

ATTENTION ; les nouveaux tarifs sont à prendre sur le JO de novembre 2012

Maj du 15.01.2013

LISTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS REMBOURSABLES

AFA

ASSOCIATION
FRANCAISE POUR L'
APPAREILLAGE

Agrément formation n° 11752965575

ANPAN

Association Médicale de
Perfectionnement en Appareillage
Nationale

Agrément formation n° 41.54.01934.54
N° siret 392 813 507 00028
Code APE 8559A - Association loi 1901

PRÉVUE À L'ARTICLE L 165 - 1 DU CODE DE LA
SÉCURITÉ SOCIALE

La prise en charge de cette référence est subordonnée au caractère remboursable des références de chaussures orthopédiques de classe A et B, d'appareil podo-jambier et de réparations.

Section 4. - Moulage

CODE	NOMENCLATURE	Tarif en euros TTC	PLV en euros TTC	Tarif à/c du 02-01-2008 en € TTC	PLV à/c du 02-01-2008 en € TTC	Tarif à/c du 02-01-2009 en € TTC	PLV à/c du 02-01-2009 en € TTC
	La prise en charge est assurée pour le moulage de la chaussure orthopédique sur mesure ainsi que pour l'appareil podo-jambier spécial.	-					
2681257	Chaussure orthopédique sur mesure, moulage, quelle que soit la hauteur.	45,98	45,98	48,28	48,28	49,49	49,49

Chapitre 7. - Orthoprothèses

Spécifications techniques

Généralités sur l'appareillage

On désigne sous le nom d' « appareillage » l'ensemble des méthodes et des pratiques qui ont pour but de suppléer par un artifice matériel à une fonction organique déficiente.

Ce terme général s'applique aussi bien aux appareils de prothèse qui ont pour but de remplacer un segment de membre ou un membre entier amputé qu'aux appareils d'orthopédie destinés à corriger une déviation, à soutenir un membre déficient ou à compenser certaines lésions fonctionnelles.

Les différents appareils peuvent être confectionnés en vue d'une utilisation définitive s'appliquant à une situation consolidée ou avoir pour but une action progressive adaptée à des lésions évolutives. Il s'agit alors d'appareils dits « de traitement », qui pourront être exécutés, d'après la prescription médicale, soit dans le cadre des types portés à la nomenclature, soit sur devis.

Les appareils de prothèse du membre inférieur doivent assurer la statique du corps et permettre la locomotion du mutilé; ils ont donc tous un but utilitaire et pratique. On distingue parmi ces appareils, et suivant les niveaux d'amputation :

- le pilon rigide ou articulé;
- la prothèse sans pied ;
- la prothèse avec pied.

Les appareils de prothèse du membre supérieur doivent permettre d'accomplir les gestes de la vie courante et être, autant que possible, esthétiques. Ils sont divisés en :

- prothèses postiches ;
- prothèse de travail de force ;
- prothèses de service ;
- prothèses de vie sociale.

Les consultations médicales d'appareillage, après avoir reconnu la mutilation ou l'infirmité et compte tenu éventuellement de l'avis du médecin traitant, guident le sujet dans le choix de l'appareil lui convenant le mieux et susceptible de lui rendre les meilleurs services en fonction de la profession en vue de laquelle il doit se réadapter ou se rééduquer.

Les divers facteurs qui interviennent dans le choix de l'appareil sont :

- quant à l'amputé : ses aptitudes physiques, son poids, son âge, sa profession ;
- quant au moignon : sa longueur, sa forme, sa qualité, son ancienneté.

I. - Conditions auxquelles doivent répondre les matières premières semi-produits et produits finis utilisés dans la fabrication des appareils

A. Conditions générales

Tous les matériaux entrant dans la fabrication des appareils de prothèse ou d'orthopédie doivent être de premier choix, ne présenter aucune défectuosité et n'avoir subi aucun traitement susceptible d'en dissimuler les défauts.

La qualité des matières premières et produits divers employés ainsi que la fabrication elle-même pourront, à tout moment, être contrôlées aux différents stades de la production.

B. Conditions particulières aux matériaux

Les matériaux employés doivent répondre aux caractéristiques techniques ci-dessous définies :

1. Acier (codification A)

Les aciers dont il doit être fait usage sont des aciers demi-durs, trempants d'une résistance à la traction égale ou supérieure à 55 Kg par mm². Les organes de roulement ou de frottement exigent des aciers spéciaux ou traités de résistance élevée.

2. Bois (codification B)

Les bois doivent être sains, droits de fil, parfaitement secs. Les plus recommandés sont le saule et le tilleul pour les prothèses pour amputation de cuisse ou de jambe, le frêne pour les quillons, le peuplier pour les pilons dits « torpilles » et les pilons rigides pour amputation de jambe à moignons très courts ankylosés ou non, nécessitant un appui du genou en flexion, le hêtre pour les montants bois des pilons cuir rigides ou articulés.

3. Cuirs et peaux (codification C)

a) Cuir à mouler : il provient de peaux de bovins de première qualité, à tannage lent et non nourri.

b) Cuir à courroies et à ceintures : ce sont en principe des cuirs de bovins à tannage lent, dosé et demi-nourri. Toutefois, le cuir de veau peut être utilisé pour la fabrication de certaines sangles exigeant une souplesse particulière.

c) Cuir chromé : cuirs de bovins tannés ou chromés utilisés pour la confection de certaines courroies (en particulier les courroies de suspension sur poulie sur les prothèses pour amputation de cuisse).

d) Cheval chromé : peau employée pour garnir les pièces en cuir des prothèses en bois allégé, en alliage léger ou en stratifié de polyester ainsi que pour confectionner les « chaussons » adaptés sur les pieds de ces mêmes appareils.

e) Chamois, basane, vachette : ces peaux doivent être de premier choix et ne pas comporter de défaut d'aspect. Les peaux de mouton chamoisées doivent être traitées à l'huile. De même que la basane, ces peaux sont employées pour le garnissage des pièces en cuir des appareils de prothèse ou d'orthopédie. La vachette doit être utilisée pour le gainage des ferrures des embrasses et des points d'appui sous-ischiatiques.

f) Parchemin : il provient exclusivement des peaux de chèvres et doit être d'une grande résistance et utilisé pour la consolidation des pièces en bois telles que emboîtures, genoux, mollets, malléoles et pieds.

4. Alliages légers (codification D)

Les alliages légers les plus couramment employés sont des alliages de haute résistance. Leur densité est de 2,8 environ et leur résistance après traitement approprié est de l'ordre de 30 Kg au mm².

Le duralumin (symbole Afnor = A U 4 G) constitue généralement les tôles utilisés dans la confection des prothèses. Les alliages de symbole Afnor A S 13 ou A U 5 G T sont utilisés pour les pièces de fonderie.

Le duralumin (symbole Afnor = A U 4 Gl) écroui doit être employé pour les corsets inscrits sous la référence TR 49 C 65.

5. Fibre (codification F)

La fibre utilisée pour la fabrication des mollets et des cuissards d'appareils est une composition chimique de coton de premier choix gélatinisé dans le chlorure de zinc, puis lavé, calandré et vulcanisé. Elle s'emploie en feuilles de différentes épaisseurs et notamment de 1 mm, 2,5 mm et 3 mm. La teinte est généralement rouge ou grise.

6. Caoutchouc et polyisoprène (codification G)

a) Caoutchouc. - Toutes les pièces en caoutchouc utilisées dans certaines parties d'appareil de prothèse ou d'orthopédie doivent être en pur para, toutefois, l'utilisation de butées avant et d'amortisseurs arrière en caoutchouc synthétique est autorisée. Le caoutchouc à cellules d'air obtenu par l'insufflation dans une masse de caoutchouc spécial en fusion d'air sous pression peut être utilisé dans la confection des semelles de pieds artificiels, des coussins de genou et des protège-pantalons.

b) Polyisoprène. - Ce matériau, utilisé dans la confection des orthèses est une matière thermoplastique fabriquée à partir d'un polymère synthétique. Sa couleur peut être blanche ou rose chair ; son emploi est simple, propre et rapide. Il est en général moulé sur plâtre, mais sa faible température de formage (65°C) permet de l'utiliser directement (après avoir été refroidi aux environs de 45°C sur le patient dont la peau est protégée par un jersey tubulaire épais ou par une feutrine mince). Sa mise en forme peut se faire de deux manières

différentes

c) Réchauffage en étuve. - La feuille de polyisoprène étant placée sur le plateau de l'étuve, protégée par une feuille de papier siliconée, un séjour de 3 à 4 minutes à 80 °C suffit à rendre le polyisoprène suffisamment malléable. Ce mode de chauffage en chaleur sèche rend le produit autoadhésif, ce qui permet soit de joindre facilement deux pièces entre elles, soit d'ajouter des bandes de renfort judicieusement disposées sur l'orthèse ou d'en rabattre les bords pour obtenir une section arrondie.

d) Réchauffage en eau chaude. - La feuille de polyisoprène est plongée dans de l'eau chauffée à 70 °C et laissée jusqu'à ce qu'elle soit devenue souple. Le réchauffage dans de l'eau chaude fait perdre à la matière ses propriétés adhésives. Il convient, lorsqu'une soudure ou un renforcement doivent être effectués, d'aviver les parties à joindre au moyen d'un solvant au trichloréthylène. Les appareils fabriqués en polyisoprène ne doivent pas être soumis à des températures supérieures à 45°C, sinon ils perdent leur rigidité. Le polyisoprène n'est pas attaqué par la plupart des substances communes mais peut se dissoudre dans les solvants chlorés : trichloréthylène, tétrachlorure de carbone. Les retouches locales peuvent être exécutées facilement avec un simple sèche-cheveux directement sur le patient.

7. Acétate de cellulose (codification L)

L'acétate de cellulose doit être employé à l'exclusion du celluloïd inflammable. Pour son utilisation, il est dissous dans l'acétone de façon à constituer une pâte.

Dans les fabrications classiques, cette pâte, combinée avec des tissus de coton, est renforcée par de la corde de piano ou par des pièces métalliques extérieures, apparentes ; on la dit « armaturée ».

Dans la fabrication de certains autres appareils, l'armature est invisible ; la pâte, également utilisée en combinaison avec des tissus de coton, pénètre totalement un treillis métallique qui se trouve ainsi noyé dans la matière plastique, qui est alors dite « armée ».

Dans la fabrication des appareils d'orthopédie pour lesquels une certaine souplesse est nécessaire (corset-cuirasses en particulier) la matière plastique peut être constituée par une ou deux couches de tissu de gaze forte imprégnée de celluloïd, insérée entre deux épaisseurs comportant cinq ou six couches de tissu de gaze forte enrobé d'acétate de cellulose.

L'épaisseur de la couche centrale, n'excédant pas 0,5 mm. L'ensemble ainsi constitué, compte tenu de la faible épaisseur de celluloïd, doit présenter les qualités d'inflammabilité requises pour les appareils en matière plastique. Les renforcements locaux éventuels peuvent être réalisés selon l'une ou l'autre des méthodes indiquées ci-dessus : matière plastique « armaturée » ou armée.

8. Méthacrylate de méthyle (codification M)

Le méthacrylate de méthyle est une résine synthétique thermoplastique commercialisée sous le nom de plexiglas. Ses caractéristiques générales de densité, d'indice de réfraction, de transparence (qui lui donne un avantage esthétique), sa résistance mécanique, sa résistance aux agents chimiques les plus usuels, ainsi que sa tolérance par l'organisme humain, sa facilité de mise en forme, son inflammabilité spontanée (température d'inflammation 285 °C) le caractérisent pour la fabrication des appareils d'orthopédie.

Toutefois, si dans l'avenir d'autres résines synthétiques répondant au minimum des conditions ci-dessus énoncées étaient découvertes, elles pourraient, après vérification par un laboratoire compétent, être utilisées concurremment pour la fabrication des appareils d'orthopédie.

Le méthacrylate de méthyle employé dans la fabrication des appareils d'orthopédie est le plexiglas qualité M 24. Cette qualité est très plastifiée, ce qui lui donne plus de souplesse et d'élasticité, elle permet aussi une mise en forme plus facile. Néanmoins, pour le travail de cette matière, certaines précautions sont à observer, à savoir

Pour la mise en forme :

Le méthacrylate de méthyle doit être chauffé uniformément sur les deux faces à une température variant entre 130 et 160 °C.

La température de 140 °C est recommandée afin d'éviter les tensions internes, sources de craquelures, voire de rupture.

La durée du chauffage est fonction de l'épaisseur du méthacrylate de méthyle employé.

En conséquence, une étuve judicieusement construite avec réglage automatique de température s'avère indispensable.

Pour l'usinage :

Le découpage à la scie, le perçage et le polissage doivent être exécutés dans des conditions précises en vue d'éviter des gerçures et des amorces de cassure.

Le travail du méthacrylate de méthyle exige donc l'observation stricte des indications ou des prescriptions du fournisseur de la matière., lequel fournisseur se tient à la disposition de l'orthopédiste pour la mise au point de sa technique de fabrication.

Etant donné qu'il n'existe pas de commune mesure entre un plâtre devant servir au moulage d'un cuir et un plâtre devant se prêter au galbage du méthacrylate de méthyle, il importe, pour obtenir une parfaite adaptation de ce dernier sur le sujet à appareiller, que la reproduction de la coquille plâtrée soit exécutée en respectant les caractéristiques techniques qui conditionnent la transformation du méthacrylate de méthyle.

Test simple de reconnaissance :

Enflammer un morceau de méthacrylate de méthyle, il brûle avec une flamme claire qui pétille légèrement et dégage une odeur caractéristique, pas de fumée noire, la matière ne carbonise pas.

8 bis. Copolymères acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (codification K)

Les copolymères acrylonitrile-méthacrylate de méthyle sont une classe de matière thermoplastique à base acrylique.

Transparente, de couleur légèrement brunâtre, de poids spécifique d'environ 1,17, assez résistante à la flexion et possédant une possibilité de déformation élastique, cette matière présente une bonne résistance à la corrosion et est inaltérable aux dissolvants organiques.

La mise en forme s'effectue à une température de 140° C. Celle-ci peut être obtenue soit par plaque chauffante pour des petites surfaces (durée 1 à 2 minutes en retournant la pièce 2 à 3 fois), soit dans un four à thermostat (durée 6 minutes environ), la feuille de plastique étant posée de préférence sur une plaque métallique. Il importe de ne pas dépasser la température indiquée car au-delà de 140° C la matière devient dure et perd son pouvoir d'élongation; de plus, un chauffage prolongé peut amener une décomposition de la matière. Le chauffage doit donc être rapide et régulier.

Lorsque la température de ramollissement est atteinte, la coloration devient un peu plus intense ; elle doit rester uniforme. La présence de tâches de teinte rouge brunâtre plus marquée indiquerait que la température de la pièce n'est pas uniforme et qu'après moulage, elle présentera des zones de fragilité risquant d'entraîner des ruptures. Le refroidissement après moulage doit être lent, la solution la meilleure consistant à laisser la matière dans une étuve à air chaud à une température de 70° C pendant quelques heures sans dépasser celle-ci sous peine de déformations.

Avant toute mise en forme, les bords de la pièce doivent être chanfreinés, arrondis et poncés afin de faire disparaître toutes entailles susceptibles de provoquer une amorce de rupture. En cours d'usinage, il convient d'éviter toute pression exagérée contre l'outil susceptible d'entraîner un échauffement de la matière par frottement. Toutes les précautions devront être prises lors du perçage des perforations afin d'éviter le risque de craquelures. A noter que, dans le rivetage, un jeu léger doit être ménagé entre le diamètre du rivet et celui du trou de passage de celui-ci.

Les retouches locales peuvent être exécutées facilement, mais il convient là encore d'éviter une surchauffe de la matière et d'opérer un chauffage lent et modéré de la partie à retoucher en évitant le contact avec une flamme vive.

8 ter. Polypropylène (codification N)

Le polypropylène est une matière thermoplastique obtenue par polymérisation des monomères de propylène pur préparée par craquage du butane ou du propane. C'est un solide translucide (sauf pigmentation spéciale), insipide, inodore, d'une densité de 0,92, au toucher gras.

Il résiste aux sels, aux acides minéraux ainsi qu'aux solvants courants, à l'exception du trichloréthylène et des éthers acétiques.

Le polypropylène est pratiquement incassable si les contraintes auxquelles il est soumis restent en dessous de la limite élastique du matériau; il résiste aux flexions répétées, cette particularité autorise la réalisation de charnière dans le matériau; il peut être soudé à l'aide d'une buse rapide et de baguettes d'apport constituées de joncs de 3 ou 4 mm de diamètre.

Le polypropylène peut être utilisé pour la fabrication des orthèses du membre supérieur, du membre inférieur et du tronc ainsi que pour les prothèses du membre supérieur et du membre inférieur, inscrites à la nomenclature.

9. Polyéthylène (codification N)

Le polyéthylène est une matière thermoplastique obtenue par polymérisation du monomère l'éthylène en présence d'un peu d'oxygène et d'un catalyseur.

C'est un solide incolore, translucide, au toucher gras, toujours flexible, insipide et inodore, dont la densité varie de 0,91 à 0,96 en fonction de son degré de cristallinité.

Plastique à basse température, il devient cassant vers -25°C , se ramollit nettement vers 115°C et se décompose vers 300°C . Il brûle lentement sans dégager de fumée. Totalement inerte à l'eau bouillante, aux solvants à froid, gonflant dans certains solvants vers 60°C ou dans certains plastifiants du chlorure de polyvinyle (ce qui interdit l'emploi de celui-ci sur le polyéthylène), il est dénué de toute toxicité. La résistance à la lumière est améliorée par addition de noir de fumée.

Il existe sous deux formes : forme cristalline et forme amorphe, obtenues la première par le procédé « à basse pression » et la seconde par le procédé « à haute pression ». Du fait de leur inertie chimique presque totale et de leur bonne résistance mécanique, les deux qualités peuvent être employées en orthopédie, la qualité « haute pression » là où une certaine souplesse est favorable, la qualité « basse pression » là où une bonne rigidité s'impose.

La mise en forme du polyéthylène se fait sur moulage après avoir chauffé la feuille utilisée à une température voisine du point de ramollissement. On reconnaît que la bonne température est atteinte lorsque le polyéthylène commence à devenir transparent. Les déformations opérées doivent être maintenues jusqu'à ce que la température soit descendue nettement au-dessous du point de ramollissement. Plus la température de formage est élevée, plus les risques de rides ou de crevasses au refroidissement sont grands ; en outre, un chauffage prolongé peut être dommageable à l'aspect de la matière. Une certaine pression peut être exercée à l'aide d'un diaphragme, sac en caoutchouc par exemple, pour aider à la mise en forme de la matière plastique.

Le polyéthylène peut être soudé avec un chalumeau à l'air chaud (ou mieux en remplaçant l'air comprimé par de l'azote) avec un apport de matière. La température doit être environ à 300°C et la baguette d'apport est constitué par des joncs de 2 à 4 mm de diamètre, fondus avant de toucher les bords à relier. L'aspect de la soudure est amélioré par la fusion franche mais limitée des bords et du joint, néanmoins il convient de prendre de grandes précautions pour ne pas décomposer ou colorer le plastique. La soudure peut également se faire par impulsion haute fréquence, le soudage haute fréquence ne convenant pas à cause des propriétés diélectriques du polyéthylène.

Au fer chaud : la lame, de préférence inoxydable, chauffée vers $200-250^{\circ}\text{C}$, est intercalée entre les deux parties à assembler. Lorsque la matière est devenue bien transparente sur 1 ou 2 mm, on retire la lame en maintenant la pression jusqu'au refroidissement. L'adhérence du polyéthylène sur la lame peut être évitée en recouvrant celle-ci d'une pellicule de teflon.

Test de reconnaissance : outre son toucher caractéristique, le polyéthylène peut se reconnaître de la façon suivante : Enflammer un morceau de matière, il brûle avec une flamme courte et claire, sans fumée, se décomposant en gouttelettes cireuses de consistance et d'odeur analogues à celles de la bougie.

La forme cristalline est élastique, trouble, déformable et peu soluble, la forme amorphe est dure, résistante, moins trouble et plus soluble.

Le polyéthylène sert à la confection des appareils d'orthopédie indiqués à la nomenclature mais il peut dans certains cas remplacer le cuir habituellement utilisé dans la fabrication des appareils de prothèse et d'orthopédie.

10. Stratifié de polyester (codification S)

Le polyester est une résine synthétique thermodurcissable de la classe des résines de contact ou résines basse pression se présentant sous l'aspect d'un liquide incolore, plus ou moins visqueux. Il se transforme par polymérisation sous l'influence de la chaleur et d'un catalyseur ou à froid sous l'influence combinée d'un catalyseur et d'un accélérateur en une masse homogène plus ou moins flexible selon les qualités de résine et les dosages employés.

La polymérisation est d'une importance capitale, elle dépend des proportions de chacun des composants et comporte plusieurs phases :

- 1 ° Phase pendant laquelle le mélange reste visqueux et peut se travailler facilement ;
- 2° Phase de gélification apparaissant plus ou moins rapidement selon le dosage de l'accélérateur et du catalyseur ;
- 3° Phase de durcissement soit à température ambiante, soit sous l'action de la chaleur qui a pour effet de diminuer la durée de cette phase.

La résine polyester ne présentant pas par elle-même des caractéristiques mécaniques suffisantes, il importe de réaliser des stratifiés en utilisant des supports qui, inclus dans la matière plastique en cours de fabrication, en augmentent les caractéristiques ; ces supports doivent être obligatoirement en fibre de verre pour les appareils de prothèse. Toutefois, pour les appareils d'orthopédie, qui doivent conserver une certaine souplesse et dont la résistance peut être moins importante, le support peut être constitué par du jersey nylon.

La fibre de verre se présente sous deux formes :

- a) La silionne, filée en éléments continus ;
- b) La véranne, dont les fils sont formés de brins discontinus.

À partir de ces deux types de fibres sont réalisés de nombreux tissus qui peuvent être en silionne pure, en véranne ou mixtes. Les tissus de silionne donnant aux stratifiés une résistance mécanique plus grande que les tissus en véranne ou les tissus mixtes, c'est de l'utilisation judicieuse de ces différents tissus ou de leur combinaison que dépend la solidité ou la souplesse du stratifié.

Les fibres peuvent également être utilisées seules. C'est ainsi que le roving (fibres de silionne en écheveau) est indispensable dans certains cas, en particulier pour les articulations, et sert à la confection de renforts destinés à assurer une plus grande rigidité à un ensemble déterminé.

Caractéristiques générales des appareils en stratifié de polyester

La matière doit être homogène et non cassante. La fibre de verre doit être parfaitement imprégnée et il ne devra subsister aucune bulle ou craquelure dans l'épaisseur de la matière. La résine polyester. doit être teintée dans la masse, à l'exclusion de tout revêtement de peinture, apprêt ou vernis.

Les surfaces intérieures des emboîtures devront être lisses sans aspérités, les fibres de verre ne devant en aucun façon être apparentes. Une couche mince de résine devra subsister évitant tout contact de l'épiderme avec les fibres de verre.

Les surfaces extérieures doivent être également lisses, sans aspérités. Un ponçage et un polissage soigné de la surface doivent lui donner les caractéristiques d'un glaçage sans mettre les fibres de verre à nu, celles-ci comme pour les surfaces intérieures ne doivent en aucune façon être apparentes.

Toutes les pièces constitutives des appareils (à l'exclusion des pieds qui peuvent être réalisés en matière plastique, en bois, en feutre ou en caoutchouc) doivent être en stratifiés de polyester et fibre de verre à l'exclusion de toute autre matière. Les mollets doivent être exécutés d'une seule pièce, malléole comprise. Toutefois, dans le cas des prothèses pour

agénésies du membre inférieur, la malléole pourra être en bois ainsi que le précise la nomenclature de ces appareils. La malléole doit être solidarisée à l'emboîture puis recouverte, ainsi que l'emboîture elle-même, des couches extérieures de stratification afin d'assurer la résistance nécessaire à la jonction de ces deux parties de la prothèse.

Les cuissards des prothèses pour amputation de cuisse peuvent être réalisés d'une seule pièce ou bien être constitués de deux pièces (emboîture et calotte) celles-ci étant assemblées au moyen de résine polyester sans saillie externe et recouvertes par les dernières couches de stratification.

Les emboîtures en polyester, qu'elles soient de contact ou non, peuvent être utilisées sur des prothèses en alliage léger ou en bois. Dans ce dernier cas, l'emboîture doit être encastrée dans un bloc de bois assurant la jonction avec la calotte de genou, convenablement solidarisée à ce bloc. Après mise en forme définitive, l'ensemble emboîture calotte de genou doit être recouvert par des couches de finition en polyester afin d'assurer la résistance nécessaire.

Des pièces de renfort en acier ou en alliages légers peuvent être incluses dans la masse pour supporter, par exemple, des filetages ou taraudages. Les pièces articulaires en acier doivent être noyées dans la masse et donner toutes garanties au point de vue résistance mécanique.

La solidité des appareils doit être assurée à la fois par une épaisseur calculée du stratifié et par des renforts également en stratifié judicieusement disposés, en particulier au niveau des articulations et des butées. En ce qui concerne l'épaisseur du stratifié, elle sera fonction de la résistance nécessitée par le type d'appareil considéré. Elle sera de 20 à 40/10 de mm pour un appareil de prothèse du membre inférieur.

Pour la prothèse du membre supérieur, cette épaisseur pourra être réduite pour assurer le maximum de légèreté compatible avec la résistance demandée aux prothèses de service modernes.

Pour l'orthopédie, où une certaine souplesse peut s'avérer nécessaire (en particulier pour tous les types de corsets), il conviendra de réaliser des appareils tenant compte de ces exigences sans pour cela nuire à leur solidité.

La fourniture de tous ces appareils doit faire l'objet d'un contrôle particulier.

Enfin leur poids ne doit pas être supérieur aux poids limites des appareils correspondants en bois allégé ou en alliages légers.

11. Textiles (codification T)

a) Feutres : ils doivent être en laine de première qualité, souples pour les capitonnages et les points d'appui, foulés-comprimés pour les semelles et les pieds feutre. L'emploi de la bourre de feutre est interdit.

b) Molletons : ils sont soit en laine, soit en coton, d'excellente qualité.

c) Tissus pour bretelles et tracteurs : les tissus rigides doivent être de coton : tissu < façon gomme > ou tissu non élastique pour bandages, dans les largeurs requises. Les tissus élastiques sont du type des tissus spéciaux pour bandages élastiques, double face, et ne doivent contenir que des fils de coton et des fils de gomme pure (gomme synthétique exclue).

11 bis. Textile enduit de mousse de polyuréthane commercialisé sous le nom de néofrakt (codification U)

Ce matériau est constitué d'une mousse de polyuréthane dure obtenue en mélangeant, -en proportions égales, du polyol et du polyisocyanate. Une substance additive permet d'augmenter la solidité du polyuréthane solidifié et de réduire l'élévation de la température au moment de la polymérisation (42°C au maximum au contact de la peau).

Ce mélange est coulé dans des fourreaux de jersey pur coton, à élasticité latérale élevée, prêts à l'emploi selon les régions à appareiller et la taille des patients. Ils comportent une ou plusieurs fermetures à glissière permettant de les retirer.

Après laminage à épaisseur voulue, le fourreau encore malléable est adapté à la partie du corps à immobiliser.

L'humidité ambiante favorise la formation, à la surface du mélange, d'une certaine quantité de mousse, épaisse de 1 à 2 mm, rendant inutile tout capitonnage.

À l'intérieur même du fourreau, le mélange des deux composants, plus dur, assure la solidité de l'appareil.

Lorsque le durcissement complet est atteint (entre 20 et 30 minutes), ce matériau peut être coupé, scié, poncé, percé, riveté, boutonné;-collé, thermoformé.

12. Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (codification V)

Des appareils d'orthopédie peuvent être réalisés avec ce matériau. Ils sont plus particulièrement destinés à des déformations rhumatismales ou à des cas ne nécessitant qu'un maintien léger.

Les bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et d'acétate de cellulose se présentent sous la forme d'un tissu tubulaire de mailles de jersey (environ 400 mailles au mètre), commercialisé sous le nom de « Verplex ». L'armature est constituée par de la fibre de verre filée en éléments continus (silionne) autour de laquelle est torsadé un fil d'acétate de cellulose en cours de tissage. Une certaine proportion de méthacrylate de méthyle est incorporée au tissu dans le but de renforcer la rigidité de l'ensemble après utilisation.

L'immersion dans l'acétone a pour effet de donner à l'acétate de cellulose et au méthacrylate de méthyle une consistance pâteuse qui permet aux bandes de s'adapter exactement à la forme du moulage.

Le tissu tubulaire est employé en plusieurs épaisseurs (de 4 à 8) superposées. Il est plongé dans l'acétone pendant 8 à 10 secondes, égoutté et appliqué sur le moulage positif par simple pression manuelle. Après environ 15 minutes, pendant lesquelles l'évaporation de l'acétone a pu commencer, il convient d'effectuer à nouveau de puissantes pressions sur la matière pour lui faire épouser parfaitement les formes du moulage.

L'évaporation du solvant doit être complète avant démoulage ; elle demande au maximum 48 heures et est variable selon l'épaisseur de bande employée. Le séchage peut être accéléré par brassage de l'air ambiant.

Des retouches sont possibles après solidification de l'ensemble par application d'acétone sur la partie à modifier, ce qui a pour effet de la rendre à nouveau malléable.

Après évaporation du solvant (temps variable selon l'épaisseur), il subsiste un mélange solide, léger (densité 0,7 environ), lavable, perméable aux rayons X, imputrescible. Pratiquement ininflammable, il se consume lentement, presque sans fumée. Le découpage peut s'effectuer à l'aide de tout instrument tranchant.

13. Matières diverses (codification Z)

Liège. Il doit provenir de l'écorce de chêne-liège et être fin, non véreux ni fendillé profondément. Le liège composé de déchets compressés doit être rejeté : il est trop lourd et manque de cohésion et d'élasticité.

C. - Conditions particulières à certains produits finis

1° Les vis d'articulation des prothèses et des orthèses doivent répondre aux normes Afnor NF S 90-510 à 90-514 incluse.

2° Boutons. - Les boutons d'attache des courroies ou des bretelles sont en laiton ou en acier doux nickelé.

3° Rivets. - Les rivets de fixation des ferrures en acier sur les cuirs sont en cuivre rouge, à large tête (pointes ardoises). Dans les appareils en bois, les rivets, également en cuivre rouge, comportent une large tête fraisée. Les rivets tubulaires utilisés pour le rivetage des courroies doivent être en laiton ; les rivets tubulaires en aluminium sont interdits. Les rivets pour la fixation des attelles sur les embrasses sont en acier doux.

4° Lacets. - Ils sont en cuir très résistant, ou en coton tressé avec extrémité se terminant par une partie brodée ou enduite de matière plastique.

II. - Conditions relatives à la fabrication, à la finition et à la présentation des appareils

A. Conditions générales

Les appareils doivent être à la fois légers et solides, appropriés à la force du sujet, à sa profession et à ses possibilités fonctionnelles.

Leur aspect général doit être net et soigné.

B. Conditions particulières à l'exécution des pièces, ensembles et opérations communes à divers appareils

a) Articulations

Les articulations des appareils de prothèse sont de nature différente suivant leur office et selon l'effort qui leur est imposé.

Les articulations de cheville, de genou, de hanche et de coude doivent répondre aux normes Afnor NF S 90-520 à 90-535 incluse.

Articulations diverses :

1° Articulation du bloc du genou de prothèse bois sur les attelles du mollet: l'axe d'articulation est creux ; son diamètre extérieur constant sur la majeure partie de la longueur s'agrandit à une extrémité pour faire place à un court filetage suivi d'un épaulement ou « tête ». Par ce filetage, l'axe peut se visser dans un taraudage correspondant de l'une des attelles du genou. L'autre extrémité de l'axe comporte un cône lisse extérieur de faible longueur et un taraudage. Un cône femelle, usiné dans l'autre attelle du genou, peut recevoir le cône mâle de l'axe. Ces deux cônes doivent, au montage, être bloqués l'un sur l'autre au moyen d'une vis de serrage se montant dans le taraudage de l'axe. L'axe d'articulation traverse le bloc genou dans lequel il roule sur un coussinet en céloron ou en cuir buffle.

2° Articulation du bloc genou des appareils en duralumin sur des attelles du mollet : l'axe de rotation est conçu pour permettre l'adaptation, à chacune de ses extrémités, d'une cuvette, d'un cône et de billes, selon le principe du montage des moyeux de roues de bicyclette.

3° Articulation de la malléole et du pied : cette articulation doit répondre aux normes Afnor NF S 90-538 ou NF 90-539.

4° Articulation à tourillon: elle doit répondre à la norme Afnor NF S 90-536.

5° Articulation de la malléole et du pied : cette articulation comporte soit axe et aiguilles, soit axe et coussinet en bronze (articulation lisse avec cavalier), soit axe et roulement à billes.

Son poids, dans tous les cas, doit être au plus égal à 150g.

b) Articulations et leurs dispositifs d'arrêt

Certaines articulations sont liées à un dispositif d'arrêt automatique ou non, ayant pour but l'articulation ayant atteint une position déterminée de sa course, soit de l'y bloquer totalement (cas du verrou), soit de l'y bloquer partiellement, son mouvement ne pouvant plus s'effectuer que dans un sens (cas de la roue à rochet dans le verrou de coude).

Verrou. - Un verrou doit offrir, sous un minimum de poids et d'encombrement, toute garantie de solidité et de fixité. Il doit pouvoir être commandé sans effort, soit directement pour un bouton ad hoc, soit indirectement par un système à relais.

Un verrou d'articulation coxo-fémorale est nécessairement unilatéral. Un verrou de genou peut être bilatéral ou central. Certaines articulations de genou comportent un verrouillage automatique dont l'action s'exerce quand l'appareil se trouve en extension, le déverrouillage s'effectuant lors de l'appui sur l'avant-pied.

Les éléments de verrous qui ne peuvent être dissimulés dans l'appareil doivent être conçus et montés de telle sorte qu'ils n'accrochent ni ne pincent les vêtements du mutilé.

Verrou de coude. - Le verrou de coude est un dispositif permettant à l'avant-bras d'occuper, outre la position habituelle du bras en extension, diverses autres positions intermédiaires en flexion, d'où il peut revenir, sur commande du mutilé, à sa position initiale.

c) Attelles et embrasses

Les attelles doivent avoir, en général, les dimensions ci-après :

- a) Membre supérieur : largeur de 12 à 18 mm, épaisseur de 2 à 3,5 mm ;
- b) Membre inférieur: largeur de 18 à 22 mm, épaisseur de 4 à 5 mm.

Les embrasses sont des pièces en tôle d'acier destinées, par leur liaison avec des attelles, à donner à l'armature métallique de l'appareil robustesse et rigidité. Leur épaisseur est de 1,5 mm environ. Elles doivent être rivées solidement sur les ferrures. Les embrasses peuvent, pour certains appareils, être en duralumin.

Lors de la réalisation d'attelles permettant le réglage de la distance entre centres articulaires (rallonges), le procédé d'assemblage et de réglage doit répondre à la norme Afnor NF S 90537.

d) Opérations diverses

1° Polissage, nickelage, chromage : les pièces en acier doivent généralement être polies et nickelées (ou chromées). Cependant, dans le cas de ferrures gainés de cuir, le nickelage peut être remplacé par un vernissage spécial antirouille. Le polissage des appareils en duralumin doit être particulièrement soigné.

2° Rivetage : le rivetage des embrasses sur attelles se fait par des rivets en acier doux ; il se fait par des rivets en cuivre rouge, pour la fixation du cuir sur les attelles ou embrasses et pour l'assemblage de l'emboîture bois sur le fut en duralumin. Dans les appareils en alliage léger, le rivetage est, en principe, prohibé. Il n'est que toléré pour :

- la fixation des fenêtres en acier inoxydable servant au passage des courroies de rappel en extension ;
- la fixation des boutons d'attache pour protège-pantalon ou passants de courroies ;
- la fixation dans le genou soit d'une articulation à billes, soit d'une butée d'arrêt en extension ; la fixation de la double emboîture adaptée sur les prothèses pour amputation de cuisse.

3° Parcheminage : toutes les parties en bois sont recouvertes d'un fort parchemin, tendu, mouillé et collé à la colle forte d'os. Ce parchemin, une fois sec, est poncé et enduit d'un

vernis (ou d'une laque) appliqué :

- soit au pinceau, par couches successives (3 au minimum) ;
- soit au pistolet, par couches également (3 au minimum) ;
- soit, solution particulièrement recommandée, au tampon.

4° Frettage : avant parcheminage, les pièces de bois creuses sont frettées extérieurement avec du fil fouet et non avec du fil métallique. Elles peuvent également être renforcées par des chevilles de bois collées tangentiellement à la surface et dans une direction perpendiculairement aux fibres de bois. La cavité des pièces creuses ne doit présenter aucune rugosité ni recevoir aucun vernis opaque : elle est imprégnée à l'huile de lin et vernis à la gomme laque ou au tampon.

5° Présentation des cuirs : on doit laisser aux cuirs leur couleur naturelle. Après avoir été nettoyés à l'acide oxalique, ils doivent être lissés et astiqués, puis cirés ou vernis.

6° Garnissage : les garnissages doivent être effectués au fil de lin. Les coutures peuvent être faites à la machine.

7° Coutures : les coutures de jonction des cuirs moulés doivent être faites à points croisés, fil non apparent, noyé dans l'épaisseur du cuir.

C. Garanties

Les appareils sont garantis contre tout vice de fabrication ou malfaçon quelconque pendant trois ans. Toutefois, la durée de garantie ne pourra être supérieure à celle définie par les industriels fournisseurs en ce qui concerne les pièces détachées entrant dans la fabrication des appareils d'orthopédie et de prothèse.

Elle ne s'appliquera pas :

- 1° En cas de variations physiologiques ou pathologiques du moignon ou d'évolution de la lésion ayant motivé l'appareillage;
- 2° En cas d'accident lorsqu'il est démontré que celui-ci n'est pas imputable à la mauvaise qualité des matières premières ou à un défaut de construction ;
- 3° Aux diverses adjonctions telles que les bretelles, tracteurs, garnitures, revêtement mousse, pièces élastiques ou caoutchoutées ;
- 4° En cas de défaut d'entretien imputable à l'utilisateur et dans tous autres cas d'espèce qui pourront être appréciés, si nécessaire, par les commissions paritaires régionales prévues par la convention.

III. - Conditions de réception

Les appareils de prothèse ou d'orthopédie, qui doivent remplir toutes les conditions techniques indiquées précédemment, sont soumis à l'examen de la commission d'appareillage.

Lorsque cette commission a des raisons de supposer l'existence d'une malfaçon dans la construction de l'appareil, elle en ordonne le démontage en présence de l'orthopédiste. Tout appareil présentant un vice de fabrication ou reconnu non conforme aux conditions du cahier des charges est refusé ou renvoyé pour modification sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité.

Tout appareil présenté à la réception doit comporter un numéro de série ainsi que le nom du fournisseur. Ces deux indications figurent sur le livret du mutilé et sur sa fiche d'appareillage. Leur absence, constatée sur l'appareil, entraîne le refus de sa réception.

Tous les appareils réceptionnés sont poinçonnés sur-le-champ ; les caractères employés pour le poinçonnage, lettres et chiffres, ont 4 mm de hauteur. Les appareils refusés ne sont pas poinçonnés ; il est seulement pris note de leur numéro de série et de leurs défauts. Les appareils réceptionnés et poinçonnés ne sont pas définitivement acceptés qu'après la signature, par le mutilé, du certificat de convenance.

Les appareils en duralumin sont soumis à un régime particulier ; tout appareil remis à un mutilé est aussitôt mandaté au fournisseur mais le mutilé ne retourne le certificat de

convenance qu'au bout de trois mois. Si, dans le délai, l'appareil se trouve refusé (et s'il est toujours en bon état), le fournisseur est tenu de le reprendre. Il devient alors débiteur du prix de l'appareil, ce prix pouvant être diminué, par décision administrative, d'une somme appréciée suivant la nature de l'appareil et suivant les circonstances.

IV. - Appareillage des enfants

Les appareils de prothèse et d'orthopédie destinés aux enfants doivent, chaque fois que la chose est possible, être munis de dispositifs à « rallonges » permettant de régler lesdits appareils en fonction de la croissance et du développement des sujets.

Cependant, les appareils d'orthopédie destinés à des enfants doivent, en principe, comporter des articulations pièce sur pièce et non des articulations à chape, ces appareils devant être remplacés au fur et à mesure de la croissance des usagers.

V. - Appareillage semi-définitif

L'appareillage semi-définitif a pour but de doter les mutilés d'appareils possédant les caractéristiques essentielles de l'appareil définitif, tout en permettant des modifications d'adaptation rendues plus faciles par la conception même de l'appareil. Réservé à l'appareillage à titre de première mise des amputés du membre inférieur, il doit être, dans la mesure du possible, substitué à l'appareillage provisoire. Il est exécuté sur prescription médicale et le bon de commande précisera le caractère semi-définitif de l'appareil.

L'attribution de prothèse avec pied est en principe la règle générale ; cependant, dans le cas où le médecin jugerait utile de prescrire, pour des cas exceptionnels, un pilon ou une prothèse sans pied, les modalités d'application sont les mêmes que pour les appareils avec pied.

Caractéristiques générales de l'appareil semi définitif

L'appareil semi-définitif présente, en principe, les mêmes caractéristiques que l'appareil définitif, sauf en ce qui concerne l'emboîture, dont la finition est simplifiée pour permettre des retouches plus faciles. Il doit cependant offrir toutes les garanties au point de vue solidarité.

Les appareils semi-définitifs (provisoirement limités aux appareils réalisés en bois allégé et en alliage léger, à l'exclusion des prothèses en stratifié de polyester et des appareils spéciaux) seront donc constitués de la façon suivante :

- a) Prothèse bois allégé pour amputation de cuisse : l'ensemble pied, mollet, calotte de genou est définitif; l'emboîture bois (à dépression ou non) est seulement entoîlée ;
- b) Prothèse alliage léger pour amputation de cuisse : l'ensemble pied, mollet, calotte de genou est définitif, donc parcheminé ;l'emboîture dural n'est pas soudée, mais rivée, et ne comporte pas d'assise soudée, seul un renfort au point d'appui est nécessaire. S'il s'agit d'une emboîture bois, celle-ci est seulement entoîlée.
- c) Prothèse bois allégé pour amputation de jambe : l'ensemble pied malléole est définitif, donc parcheminé ; l'emboîture est seulement entoîlée, le cuissard n'est pas garni, seul le point d'appui sous-ischiatique éventuel est garni.
- d) Prothèse pour alliage léger pour amputation de jambe : l'ensemble pied malléole est définitif, la circulaire n'est pas soudée ni nickelée, le cuissard cuir n'est par garni, seul un point d'appui sous-ischiatique éventuel est garni.

VI. - Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale

Il est constitué par une ceinture bivalve enveloppant le bassin et portant un tuteur antérieur et un tuteur postérieur. Sur ces tuteurs sont fixées les « mains » réglables qui, par leur position et leur étendue, permettent de maintenir la réduction de la scoliose.

Ce corset n'est pas un réducteur passif. Il doit être un soutien à partir duquel le sujet par des mouvements appropriés cherche à outrepasser activement la réduction déjà obtenue ; dans la journée, il doit être un rappel à l'ordre sollicitant du sujet un effort renouvelé pour corriger sa tenue.

Pour être plus efficace, il doit être porté constamment jour et nuit et être accompagné d'une kinésithérapie pratiquée avec le corset orthopédique, conduite par des médecins ou des kinésithérapeutes informés de la méthode à appliquer et destinée à développer la capacité vitale, à utiliser l'expansion thoracique comme agent de réduction des déformations et augmenter la réduction de la scoliose.

Conditions générales d'adaptation

Il doit répondre aux conditions d'adaptation suivantes :

A. L'appui principal sur la gibbosité doit être toujours postéro-externe et non latéral.

B. L'épaule côté concavité dorsale ne doit pas être surélevée ; on ne peut tolérer un déséquilibre de plus de 2 à 3 cm ; une main d'appui dorsale supérieure peut être nécessaire pour limiter la progression d'une gibbosité supérieure de contre-courbure.

C. Les contre-appuis situés sur la partie inférieure de la cage thoracique antérieure doivent être galbés avec soin évitant ainsi toute déformation permanente du thorax.

D. L'inspiration forcée ne doit trouver aucun obstacle en avant et en haut et dans la fenêtre postérieure d'expansion. Au besoin un « pontage » des pièces de matière plastique ou de métal doit être pratiqué, en particulier pour les appuis sous-claviculaires.

E. Les régions épigastrique et hypogastrique doivent faire l'objet d'une pression régulière sans contention exagérée.

Ce corset doit être réglable en hauteur et en largeur, et faire l'objet d'une surveillance médicale très stricte au moins tous les six mois afin de s'assurer que l'appareil est toujours adapté en fonction de la croissance, toujours efficace et non nuisible.

Au moment de l'ablation du corset, une progression doit être envisagée. En 2 ou 3 mois, le sujet doit apprendre à se passer de son appareil sous surveillance très précise (ablation d'abord la nuit, puis pendant la rééducation, puis chaque semaine 1 heure de plus).

Conditions générale d'attribution

Ce corset ne peut être attribué qu'après une réduction préalable par corset plâtre (contrôlée par radiographie) et doit faire l'objet d'une prescription très détaillée avec schéma des appuis et contre-appuis et la notation des niveaux vertébraux où ils se limitent.

Il doit faire l'objet d'une vérification de l'exécution des prescriptions à l'essayage et à la livraison et d'une vérification de l'efficacité par radiographies comparées :

- a) Debout de face libre ;
- b) Debout de face en corset.

Ce corset ne doit être exécuté que par des orthopédistes spécialement agréés pour cette fabrication.

VII - Prothèse de contact pour amputation de jambe

La prothèse de contact pour amputation de jambe est constituée de trois parties :

- a) Une emboîture comportant intérieurement un manchon amovible ou non,
- b) Un segment jambier intermédiaire reliant l'emboîture au pied ;
- c) Un pied souple permettant les mouvements de flexion et d'extension et éventuellement de latéralité.

La confection de cette prothèse doit répondre aux caractéristiques générales ci-après :

1. Moulage

Le moulage doit tenir compte de la nécessité d'établir à la fois des zones d'appui, des zones de contre-appui et des zones de contact sans appui. Les zones sensibles doivent être respectées.

Un tel moulage doit permettre la fabrication d'un manchon et d'une emboîture « orientés » et ne se bornant pas à la reproduction fidèle de la morphologie externe du moignon.

a) Zones d'appui

Elles se situent à la partie antérieure du moignon. Ce sont, en premier lieu, le tendon rotulien, la partie sous-jacente aux plateaux tibiaux de chaque côté de la tubérosité antérieure du tibia, les zones antéro-interne et antéro-externe du tibia, de chaque côté de l'arête tibiale. Des zones de stabilisation latérale doivent être ménagées sous le plateau tibial interne et, à l'opposé, dans la région comprise entre la tête et l'extrémité distale du péroné lorsque la chose est possible.

b) Zones de contre-appui

Elles se situent sur la face postérieure du moignon, avec un appui majeur dans le creux poplité sensiblement au niveau de l'interligne articulaire, évitant les tendons des ischiojambiers et ne nuisant pas à la globulisation des jumeaux.

c) Autres zones de contact

Elles sont constituées par l'ensemble de la surface du moignon, y compris son extrémité. La partie distale du manchon doit épouser exactement la forme du moignon en assurant un contact parfait.

d) Zones sensibles

Elles sont généralement situées au niveau de la tête du péroné et des extrémités distales du tibia et du péroné. Il existe parfois des points sensibles particuliers à l'amputé considéré.

2. Manchon

Dans la majorité des cas, un manchon souple amovible est utilisé. Il doit être constitué par du caoutchouc cellulaire de 3 à 5 mm d'épaisseur, résistant à la compression, sans accuser de déformation permanente. Il doit être réalisé par juxtaposition de bandes étroites, collées à la fois entre elles et sur la garniture intérieure en peau de cheval chromé, sans effectuer de traction afin de conserver sa forme après démoulage.

L'extrémité inférieure du manchon doit comporter une surépaisseur de caoutchouc souple de 10 mm, interposée entre la garniture en peau de cheval et le caoutchouc extérieur.

Le remplacement du caoutchouc cellulaire et de la peau de cheval par d'autres matériaux ayant fait leurs preuves (silicones, latex, résines souples, mousse de silicone pour le capitonnage de l'extrémité) peut être autorisé.

Deux manchons en caoutchouc cellulaire sont délivrés avec la prothèse. L'amputé doit porter alternativement jour après jour ces deux manchons afin de permettre le séchage complet de celui qui n'est pas en service et éviter ainsi le durcissement de la garniture intérieure par suite de l'imprégnation de celle-ci par la transpiration.

Les deux manchons doivent être rigoureusement identiques pour assurer une adaptation satisfaisante. Ils devront donc être confectionnés sur le même moulage positif, dans un caoutchouc cellulaire de même épaisseur et comporter un capitonnage de l'extrémité exactement semblable en forme et en épaisseur.

3. Emboîture

Elle doit être réalisée en stratifiés à base de résines synthétiques telles que résines polyester, résines époxydes, méthacrylate de méthyle. Elle doit reproduire très exactement la forme du moulage positif compte tenu de l'épaisseur du manchon.

La hauteur de l'emboîture par rapport au genou et l'enveloppement plus ou moins marqué des condyles fémoraux seront précisés par le médecin en fonction de la nécessité d'assurer un meilleur maintien latéral de l'articulation du genou.

L'emboîture peut présenter un certain degré de flexion par rapport au segment jambier qu'il conviendra de préciser en fonction de chaque cas et en particulier de la longueur du moignon.

4. Segment jambier intermédiaire

Destiné à assurer la liaison entre le pied et l'emboîture, il est solidarisé à cette dernière par différents procédés. L'emboîture peut être encastrée dans un bloc de bois ou de matière plastique cellulaire rigide qui assurera la liaison et sera, après finition, enrobée de stratifié.

Le segment jambier peut aussi être constitué par le bas de jambe et le revêtement esthétique souple de la prothèse réglable pour amputation de jambe figurant à la nomenclature.

La ligne axiale du segment jambier doit être perpendiculaire au sol compte tenu de la hauteur du talon quand la prothèse est en charge.

5. Pied

Cette prothèse peut être munie de préférence de l'un des deux types de pieds suivants :

- a) Pied sans articulation de cheville exécuté en caoutchouc ou en matière plastique enrobant une âme de bois spécialement conformée pour assurer un appui antérieur situé au niveau des têtes métatarsiennes et comportant une partie talonnière de souplesse variable selon la marche et le poids de l'amputé ;
- b) Pied de la prothèse réglable pour amputation de jambe inscrite à la nomenclature lorsque le fabricant utilise le segment jambier de cette prothèse.

6. Suspension

Elle est, en principe, assurée par la conformation même de l'emboîture. Toutefois, dans certain cas, elle peut être complétée par une sangle élastique ou non.

CONTRÔLE

Le but essentiel est l'obtention d'un contact parfait sur toute la surface du moignon. Toute insuffisance d'adaptation est susceptible d'influer défavorablement sur l'utilisation correcte de la prothèse.

Outre la douleur, les signes révélateurs de cette insuffisance sont souvent l'apparition d'une hypersudation, de lésions cutanées et de troubles trophiques, localisés aux points où le contact est défectueux.

La partie distale du moignon est généralement la zone la plus directement menacée par un défaut d'adaptation, elle devra donc faire l'objet d'une surveillance toute particulière.

La présentation du moulage négatif et si possible du moulage positif devra accompagner la livraison de la prothèse.

En outre, un contrôle systématique devra être effectué dans les trois semaines suivant la livraison afin de vérifier si une modification morphologique éventuelle du moignon n'est pas intervenue au cours de ce délai. Des retouches doivent être alors exécutées. Elles ne nécessitent pas, dans la majorité des cas, une réfection de l'emboîture mais seulement l'adjonction de bandes de peau ou de cuir rétablissant la coaptation nécessaire au niveau du creux poplité et sur les faces latérales du tibia.

Ce contrôle devra être poursuivi jusqu'à stabilisation complète du moignon.

AGRÉMENT

Ce type de prothèse ne peut être exécuté que par des fabricants spécialement agréés pour cette fabrication et déjà agréés pour la fourniture des appareils de prothèse en stratifiés.

VIII - Appareils pour infirmes moteurs cérébraux

Ces appareils doivent répondre aux conditions générales du cahier des charges. Ils doivent, en outre, respecter les caractéristiques particulières indiquées ci-après :

Les pièces métalliques doivent être réalisées en alliage léger (symbole Afnor A U 4 G) d'épaisseur et de largeur variable selon la résistance que doit présenter l'appareil.

Les dimensions habituellement employées sont les suivantes :

Montants de cuisse ou de jambe : largeur 20 à 25 mm, épaisseur 5 à 8 mm ;

Pièce de hanche : largeur 25 à 30 mm, épaisseur 5 à 8 mm ;

Embrasses et ceinture métallique : largeur 40 à 60 mm.

Ces dernières pièces peuvent être réalisées soit en alliage léger (épaisseur 2,5 à 3 mm) ou en acier mi-dur (épaisseur 1,6 à 2 mm).

Les appareils pour infirmes moteurs cérébraux peuvent être exécutés soit à l'aide de pièces métalliques de préférence usinées à la demande et comportant des articulations munies de roulements à billes ou éventuellement confectionnés à partir d'éléments préfabriqués constitués essentiellement par des articulations spéciales réversibles utilisables à droite ou à gauche et solidarises par vis aux montants de cuisse ou de jambe pour réaliser des attelles latérales.

Ces articulations, en acier avec bague de roulement en bronze, sont de deux types :

a) Articulation avec ou sans verrou permettant par l'intermédiaire d'un secteur rotatif bloqué en position voulue par deux vis d'assurer, soit une amplitude de mouvement variable et permettant, par réglages progressifs, la correction d'une attitude vicieuse.

b) Articulation avec verrou sans secteur rotatif assurant un blocage de l'articulation mécanique dans une seule position.

Ces deux dispositifs peuvent servir indifféremment d'articulation de hanche ou de genou. Pour la cheville (appareil à étrier) une articulation à secteur rotatif d'un modèle un peu

différent a été conçue.

Les montants adaptables à ces articulations sont réalisés en alliage léger (symbole Afnor A U 4 G) et également préfabriqués. Ils sont constitués par :

- a) Un montant de pièces de hanche comportant une nervure de renfort au niveau de la courbure destinée à assurer un parallélisme de l'articulation tout en permettant une application de la pièce de hanche au bassin;
- b) Des montants rectilignes se fixant par vis à l'articulation de hanche ou à l'articulation du genou pour constituer le montant de cuisse ;
- c) Des montants incurvés légèrement dans le sens antéro-postérieur pour suivre le galbe de la jambe et se fixant par vis sur l'articulation du genou ;
- d) Des moulages rectilignes courts pour fixation de l'articulation de cheville sur le montant de jambe.

Ces différents montants sont solidarités entre eux par des vis pour assurer la longueur nécessaire aux attelles et le positionnement des articulations mécaniques par rapport aux articulations physiologiques.

Le montage sur la chaussure est réalisé par étrier ou par tourillon. L'étrier est constitué par des branches solidarités à une embase fixée sur la chaussure, par un système de glissière dans laquelle pénètre l'extrémité de la branche. Le maintien en position de cette dernière est assuré par un bouton fixé sur une lame de ressort et pénétrant dans un trou ménagé dans la partie supérieure de la glissière.

L'articulation à tourillon est constituée par un tourillon muni d'une gorge et pénétrant dans une embase spéciale fixée à la chaussure et dans laquelle est inclus un dispositif à bille poussée par un ressort évitant l'éjection inopinée du tourillon. Une butée solidaire d'un dispositif à crémaillère et pouvant être placée antérieurement ou postérieurement au montant permet de régler la limitation de mouvement soit en flexion, soit en extension.

Les cuirs et peaux employés dans la fabrication des appareils, quel que soit le type d'attelles utilisé, devront être conformes aux prescriptions du cahier des charges. Les dessus d'embrasses seront en vachette, les courroies ou ceintures en cuir à courroies, le capitonnage pourra être réalisé soit en caoutchouc mousse, soit en feutre, la garniture étant obligatoirement en cheval chromé.

IX - Prothèse pour amputation de cuisse avec emboîtures de contact (1)

1. Emboîture de contact remontant jusqu'à l'ischion, avec ou sans ischion inclus (VI3B601, VI3F601, VI3S601, VI3S602).

Les prothèse de contact pour amputation de cuisse peuvent être réalisées dans l'un des matériaux prévus dans la nomenclature.

La confection de la prothèse répond aux exigences du cahier des charges relatives au matériau utilisé. L'emboîture par des déformations orientées du moignon permet un accrochage sur les masses musculaires et une répartition des charges par son adaptation au moignon. Un contact terminal parfait, excluant toute introduction d'air entre le moignon et le fond de l'emboîture, est réalisé.

Le fond de l'emboîture épouse très exactement la forme de l'extrémité du moignon qui y repose sans y prendre appui lorsque l'amputé est en charge. Un orifice est ménagé à la partie la plus basse du fond d'emboîture afin de permettre l'introduction du moignon dans l'emboîture.

2. Double emboîture de contact à ischion intégré (AI3Z003) comportant une emboîture souple transparente ou translucide et une emboîture rigide avec structure en composite de carbone.

Les emboîtures de contact à ischion intégré de forme ovalaire au niveau du collet d'emboîture, avec grand axe antéro-postérieur, intègrent l'ischion dans l'emboîture en créant une logette interne et concave en regard de celui-ci. Le bord interne de l'emboîture épouse la branche ischio-pubienne, et l'orientation de l'emboîture dans le plan frontal se rapproche le plus possible en adduction de l'axe du fémur controlatéral. Le bord externe de l'emboîture suit le galbe du grand trochanter et repousse le fémur en adduction dans sa partie moyenne.

La bonne adaptation de l'emboîture réalise un contact total avec le moignon et empêche tout mouvement de translation latérale de dedans en dehors lors de l'appui monopodal.

L'adaptation de cette emboîture est réalisée avec une ou plusieurs emboîtures d'essai transparente(s) ou translucide(s) respectant les principes ci-dessus énoncés.

X - Prothèse conventionnelle pour amputation de jambe

Cette prothèse est constituée par :

Un pied avec ou sans articulation mécanique;

Une emboîture;

Un manchon en cuir moulé ouvert en bout ;

Un cuissard et ses montants latéraux.

Sa réalisation nécessite un moulage soigné étendu à la partie supérieure de la cuisse.

Manchon

a) Prise de moulage

Il convient :

1° D'améliorer l'appui antérieur et de l'étendre à la plus grande surface possible ;

2° De ménager un contre-appui postérieur efficace sans gêner la flexion ni le libre jeu des tendons des ischio jambiers.

En conséquence :

Après avoir placé un jersey fermé en bout sur le moignon, envelopper celui-ci par des tours circulaires de bandes plâtrées et, avant séchage du plâtre :

- marquer le tendon rotulien et le bord inférieur de la rotule avec le premier espace interdigital d'une main ;

- former le contre-appui postérieur avec les doigts de la main opposée, la pression exercée doit être relativement faible et s'appliquer de telle façon que les tendons des ischio jambiers soient dégagés ;

- modeler les reliefs osseux (parties sous-jacentes des plateaux tibiaux et en particulier le décrochement du bord antérieur du tibia, sous le plateau tibial interne et de chaque côté de l'arête tibiale).

b) Moulage positif

Les retouches effectuées sur le positif après coulage consisteront à :

- égaliser le plâtre au niveau des surfaces d'appui en respectant intégralement les reliefs ;

- recharger la tête du péroné, l'extrémité distale du tibia et les parties sensibles ;

- rallonger le moulage afin que le bord inférieur du manchon cuir dépasse l'extrémité du moignon.

c) Manchon cuir

Le cuir utilisé doit être un croupon de 3 mm environ d'épaisseur. Il doit épouser la forme du moulage dans ses plus petits détails.

Il comporte des bourrelets d'appui antérieurs et postérieurs en croupon cylindré de 5 à 6 mm d'épaisseur et 2 tracteurs élastiques antérieurs terminés chacun par une courroie en cuir s'attachant au cuissard par un bouton indécoûsable ou une boucle.

Le manchon cuir généralement ouvert en bout et dépassant de 3 à 4 cm l'extrémité du moignon peut cependant, dans certains cas, être fermé en bout (parties molles mal vascularisées, troubles trophiques ou douloureux, etc...). Un capitonnage de la partie distale devra alors être prévu.

d) Emboîture

Elle doit s'adapter le plus étroitement possible à la forme extérieure du manchon cuir en permettant cependant le libre jeu de celui-ci.

À cet effet, les parties concaves du manchon, notamment à sa partie supérieure au niveau du contre-appui, sont comblées par un cuir paré, collé et cousu, de telle sorte que la surface extérieure puisse permettre le glissement facile du manchon en restant appliquée à la paroi interne de l'emboîture et en conservant la forme intérieure du manchon.

Il peut être ajouté également des surépaisseurs sur la surface extérieure du manchon afin de permettre la réalisation d'une emboîture dont la forme extérieure se rapprochera le plus possible de la morphologie du membre non amputé.

e) Circulaire

La circulaire adaptée par rivetage à la partie supérieure de l'emboîture doit être conformée de telle sorte que :

- les centres des têtes d'articulation soient placés au niveau du centre anatomique du genou (centre du condyle fémoral interne) ;
- le bord antérieur du manchon (compte tenu de la hauteur du bourrelet, 15 mm) corresponde à la pointe de la rotule ;
- le bord postérieur du manchon (compte tenu de la hauteur du bourrelet, 15 mm) se prolonge jusqu'à environ 1 cm de l'interligne articulaire. Un dégagement devra être ménagé de chaque côté au niveau des tendons des ischio jambiers afin de ne pas créer de gêne à la flexion ;
- le bourrelet postérieur serve au guidage du manchon lors de son déplacement vertical. À cet effet, la circulaire doit, à la partie postérieure des têtes d'articulation, avoir une direction verticale et le bourrelet doit être prolongé pour suivre cette même direction et éviter la rotation du manchon dans l'emboîture.

f) Cuissard cuir

Le cuissard cuir doit être moulé et se conformer le plus exactement possible à la morphologie de la cuisse. Les bourrelets éventuels doivent être englobés dans le cuissard.

Par un contre-appui postérieur opéré entre les tendons des ischio-jambiers, ceux-ci doivent se trouver dégagés. Enfin, à sa partie antérieure, le cuissard doit venir jusqu'au contact du bord supérieur de la rotule.

Les montants de cuisse doivent être également formés pour s'adapter aux contours du cuissard, le montant externe étant plus long que son homologue interne.

Ce dernier doit être évasé vers l'extérieur à sa partie supérieure et le cuir du cuissard dégagé au plus près du montant.

g) Cheik tendeur

Le cheik tendeur doit être réglé de façon à éviter tout récurvatum du genou qui devra être en légère flexion afin de permettre une meilleure action stabilisatrice du quadriceps.

XI - Prothèse avec emboîture plâtrée

Ces prothèses sont des prothèses de contact dans lesquelles l'emboîture est soigneusement adaptée sur toute la surface du moignon, y compris son extrémité. Cette emboîture doit être changée aussi souvent que nécessaire, en fonction des variations morphologiques du moignon.

Elles peuvent être réalisées sous deux formes : pilon ou prothèse avec pied, cette dernière étant à préférer afin de mettre l'amputé dans des conditions identiques à celles dans lesquelles il se trouvera lorsqu'il sera doté d'une prothèse définitive.

Le pied prothétique doit permettre des mouvements de latéralité et peut être soit celui de la prothèse réglable, soit un pied sans articulation de cheville avec partie talonnière souple.

Appliquées après l'intervention chirurgicale (prothèse d'entraînement ou d'étude sur un moignon en voie de cicatrisation), elles doivent répondre à certains critères afin, d'une part, d'assurer la protection de l'extrémité distale du moignon et, d'autre part, de permettre une déambulation facile de l'amputé. Elles doivent, en outre, préparer le moignon en vue de l'appareillage définitif ultérieur.

PROTHÈSE POUR AMPUTATION DE JAMBE

Compte tenu des impératifs indiqués plus haut, il importe que :

- 1° L'extrémité distale du moignon soit capitonnée par une pièce en caoutchouc cellulaire de 10 mm d'épaisseur, se prolongeant sur l'extrémité du tibia ;
- 2° La surface d'appui antérieur du moignon et la rotule soient également protégées par une couche de mousse de polyuréthane de 5 à 10 mm d'épaisseur;
- 3° Des appuis soient marqués avant la prise du plâtre de chaque côté de la tubérosité antérieure du tibia et que la crête tibiale soit isolée par pressions latérales légères ;
- 4° La rotule soit enveloppée complètement, le bord supérieur de l'emboîture étant renforcé en épaisseur et arrondi pour éviter tout traumatisme lors de la mise en extension du genou ;
- 5° La partie postérieure de l'emboîture soit dégagée afin de permettre une flexion d'environ 90° sans gêner le libre jeu des tendons des ischio - jambiers.

Après séchage du plâtre, le segment inférieur est fixé à l'emboîture par des tours successifs de bandes plâtrées en respectant l'alignement tant dans le plan frontal que dans le plan sagittal.

Le segment de jambe doit pouvoir être facilement démontable pour permettre sa récupération et son montage sur des prothèses ultérieures.

PROTHÈSE POUR AMPUTATION DE CUISSE

Ces prothèses doivent être exécutées de telle sorte que :

- 1° L'extrémité distale du moignon, protégée par un pansement épais, doit être en contact direct avec le fond de l'emboîture, le moignon étant recouvert d'un bonnet couvre-moignon ;
- 2° L'emboîture doit être de forme quadrangulaire dégageant les adducteurs, respectant une direction horizontale au niveau du point d'appui sous-ischiatique, dégageant le grand fessier et se prolongeant en externe jusqu'au niveau du trochanter ;
- 3° Le serrage opéré sur le moignon doit être modéré et les tours de bandes successifs ne doivent pas provoquer de bourrelets ou d'inégalités à la surface intérieure de l'emboîture ;
- 4° Un orifice doit être prévu à l'extrémité inférieure de l'emboîture et obturé par un bouchon en caoutchouc empêchant toute pénétration d'air. La partie interne de celui-ci doit être conformée spécialement pour éviter toute inégalité en creux ou en relief susceptible de traumatiser le moignon à ce niveau.

L'ensemble tubulaire représentant les segments de cuisse et de jambe, qu'il s'agisse de pièces articulées au genou ou d'un pilon rigide, doit être adapté à cette emboîture par des tours successifs de bandes plâtrées en respectant l'alignement, tant dans le plan frontal que dans le plan sagittal. Il doit pouvoir être facilement démonté pour être récupéré lors des changements d'emboîture nécessités par l'évolution du moignon.

Qu'il s'agisse de prothèse pour amputation de jambe ou pour amputation de cuisse, il est nécessaire que l'amputé, lors de sa mise en charge et au minimum pendant une semaine, soit muni de cannes avec appui anti-brachial dits Schlick ou de béquilles, afin de soulager le membre amputé. La marche pourra également s'effectuer dans les barres parallèles pendant cette période.

XII - Dispositif pneumatique pour compenser les variations de volume des moignons

Ce dispositif est constitué par une poche pneumatique étanche disposée sur la paroi interne d'une emboîture de prothèse et munie d'une valve accessible de l'extérieure pour en régler le volume à l'aide d'une poire en caoutchouc.

Il a pour but d'assurer dans certaines limites une intimité parfaite entre le moignon et l'emboîture, lorsque celle-ci est compromise par une modification de volume du moignon. La poche incluse dans la paroi de l'emboîture permet, par son gonflage, de compenser une légère diminution de volume du moignon.

L'adaptation de ce dispositif pneumatique peut également permettre, dans le cas de moignons dont la partie distale est globulaire, de combler l'étranglement lorsque la prothèse est en place, ou, dans l'appareillage des vieillards ou des artéritiques éprouvant des difficultés à « chausser » leur prothèse, de réaliser une emboîture légèrement plus grande que nécessaire, la dilatation de la poche pneumatique par gonflage assurant, après introduction du moignon, une coaptation parfaite de l'emboîture au moignon. Il est cependant indispensable que l'adaptation soit très soigneusement réalisée, le dispositif pneumatique ne pouvant suffire à compenser les erreurs d'application.

Il est à noter que l'adjonction de ce dispositif ne peut être envisagée dans le cas de moignons très courts qui offrent une surface trop petite pour le recevoir, de moignons courts et tronconiens, de moignons insensibles par atteinte nerveuse pour lesquels il existe des risques d'ischémie au gonflage.

Le logement du dispositif pneumatique dans l'emboîture doit être exécuté lors de la confection de l'emboîture.

À cet effet, dans les prothèses en stratifié, le dispositif est appliqué à l'extérieur du manchon en caoutchouc (dans les amputations de jambe) ou sur le moulage du moignon de cuisse et, afin que le logement soit suffisant pour permettre la dilatation ultérieure de la poche, une surépaisseur de caoutchouc de mêmes dimensions est ajoutée avant d'effectuer la stratification. Dans les prothèses en bois ou en alliage léger, le logement est usiné dans l'emboîture elle-même.

Les dimensions de la poche sont déterminées par le type de moignon. Elle est placée, dans les prothèses pour amputation de jambe, à 2 cm au-dessous du bord postérieur de l'emboîture et jusqu'à 4 cm du fond en débordant à peu près de moitié sur les faces latérales. Dans les prothèses pour amputation de cuisse, la poche est placée sur la face antéro-interne

de l'emboîture, à 4 cm en dessous du bord supérieur de l'emboîture et s'arrête à 4 cm du fond.

Le tube de gonflage se place vers le haut de l'emboîture et la surface de la poche en contact avec le moignon est protégée par une peau de cheval collée sur sa périphérie sur l'emboîture seulement et légèrement distendue, ceci afin de permettre la dilatation de la poche.

XIII - Prothèse avec mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie

Cette prothèse comprend un dispositif hydraulique à accumulation d'énergie assurant le déroulement des différentes phases de la marche et un contrôle automatique de la phase oscillante du pas.

Il permet ainsi, dans certaines limites, des variations de vitesse de la marche en assurant une décélération progressive jusqu'à l'extension complète et restitue une partie de l'énergie emmagasinée lors de la flexion.

Elle peut être indiquée pour des sujets physiologiquement jeunes, dynamiques, vigoureux pour lesquels l'esthétique de la marche est une nécessité sur le plan professionnel ou social. En raison de son poids, tout appareillage par une méthode autre que l'adhérence musculaire ou le contact est contre-indiqué; pour le même motif, elle ne convient pas aux amputés âgés et présentant un certain état de fatigabilité.

La prothèse hydraulique pour amputation de cuisse est composée de plusieurs éléments principaux :

- a) Un châssis;
- b) Un bloc hydraulique;
- c) Un pied;
- d) Un mollet esthétique;
- e) Une emboîture.

a) Le châssis

Il forme le segment jambier sur lequel s'articule un bloc de cheville relié au bloc hydraulique par une bielle articulée qui transmet les mouvements du pied et un bloc de genou également relié au bloc hydraulique par une tête articulée vissée sur la tige du piston de genou.

b) Le bloc hydraulique

Il est solidaire du châssis par deux boulons et contre-écrous. Il est rempli en usine d'une certaine quantité d'huile spéciale, des scellés de couleur jaune sont la preuve de la garantie. Le prothésiste ne doit pas procéder à son démontage interne.

c) Le pied

Il est en bois avec une semelle et un avant-pied en caoutchouc cellulaire (airlite). Il est fixé au bloc de cheville par un écrou. En finition, il peut être soit parcheminé, soit stratifié avec du tissu de fibre de verre et de la résine.

d) Le mollet

Il est moulé en mousse de caoutchouc, il recouvre le châssis tubulaire pour l'esthétique de la prothèse. Il peut être également fabriqué en matière plastique cellulaire semi-rigide (mousse de polyuréthane).

e) L'emboîture

Elle est reliée au bloc du genou au moyen d'une plaquette de fixation en contre-plaqué munie de 4 goujons et écrous, la forme du genou est donnée par une fausse calotte en bois et par

une calotte terminale en plastique.

Elle peut être réalisée en bois ou en résine stratifiée.

En bois. - Elle est collée sur la plaquette de contre-plaqué ; une attelle postérieure en métal renforce la fixation, ainsi qu'une stratification de tissu de fibre de verre et de résine, enveloppant la partie terminale.

En résine stratifiée. - Elle est encastrée dans un bloc de plastique cellulaire rigide (mousse de polyuréthane), lui-même collé sur la plaquette de fixation, et renforcée également par une stratification de tissu de fibre de verre et de résine recouvrant totalement la forme extérieure de l'emboîture de la plaquette à l'assise ; l'attelle de renfort postérieure est prise entre deux couches de tissu de fibre de verre.

La forme extérieure du segment de cuisse, y compris la fausse calotte dans l'un ou l'autre cas, est habillée d'une résine stratifiée composée d'une épaisseur de tissu de fibre de verre comme renfort et d'une épaisseur de jersey de fibre synthétique pour la finition.

RÉGLAGE ET ALIGNEMENT

Réglage. - Il existe trois réglages manuels :

- a) Le contrôle de la cadence : agissant sur le passage du fluide, il se fait par le prothésiste durant les essais ;
- b) La compensation de hauteur entre les talons de différentes épaisseurs : ce réglage est fait par le prothésiste ou par l'amputé ;
- c) La mise à l'horizontale de la face supérieure du bloc de genou servant de plan de référence avant le montage de l'emboîture.

Alignement. - L'alignement est voisin de celui d'une prothèse conventionnelle ; toutefois, le prothésiste doit respecter certaines instructions indiquées par le constructeur.

Le châssis est fabriqué en six hauteurs différentes, le prothésiste choisira celle se rapprochant le plus de la mesure du segment jambier de l'amputé. La compensation sera faite par le segment de cuisse pour obtenir une prothèse de hauteur conforme.

XIV - Prothèse pour amputation de cuisse avec dispositif de sécurité hydraulique

Cette prothèse comporte un dispositif hydraulique permettant un contrôle automatique de la phase d'appui par blocage du genou dès l'appui du talon au sol. La flexion est alors impossible, même si le membre n'est pas en extension complète.

Un dispositif spécial à commande manuelle permet un écoulement très lent du fluide, rendant possible la descente des escaliers marche par marche.

Le bloc en caoutchouc équipant l'articulation de cheville assure une souplesse de celle-ci dans tous les plans.

Cette prothèse peut être indiquée chez des sujets physiologiquement jeunes, vigoureux et dynamiques. L'emboîture peut être réalisée avec moyen de suspension ou selon les techniques d'adhérence musculaire ou de contact. Le poids de la prothèse étant un peu augmenté par le montage du dispositif hydraulique, ces deux derniers types d'emboîtures doivent être choisis de préférence. Le moignon doit être de longueur moyenne et ne pas être inférieur au niveau 1/3 supérieur, 1/3 moyen.

Elle est contre-indiquée pour des sujets âgés, à moignons courts, ou présentant une lésion ne permettant pas un effort important (artériosclérose, cardiopathie, obésité, etc ...) et pour des sujets peu soucieux de l'entretien de leurs appareils. L'esthétique au niveau de la malléole la contre-indique également pour les femmes amputées.

La prothèse fémorale à système de sécurité hydraulique se compose de :

- Une emboîture en alliage léger, en bois ou en matière plastique stratifiée ;

- Un mollet en duralumin ou en matière plastique stratifiée ;
- Un bloc hydraulique;
- Une cheville constituée par un cardan noyé dans un bloc caoutchouc ;
- Un pied en bois.

1 ° Emboîture et genou

La fabrication est identique à celle d'une prothèse classique réalisée dans les mêmes matériaux.

2° Mollet

Il peut être réalisé en duralumin ou en matière plastique.

3° Système de sécurité, bloc hydraulique

Les possibilités de fonctionnement sont obtenues grâce à une pompe fixée à une de ses extrémités sur le mollet et à l'autre sur l'axe solidaire de la calotte du genou. Les deux compartiments du corps de la pompe sont remplis d'huile, la prothèse en fléchissant actionne le piston qui envoie l'huile d'un compartiment à un autre. La commande mécanique par le talon immobilise le genou en position et interdit toute flexion.

4° Articulation de la cheville

La fixation du bloc caoutchouc sur le pied et sur le bas de la jambe doit être assurée de façon efficace pour éviter toute rotation externe ou interne du pied.

5° Le pied

Il est réalisé en bois avec semelle et bout de pied en caoutchouc.

FONCTIONNEMENT DE LA PROTHÈSE

Un levier à portée de la main fixé sur l'emboîture permet de choisir deux modes de fonctionnement :

- Marche normale;
- Escalier.

Marche normale. - La prothèse dont le genou est bloqué par appui du talon au sol se débloque automatiquement dès que cet appui est supprimé.

Escalier. - Le genou fléchit lentement sous le poids assurant ainsi un freinage efficace, ce qui permet de passer la marche occupée par la prothèse.

XV. - Orthèse de maintien et de marche à attelles pneumatiques

1° Description

L'orthèse est constituée d'un vêtement en tissu synthétique inextensible en chaîne et en trame, recouvrant les membres inférieurs et tout ou partie du tronc, servant de support à des structures profilées gonflables ; l'efficacité du système devant permettre une station debout du malade et une position assise aisée.

Le vêtement se porte sur un sous-vêtement en tissu ininflammable, assurant, par ailleurs, une meilleure protection cutanée.

Pour les adultes, la première mise comporte la fourniture des éléments suivants :

- Une orthèse pneumatique ;
- Deux sous-vêtements ;
- Un compresseur;
- Une bouteille d'air comprimé (ou de CO²) ;
- Dix capsules permettant chacune un gonflement.

Le vêtement qui laisse largement libres les zones pubienne et inguinale est muni de fermetures à glissières permettant une mise à plat totale des parties englobant les membres inférieurs et le tronc pour en faciliter la mise en place. Des dispositifs annexes par fermeture rapide facilitent l'enclenchement des parties séparables des fermetures à glissière lors de la fermeture.

Quatre bandes continues de laçage permettent une adaptation ajustée du vêtement sur les membres inférieurs et le tronc.

Les structures profilées gonflables, antérieures et postérieures sont cousues sur le vêtement et réalisées dans le même tissu que celui-ci. Elles contiennent un assemblage d'éléments pneumatiques tubulaires qui, gonflé de 2,3 bars à 2,5 bars par l'utilisateur, donne la rigidité souple qui caractérise l'orthèse.

Pour les enfants atteints de la maladie de Lobstein, la pression de gonflage est inférieure et varie suivant les cas.

Il en est de même pour les malades hémophiles pour lesquels la pression est choisie en fonction de l'effet thérapeutique recherché (immobilisation du genou, correction progressive d'un flexum réductible en simple soutien pour la marche).

Un dispositif est prévu à l'extrémité inférieure de chaque partie jambière pour permettre, d'une part, la liaison du vêtement à la chaussure et, d'autre part, la fixation d'un système releveur du pied. Deux fermetures à glissières situées sur la partie latérale interne ou externe du genou facilitent la position assise en permettant une flexion accrue du genou.

Le vêtement est fabriqué en série dans 6 tailles pour adultes, en 6 tailles pour enfants de moins de 10 ans et en 6 tailles pour enfants de plus de 10 ans. Lorsque le cas le nécessite, il peut également être confectionné sur mesure. Une étiquette apparente cousue à l'intérieur du vêtement indiquera le numéro d'immatriculation de celui-ci et la charge de CO² contenue dans les capsules à utiliser pour le gonflage de l'orthèse, en fonction de sa capacité.

Son application sera assurée par les orthopédistes agréés à la fois pour les orthèses du membre inférieur et du tronc.

2° Mécanique de gonflage

Pour les adultes, un bloc système distributeur permet de gonfler de 2,3 bars à 2,5 bars des profilés gonflables soit par une valve dans le cas de l'utilisation d'un compresseur ou d'une bouteille de stockage d'air comprimé ou de CO², soit par une tête de percussion dans le cas de l'utilisation d'une capsule de CO². Le dégonflage est obtenu par l'intermédiaire d'un bouton poussoir actionnant une soupape. Le système doit être conçu de telle sorte que le temps maximal de gonflage ou de dégonflage de l'orthèse n'excède pas 20 secondes (sauf en ce qui concerne le compresseur). Les dispositifs pneumatiques devront avoir satisfait à des essais de sécurité à 4 bars pendant une minute.

Les orthèses destinées aux enfants ne sont pas équipées d'un bloc système.

Celles destinées aux malades hémophiles ne peuvent utiliser les capsules de CO² en raison de la pression de gonflage variable suivant la rigidité du maintien à obtenir.

3° Garantie

Le fabricant s'engage à garantir les orthèses pour une durée d'un an, pour tous leurs constituants, en fonction des normes d'utilisation étudiées par ses soins.

4° Indications

- a) Paraplégies de l'adulte, de l'adolescent ou de l'enfant, d'origine centrale ou périphérique, sans escarres importantes ;
- b) Maladie de Lobstein.

Lorsqu'il y a absence de déformation importante, une orthèse de série pourra être prescrite ; dans le cas contraire et si le port d'un tel type d'orthèse est justifié médicalement, une orthèse sur mesure pourra être attribuée.

- c) Hémophilie.

XV bis - Orthèse modulaire de maintien et de marche

Généralités

Cette orthèse est constituée d'une série de modules séparables en tissu synthétique enveloppant chacun un segment du membre inférieur ou du tronc et auquel est solidarisé un squelette métallique, adapté au profil des segments corporels, par un système pneumatique. Elle se porte sur un sous-vêtement en tissu de coton assurant la protection cutanée.

La conception modulaire permet de réaliser, selon la nécessité, des orthèses des types OI 39 (en liaison avec une chaussure particulière confectionnée en série), OI 93, OI 96, OI 36.

Cette orthèse peut être attribuée dans les cas :

- D'atteinte paralytique d'un ou des membres inférieurs de l'adulte et de l'enfant (paralysie, poliomyélites) ;
- De malade de Lobstein ;
- D'atteintes monoarticulaires dégénératives neurologiques ou traumatiques (hanche et genou) des membres inférieurs nécessitant un blocage passif.

Elle ne peut être distribuée et adaptée que par des fournisseurs agréés à la fois pour la fourniture des orthèses du membre inférieur et du tronc.

La première mise comporte la fourniture des éléments suivants :

- Une orthèse modulaire ;
- Un compresseur;
- Éventuellement, une paire de chaussures (homme ou femme ou enfant).

1. Orthèse modulaire

L'orthèse est constituée de modules de deux catégories :

- a) Modules mécaniques;
- b) Modules de support.

Elle est complétée par l'adaptation d'une paire de chaussures spécialement conçues à cet effet.

Modules mécaniques

Il existe trois modules différents :

- a) Module du tronc comprenant 2 broches courtes de longueur standard, 3 broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie supérieure de l'articulation de hanche ;
- b) Module de cuisse comprenant 4 broches courtes de longueur standard, 3 broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie inférieure de l'articulation de hanche et, si l'orthèse s'étend au segment de jambe, à la partie supérieure de l'articulation de genou ;
- c) Module de jambe comprenant 3 broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie inférieure de l'articulation de genou.

Les broches sont en acier rond de 6 mm de diamètre pour le module de tronc et de jambe, 7 mm pour la cuisse.

Les pièces articulaires sont composées d'une chape en alliage léger, d'un axe autour duquel pivote un bras en acier et d'un verrou également en acier.

Modules de support

Ces modules sont au nombre de quatre :

- module de corset,
- module de ceinture abdominale;
- module de cuisse,
- module de jambe.

Ces modules sont constitués par une bande enveloppante en tissu inextensible (polyamide 66) munie de sangles de réglage reliées à des boucles coulissantes, équipée latéralement d'une fermeture à glissière permettant la mise à plat.

La bande de tissu est doublée d'une seconde bande et, entre ces deux épaisseurs, sont disposées des gaines verticales recevant les broches des modules mécaniques et des gaines gonflables destinées après gonflage à 1,5 ou 2 bars à immobiliser les pièces métalliques dans la position correspondant à la morphologie du sujet appareillé.

Les modules sont fabriqués industriellement en série dans 5 tailles pour l'adulte, 8 tailles pour les enfants de moins de 12 ans et 5 tailles pour les enfants au-dessus de 12 ans.

Mise en pression des orthèses

Toutes les structures pneumatiques sont équipées de valves de gonflement standard dotées d'un anti-retour qui permet de gonfler celles-ci à 2 bars. Le gonflement sera exclusivement assuré par un compresseur livré avec l'orthèse.

Le dégonflement est obtenu par l'intermédiaire de l'anti-retour par contact du doigt.

Pour les fragilités osseuses chez l'enfant, la pression de gonflement est inférieure et variable d'un sujet à l'autre.

La structure composite de chaque module devra avoir satisfait à des essais de sécurité à 3 bars et été immergée dans l'eau pendant 2 minutes.

Garantie

Le fabricant s'engage à garantir les modules constituant une orthèse pour une durée d'un an en fonction des normes d'utilisation étudiées par ses soins.

Dispositifs amovibles de correction pour orthèses modulaires

a) Dispositif anti-flexum des hanches (AI 1 T 01)

Ce dispositif se présente sous la forme d'une sangle d'une largeur de 40 mm élargie sur sa partie centrale afin d'augmenter sa surface ; une boucle à chaque extrémité est prévue pour régler la tension de correction ; chaque extrémité s'enroule autour des verrous de l'orthèse ; la partie dorsale est maintenue en place grâce à une patte velcro.

La correction et le maintien du flexum sont obtenus au moyen des boucles ; la tension exercée se répercute sur la partie la plus large de la sangle qui crée alors une poussée sur le sacrum de l'utilisateur.

b) Dispositif anti-flexum des genoux (AI 4 T 01)

Ce dispositif est composé de 2 barrettes munies de tétons et qui prennent place sur le verrou du genou dans les logements prévus à cet effet :

- Une barrette disposée vers l'avant du verrou ;
- Une barrette disposée vers l'arrière du verrou.

La barrette avant réunie 2 bandes sur la distance de recouvrement de la rotule du genou ; sur la partie inférieure de celle-ci, une pince ainsi qu'une sangle maintenue en tension autorisent le logement du genou.

Ces 2 bandes sont recouvertes de ruban velcro, type velours sur une face, type velcro crochets sur l'autre face. Après positionnement des 2 barrettes sur le verrou, l'on enroule en tension à l'aide du dispositif velcro le genou en passant par-dessus les barrettes et l'on obtient le blocage de la rotule du genou en évitant d'éventuelles rotations internes ou externes.

Les forces constantes, créées par la mise en charge du poids du corps au niveau des rotules des genoux bloquées par le dispositif, entraînent une ouverture d'amplitude.

c) Dispositif de correction du pied (AI 7 T 01)

Ce dispositif se compose d'une tige d'acier qui se fixe au niveau du verrou par 2 tétons équipés d'une vis à blocage manuel.

Le prolongement vers le bas suit la forme de la structure pneumatique et de la chaussure pour se fixer dans celle-ci suivant un angle droit dans un tube transversal fixé sur une plaque d'acier incluse entre la semelle et le talon de la chaussure.

Le rôle du dispositif est de corriger l'attitude vicieuse du pied en maintenant la chaussure qui, à son tour, prendra le pied en charge suivant un plan de correction.

2. Chaussure de série

C'est une chaussure de série industrielle, conçue pour appareiller, en complément de l'orthèse, les personnes dont l'état clinique au niveau du pied ne nécessite pas l'attribution d'une chaussure orthopédique. Cette chaussure permet le port efficace et confortable d'une semelle de correction plantaire prescrite par le médecin et réalisée sur mesure par un orthopédiste.

Elle porte sur la tige côtés externe et interne une patte textile permettant l'accrochage de l'élément adhérent solidaire du module de jambe afin d'assurer la liaison et le maintien en place de l'orthèse modulaire.

Conditions techniques de fabrication

a) Tige

La tige haute est du type Derby sans bout rapporté pour le modèle « homme » et avec bout rapporté pour le modèle « femme » .

Elle comporte, en combinaison, une ouverture avant équipée d'un laçage sur des crochets à la partie supérieure de la tige et des œillets ronds à la partie inférieure qui permet de régler la chaussure à la forme du pied et une ouverture arrière équipée d'une fermeture à glissière qui permet l'introduction du pied dans la chaussure. Ces deux ouvertures sont complétées chacune par une languette ; la languette antérieure est maintenue par le laçage qui pénètre dans un anneau situé à la partie haute et la languette postérieure, renforcée à sa partie basse, est capitonnée.

La tige pour le modèle « homme » est en vachette pleine fleur, assez souple, doublée de peau de porc tannée au chrome et pour le modèle « femme » associée à une peausserie velours. Une mousse de latex de 3 mm est placée entre la doublure et la tige au niveau des quartiers et de la claque. Les quartiers comportent des éléments renforceurs bilatéraux, souples et indéformables entourant les malléoles et pris dans une doublure supplémentaire et un syndérme de 1 mm d'épaisseur.

L'avant de la chaussure, suffisamment large pour s'assurer le confort au niveau des orteils, est renforcé par un bout synthétique. Trois anneaux sont fixés au niveau du départ du laçage pour permettre la mise en place d'un releveur de pied.

Le contrefort en deux parties, de chaque côté de la fermeture à glissière, est en syndérme de 1 mm d'épaisseur.

Une première mobile en collet cylindré souple de 2 mm, piqué avec un ensemble mousse et doublure porc, est ajoutée dans la chaussure.

L'ensemble tige et semelage est assemblé par le procédé de fabrication soudée.

b) Semelage

La semelle première est un composite de collet de 5 mm renforcé à l'arrière d'un carton -fibre prégalbé et renforcé par un cambriion acier nervuré.

La lisse débordante comporte une fausse trépointe en cuir de 3 mm d'épaisseur.

La semelle au sol est en micro-cellulaire anti-dérapant. Son épaisseur est de 6 mm pour les pointures « enfant » et de 8 mm pour les tailles « adulte ».

Le talon, exclusivement baraquette, est composé de sous-bouts en micro-cellulaire. La dénivellation est d'au moins 15 mm dans les modèles « enfant » et d'au moins 30 mm dans les modèles « adulte ». L'angle arrière du talon est abattu pour faciliter le passage de la position assise à la position debout et inversement.

XVI - Emboîtures de contact pour les prothèses du membre supérieur

Les prothèses du membre supérieur, qu'il s'agisse de prothèses pour amputation de bras ou d'avant-bras, peuvent être réalisées avec une emboîture de contact.

Ce type d'emboîture doit être rendu solidaire d'une façon aussi parfaite que possible avec le moignon en s'opposant aux mouvements de pompage et de rotation.

Il doit être exécuté d'après un moulage « orienté » faisant ressortir les appuis préférentiels et donnant une forme particulière assurant une coaptation correcte de l'emboîture au moignon y compris à son extrémité distale.

Dans les amputations hautes de bras, le moulage peut déprimer le creux axillaire afin d'augmenter la longueur de la face interne du moignon insérée dans l'emboîture. Les tendons du grand pectoral et du grand dorsal seront dégagés pour laisser libres les mouvements résiduels du moignon. La partie supérieure du bras devra être suffisamment dégagée par l'emboîture pour permettre l'abduction. Dans le cas où le moignon de bras sera de longueur suffisante, l'emboîture pourra ne pas atteindre le creux axillaire.

Dans les amputations d'avant-bras, un accrochage sur la saillie olécranienne est nécessaire dans les moignons courts. Un contre-appui antérieur réalisé de chaque côté du tendon bicipital assure une solidarisation convenable de l'emboîture au moignon. La forme de l'emboîture à ce niveau devra dégager suffisamment le trajet du tendon bicipital pour ne pas trop limiter la flexion du coude.

Dans les moignons plus longs, la pronosupination doit être conservée et l'adaptation parfaite de l'extrémité distale de l'emboîture doit être réalisée afin d'assurer un contrôle maximal du mouvement.

L'emboîture de contact peut être exécutée avec ou sans manchon souple. Elle est réalisée en résine synthétique stratifiée et doit répondre aux exigences du cahier des charges particulier à ce matériau.

Lorsqu'elle est exécutée sans manchon intermédiaire, un orifice obturé est aménagé à son extrémité inférieure. Une valve peut être prévue en adjonction. L'emboîture peut également comporter un dispositif pneumatique situé sauf cas particuliers sur sa paroi postéro -interne dans les amputations du bras et sur sa paroi antéro -interne dans les amputations d'avant-bras.

XVII - Prothèse tubulaire du membre inférieur

La conception de l'appareillage tubulaire permet de réaliser des prothèses réglables, faciles à construire et à aligner, susceptibles d'apporter une amélioration sur le plan esthétique par les revêtements en matière plastique expansée souple qui recouvrent le squelette tubulaire.

Ces appareillages doivent répondre aux caractéristiques suivantes afin de permettre une unification des diverses fabrications, et notamment une complète interchangeabilité des dispositifs.

Quel que soit le niveau d'amputation, les prothèses tubulaires doivent permettre :

Le réglage de l'orientation axiale du pied ;

Le réglage de l'équinisme du pied en fonction de la hauteur du talon ;

Le réglage de la position de l'emboîture par rapport à l'axe de la prothèse ;

Le réglage de translation latérale et antéro-postérieure de l'emboîture par rapport à l'axe de la prothèse,

Le réglage de la hauteur du sol au genou et (pour les amputations de cuisse) de la hauteur du genou à l'ischion.

Pour aboutir à ces résultats, les prothèses comportent une emboîture fermée à son extrémité inférieure sur laquelle s'adapte le dispositif tubulaire prothétique terminé à sa base par un pied soit articulé avec amortisseur arrière et butée avant, soit monté sur bloc de caoutchouc, soit sans articulation de cheville avec coin talonnier de souplesse variable, soit souple avec âme en plastique et coin talonnier ; dans les prothèses pour amputation de cuisse, le dispositif tubulaire comporte un genou articulé soit à axe simple, soit à biellettes, soit à engrenages, soit à came.

La liaison au tube de l'emboîture et des diverses pièces constitutives est assurée par des dispositifs mécaniques agissant soit par expansion, soit par serrage concentrique de telle sorte que l'ensemble, tout en étant solidarisé efficacement, permette les différents réglages énumérés plus haut.

Les cotes unifiées de ces différentes pièces sont les suivantes :

Tubes : Trois diamètres peuvent être utilisés, à savoir : 25 x 2, 30 x 2 et 35 x 2.

Ils sont en alliage léger et répondent à la norme Afnor au 4 G ou A Z 4 G. Lorsque les pièces de jonctions à l'emboîture au genou ou au pied le nécessitent, des dispositifs particuliers d'adaptation doivent être prévus pour permettre le passage éventuel d'un diamètre à un autre. Les alliages utilisés devront être susceptibles de recevoir un traitement d'anodisation dure afin d'éviter tout risque d'oxydation ultérieure.

Visserie ou pièces filetées : La visserie utilisée doit répondre à la norme I. S. O. (N F-E 03 013).

Les diamètres recommandés pour les vis de montage des divers dispositifs ou pour des pièces filetées sont les suivantes :

M6 (6 x 100);

M 8 (8 x 125).

Les vis ou pièces filetées doivent être en acier traité à 80 kg.

XVIII - Prothèse modulaire

La particularité de la prothèse modulaire tient à l'interchangeabilité de toutes les parties la composant.

Le prothésiste peut ainsi choisir, en fonction de la prescription médicale et à partir d'un stock de pièces, celles qui conviennent le mieux pour construire la prothèse dans les meilleures conditions.

En cours d'adaptation et après livraison de la prothèse sur nouvelle prescription médicale et dans un but d'amélioration fonctionnelle, le changement d'un dispositif mécanique peut être envisagé sans modification des autres parties constitutives.

La prothèse modulaire pour amputation de cuisse est composée de plusieurs éléments principaux :

- a) Une emboîture avec ou sans dispositif d'alignement ;
- b) Un genou ;
- c) Un châssis ;
- d) Un rappel de segment jambier ;
- e) Un pied avec élément de fixation ou un quillon ;
- f) Un mollet esthétique.

a) L'emboîture

Elle peut être conventionnelle, à adhérence musculaire ou de contact. Elle est fixée au bloc de genou de deux façons différentes :

- Directement sur la plaque interface au moyen de 4 vis ayant un entre -axe standard (dans les cas de moignon long ou lorsque la prothèse doit être allégée) ;
- Par l'intermédiaire d'un dispositif de recherche d'alignement permettant les réglages en translation et en angulation.

Cette emboîture peut être fabriquée en :

Alliage léger;

Stratifié de polyester ;

Bois.

Les emboîtures en alliage léger et en stratifié sont fixées sur 3 attelles en alliage léger reliées à une coupelle terminale.

Les attelles doivent être rivées dans la mesure du possible à l'intérieur de cette coupelle et obligatoirement l'une des 3 attelles doit être placée sur la face antérieure de l'emboîture.

La finition de l'emboîture en alliage léger est identique à celle d'une prothèse classique en alliage léger.

L'emboîture en stratifié de polyester est, après le rivetage des attelles, stratifiée d'une épaisseur de jersey de fibre synthétique pour la finition.

L'emboîture en bois est directement collée sur un fond en contreplaqué. Ce collage est renforcé au moyen d'une stratification de tissu de fibre de verre et de résine enveloppant la partie terminale. Pour la finition extérieure, l'emboîture est habillée d'une résine stratifiée de tissu de fibre de verre et d'une épaisseur de jersey de fibre synthétique.

b) Genoux

Il existe quatre genoux de conception différente qui offrent chacun plusieurs possibilités :

Genou à axe simple :

Ce genou offre quatre possibilités :

Mécanisme à articulation libre;

Mécanisme à articulation libre, avec système de friction réglable sur le tambour ;

Mécanisme à verrou facultatif avec ou sans système de friction réglable sur le tambour ;

Mécanisme avec verrou à enclenchement automatique lors de l'extension du segment jambier, sans système de friction réglable sur le tambour, pour amputé âgé.

Genou de hauteur réduite à axe simple :

Ce genou est réservé à l'appareillage des moignons très longs.

Genou à frein stabilisateur :

Ce système permet un blocage instantané et efficace de l'articulation dès qu'une pression est exercée sur l'emboîture.

Pour tous ces genoux :

La liaison de l'axe sur le châssis du mollet est standard ;

Les mécanismes de genou sont protégés par une calotte en alliage léger ;

La limitation à l'extension est réalisée par un cheick confectionné en fil de térylène inextensible ;

Le réglage à l'extension est obtenu par une poulie excentrée fixée à partie postérieure du bloc.

Genou à biellettes :

Il est constitué par un bloc supérieur et un bloc inférieur, reliés par deux paires de biellettes, permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement la rigidité du genou en extension.

c) Châssis

Pour les genoux à axe simple, l'axe est solidarisé au châssis par deux vis axes.

Des anneaux horizontales usinées sur les oreilles du châssis et sur les extrémités de l'axe provoquent le clavotage de l'ensemble.

Au niveau supérieur et à la partie postérieure du châssis est fixée une vis poulie qui reçoit l'une des extrémités du cheick limitant l'extension. A sa base, et dans le plan frontal, un axe transversal sert de fixation articulée aux différents systèmes de rappel du segment jambier.

Le châssis, comme le bloc inférieur du genou à biellettes est terminé par une douille recevant le tube de diamètre 30 en alliage léger qui le relie au pied. Ce tube est solidarisé au châssis par une vis pointeau lors de l'essayage pour permettre une modification de son orientation et par 2 goupilles élastiques après la finition.

Une douille réductrice autorise l'adaptation d'un tube de diamètre 25.

d) Mécanisme de rappel du segment jambier et de contrôle de la phase pendulaire

Le rappel à l'extension du segment jambier dans les genoux à axe simple est obtenu par un système à ressort composé d'un piston articulé à la partie postérieure du bloc de genou et prenant appui à son autre extrémité sur un ressort placé en butée sur une tête, articulée sur un axe, solidaire de la base du châssis. Ce ressort se fait en trois résistance pour permettre la modification de la force de rappel du segment jambier.

Dans certains cas, ce rappel mécanique est supprimé et remplacé par un bloc de contrôle pneumatique ou hydraulique contrôlant la phase pendulaire, la flexion et l'extension du segment jambier.

e) Pied avec l'élément de fixation

Quatre possibilités existent :

1 ° La prothèse est montée sur un pied rigide à coin talonnier de souplesse variable. La liaison au tube est réalisée soit :

- Par une base rigide. Deux vis à bois suppriment la rotation de cette base rigide sur le pied. Une vis centrale traversant le pied solidarise celui-ci avec la base ;
- Par une base articulée dans le plan sagittal. Elle autorise un réglage en équin ou en talus du pied. Sa fixation sur le pied est identique à celle de la base rigide.

2° La prothèse est montée sur un pied souple avec âme en matière plastique. Une base rigide assurant la liaison avec le tube autorise un réglage de translation.

3° La prothèse est montée avec un pied articulé ; le tube vient s'insérer dans une douille solidaire de la base malléolaire. Une vis centrale traversant cette base permet le blocage sur le tube. Un fourreau en T avec bagues plastiques assure la liaison et l'articulation du pied sur la base malléolaire, le pied comportant un amortisseur AR et une butée AV.

4° La prothèse est montée avec un pied en feutre, en caoutchouc ou en matière plastique comportant un ensemble de cheville spécial.

Le tube s'insère dans une douille supérieure et est bloqué par une vis à 6 pans creux.

f) Mollet esthétique

Il est réalisé en matière plastique cellulaire semi-rigide ou, éventuellement, en résine stratifiée.

Présentation et finition

La forme esthétique de la cuisse est donnée, à partir du bord supérieur de la calotte du genou, par un revêtement démontable en matière plastique cellulaire semi-rigide.

Le segment jambier et le segment fémoral sont recouverts d'un bas améliorant l'esthétique.

XIX - Grand appareil de marche articulé au genou avec attelle monotubulaire

Il est constitué par une attelle tubulaire placée à la face externe du membre atteint (paralysé ou déformé).

Il comprend :

- Une embrasse supérieure ou fémorale, placée à la partie postérieure de la cuisse ;
- Un montant de cuisse tubulaire,
- Une articulation de genou, avec ou sans verrou ;
- Un montant de jambe tubulaire et télescopique,
- Une embrasse inférieure ou tibiale et une coque en plastique, capitonnée ou non, placées à la face antérieure du genou et de la jambe. Elle comprend un appui rotulien et sous-rotulien ;
- Un tourillon ;
- Un tube pouvant recevoir le tourillon, solidaire d'une demi -semelle métallique, le tout incorporé dans la semelle de la chaussure.

Cet appareil peut comprendre des adjonctions :

- Des butées antérieures ou postérieures au niveau du tourillon. Ces butées peuvent être fixes, mobiles ou réglables ;
- Une pièce de hanche, avec ou sans verrou, et à 2 centres articulaires ;
- Une ceinture métallique, antérieure ou postérieure ;
- Une ceinture ou un corset en cuir ou en polyéthylène, de hauteur variable selon la lésion appareillée.

Ces appareils doivent répondre aux conditions générales du cahier des charges. Ils doivent, en outre, respecter les caractéristiques particulières indiquées ci-après :

Montant de cuisse :

Pour les adultes : tube diamètre 18 x 1 mm en acier étiré et calibré sans soudure (symbole Afnor A 48003, tolérance de précision) ;
Pour les adolescents : tube de diamètre 16 x 1 mm en acier étiré et calibré sans soudure (symbole Afnor A 48003, tolérance de précision) ;
Pour les enfants : tube de diamètre 14 x 1 mm en acier étiré et calibré sans soudure (symbole Afnor A 48003, tolérance de précision).

Montant de jambe :

Il est composé de deux tubes télescopiques. Le tube supérieur a les mêmes caractéristiques que le tube employé pour le montant de cuisse.

Le tube inférieur est de diamètre 12 x 1 mm en acier étiré et calibré sans soudure (symbole Afnor A 48003, tolérance de précision).

Les manchons réducteurs sont de même qualité et de dimensions intermédiaires. Ils sont brasés sur le tube supérieur.

La partie haute du tube inférieur (diamètre 12 mm) comprend un ressort, brasé à l'étain, réalisé en corde à piano de diamètre 25/10 ou 20/10, suivant les modèles (adultes, adolescents, enfants).

La partie basse du tube inférieur (diamètre 12 mm) comprend un tourillon fixé au tube par un blocage à cône d'expansion. Les dimensions de ce tourillon sont de diamètre 9, 8, 7 ou 6 mm, suivant les modèles (adultes, adolescents, enfants). Il est réalisé en acier inoxydable et comporte une gorge dans laquelle viendra se placer une bille.

Sur la demi-semelle métallique est fixé le tube de diamètre intérieur 9, 8, 7 ou 6 mm (suivant les modèles) et à sa partie postérieure un dispositif à bille, réglable, poussé par un ressort évitant l'éjection inopinée du tourillon. Le tout est réalisé en acier inoxydable.

L'articulation du genou est une articulation à chapes avec ou sans verrou de type Hofia. Cette articulation se solidarise aux tubes par des cônes d'expansion.

Des noix permettent de solidariser les embrasses aux tubes. Elles ont la forme de manchons ouverts, dont la circonférence réglable permet à l'aide de vis d'assurer un blocage en position.

Les embrasses réalisées en tôle de 30 mm ou 20/10 d'épaisseur, suivant les modèles, sont fixées sur les noix par 5 vis.

Les articulations (de genou ou de hanche), les noix, les embrasses métalliques sont en alliage léger (symbole Afnor AU 4 G).

Ces pièces sont réalisées sous trois dimensions suivant les modèles (adultes, adolescents, enfants).

L'embrasse fémorale de 60 à 80 mm de large est capitonnée et garnie.

Une coque plastique réalisée en polyéthylène ou en stratifié est solidarisée à l'embrasse tibiale par des rivets. Elle est fabriquée à partir d'un moulage qui répond aux caractéristiques des moulages des moignons tibiaux (PTS-KBM). Un capitonnage confectionné selon la technique utilisée pour les manchons des prothèses de contact pour amputation de jambe peut être ajouté à l'intérieur de la coque.

Cette embrasse est fermée par bandes textiles adhérentes.

Les adjonctions :

Les butées : les butées fixes sont fabriquées en acier inoxydable. Elles peuvent être antérieures ou postérieures. Des dispositifs élastiques de limitation de mouvement inclus dans l'articulation, ou des butées excentriques réglables, peuvent être ajoutés.

La pièce de hanche : c'est une articulation biaxiale à chapes, avec ou sans verrou. Elle se solidarise aux tubes par des cônes d'expansion.

La ceinture métallique : galbée, de 80 à 60 mm de hauteur, elle est réalisée en tôle d'alliage léger de 4 mm d'épaisseur. Elle se place devant l'abdomen et est solidarisée aux pièces de hanche par deux « silent blocs » assurant un jeu articulaire non physiologique. Elle est recouverte de mousse et de peau et n'est utilisée que pour les paralysies bilatérales.

Les ceintures ou les corsets, solidarisés à l'articulation de hanche par un système approprié, répondent aux caractéristiques classiques du cahier des charges.

Annexe I. - Prothèse avec genou à blocage automatique pour amputation de cuisse

Cette prothèse comporte un genou avec blocage automatique agissant sous l'action du poids de l'amputé.

Elle peut être réalisée soit avec une emboîture conventionnelle et moyen de suspension, soit avec une emboîture à adhérence musculaire, soit enfin avec une emboîture de contact.

La prothèse avec genou à blocage automatique se compose de plusieurs éléments principaux :

- A. Un pied avec ou sans articulation mécanique ;
- B. Un mollet en bois;
- C. Un genou avec un mécanisme assurant automatiquement un blocage en charge;
- D. Un rappel de segment jambier ;
- E. Une emboîture.

A. PIED

La prothèse peut être montée avec trois types de pieds différents :

- a) Pied articulé ;
- b) Pied en caoutchouc ou matière plastique avec coin talonnier de souplesse variable ;
- c) Pied en feutre, caoutchouc ou matière plastique avec ensemble de cheville spécial.

B. MOLLET

Le mollet est en bois évidé renforcé extérieurement par un parcheminage soigné ou par un revêtement en stratifié de polyester teinté dans la masse.

Il reçoit à sa base une malléole dans le cas où la prothèse est réalisée avec un pied articulé. Dans le cas d'utilisation du pied en caoutchouc ou en matière plastique avec coin talonnier de souplesse variable, celui-ci est fixé à l'extrémité inférieure du mollet par vissage et collage.

La base du mollet en bois peut être remplacée par un tube dont la jonction est faite par l'intermédiaire d'un croisillon et qui reçoit un pied en feutre, en caoutchouc ou en matière plastique avec ensemble de cheville spécial. Cette construction particulière fait l'objet d'une adjonction A I 6 Z 01.

À la partie supérieure du mollet sont encastrés deux petits montants latéraux avec têtes, cannelées ou non, qui reçoivent l'axe de genou.

C. GENOU

Le genou en bois comporte un mécanisme à double articulation qui assure automatiquement le blocage de l'articulation en charge. Ce mécanisme est constitué par un axe d'oscillation antérieur, deux paliers et soit une mâchoire, soit deux segments coniques, l'un mâle recouvert de cuir et l'autre femelle.

Le principe du blocage est le suivant : en charge, le genou bascule autour de l'axe d'oscillation et vient agir sur la mâchoire qui se referme sur l'axe d'articulation ou sur les segments coniques qui entrent en contact. Lorsque la prothèse n'est plus en charge, la mâchoire libère l'axe d'articulation ou les deux segments coniques s'écartent et le segment jambier redevient libre.

Deux réglages indépendants accessibles à l'amputé permettent de modifier, d'une part, le degré de blocage de l'articulation et, d'autre part, la souplesse du genou.

L'assemblage du genou avec le mollet se fait soit par l'intermédiaire de cannelures et de deux vis qui immobilisent l'axe du genou sur les montants latéraux, soit par un axe transversal solidarisé aux petits montants latéraux de mollet.

D. RAPPEL DU SEGMENT JAMBIER

Le rappel à l'extension s'articule, à sa partie supérieure, sur un axe situé dans le genou et, à sa partie inférieure, sur un axe placé dans le mollet. Ce dispositif permet le réglage de la force de rappel à l'extension par l'intermédiaire d'un écrou qui agit sur la compression du ressort de rappel et, éventuellement, le réglage de la flexion ou de l'extension de l'emboîture par la modification de la longueur du dispositif de rappel.

E. EMBOÎTURE

L'emboîture peut être réalisée :

En bois : Elle est collée sur le bloc de genou et l'ensemble est renforcé par un parcheminage soigné ou par un stratifié de polyester.

En stratifié de polyester : La base est incluse dans un bloc de bois ou de plastique, lui-même solidarisé au genou, l'ensemble étant recouvert des dernières couches de stratification.

Annexe II. - Prothèse avec rappel hydraulique pour amputation de cuisse

Cette prothèse est composée de plusieurs éléments principaux :

- A. - Un pied avec ou sans articulation mécanique ;
- B. - Un châssis avec son tube de liaison au pied ;
- C. - Un bloc hydraulique ;
- D. - Un mollet esthétique;
- E. - Une emboîture.

A. - PIED AVEC L'ÉLÉMENT DE FIXATION

Tous les types de pied utilisables dans les prothèses tubulaires ou modulaires peuvent être adaptés sur cette prothèse.

B. - CHÂSSIS

Entièrement en alliage léger, il forme le segment jambier sur lequel s'articule un bloc de genou.

Il reçoit à sa base un tube assurant la jonction avec le pied. Ce tube doit répondre aux caractéristiques indiquées pour les prothèses tubulaires.

C. - BLOC HYDRAULIQUE

Celui-ci, solidaire du châssis par un axe à sa partie inférieure et du bloc de genou par une tête articulée, est interchangeable. Il permet par une vanne située sur sa face postérieure un contrôle de la cadence à la marche. Un bouton vert placé vers le haut permet un contrôle de rappel à l'extension et limite la flexion du segment jambier de la phase pendulaire.

D. - MOLLET

Réalisé en mousse servi-rigide de polyuréthane, il recouvre le châssis pour assurer l'esthétique de la prothèse. Un bas tissé recouvre le mollet.

E. - EMBOÎTURE

Elle est reliée au bloc de genou au moyen d'un plancher de fixation en bois, muni de 4 goujons et écrous. La forme du genou est donnée par une fausse calotte en bois et par une calotte terminale en plastique.

L'emboîture peut être conventionnelle, à adhérence musculaire ou de contact. Elle peut être réalisée en bois ou en stratifié de polyester :

En bois : elle est collée sur le plancher de fixation et un renforcement par parcheminage ou par stratification est effectué sur l'ensemble.

En stratifié : elle est encastrée dans un bloc de bois ou de plastique cellulaire, lui-même collé sur le plancher de fixation et l'ensemble est recouvert par les dernières couches de stratification.

Le mode de fixation de l'emboîture, identique à celui utilisé dans la prothèse avec mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie, permet d'interchanger les deux dispositifs sans aucune transformation ni modification d'alignement.

Annexe III. - Prothèse avec genou de sécurité pour amputation de cuisse

Cette prothèse comporte un genou de sécurité assurant un blocage de l'articulation lors de la mise en charge de l'amputé.

Elle peut être réalisée soit avec une emboîture conventionnelle et moyen de suspension, soit avec une emboîture à adhérence musculaire, soit enfin avec une emboîture de contact.

La prothèse se compose des éléments suivants :

- A. Un pied avec ou sans articulation mécanique;
- B. Un segment de jambe tubulaire avec son revêtement esthétique ;
- C. Un genou avec un mécanisme de blocage automatique à la mise en charge et un dispositif de rappel du segment jambier ;
- D. Une emboîture.

A. - PIED

La prothèse peut être montée avec les types de pieds utilisables sur les prothèses tubulaires, à savoir :

- Le pied en caoutchouc ou en matière plastique avec partie talonnière de souplesse variable;
- Le pied en feutre, caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spécial ;
- Le pied articulé avec semelle caoutchouc.

B. - SEGMENT DE JAMBE TUBULAIRE

Le segment de jambe est constitué par un tube dont le diamètre de 30 mm correspond à l'un de ceux prévus pour les tubes des prothèses tubulaires et à l'extrémité supérieure duquel est fixée par mâchoire à serrage la partie inférieure du genou.

Un revêtement en matière plastique cellulaire expansée reproduit la morphologie du segment de membre.

C. - GENOU AVEC MECANISME DE BLOCAGE

Le genou est constitué de deux parties articulées entre elles par un axe en acier.

La partie inférieure en alliage léger traité forme une chape à l'intérieur de laquelle pivote un disque en matière plastique lié par une coulisse en queue d'aronde à un plateau pour former la partie supérieure du genou.

La fixation s'effectue par l'intermédiaire de vis permettant un réglage de translation dans le plan frontal et le plan sagittal et de rotation axiale.

Le mécanisme de blocage est constitué par une courroie solidaire du disque central de genou qui pénètre dans la partie inférieure du genou et se prolonge à l'intérieur du tube jambier à l'extrémité inférieure duquel elle est fixée par l'intermédiaire d'une pièce élastique réglable. Sur cette courroie s'applique un levier de blocage qui bascule lors de la mise en charge de la prothèse et agit sur un sabot pour immobiliser la courroie, donc le genou.

Deux réglages sont prévus qui permettent de faire varier, d'une part, le seuil de blocage du genou et, d'autre part, la vitesse de rappel à l'extension.

D. - EMBOÎTURE

L'emboîture est réalisée en bois, en stratifié de polyester, en alliage léger ou en cuir.

La partie inférieure des emboîtures bois, stratifié de polyester ou alliage léger est incluse dans un cône en alliage léger et solidarisée à celui-ci par stratification ou par soudure.

Pour l'emboîture cuir, deux montants latéraux sont rivés sur le cône de raccordement pour constituer, avec l'embrasse sous-ischiatique, l'armature de l'emboîture.

Dans tous les cas, la base plane du cône est fixée par boulons sur le plateau de la partie supérieure de genou.

Une calotte de genou en matière plastique expansée est adaptée à l'extrémité inférieure du segment de cuisse afin d'assurer l'aspect esthétique de la prothèse en flexion.

Annexe IV. - Prothèse avec genou à barres

Cette prothèse permet d'appareiller les désarticulations du genou ou les moignons de cuisse très longs.

Elle est composée de plusieurs éléments principaux :

- A. Un pied avec ou sans articulation mécanique;
- B. Un châssis avec son tube de liaison au pied ;
- C. Un genou à barres avec son dispositif de rappel ;
- D. Un revêtement esthétique;
- E. Une emboîture.

A. - PIED

Tous les types de pieds utilisables dans les prothèses tubulaires ou modulaires peuvent être adaptés sur cette prothèse.

B. - CHÂSSIS

Réalisé en alliage léger, il forme la partie supérieure du segment jambier sur laquelle s'articule le genou.

Il reçoit à sa base le tube assurant la jonction avec le pied.

Ce tube doit répondre aux caractéristiques indiquées pour les prothèses tubulaires.

C. - GENOU A BARRES

Le dispositif articulaire de genou peut être réalisé en deux versions :

a) Genou à trois barres avec rappel mécanique ou hydraulique

Il comporte une double articulation reliée par trois barres (2 antérieures et 1 postérieure) permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement le blocage du genou en extension. La position des centres mécaniques est telle que la flexion s'effectue à partir d'une série de centres instantanés de rotation, ce qui provoque le raccourcissement du segment jambier au cours de la marche. Le genou est muni d'un ressort de rappel à l'extension dont la force est réglable au moyen d'un écrou.

Le dispositif de rappel mécanique peut être remplacé (en adjonction) par un bloc hydraulique permettant un contrôle de la cadence de la marche grâce à une vanne située sur sa face postérieure. Un bouton de réglage permet le contrôle du rappel à l'extension et limite la flexion du segment jambier lors de la phase pendulaire.

La partie inférieure du dispositif de rappel mécanique ou hydraulique est solidaire du châssis par un axe alors que la partie supérieure comporte une tête articulée sur la bielle postérieure du genou.

b) Genou à quatre barres avec ou sans dispositif de contrôle

Il comporte un ensemble de quatre barres articulées à leur partie supérieure sur le plateau de fixation de l'emboîture et à leur partie inférieure sur le châssis.

Il apporte une stabilité en phase d'appui en raison de la position des centres articulaires des barres et de la forme donnée à celles-ci.

Il peut y être ajouté :

Soit un dispositif de contrôle à friction du genou variable au cours de la phase oscillante ;

Soit un dispositif de friction constante, réglable par un bouton molleté antérieur.

D. - REVÊTEMENT ESTHÉTIQUE

Réalisé en mousse de polyester ou de polyuréthane, il peut être fabriqué en deux pièces (mollet et calotte de genou) ou en seule pièce et s'étend alors jusqu'à la cuisse qu'il recouvre en partie. Un bas tissé recouvre l'ensemble.

E. - EMBOÎTURE

Elle peut être :

Conventionnelle en alliage léger ou en polyester;

De contact en polyester.

Sa fixation sur le bloc de genou est assurée par deux attelles antérieures et une postérieure, rivées sur l'emboîture, soit par vis et écrous solidarissant l'emboîture à fond plat et à la platine au bloc supérieur de genou.

Annexe V. - Orthèse modulaire de maintien et de marche

Généralités

Cette orthèse est constituée d'une série de modules séparables en tissu synthétique enveloppant chacun un segment du membre inférieur ou du tronc et auquel est solidarisé un squelette métallique, adapté au profil des segments corporels, par un système pneumatique. Elle se porte sur un sous-vêtement en tissu de coton assurant la protection cutanée.

La conception modulaire permet de réaliser, selon la nécessité, des orthèses des types OI 39 (en liaison avec une chaussure particulière confectionnée en série), OI 93, OI 96, OI 36.

Cette orthèse peut être attribuée dans les cas :

- D'atteinte paralytique d'un ou des membres inférieurs de l'adulte et de l'enfant (paralysie, poliomyélites) ;
- De maladie de Lobstein ;
- D'atteintes monoarticulaires dégénératives neurologiques ou traumatiques (hanche et genou) des membres inférieurs nécessitant un blocage passif.

Elle ne peut être distribuée et adaptée que par des fournisseurs agréés à la fois pour la fourniture des orthèses du membre inférieur et du tronc.

La première mise comporte la fourniture des éléments suivants :

- Une orthèse modulaire ;
- Un compresseur ;
- Éventuellement, une paire de chaussures (homme ou femme ou enfant).

I. - Orthèse modulaire

L'orthèse est constituée de modules de deux catégories :

- a) Modules mécaniques ;
- b) Modules de support.

Elle est complétée par l'adaptation d'une paire de chaussures spécialement conçues à cet effet.

MODULES MÉCANIQUES

Il existe trois modules différents :

- a) Module de tronc comprenant deux broches courtes de longueur standard, trois broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie supérieure de l'articulation de hanche ;
- b) Module de cuisse comprenant quatre broches courtes de longueur standard, trois broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie inférieure de l'articulation de hanche et, si l'orthèse s'étend au segment de jambe, à la partie supérieure de l'articulation de genou ;

c) Module de jambe comprenant trois broches de longueur variable selon la longueur du module de support, liées à la partie inférieure de l'articulation de genou.

Les broches sont en acier rond de 6 mm de diamètre pour le module de tronc et de jambe, 7 mm pour la cuisse.

Les pièces articulaires sont composées d'une chape en alliage léger, d'un axe autour duquel pivote un bras en acier et d'un verrou également en acier.

MODULES DE SUPPORT

Des modules sont au nombre de quatre :

- module de corset ;
- module de ceinture abdominale ;
- module de cuisse;
- module de jambe.

Ces modules sont constitués par une bande enveloppante en tissu inextensible (polyamide 66) munie de sangles de réglage reliées à des boucles coulissantes, équipée latéralement d'une fermeture à glissière permettant la mise à plat.

La bande de tissu est doublée d'une seconde bande. et, entre ces deux épaisseurs, sont disposées des gaines verticales recevant les broches des modules mécaniques et des gaines gonflables destinées après gonflage à 1,5 ou 2 bars à immobiliser les pièces métalliques dans la position correspondant à la morphologie du sujet appareillé.

Les modules sont fabriqués industriellement en série dans 5 tailles pour l'adulte, 8 tailles pour les enfants de moins de 12 ans et 5 tailles pour les enfants au-dessus de 12 ans.

MISE EN PRESSION DES ORTHÈSES

Toutes les structures pneumatiques sont équipées de valves de gonflement standards dotées d'un anti-retour qui permet de gonfler celles-ci à 2 bars. Le gonflement sera exclusivement assuré par un compresseur livré avec l'orthèse.

Le dégonflement est obtenu par l'intermédiaire de l'anti-retour par contact du doigt.

Pour les fragilités osseuses chez l'enfant, la pression de gonflement est inférieure et variable d'un sujet à l'autre.

La structure composite de chaque module devra avoir satisfait à des essais de sécurité à 3 bars et été immergée dans l'eau pendant 2 minutes.

GARANTIE

Le fabricant s'engage à garantir les modules constituant une orthèse pour une durée d'un an en fonction des normes d'utilisation étudiée par ses soins.

II - Chaussures de série

C'est une chaussure de série industrielle, conçue pour appareiller, en complément de l'orthèse, les personnes dont l'état clinique au niveau du pied ne nécessite pas l'attribution d'une chaussure orthopédique. Cette chaussure permet le port efficace et confortable d'une semelle de correction plantaire prescrite par le médecin et réalisée sur mesure par un orthopédiste.

Elle porte sur la tige, côtés externe et interne, une patte textile permettant l'accrochage de l'élément adhérent solidaire du module de jambe afin d'assurer la liaison et le maintien en place de l'orthèse modulaire.

CONDITIONS TECHNIQUES DE FABRICATION

a) tige

La tige haute est du type Derby sans bout rapporté. pour le modèle « homme » et avec bout rapporté pour le modèle « femme » .

Elle comporte, en combinaison, une ouverture avant équipée d'un laçage sur des crochets à la partie supérieure de la tige et des oeillets ronds à la partie inférieure qui permet de régler la chaussure à la forme du pied et une ouverture arrière équipée d'une fermeture à glissière qui permet l'introduction du pied dans la chaussure. Ces deux ouvertures sont complétées chacune par une languette ; la languette antérieure est maintenue par le laçage qui pénètre dans un anneau situé à la partie haute et la languette postérieure, renforcée à sa partie basse, est capitonnée.

La tige pour le modèle « homme » est en vachette pleine fleur, assez souple, doublée de peau de porc tannée au chrome et pour le modèle « femme » associée à une peausserie velours. Une mousse de latex de 3 mm est placée entre la doublure et la tige au niveau des quartiers et de la claqué. Les quartiers comportent des éléments renforçateurs bilatéraux, souples et indéformables entourant les malléoles et pris dans une doublure supplémentaire et un synderm de 1 mm d'épaisseur.

L'avant de la chaussure, suffisamment large pour assurer le confort au niveau des orteils, est renforcé par un bout synthétique. Trois anneaux sont fixés au niveau du départ du laçage pour permettre la mise en place d'un releveur de pied.

Le contrefort en deux parties, de chaque côté de la fermeture à glissière, est en synderm de 1 mm d'épaisseur.

Une première mobile en collet cylindré souple de 2 mm, piqué avec un ensemble mousse et doublure porc, est ajoutée dans la chaussure.

L'ensemble tige et semelage est assemblé par le procédé de fabrication soudée.

b) Semelage

La semelle première est un composite de collet de 5 mm renforcé à l'arrière d'un carton-fibre prégalbé et renforcé par un cambriion acier nervuré.

La lisse débordante comporte une fausse trépointe en cuir de 3 mm d'épaisseur.

La semelle au sol est en micro-cellulaire antidérapant. Son épaisseur est de 6 mm pour les pointures « enfant » et de 8 mm pour les tailles « adulte ».

Le talon, exclusivement baraquette, est composé de sous-bouts en micro-cellulaire. La dénivellation est d'au moins 15 mm dans les modèles « enfant » et d'au moins 30 mm dans les modèles « adulte ». L'angle arrière du talon est abattu pour faciliter le passage de la position assise à la position debout et inversement.

Annexe VI. - Pieds à restitution d'énergie

I. - Conditions générales

Le pied à restitution d'énergie comporte sur une partie visible un système d'identification (étiquette ou autre).

La prise en charge est assurée selon la classification suivante :

Trois classes sont retenues pour les pieds à restitution :

Classe 1 : 50 < score obtenu < 100

Classe 2 : 100 < score obtenu < 150

Classe 3 : 150 < score obtenu.

Une classe est retenue pour les pieds adaptés aux amputations basses de jambe :

Pied pour amputation basse de jambe : 50 < score obtenu.

Les scores sont obtenus après évaluation technique réalisée par un laboratoire compétent et indépendant, à partir du protocole d'évaluation suivant :

TABLEAU 1
Exemple d'une grille de classification remplie

PARAMÈTRE NUMÉRO	ÉVALUATION		VALEUR du paramètre	INDICE	COEFFICIENT	COTE
1	Énergie emmagasinée au talon E (moyenne des énergies mesurées à 0, 1 et 2 millions de cycles)	indice = (E - 3)/2	E = 9,00	3,0	4	12,0
2	Énergie restituée par le talon E (moyenne des énergies mesurées à 0, 1 et 2 millions de cycles)	indice = (E - 2)/2	E = 8, 00	3,0	3	9,0
3	Déformation permanente du talon D (mm)	si D<5 i=5 sinon i=10 - D	D = 5,0	5,0	3	15,0
4	Énergie emmagasinée à l'avant - pied E (moyenne des énergies mesurées à 0, 1 et 2 millions de cycles)	indice = (E - 5)/2	E = 19,00	7,0	4	28,0
5	Énergie restituée par l'avant-pied E (moyenne des énergies mesurées à 0, 1 et 2 millions de cycles)	indice = (E - 4)/2	E = 17,00	6,5	7	45,5
6	Déformation permanente de l'avant-pied D (mm)	si D<5 i=5 sinon i=10-(D+5)/2	D = 9,0	3,0	3	9,0
7	Nombre de classes poids/activité par pointure: N	i = 5 si N>8; 4 si N>6; 3 si N>4; 2 si N>2; 1 si N>1	N = 2	1	4	4
	Nombre de réglages de la raideur du	1= 5 si N>8; 4 si N>6; 3 si N>4; 2 si N>2; 1 si N> 1	N = 2	1	2	2

talon: N					
Nombre de réglages de la raideur de l'avant-pied : N	$i = 5$ si $N > 8$ - 4 si $N > 6$; 3 si $N > 4$; 2 si $N > 2$; 1 si $N > 1$	$N = 2$	1	2	2
Pied pour amputation basse de jambe	indice = $(60-H)/2$	$H =$	0,0	1	0,0
Total					126,5

II. - Conditions des mesures

Les mesures sont effectuées sur un pied de taille 27 destiné à appareiller une personne de 80 kilos. Tous les essais sont réalisés sur un seul échantillon, qui est ensuite conservé par le laboratoire pendant cinq ans. La vérification ou la mesure de certaines caractéristiques peut nécessiter la mise à disposition du laboratoire par le fabricant de pièces supplémentaires ou de pieds complets. Ces échantillons supplémentaires sont rendus en fin d'essais.

III. - Liste des essais et des mesures effectués

Essai cyclique :

Effectué pour un niveau de charge A80 conformément à la norme ISO 10328-5 (Essais supplémentaires de structures : essais sur les ensembles cheville-pied), en ce qui concerne le nombre de cycles, l'orientation des efforts, leur mode d'application et leurs valeurs.

Relevé des caractéristiques force-déformation :

La déformation est enregistrée au cours d'un cycle de charge du talon puis de l'avant-pied par l'application d'une force variant de 50 à 1300 newtons. L'orientation des forces et leurs positions par rapport au pied sont identiques à celles de l'essai cyclique.

Le relevé est effectué trois fois : avant le début de l'essai cyclique, après un million de cycles et en fin d'essai cyclique.

Les diagrammes obtenus permettent de calculer pour chaque essai :

- l'énergie emmagasinée (E_e) au cours de la mise en charge ;
- l'énergie restituée (E_r) durant la décharge.

La moyenne des valeurs obtenues au cours des trois relevés est utilisée pour le calcul des indices.

Mesure de la déformation permanente du talon et de l'avant pied après l'essai cyclique.

Mesure des déformations sous charge au talon et à l'avant du pied :

Ces mesures sont réservées aux échantillons comportant des dispositifs destinés à modifier les caractéristiques élastiques du pied en fonction du poids et/ou de l'activité de l'utilisateur.

Les charges appliquées sont normalement indiquées par le fabricant ou à défaut issues de l'abaque figurant au tableau 2.

IV. - Précisions sur les modes opératoires, les mesures et le calcul des indices

Paramètre 1 : Énergie emmagasinée au talon

L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (E-3)/2$.

Le calcul de (i) est effectué à partir de la moyenne des énergies (E) mesurées à zéro, un million et deux millions de cycles.

Le coefficient appliqué au paramètre 1 est égal à 4.

Paramètre 2 : Énergie restituée par le talon

L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (E-2)/2$.

Le calcul de (i) est effectué à partir de la moyenne des énergies (E) mesurées à zéro, un million et deux millions de cycles.

Le coefficient appliqué au paramètre 2 est égal à 3.

Paramètre 3 : Déformation permanente du talon

La déformation permanente (D) est calculée par différence entre les hauteurs HTO-HT2M mesurées respectivement en début et en fin d'essai : $D = HTO - HT2M$.

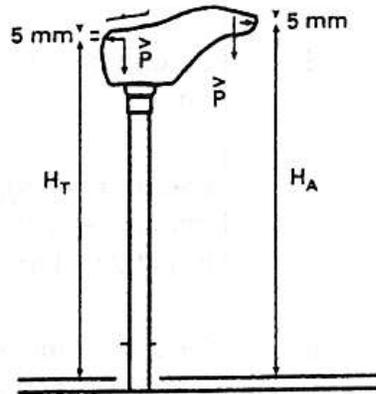
La charge P est imposée par un disque métallique de diamètre 105 mm environ et d'une masse égale à $2 \pm 0,050$ kg.

L'indice (i) est égal à 5 si $D < 5$ mm; pour une déformation plus importante, il est calculé par la formule : $i = 10 - D$.

L'indice sera égal à zéro si la déformation permanente est égale ou supérieure à 10 millimètres.

Le coefficient appliqué au paramètre 3 est égal à 3.

Figure 1 : Mesure de la déformation permanente du talon et de l'avant-pied



Paramètre 4 : Énergie emmagasinée à l'avant pied

L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (E-5)/2$.

Le calcul de (i) est effectué à partir de la moyenne (E) des énergies mesurées à zéro, un million et deux millions de cycles.

Le coefficient appliqué au paramètre 4 est égal à 4.

Paramètre 5 : Énergie restituée par l'avant pied

L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (E-4)/2$.

Le calcul de (i) est effectué à partir de la moyenne des énergies (E) mesurées à zéro, un million et deux millions de cycles.

Le coefficient appliqué au paramètre 5 est égal à 7.

Paramètre 6 : Déformation permanente de l'avant pied

Les hauteurs HAO et HA2M (figure 1) sont mesurées en début et en fin d'essai.

La déformation permanente D est égale à la différence entre HA2M et HAO : $D = HAO - HA2M$.

L'indice est égal à 5 si $D < 5$ mm, pour une déformation plus importante il est calculé par la formule : $I = 10 - (D+5)/2$.

L'indice est égale à zéro si D est égal ou supérieur à 15 millimètres.

Le coefficient appliqué au paramètre 6 est égal à 3.

Paramètre 7 : Nombre de classes poidsactivité par pointure

Le paramètre est destiné aux pieds comportant des dispositifs permettant d'adapter leurs caractéristiques d'élasticité au poids ou à l'activité de l'utilisateur.

Deux cas sont possibles :

1. Les réglages sont obtenus par le remplacement de lames.

L'indice (i) est obtenu en retenant le nombre de classes (N) pour la pointure essayée (27).

L'indice (i) est égal à 5 si $N > 8$; $i = 4$ si $N > 6$; $i = 3$ si $N > 4$; $i = 2$ si $N > 2$; $i = 1$ si $N > 1$.

Le coefficient appliqué au paramètre 7-1 est égal à 4.

2. Les réglages sont obtenus par des dispositifs inclus dans le pied (systèmes mécaniques, gommés, butées réglables...).

Dans ce cas, les réglages du talon et de l'avant-pied sont évalués séparément :

a) Pour le talon : l'indice (i) est obtenu à partir du nombre de classes (N) pour la pointure 27, comme dans le cas précédent ($i = 5$ si $N > 8$ et $i = 1$ si $N > 1$).

Le coefficient appliqué au paramètre 7-2 (a) est égal à 2.

b) Pour l'avant-pied : le calcul de (i) est le même, $i = 5$ si $N > 8$... et $i = 1$ si $N > 1$.

Le coefficient appliqué au paramètre 7-2 (b) est égal à 2.

Le nombre de classes sera déclaré par le fabricant (ou son représentant) dans la demande d'essai.

Le laboratoire d'essai demandera au fabricant de lui fournir, en plus du pied de taille 27 destiné aux essais statiques et cycliques, deux ou trois pieds ou éléments de pied de raideurs différentes sur lesquels seront effectués les relevés force/déformation. Ces pieds ou éléments de pied seront rendus au fabricant, seul le pied ayant subi les essais cycliques sera conservé par le laboratoire.

La valeur de la limite de charge utilisée pour les relevés charge/déformation dépend de la classe « poids/activité » considérée. La charge maximum lors du relevé est égale au poids définissant la classe multipliée par un coefficient de 1,63.

À défaut d'abaque fourni par l'industriel, l'abaque suivant sera appliqué pour les classes comprises entre 50 et 100 kg.

TABLEAU 2

Classe de poids (kg)	40	50	60	70	80	90	100
Effort pour le relevé de caractéristiques (daN)	65	81	98	114	130	147	163

Pour toutes les classes déclarées pour un modèle de pied, la valeur de la déformation obtenue lors d'un essai de charge maximum doit être la même à 10% près. Par exemple, si la déformation sous charge maximum (130 daN) est de 20 millimètres sur l'avant-pied pour le pied de classe 80 kg, les déformations obtenues avec les différentes classes déclarées du même modèle devront être comprises entre 18 et 22 millimètres.

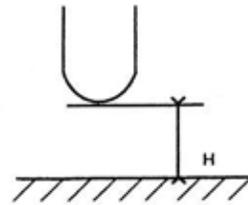
Remarques :

1. Si un dispositif de réglage joue simultanément sur le talon et sur l'avant-pied et qu'il est donc impossible de modifier, par exemple, le comportement du talon pour une raideur donnée de l'avant-pied, il ne sera compté qu'une seule fois comme réglage d'avant-pied.
2. Les dispositifs de réglage n'ayant pas d'influence sur l'élasticité du pied ou d'une partie du pied ne sont pas pris en compte dans cette rubrique. Il s'agit, par exemple, d'un réglage « talus/équin ».
3. Les classes déclarées, qu'elles soient obtenues par un remplacement de lame ou par un dispositif de réglage, doivent couvrir de façon homogène une étendue suffisante de poids/activité. Un pied présentant cinq classes doit convenir à des classes échelonnées régulièrement de 10 en 10 daN (de 60 à 100 kg ou de 50 à 90 kg ou encore de 55 à 95 kg).

V. - Pied pour amputation basse de jambe

La faible hauteur disponible entre le sol et l'extrémité du moignon conduit à la réalisation de pieds particuliers dont l'encombrement vertical est très faible. Cette caractéristique limite la longueur des lames élastiques constituant la charpente du pied et, du même coup, les caractéristiques dynamiques du pied sont plus faibles. Une nouvelle grille d'évaluation de ces pieds est obtenue en majorant la cote obtenue de la manière suivante :

Figure 2 : Mesure de la distance minimale nécessaire entre le sol et l'extrémité de l'emboîture



(H) représente la distance minimale nécessaire entre l'extrémité de l'emboîture et le sol pour pouvoir placer le pied ;

- Si $H < 50$ mm, la cote est augmentée de 5 points ;
- Si $H < 40$ mm, la cote est augmentée de 10 points ;
- Si $H < 30$ mm, la cote est augmentée de 15 points, etc.

L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (60-H)/2$.

VI. - Nouveaux paramètres

Des dispositifs apportant une amélioration à la fonction du pied pourront être pris en compte ultérieurement. Il s'agit, par exemple, de systèmes élastiques, amortisseurs, de réglages...

Ces systèmes feront l'objet d'évaluations en suivant des protocoles mis au point au cours de réunions de concertation. De nouveaux paramètres numérotés 8, 9, 10 seront alors définis

dans la grille de classification.

Annexe VII. - Moulage sur nature

Définition : Les moulages sont les reproductions fidèles de la morphologie des différentes parties du corps. Ils sont utilisés par l'Orthoprothésiste pour réaliser l'adaptation correcte des appareils.

Caractéristiques : Le positif ou moulage proprement dit est réalisé à partir d'un négatif (ou empreinte) au moyen d'une méthode présentant toutes les garanties de précision, d'innocuité et de confort pour le patient lors de la prise d'empreinte. En cas de contrôle par les organismes de prise en charge, à la demande, le positif est présenté.

Observations : La prise du moulage, lorsqu'elle est reconnue nécessaire, doit être effectuée par le fournisseur ou, en tout cas, sous sa responsabilité.

Nomenclature et tarifs

Généralités

Le prix de vente au public doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Sauf dispositions particulières au sein de la nomenclature relative à un appareillage donné, la prise en charge initiale des orthoprothèses, est subordonnée à une prescription effectuée par un médecin justifiant de l'une des spécialités suivantes : médecine physique et réadaptation fonctionnelle, orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, neurologie, endocrinologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie vasculaire, pédiatrie, dermatologie ou gériatrie. Pour les trois dernières spécialités, la prise en charge initiale est également subordonnée au rattachement du prescripteur à un établissement de santé. Ces exigences de spécialités ne s'appliquent pas pour la prise en charge des renouvellements où seule une prescription médicale est exigée. "

En application de l'article R. 165-9 du code de la sécurité sociale, les fabricants et les distributeurs peuvent présenter des observations écrites à la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé (CNEDIMTS) dans les trente jours suivant la publication du présent avis. Une copie des observations sera transmise au secrétariat général du comité économique des produits de santé.

La prise en charge des orthoprothèses est soumise à une demande d'entente préalable. Elle répond aux dispositions de l'article R. 165-23 du code de la sécurité sociale.

Les frais d'expédition des appareils et autres frais accessoires que pourraient comporter les opérations de fourniture, de réparation ou de renouvellement des appareils inscrits à la nomenclature peuvent être pris en charge.

Les personnes handicapées des membres inférieurs ont droit à un appareil provisoire avant l'appareillage définitif. En aucun cas cet appareil provisoire ne pourra être considéré comme prothèse de secours.

Une prothèse de secours est une prothèse de remplacement, en cas de dégradation ou d'indisponibilité de la prothèse d'origine. Elle n'est pas forcément identique à cette dernière et ne permet alors pas de remplir les mêmes fonctionnalités que celle-ci.

Une prothèse de seconde mise est la réplique de la prothèse de première mise. Elle partage avec cette dernière les mêmes fonctionnalités et permet d'assurer la continuité des activités quotidiennes sociales et professionnelles de la personne appareillée.

Appareillage définitif :

* **Pour l'enfant**, la prise en charge est assurée pour une seule prothèse renouvelée à chaque étape de la croissance.

* **Pour l'adulte**, deux prothèses peuvent être prises en charge :

- en cas d'appareillage du membre supérieur, la deuxième prothèse prise en charge est une prothèse de secours, esthétique ou mécanique, que la prothèse de première mise soit ou non myoélectrique.

Toutefois, la prise en charge d'une prothèse myoélectrique de deuxième mise peut être accordée, à la demande expresse et motivée du médecin responsable de l'appareillage, si l'adulte ou l'adolescent est dans l'impossibilité de poursuivre son activité professionnelle ou sa formation professionnelle y compris en apprentissage, sans ce type de prothèse ;

- en cas d'appareillage du membre inférieur, à l'exception des prothèses de genou assistées électroniquement, la deuxième prothèse prise en charge peut être une prothèse de deuxième mise, sur prescription motivée, lorsque le port de l'appareillage est permanent et son utilisation régulière.

Pour les prothèses de genou assistées électroniquement, la deuxième prothèse prise en charge est une prothèse de secours de même poids et de même emboîture que la prothèse de première mise.

Section I. - Appareillage du membre supérieur

Codification

Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante :

a) Deux lettres indiquant :

La première s'il s'agit d'appareils d'orthopédie (O), d'appareils de prothèse (P) ou d'adjonction à l'une ou l'autre de ces catégories d'appareils (A).

La deuxième étant la lettre (S) représentant le membre supérieur.

b) Un chiffre lorsqu'il s'agit d'appareils de prothèse ou d'adjonctions, ce chiffre indiquant soit le niveau d'amputation, soit le niveau d'utilisation de l'adjonction.

Deux chiffres lorsqu'il s'agit d'appareils d'orthopédie.

Ces deux chiffres indiquant, le premier la limite supérieure de l'appareil, et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique.

c) Une lettre indiquant la matière utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :

A. - Acier ;

C. - Cuirs et peaux ;

D. - Alliages légers (duralumin) ;

G. - Caoutchouc et polyisoprène ;

K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ;

L. - Acétate de cellulose ;

N. - Polyoléfine

R. - Chlorure de polyvinyle ;

- S. - Stratifiés de polyester ;
 T. - Textiles (feutres, tissus) ;
 V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose ;
 Z. - Matières diverses.

d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un même niveau d'amputation, présentent des différences de conception ou de fabrication.

A. - Prothèse du membre supérieur

§ 1. - Appareils types et variantes

I. Prothèses de travail (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage)

PS9 : Amputation des doigts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèse pour ablation totale des doigts		
PS9C01	Constituée par un avant-brassard en cuir moulé ou en polyoléfine sur lequel est fixée une palette métallique d'opposition au moignon métacarpien. Palette métallique gainée ou plastifiée	452,07	452,07
PS9C02	Constituée par un avant-brassard en cuir moulé ou en polyoléfine sur lequel sont fixées deux branches métalliques plastifiées ou nickelées, en forme de crochet, faisant opposition avec le moignon métacarpien .	465,31	465,31
	Prothèse confectionnée sur l'amputé permettant l'opposition avec le pouce ou les doigts restants		
PS9R11	Chlorure de polyvinyle .	365,95	365,95

PS8 : Amputation transmétacarpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèse pour ablation de tous les doigts		

PS8C01	Constituée par un avant-brassard en cuir moulé ou en polyoléfine, sur lequel est fixée une palette métallique d'opposition au moignon carpien. Palette métallique gainée ou plastifiée	452,07	452,07
PS8C02	Constituée par un avant-brassard en cuir moulé ou en polyoléfine, sur lequel sont fixées deux branches métalliques plastifiées ou nickelées, en forme de crochet, faisant opposition avec le moignon carpien	465,31	465,31
PS8C10	Cuir moulé (2)	Sur devis	

PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PS7C10	Cuir moulé avec bracelet (2)	613,95	613,95
PS7C11	Cuir moulé avec brassard (2)	696,18	696,18

PS6 : Amputation d'avant-bras moignons moyens ou longs (avec pronation - supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PS6C10	Cuir moulé (3)	770,71	770,71
PS6S10	Polyester avec emboîture de contact dont l'emboîture, comportant une prise rapide à guillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction)	775,37	775,37
	Prothèse utilisant la prosupination pour la commande d'une pince spéciale ou d'une main		
	Cuir moulé		
PS6C20	Avec pince fixe et roulement lisse	Sur devis	
PS6C21	Avec pince fixe et roulement à billes	Sur devis	
PS6C22	Mixte avec anneau et crochet sans pince	Sur devis	

PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (sans pronation - supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

PS5C10	Cuir moulé (3)	893,53	893,53
PS5S10	Polyester avec emboîture de contact dont l'emboîture, comportant une prise rapide à guillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction)	775,37	775,37

PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cuir moulé		
PS4C10	Sans tige de Trèves (3)	775,10	775,10
PS4C11	Avec avant-brassard à cupule (3) (4)	931,88	931,88
PS4S10	Polyester avec emboîture de contact sans articulation du coude dont l'emboîture, comportant une prise rapide à guillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction)	837,73	837,73

PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cuir moulé		
PS3C10	Sans tige de Trèves (3)	775,11	775,11
PS3C11	Avec avant-brassard à cupule (3) (4)	931,88	931,88
PS3S10	Polyester avec emboîture de contact sans articulation du coude dont l'emboîture, comportant une prise rapide à guillotine montée sur rotule avec blocage, est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (manchon intermédiaire, dispositif terminal et commande en adjonction)	837,73	837,73

PS2 : Amputation de bras, moignons courts

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	Cuir moulé		
PS2C10	Sans tige de Trèves (3)	789,36	789,36
PS2C11	Avec avant-brassard à cupule (3) (4)	941,75	941,75

II. Prothèses de service (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage)

PS9 : Amputation des doigts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	a) Pour amputation d'un ou plusieurs doigts avec conservation du pouce		
PS9S01	Prothèse permettant l'opposition du pouce aux doigts prothétiques en stratifié de polyester (éventuellement 4e et 5e doigt en matière souple) montés sur bracelet cuir	856,65	856,65
	b) Pour amputation du pouce		
PS9S02	Prothèse constituée par un pouce en stratifié de polyester avec ou sans armature, faisant opposition avec les autres doigts non amputés, monté sur un bracelet cuir	503,00	503,00

PS8 : Amputation transmétacarpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour amputation transmétacarpienne avec conservation du pouce		
PS8S01	Prothèse permettant l'opposition du pouce aux doigts prothétiques en stratifié de polyester (éventuellement 4e et 5e doigt en matière souple) montés sur un avant-brassard en cuir moulé ou polyoléfine .	856,65	856,65

PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (5)		

PS7D01	Alliage léger	789,09	789,09
PS7S01	Stratifié de polyester	789,09	789,09
	2° Avec emboîture de contact (6)		
PS7S20	Stratifié de polyester	1008,39	1008,39

PS6 : Amputation d'avant-bras, moignons moyens ou longs (Avec pronation - supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (5)		
	(Avec brassard et liaison souple ou bretelle spéciale)		
PS6D01	Alliage léger	789,09	789,09
PS6S01	Stratifié de polyester	789,09	789,09
	2° Avec emboîture de contact (6)		
PS6S20	Stratifié de polyester .	1008,39	1008,39

PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (Sans pronation - supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (4) (5)		
PS5D01	Alliage léger	1231,95	1231,95
PS5S01	Stratifié de polyester	1231,95	1231,95
	2° Avec emboîture de contact (4) (6)		
PS5S20	Stratifié de polyester	1426,18	1426,18

PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (4) (5)		
PS4D01	Alliage léger	1237,75	1237,75

PS4S01	Stratifié de polyester	1237,77	1237,77
	2° Avec emboîture de contact (4) (6)		
PS4S20	Stratifié de polyester	1479,27	1479,27

PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (4) (5)		
PS3D01	Alliage léger	1203,04	1203,04
PS3S01	Stratifié de polyester	1203,04	1203,04
	2° Avec emboîture de contact (4) (6)		
PS3S20	Stratifié de polyester	1446,51	1446,51

PS2 : Amputation de bras, moignons courts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1° Avec emboîture conventionnelle (4) (5)		
PS2D01	Alliage léger	1345,55	1345,55
PS2S01	Stratifié de polyester	1345,55	1345,55
	2° Avec emboîture de contact (4) (6)		
PS2S20	Stratifié de polyester	1580,99	1580,99

PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cet appareil comprend :		
	a) Un corselet de fixation avec articulation d'épaule double	Voir adjonction	
	b) Une des prothèses du type PS 3 : Le prix de la prothèse est déterminé par addition du prix d'un des corselets référencés en adjonctions et d'une prothèse d'un des types figurant sous la rubrique PS 3 à l'exclusion des	Voir prothèses	

prothèses avec emboîture de contact.		
--------------------------------------	--	--

Bonnet et gaine couvre-moignon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	La prise en charge est assurée dans la limite de quatre pièces (gaines et/ou couvre-moignons) maximum au choix par an.		
	Bonnet couvre-moignon en laine et textile synthétique avec vanissage en laine peignée à l'intérieur et textile synthétique à l'extérieur, réalisé sans couture à la partie distale.		
	Bonnet couvre-moignon pour prothèse classique (épaisseur 5 fils)		
PS31	Bonnet couvre-moignon pour bras	11,52	11,52
PS61	Bonnet couvre-moignon pour avant-bras	10,77	10,77
	Bonnet couvre-moignon pour prothèse dite de contact ou classique (épaisseur 3 fils)		
PS32	Bonnet couvre-moignon pour bras	11,06	11,06
PS62	Bonnet couvre-moignon pour avant-bras	10,55	10,55
	Gaine couvre moignon en textile artificiel 100 % polyamide avec fermeture distale par remailage classique.		
PS72	Gaine couvre moignon pour bras ou avant bras.	8,72	8,72

Fix-prothèse

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	La prise en charge est assurée dans la limite de deux fix-prothèses maximum par an.		
PS42	Dispositif réservé au maintien d'avant-bras contact, réalisé en tricot tramé élastique à extensibilité différenciée sur trois niveaux	46,10	46,10

III. Prothèses de vie sociale

A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle (1) (Le tarif de ces prothèses comprend le prix du moulage)

PS9 : Amputation des doigts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Avec gant et pièce intermédiaire)		
	Chlorure de polyvinyle :		
PS9R01A	Attribution en première mise (par doigt)	329,26	329,26
PS9R01B	Attribution en deuxième mise et renouvellement (par doigt)	20,89	20,89

PS8 : Amputation transmétoparpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Avec pièce intermédiaire paume, pièces intermédiaires doigts et gant avec ou sans fermeture à glissière)		
PS8R01	Chlorure de polyvinyle pour amputation partielle avec conservation d'un ou de plusieurs doigts	498,12	498,12
PS8R02	Chlorure de polyvinyle pour amputation ayant entraîné l'ablation totale des doigts	413,41	413,41

PS7 : Désarticulation carpienne et radio-carpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Calotte, armature médiane, pièce intermédiaire, manchon de succion, raccord de poignet, gant-main compris)		
PS7R01	Chlorure de polyvinyle	413,41	413,41

PS6 : Amputation d'avant-bras, moignons moyens ou longs (Avec pronation-supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Calotte, armature médiane, pièce intermédiaire, manchon de succion, raccord de poignet, gant-main compris)		
PS6R01	Chlorure de polyvinyle .	965,19	965,19

PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (Sans pronation-supination)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Calotte, armature médiane, manchon de succion, raccord de poignet, gant compris)		
PS5R01	Chlorure de polyvinyle .	965,19	965,19

PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Emboîture, coude à axe simple sans verrou, segment d'avant-bras, pièces intermédiaires de doigts, gants de succion de bras et gants de recouvrement bras, avant-bras et main. Main fixée par vis sur le segment d'avant-bras)		
PS4R01	Chlorure de polyvinyle	1490,13	1490,13

PS3 : Amputation de bras, moignons moyens ou longs

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Emboîture, coude à axe simple sans verrou, segment d'avant-bras, pièces intermédiaires de doigts, gants de succion de bras et gants de recouvrement bras, avant-bras et main. Main fixée par vis sur le segment d'avant-bras)		
PS3R01	Chlorure de polyvinyle	1490,13	1490,13

PS2 : Amputation de bras, moignons courts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Emboîture, coude à axe simple sans verrou, segment d'avant-bras, pièces intermédiaires de		

	doigts, gants de succion de bras et gants de recouvrement bras, avant-bras et main. Main fixée par vis sur le segment d'avant-bras)		
PS2R01	Chlorure de polyvinyle	1622,55	1622,55

PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts ankylosés

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Emboîture épaule souple, coude à axe simple sans verrou, segment de bras et d'avant-bras, pièces intermédiaires de doigts, gants d'épaule et gants de recouvrement bras, avant-bras et main. Main fixée par vis sur le segment d'avant-bras)		
PS1R01	Chlorure de polyvinyle	1622,55	1622,55

B. - Prothèses tubulaires (1) (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage)

PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1. Avec emboîture conventionnelle (4)		
	Prothèse tubulaire avec segment d'avant-bras constitué par un tube terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS4Z01	Emboîture en stratifié de polyester avec volet antérieur maintenu par bandes textiles adhérentes	898,54	898,54
	2. Avec emboîture de contact (4) (7)		
	Prothèse tubulaire avec segment d'avant-bras constitué par un tube terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS4Z20	Emboîture en stratifié de polyester	1005,87	1005,87

PS3 : Amputation du bras, moignons moyens ou longs

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	1. Avec emboîture conventionnelle (8)		
	Prothèse tubulaire avec segment d'avant-bras constitué par un tube, terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS3Z01	Emboîture en stratifié de polyester	914,48	914,48
	2. Avec emboîture de contact (7) (8)		
	Prothèse tubulaire avec segment d'avant-bras et du bras constitué par un tube terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS3Z20	Emboîture en stratifié de polyester	1021,81	1021,81

PS2 : Amputation de bras, moignons courts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1. Avec emboîture conventionnelle (8)		
	Prothèse tubulaire dont le segment de bras est partiellement constitué par un tube et le segment d'avant-bras par un tube terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras et du bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS2Z01	Emboîture en stratifié de polyester	1180,48	1180,48
	2. Avec emboîture de contact (7) (8)		
	Prothèse tubulaire dont le segment de bras est partiellement constitué par un tube et le segment d'avant-bras par un tube terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras et du bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement.		
PS2Z20	Emboîture en stratifié de polyester	1287,82	1287,82

PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en	Prix limite de vente au public
------	--------------	----------------------------	--------------------------------

		euros	TTC en euros
	Prothèse avec corselet de fixation. Les segments de bras et d'avant-bras sont constitués par des tubes, celui d'avant-bras étant terminé par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant bras et du bras en matière plastique cellulaire et gaine textile de recouvrement (8).		
	Corselet de fixation stratifié de polyester		
PS1Z01	Avec articulation d'épaule simple à friction	1433,96	1433,96
PS1Z02	Avec articulation d'épaule à rotule	1458,88	1458,88
PS1Z03	Avec liaison souple à l'épaule joignant le corselet de fixation au tube du segment de bras .	1157,83	1157,83

§ 2. - Adjonctions

I. - Adjonctions particulières aux prothèses de travail

A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide à guillotine comprise)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	a) Culture et jardinage		
AS9A10	Agriculteur Julien	67,11	67,11
	b) Outils professionnels		
AS9A31	Anneau crochet ordinaire	22,55	22,55
AS9A35	Étau sur chape .	97,00	97,00
AS9A36	Étau sur rotule .	97,00	97,00
AS9A37	Marteau simple	25,92	25,92
AS9A38	Marteau antivibrateur .	37,20	37,20
	c) Dispositifs ou outils spéciaux		
	Ces dispositifs sont exécutés	Sur devis	

B. - Mains (Queue de prise rapide à guillotine comprise)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AS9B10	Main bois avec crispin pour prothèse pour amputation de bras	154,94	154,94
AS9B11	Main bois avec crispin pour prothèse pour amputation d'avant-bras.	86,87	86,87
AS9T01	Supplément pour remplacement d'une main bois par une main feutre	42,42	42,42

C. - Adjonctions complémentaires (Queue de prise rapide à guillotine comprise)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS7A01	Dispositif à prise rapide à guillotine, permettant l'interchangeabilité instantanée de tous outils professionnels et dispositifs divers (à ajouter lorsque le cas appareillé le permet aux prothèses non déjà munies de ce dispositif) .	76,70	76,70
AS7A10	Queue de prise rapide pour prise rapide à guillotine	12,97	12,97
AS6A01	Avant-bras articulé en métal léger, à prise rapide pouvant recevoir tous outils professionnels et s'adaptant sur dispositif à prise rapide fixé à la gaine brassard. Convient à certaines amputations de bras	134,76	134,76
AS6A10	Tige de Trèves seule avec queue de prise rapide	53,57	53,57
AS4A01	Verrou de coude à blocage manuel	96,43	96,43
AS4C01	Bracelet facultatif pour prothèse pour amputation d'avant-bras	85,71	85,71
AS3T01	Dispositif de suspension dit "bricole anglaise" pour prothèse pour amputation d'avant-bras. (Ce dispositif peut se substituer au brassard mais le prix de l'appareil reste inchangé)	59,74	59,74
AS1C01	Épaulière ordinaire	58,76	58,76
AS1T01	Épaulière en "X"	46,34	46,34
AS1T02	Épaulière avec coulisseau .	54,72	54,72

AS1A01	Articulation simple d'épaule (pièce sur pièce)	125,16	125,16
AS1A02	Articulation double d'épaule (à charnière et articulation pièce sur pièce) .	174,84	174,84
AS9Z95	Pince 3 ressorts (type Link)	1227,97	1227,97

D. - Adjonctions particulières aux prothèses en polyester

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS1Z01	Système de sangles passant autour de l'épaule opposée à l'amputation avec câble de commande relié au dispositif terminal	135,18	135,18

E. - Adjonctions particulières aux prothèses références PS6C20, PS6C21, PS6C22

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9A01	Pince amovible s'adaptant sur l'appareil mixte	Sur devis	
AS3C10	Brassard extensible	Sur devis	
AS9A02	Adaptation d'une main en bois ou en feutre (main non comprise)	Sur devis	
AS9A03	Adaptation d'outils professionnels	Sur devis	

II.- Adjonctions particulières aux prothèses de service

A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (queue de prise rapide à guillotine comprise)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Dispositifs ou outils spéciaux		
	Ces dispositifs ou outils sont exécutés	Sur devis	

B. - Mains

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9S01	Main en matière plastique avec pouce articulé et queue de prise rapide à guillotine, commande par tirage extérieur comprise	272,51	272,51
AS9D01	Main en alliage léger à ouverture active avec pouce et doigts articulés, commande par tirage extérieur, blocage des doigts en toutes positions. Queue de prise rapide à guillotine comprise	917,80	917,80
AS9D02	Main en alliage léger à fermeture active et ouverture passive par ressort, pouce et doigts articulés, commande par tirage extérieur permettant,, selon la traction opérée, le dosage du serrage, l'ouverture et la fermeture sans blocage ou avec blocage automatique à double enclenchement dans toutes les positions de fermeture de la main. Gant esthétique en matière plastique et queue de prise rapide à guillotine	1001,51	1001,51
AS9D03	Main en matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort. Commande du mécanisme de préhension progressive par tirage extérieur avec ou sans blocage automatique. Synchronisme de contact du pouce, de l'index et du médus à pression équilibrée. Section ovale du poignet avec prolongateur pour section ronde compris. Gant de recouvrement non compris. Queue de prise rapide à guillotine comprise	917,80	917,80
AS9D04	Main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, main de construction modulaire à fermeture active et ouverture passive assistée par un dispositif de restitution d'énergie : commande par tirage extérieur, auto-verrouillage des doigts en toute position ; déverrouillage s'effectuant sans augmentation de la force de serrage ; pouce à deux positions pré réglables ; index et majeur rigides et mobilisés, possédant une indépendance relative de mouvement permettant une prise équilibrée. Gant de recouvrement compris	1386,36	1386,36
	Suppléments pour :		
AS9D50	Trois doigts mobilisés (index, majeur et annulaire) [11]	87,39	87,39
AS9D51	Une articulation inter phalangienne proximale (index, majeur et annulaire) [11]	161,46	161,46
AS9D52	Variateur favorisant la force de préhension [11]	271,18	271,18
AS9D53	Dispositif passif de prono-supination à friction réglable et blocage instantané [11]	23,83	23,83

AS9D54	Dispositif passif de prono-supination à rotule à friction réglable et blocage instantané [11]	88,59	88,59
AS9R01	Gant de recouvrement en chlorure de polyvinyle	85,53	85,53
AS9R50	Gant de recouvrement en silicone (12)	275,77	275,77
AS9R02	Main souple de vie sociale, gant, pièce intermédiaire paume, pièces intermédiaires doigts, queue de prise rapide à guillotine comprise	358,04	358,04
AS9R03	Moufle en matière plastique comportant une queue à vis pour fixation sur des prothèses destinées à des enfants âgés de 6 mois à 3 ans (déduire la référence AS 7 A 01 du prix de la prothèse si celle-ci est prévue à l'origine avec une prise rapide)	Sur devis	

B1. - Mains pour enfants

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9Z02	Main en matière plastique à ouverture active et fermeture passive, commande par tirage extérieur, force de préhension réglable, sans gant de recouvrement (existe en plusieurs tailles)	397,30	397,30

C. - Crochets-pinces

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9A85	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort métal ou caoutchouc, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine	115,04	115,04
AS9A86	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort, commande par poussoir central avec queue de prise rapide à guillotine	249,28	249,28
AS9D87	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort permettant deux forces de préhension par changement de direction du ressort. Branches en alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes)	236,65	236,65
AS9D88	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par anneaux élastiques. Branches en	206,28	206,28

	alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour adolescents)		
AS9D89	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par anneaux élastiques. Branches en alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour enfants)	223,13	223,13
AS9D90	Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort permettant deux forces de préhension par changement de direction du ressort. Branches en alliage léger dans le plan de l'axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes) .	429,45	429,45
AS9D91	Pince tndigitale à ouverture active, commande par tirage extérieur, avec queue de prise raide à guillotine (pour adultes)	786,69	786,69
AS9D92	Crochet-pince à fermeture active, ouverture passive par ressort, avec dispositif de blocage en fermeture par friction, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes)	601,87	601,87
AS9D93	Pince multiprise à quatre branches, ouverture active, fermeture passive par ressorts, système de blocage en position de fermeture totale, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine ou tige filetée	652,85	652,85

D. - Dispositifs complémentaires

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS7A20	Dispositif de pro supination du poignet (à frottement dur)	30,44	30,44
AS7A21	Le même à plots avec blocage	64,85	64,85
AS7A22	Poignet à rotule (à frottement dur)	40,60	40,60
AS7A02	Supplément pour remplacement de la prise rapide à guillotine par une prise rapide à poussoir	49,63	49,63

	central, commande comprise		
AS7A11	Supplément pour remplacement de la queue de prise rapide pour prise rapide à guillotine par une queue de prise rapide à poussoir central, commande d'ouverture de la main ou de la pince comprise	39,47	39,47
AS7A10	Supplément pour fourniture d'une queue de prise rapide avec plateau percé de trous ou taillé pour blocage en position, pour prise rapide à guillotine	12,97	12,97
AS7A12	Supplément pour fourniture d'une queue de prise rapide avec plateau de grand diamètre percé de trous pour blocage en position, pour prise rapide à guillotine .	26,50	26,50
AS4Z10	Commande active simple flexion de l'avant-bras avec adaptation sur bretelle de suspension	55,02	55,02
AS4Z11	Commande active de flexion de l'avant-bras avec surmultiplication et adaptation sur la bretelle de suspension (prothèse pour amputation de bras) .	190,40	190,40
AS4Z12	Commande active simple de verrouillage de coude avec adaptation sur la bretelle de suspension	55,02	55,02
AS4A02	Verrou de coude automatique	81,78	81,78
AS4A03	Supplément pour remplacement du coude simple par un ensemble de coude constitué par un bloc articulaire, avec dispositif rotatif permettant les mouvements abduction-adduction de l'avant-bras et verrouillage à commande manuelle	147,77	147,77
AS4A04	Supplément pour remplacement du coude simple par un ensemble de coude constitué par un bloc articulaire, avec dispositif rotatif permettant les mouvements abduction-adduction de l'avant-bras et verrouillage à commande active (dispositif de commande non compris)	343,47	343,47
AS4A05	Supplément pour ferrure spéciale de coude (prothèse pour désarticulation de coude) avec verrouillage extérieur à commande active (dispositif de commande non compris)	388,58	388,58
AS3A10	Supplément pour dispositif rotatif permettant les mouvements passifs d'abduction - adduction de l'avant-bras (prothèse pour amputation de bras)	80,61	80,61
AS4A15	Supplément pour articulation polycentrique (prothèse pour amputation d'avant-bras)	28,20	28,20

AS4A16	Supplément pour articulation du coude avec surmultiplication de flexion (prothèse pour amputation d'avant-bras)	77,84	77,84
AS4Z51	Coude à système d'assistance à la flexion de l'avant-bras (y compris montage et adaptation)	2980,92	2980,92
AS4Z52	Coude à système d'assistance à la flexion de l'avant-bras et verrou (y compris montage et adaptation)	3942,71	3942,71
AS6C05	Double emboîture en cuir moulé adaptée à une prothèse pour amputation d'avant-bras	85,17	85,17
AS6C06	Gainage en cuir léger, moulé à l'intérieur d'une emboîture de prothèse pour amputation d'avant-bras	42,03	42,03
AS6S01	Double emboîture en matière plastique adaptée à une prothèse pour amputation d'avant-bras	93,47	93,47
AS3C05	Double emboîture en cuir moulé adaptée à une prothèse pour amputation de bras .	115,60	115,60
AS3C06	Gainage en cuir léger, moulé à l'intérieur d'une emboîture de prothèse pour amputation de bras	58,06	58,06
AS3S01	Double emboîture en matière plastique adaptée à une prothèse pour amputation de bras .	130,85	130,85

E. - Adjonctions particulières aux prothèses de contact

1. Adaptables aux prothèses pour amputation d'avant-bras

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS6G01	Manchon intermédiaire .	117,30	117,30
AS6Z03	Manchon en silicone préfabriqué ou injecté de qualité médicale	883,02	883,02
	Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté au patient et le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (tarif du moulage non inclus)		
AS6G02	Dispositif pneumatique pour compenser les variations du volume du moignon	68,11	68,11

AS6S03	Valve d'obturation	34,42	34,42
--------	--------------------	-------	-------

2. Adaptables aux prothèses pour amputation de bras

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS3G01	Manchon intermédiaire	117,30	117,30
AS3G02	Dispositif pneumatique pour compenser les variations du volume du moignon	68,11	68,11
AS3S03	Valve d'obturation	34,42	34,42

F. – Corselet de fixation pour prothèse pour désarticulation d'épaule

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Corselet de fixation avec articulation d'épaule double		
AS1C10	Cuir moulé	345,69	345,69
AS1S10	Stratifié de polyester	296,48	296,48

III.- Adjonctions communes aux prothèses de travail et aux prothèses de service

A. - Outils ou dispositifs divers s'adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide comprise)

a) Dispositifs usuels

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9A20	Couteau	16,92	16,92
AS9A21	Cuillère	18,05	18,05
AS9A22	Fourchette	18,05	18,05

AS9A24	Presse papier (main d'écrivain)	23,67	23,67
--------	---------------------------------	-------	-------

AS9A25	Porte-brosse	23,67	23,67
--------	--------------	-------	-------

b) Outils professionnels

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AS9A30	Aimant porte-clous	16,92	16,92
--------	--------------------	-------	-------

AS9A40	Pince de bijoutier	61,47	61,47
--------	--------------------	-------	-------

c) Dispositifs de conduite pour véhicules divers

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AS9A60	Calotte mobile de conduite auto, sur main bois, dispositif de montage dans la main compris	36,63	36,63
--------	--------------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------

AS9A61	Collier à boule pour volant auto	16,92	16,92
--------	----------------------------------	-------	-------

AS9A62	Dispositif à calotte pour conduite auto	19,49	19,49
--------	-----------------------------------------	-------	-------

B. - Gainages

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AS6C02	Gainage d'un montant d'avant-bras	7,18	7,18
AS3C01	Gainage d'un montant de bras (tête d'articulation comprise)	9,94	9,94
AS6C01	Gainage d'une embrasse d'avant-bras	7,18	7,18
AS3C02	Gainage d'une embrasse de bras	7,18	7,18
AS3C03	Gainage d'une embrasse en "S"	7,74	7,74
AS5C01	Gainage d'une tête d'articulation .	5,52	5,52

IV. - Adjonctions particulières aux prothèses de vie sociale

A. - Prothèses en chlorure de polyvinyle

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS8R01	Remplacement d'une pièce intermédiaire paume dure par une pièce intermédiaire paume souple	Sur devis	
AS4R01	Verrou de coude sur prothèses des types PS 4 R 01, PS 3 R 01, PS 2 R 01, PS 1 R 01 .	97,02	97,02
AS6R50	Manchon d'avant-bras en silicone	247,05	247,05

B. - Prothèses tubulaires

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS9Z01	Main souple avec gant à manchette longue avec queue filetée pour montage sur tube d'avant-bras	385,52	385,52

B. - Orthopédie du membre supérieur

§ 1. - Appareils types et variantes

OS79 : Main et doigts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Appareils de maintien d'un ou plusieurs doigts		
OS79G01	Appareil de maintien d'un ou des doigt(s) en polyisoprène (9)	169,34	169,34
OS79G02	Appareil en polyisoprène de maintien et de correction destiné à recevoir des adjonctions ayant une action dynamique sur le(s) doigt(s) avec ou sans palette dorsale des doigts (9)	225,82	225,82

OS59 : Avant-bras, main et doigts

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Articulé permettant la préhension par flexion dorsale de la main		
OS59A01	Armature acier, embrasses matière plastique	Sur devis	
	Gaine rigide (pouvant être portée de jour, de nuit ou jour et nuit, selon prescription médicale)		
OS59G01	Polyisoprène sans armature (9)	356,55	356,55
OS59U01	Textile Z 2 enduit de mousse de polyuréthane	115,01	115,01
OS59U02	Textile Z 4 enduit de mousse de polyuréthane	115,88	115,88
	Rigide pour maintien léger ou déformations rhumatismales (pouvant être portée de jour, de nuit ou jour et de nuit, selon prescription médicale)		
OS59V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (10)	198,20	198,20

OS58 : Avant-brassard, demi-gantelet

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

	Gaine enveloppant la région métacarpienne et l'avant-bras		
	Cuir moulé :		
OS58C01	Sans armature métallique	311,32	311,32
	Avec armature métallique constituée par :		
OS58C02	a) Une seule attelle palmaire	348,17	348,17
OS58C03	b) Une attelle palmaire, un petit montant sur la face dorsale de la main et deux embrasses	420,66	420,66
	Polyisoprène :		
OS58G01	Sans armature (9)	276,88	276,88
OS58G02	Avec armature constituée par une seule attelle palmaire	341,01	341,01
OS58U01	Textile Z 1 enduit de mousse de polyuréthane	109,97	109,97
OS58U02	Textile Z 3 enduit de mousse de polyuréthane	114,36	114,36
OS58G03	Orthèse dynamique de main, avant-bras, articulée au poignet (9)	385,50	385,50
OS58K01	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	231,07	231,07
OS58L01	Acétate de cellulose (armé ou armaturé) .	296,17	296,17
OS58N01	Polyoléfine (sans armature)	252,88	252,88
OS58N02	Polyoléfine (avec armature)	322,97	322,97
OS58S01	Stratifié de polyester	218,46	218,46
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
OS58V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (10)	167,08	167,08

OS57 : Avant-brassard jusqu'à l'articulation radio-carpienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Gaine rigide d'avant-bras		
OS57C01	Cuir moulé (armature constituée par deux montants et deux embrasses)	355,28	355,28
OS57K01	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	195,91	195,91
OS57L01	Acétate de cellulose (armé ou armaturé) .	206,54	206,54
OS57N01	Polyoléfine (sans armature) .	211,16	211,16
OS57N02	Polyoléfine (avec armature)	273,27	273,27
OS57S01	Stratifié de polyester	174,47	174,47
OS57G01	Polyisoprène sans armature (9)	243,54	243,54
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
OS57V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (10)	157,95	157,95

OS36 : Avant-bras et bras

Articulé au coude (pour coude ballant)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OS36C01	Cuir moulé (gaine avant-bras et bras avec attelles latérales articulées pièce sur pièce, deux embrasses postérieures à l'avant-bras et au bras)	659,16	659,16
OS36N02	Polyoléfine (avec armature)	450,75	450,75
OS36S02	Stratifié (orthèse hélicoïdale constituée de structure brachiale et antibrachiale, avec articulations libres du coude)	1000,05	1000,05
OS36G01	Polyisoprène (orthèse pour paralysie obstétricale avec ou sans palette palmaire) .	545,44	545,44
OS36N20	Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale avec articulation de coude à crémaillère)	909,95	909,95
OS36N21	Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale avec articulation de coude à flexion automatique)	990,70	990,70

Rigide au coude

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OS36C10	Cuir moulé (gaine d'une seule pièce avec deux attelles latérales rigides en acier ou alliage léger et deux embrasses postérieures à l'avant-bras et au bras) .	615,55	615,55
OS36K10	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	293,96	293,96
OS36L10	Acétate de cellulose (armé ou armaturé)	268,97	268,97
OS36N11	Polyoléfine (sans armature) .	313,24	313,24
OS36N12	Polyoléfine (avec armature)	391,22	391,22
OS36N22	Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale, rigide au coude, sans palette palmaire)	546,57	546,57
OS36S10	Stratifié de polyester, bivalve	309,50	309,50
OS36G02	Polyisoprène (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale, rigide au coude, sans palette palmaire)	479,81	479,81
OS36G10	Polyisoprène sans armature	418,33	418,33

Rigide pour maintien léger ou déformations rhumatismales

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OS36V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (10) .	214,90	214,90

OS38 : Mains, avant-bras et bras

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OS38U01	Textile Z 5 enduit de mousse de polyuréthane	145,44	145,44

OS16 : Épaule, bras et avant-bras

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Gaine rigide épaulière-brassard avec avant-brassard articulé		
	Cuir moulé (armature constituée par deux attelles latérales articulées au coude pièce sur pièce, une ferrure d'épaulière, deux embrasses au brassard et à l'avant-bras) :		
OS16C01	Avec avant-brassard, cuir moulé	923,32	923,32
OS16C02	Avec avant-brassard à embrasses garnies	880,54	880,54
OS16N02	Polyoléfine (avec armature)	552,80	552,80
OS16N12	Polyoléfine (orthèse hélicoïdale rigide, sans palette palmaire)	815,38	815,38
OS16G01	Polyisoprène (orthèse hélicoïdale rigide, sans palette palmaire)	983,38	983,38

OS13 : Épaule, bras

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Gaine rigide épaulière-brassard		
OS13C01	Cuir moulé (armature en acier ou en alliage léger constituée par une ferrure d'épaulière, deux attelles latérales et deux embrasses postérieures)	726,05	726,05
OS13K01	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle :	322,96	322,96

OS13L01	Acétate de cellulose armé ou armature	211,87	211,87
OS13N01	Polyoléfine (sans armature) .	342,50	342,50
OS13N02	Polyoléfine (avec armature)	511,10	511,10
OS13S01	Stratifié de polyester	323,90	323,90
OS13G01	Polyisoprène (sans armature) .	441,91	441,91
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
OS13V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (10)	224,74	224,74

§ 2. - Adjonctions

Main

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	a) Adjonctions particulières à un appareil		
AS8A01	Porte-outil disposé sur avant-brassard demi-gantelet avec armature.	65,97	65,97
	b) Adjonctions communes à plusieurs appareils		
AS89A01	Système dynamique d'extension d'un doigt	37,82	37,82
AS89A02	Système dynamique de flexion d'un doigt avec son dispositif d'attache .	84,59	84,59
AS78A01	Palette palmaire amovible	65,45	65,45
AS78A02	Dispositif pour paralysie radiale	120,78	120,78
AS78D01	Système dynamique d'extension ou de flexion du poignet avec ressort en acier inoxydable ou en élastique	89,29	89,29
AS78G01	Palette palmaire en polyisoprène	71,38	71,38

Coude

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS4A10	Articulations de coude à chape en remplacement des articulations pièce sur pièce .	40,97	40,97
AS4A01	Verrou de coude à blocage manuel	96,43	96,43

Épaule

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS1C01	Épaulière ordinaire	58,76	58,76
AS1A01	Articulation simple d'épaule (pièce sur pièce)	125,16	125,16
AS1A02	Articulation double d'épaule (à charnière et articulation pièce sur pièce) .	174,84	174,84

Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36S02

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS1S01	Prolongement en stratifié de la structure brachiale sur l'épaule	212,62	212,62
AS78S01	Prolongement en stratifié de la structure anti-brachiale pour former palette palmaire	80,31	80,31
AS4A20	Verrou de coude à commande manuelle ou active (dans ce dernier cas ajouter la référence AS 4 Z 12)	332,28	332,28
AS4A21	Ressort antigravitation au coude	81,65	81,65
AS7A25	Dispositif de pro supination de la palette palmaire	86,42	86,42

Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36N20 et OS36N21

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS1N01	Prolongement rigide en polyoléfine de la structure brachiale sur l'épaule .	212,71	212,71
AS1N02	Prolongement en polyoléfine de la structure brachiale sur l'épaule, articulé, avec rappel automatique	439,58	439,58
AS78N01	Prolongement en polyoléfine de la structure antibrachiale pour former palette palmaire	64,88	64,88

Gainages

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AS78C01	Gainage d'une palette palmaire amovible	9,38	9,38

AS68C01	Gainage d'une attelle palmaire sur OS 58	14,08	14,08
AS67C01	Gainage d'un petit montant	7,18	7,18
AS6C01	Gainage d'une embrasse d'avant-bras	7,18	7,18
AS3C01	Gainage d'une embrasse de bras	9,94	9,94
AS67C02	Gainage d'un montant d'avant-bras	7,18	7,18
AS5C01	Gainage d'une tête d'articulation	5,52	5,52
AS34C01	Gainage d'un montant de bras (tête d'articulation comprise)	9,94	9,94
AS3C02	Gainage d'une embrasse en "S"	7,18	7,18
AS36C01	Gainage d'une attelle latérale rigide pour gaine rigide de coude	12,51	12,51
AS13C01	Gainage d'un montant externe à fourche pour épaulière brassard rigide	13,56	13,56

Texte des renvois

1	Sans prise rapide.
2	Sans prise rapide, anneau et crochet compris.
3	Prise rapide à guillotine, anneau et crochet compris.
4	Coude à articulation simple sans verrou.
5	Avec prise rapide à guillotine. - Dispositif terminal en adjonction.
6	Avec double emboîture de contact et prise rapide à guillotine. - Valve d'obturation, manchon intermédiaire, dispositif pneumatique, dispositif terminal en adjonction.
7	Valve d'obturation, manchon intermédiaire, dispositif pneumatique, dispositif terminal en adjonction.
8	Coude à articulation simple, avec verrou facultatif à commande passive.
9	Le moulage n'est pas indispensable, sauf sur demande expresse de la commission d'appareillage.
10	Le prix de cet appareil est fixé avec garnissage molleton. Une majoration de 5% est

	admise pour la garniture en chamois, sur prescription médicale, en fonction de la durée prévue de l'appareillage (supérieure à six mois).
11	En tenant compte des résultats fonctionnels obtenus après un certain temps d'utilisation, ainsi que de l'évolution de l'enfant, la construction modulaire de la main permet, si elle n'avait pas été retenue à l'origine, ces adaptations (démontage et montage du gant de recouvrement non compris).
12	Le renouvellement ne peut être accordé qu'après une durée d'utilisation minimum d'un an.

C. - Prothèses du membre supérieur mues par énergie électrique, prothèses myoélectriques

Conditions générales

Les prothèses myoélectriques sont des prothèses mues par énergie électrique pour amputation et agénésie unilatérale ou bilatérale du membre supérieur ; ce sont des dispositifs médicaux au sens de l'article L. 5211-1 du code de la santé publique. Ces prothèses sont soumises aux dispositions du titre Ier du livre II de la cinquième partie du code de la santé publique. Leur prise en charge est accordée sur entente préalable.

Conditions de prise en charge

La prise en charge des prothèses myoélectriques pour amputation ou agénésie unilatérale ou bilatérale, ou de leur rechange, est subordonnée :

1. À l'avis favorable d'un médecin responsable de l'appareillage, exerçant dans un service spécialisé en rééducation fonctionnelle d'un établissement de santé, public ou privé. Ce service dispose de moyens en personnels formés, de moyens en équipements adaptés à la réalisation des tests et apprentissages mentionnés ci-dessous ainsi qu'aux nécessités du suivi médico-technique ;
2. À la constitution d'un dossier d'évaluation établi par le médecin susmentionné responsable du déroulement de chaque étape de l'appareillage en fonction des éléments médicaux, médico-sociaux et d'environnement suivants :
 - niveau d'amputation ;
 - longueur du moignon ;
 - état de la peau (troubles sensitifs, troubles trophiques, signes d'intolérance dus à une emboîture) ;
 - tests de commande musculaire (myotesteurs) réalisés par l'équipe médicale responsable de l'appareillage ;
 - motivations de l'intéressé ;
 - motivations de l'entourage ;
 - contraintes géographiques et socioprofessionnelles ;
 - disponibilité de l'intéressé ou de sa famille, requise par les contraintes du contrôle médico-technique ;
 - assimilation de la technique d'utilisation de système myoélectrique enseignée par un personnel qualifié et compétent.

En cas d'amputation bilatérale ou d'agénésie bilatérale, l'appareillage éventuel du second membre par une prothèse myoélectrique est réalisé après avis du médecin responsable de l'appareillage du premier membre après un délai laissé à son appréciation.

La prise en charge de prothèse(s) myoélectrique(s) n'exclut pas la prise en charge d'une prothèse de secours, esthétique ou mécanique.

Toutefois, la prise en charge d'une prothèse myoélectrique de deuxième mise peut être accordée, à la demande expresse et motivée du médecin responsable de l'appareillage, si l'adulte ou l'adolescent est dans l'impossibilité de poursuivre son activité professionnelle ou sa formation professionnelle, y compris en apprentissage, sans ce type de prothèse.

- Le renouvellement des prothèses myoélectriques est accordé après avis du médecin responsable de l'appareillage dans les conditions définies à l'article R. 165-24 du code de la sécurité sociale.

- La prise en charge du chargeur est assurée à raison d'un chargeur par membre appareillé.

Un second chargeur peut être pris en charge en cas de nécessité scolaire ou professionnelle démontrée.

§ 1. - Prothèses pour adultes

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèse d'avant bras pour adulte mue par énergie électrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris) .	7490,89	7490,89
	Prothèse de bras pour adulte, coude mécanique, avant-bras myoélectrique incluant la main myoélectrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)	8323,21	8323,23

§ 2. - Prothèses pour enfants ou pour adolescents

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèse d'avant-bras pour enfants ou pour adolescents mue par énergie électrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)	10820,17	10820,17
	Prothèse de bras pour enfants ou pour adolescents, coude mécanique, avant-bras myoélectrique incluant la main myoélectrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)	11652,49	11652,49

§ 3. - Adjonctions

Génériques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Adjonctions, chargeur pour un adulte .	187,36	187,36
	Adjonctions, chargeur pour un enfant ou pour un adolescent	291,30	291,30
	Adjonctions, batteries pour un adulte .	228,79	228,79
	Adjonctions, batteries pour un enfant ou pour un adolescent	228,79	228,79
	Adjonctions, pronosupination passive	187,36	187,36
	Adjonctions, pronosupination active et mécanique	478,67	478,67
	Adjonctions, pronosupination électrique par commande à harnais (après test positif réalisé dans le service de rééducation fonctionnelle)	1831,10	1831,10
	Adjonctions, pronosupination électrique à quatre canaux (après test positif réalisé dans le service de rééducation fonctionnelle)	2122,42	2122,42
	Adjonctions, pince étau électrique	3953,52	3953,52
	Adjonctions, gants en chlorure de polyvinyle pour un adulte. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 546,97 € à compter du 15-09-2009, 553,81 € à compter du 01-01-2010, 562,12 € à compter du 01-01-2011.	93,68	93,68
	Adjonctions, gants en chlorure de polyvinyle pour un enfant ou pour un adolescent. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 1214,84 € à compter du 15-09-2009, 1230,03 € à compter du 01-01-2010, 1248,48 € à compter du 01-01-2011.	208,07	208,07
	Adjonctions, gants en silicone, pour enfant, adolescent. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 1214,84 € à compter du 15-09-2009, 1230,03 € à compter du 01-01-2010, 1248,48 € à compter du 01-01-2011.	275,72	275,72
	Adjonctions, gants en silicone, pour adulte. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 546,97 € à compter du 15-09-2009, 553,81 € à compter du 01-01-2010, 562,12 € à compter du 01-01-2011.	275,72	275,72

Société Otto Bock

Aucune adjonction autre que celles prévues ci-dessous ne peuvent être prises en charge avec une prothèse myoélectrique OTTO BOCK à l'exception des gants, des batteries et chargeurs pour enfant. Les éléments de la prothèse myoélectrique OTTO BOCK décrits ci-dessous sont garantis vingt-quatre mois.

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA1	Prothèse d'avant-bras Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour adulte, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, deux batteries Li-Ion 757B20 ou 757B21, la prise rapide, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris). Ces éléments seront systématiquement complétés par: - une des mains (ou pince) proposées dans les adjonctions selon le niveau d'amputation et la taille de la main ; - 1 ou 2 électrodes et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteurs (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes).	4317,57	4317,57	01-07-2015
PSMA2	Prothèse de bras ou d'épaule Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour adulte, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, deux batteries Li-Ion 757B20 ou 757B21, la prise rapide, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris). Ces éléments seront systématiquement complétés par: - une des mains (ou pince) proposées dans les adjonctions selon la taille de la main ; - 1 ou 2 électrodes et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteurs (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) ; - un des coudes proposés et, le cas échéant, par le sanglage de contrôle.	4618,18	4618,18	01-07-2015
PSME1	Prothèse d'avant-bras Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour enfant, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, batteries non comprises, gant non compris). Ces éléments seront systématiquement complétés par: - une des mains proposées dans les adjonctions selon la taille de la main; - 1 ou 2 électrodes et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteurs (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) ; - 3 batteries.	2885,77	2885,77	01-07-2015
PSME2	Prothèse de bras ou d'épaule Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour enfant, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, le coude mécanique 12K19, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, batteries non comprises, gant non compris). Ces éléments seront systématiquement complétés par: - une des mains proposées dans les adjonctions selon la taille de la main; - 1 ou 2 électrodes et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteurs (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) ; - 3 batteries.	3788,66	3788,66	01-07-2015

Adjonctions pour adultes

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA3	Chargeur Li-Ion Otto Bock 757L20 pour adulte.	481,97	481,97	01-07-2010
PSMA4	Batterie Li-Ion Otto Bock 757B20 ou 757B21 supplémentaire pour adulte.	400,57	400,57	01-07-2010
PSMA5	Pronosupination Otto Bock 10S17 commandée par interrupteurs pour adulte.	2325,84	2325,84	01-07-2010
PSMA6	Pronosupination Otto Bock 10S17 commandée par processeur Otto Bock 13E195 à 4 canaux pour adulte.	3408,52	3408,52	01-07-2010
PSMA7	Insert de réglage des seuils Otto Bock 13E196 pour processeur II à 4 canaux pour adulte.	157,02	157,02	01-07-2010
PSMA17	Montage endosquelettique Otto Bock 8R 1 pour appareillage d'avant-bras très court, uniquement en combinaison avec une main transcarpienne et un système de pronosupination pour adulte.	1689,87	1689,87	01-07-2010
PSMA18	Prise rapide Otto Bock 10V38 permettant la flexion de poignet, pour tous types de membre résiduel jusqu'à avant-bras long, uniquement en combinaison avec une main transcarpienne pour adulte.	1410,90	1410,90	01-07-2010
PSMA23	Sanglage de contrôle Otto Bock à triple traction 21A35=1 pour adulte, avec montage et réglages sur le patient.	398,09	398,09	01-07-2010
PSMA22	Gant esthétique PVC Otto Bock 8S pour adulte avec personnalisation des couleurs. La prise en charge est assurée sur la base d'un forfait annuel pour le renouvellement du gant.	276,62	276,62	01-07-2010

Mains pour patients avec membre résiduel au niveau transcarpien

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA8	Main électrique Otto Bock 8E44=6 Transcarpienne DMC Plus pour adulte.	5144,46	5144,46	01-07-2010
PSMA9	Main électrique Otto Bock 8E44=7 Transcarpienne Digital Twin pour signaux faibles pour adulte.	4298,55	4298,55	01-07-2010

Mains et pinces pour patients avec membre résiduel au niveau du poignet

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA14	Main électrique Otto Bock 8E39=8 Sensor Speed pour adulte.	7165,55	7165,55	01-07-2010
PSMA12	Main électrique Otto Bock 8E39=6R/L7 DMC Plus taille 7 pour petite main adulte et adolescent.	5163,09	5163,09	01-07-2010
PSMA13	Main électrique Otto Bock 8E39=7R/L7 Digital Twin taille 7 pour petite main adulte et adolescent avec signaux faibles.	4678,67	4678,67	01-07-2010
PSMA16	Pince-étou Otto Bock 8E34=9 Greifer DMC Variplus pour adulte. Prise en charge en remplacement de la main.	6590,54	6590,54	01-07-2010

Mains et pinces pour patients avec membre résiduel de l'épaule à l'avant-bras

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA24	Main électrique Otto Bock 8E38=8 Sensor Speed pour adulte.	7566,20	7566,20	01-07-2010
PSMA10	Main électrique Otto Bock 8E38=6R/L7 DMC Plus taille 7 pour petite main adulte et adolescent.	5563,73	5563,73	01-07-2010
PSMA11	Main électrique Otto Bock 8E38=7R/L7 Digital Twin taille 7 pour petite main adulte et adolescent avec signaux faibles.	5079,31	5079,31	01-07-2010
PSMA15	Pince-étou Otto Bock 8E33=9 Greifer DMC Variplus pour adulte avec prise rapide. Prise en charge en plus de la main pour adulte.	6991,19	6991,19	01-07-2010

Articulations de coude pour patients avec membre résiduel au niveau du coude

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
PSMA19	Ferrures Otto Bock 16X12 avec montage sur l'emboîture et fabrication de l'avant-bras pour adulte.	2034,97	2034,97	01-07-2010

PSMA20	Coude Otto Bock 12K33 à verrou mécanique par tirette à traction pour adulte.	3326,39	3226,39	01-07-2010
--------	------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	------------

Articulations de coude pour patients avec membre résiduel de l'épaule au bras

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
------	--------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

PSMA25	Coude Otto Bock 12K50 à verrou électrique pour adulte.	6422,12	6422,12	01-07-2010
--------	--------------------------------------------------------	---------	---------	------------

PSMA21	Coude Otto Bock 12K44 à verrou mécanique par tirette à traction pour adulte.	4298,33	4298,33	01-07-2010
--------	------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	------------

Adjonctions pour enfants

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
------	--------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

PSME6	Câble de raccordement accumulateur avec clip extérieur Otto Bock 13E170 pour enfant.	71,47	71,47	01-07-2010
-------	--------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------	------------

PSME7	Gant esthétique PVC Otto Bock 8S20 pour enfant avec personnalisation des couleurs. La prise en charge est assurée sur la base d'un forfait annuel pour le renouvellement du gant.	366,31	366,31	01-07-2010
-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------	------------

PSME8	Main Otto Bock 8E51 pour enfant en taille 5 1/2, 6 ou 6 1/2 avec son boîtier de commande 9E370 LS 4in1.	6648,14	6648,14	01-07-2010
-------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	------------

PSME5	Main Otto Bock 8E51 pour enfant taille 5 avec son boîtier de commande 9E369 LS 4in1.	5808,10	5808,10	01-07-2010
-------	--------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	------------

Adjonctions communes

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
------	--------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

PSMC6	Électrode Otto Bock 13E200=50 standard pour adulte et enfant.	817,88	817,88	01-07-2010
-------	---------------------------------------------------------------	--------	--------	------------

PSMC5	Électrode Otto Bock 13E202=50 avec joint d'étanchéité pour emboîture à dépression pour adulte et enfant.	1043,44	1043,44	01-07-2010
-------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------	------------

PSMC2	Interrupteur Otto Bock pour adulte et enfant.	447,24	447,24	01-07-2010
PSMC4	Contacteur linéaire proportionnel Otto Bock 9X50 ou 9X52 pour adulte et enfant en remplacement d'une électrode.	795,45	795,45	01-07-2010

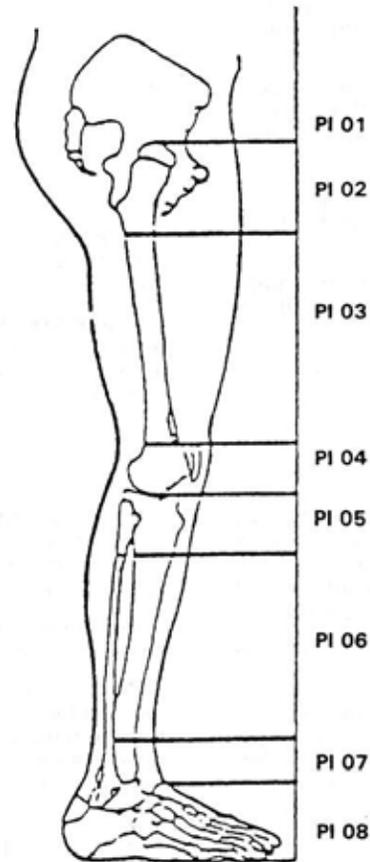
§ 4. - Réparations

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Les réparations sont prises en charge après avis du médecin responsable de l'appareillage	Sur facture	
	Réparations, renouvellement d'une double emboîture (emboîture en contact avec le moignon et celle le recouvrant) pour prothèse d'avant-bras (adaptation, démontage, remontage, vérification du fonctionnement de la main ou de la pince étau électrique compris) .	1997,57	1997,57
	Réparations, renouvellement d'une double emboîture (emboîture en contact avec le moignon et celle le recouvrant) pour prothèse de bras (adaptation, démontage, remontage, vérification du fonctionnement de la main ou de la pince étau électrique compris)	2288,88	2288,88

Section II. - Appareillage du membre inférieur

Codification des prothèses de base de leurs adjonctions et de leurs variantes optionnelles

Codification anatomique



Guide d'utilisation

Les prothèses de la section II "Appareillage du membre inférieur" font l'objet de trois chapitres :

Chapitre Ier : Prothèses exosquelettiques de base

Chapitre II : Prothèses endosquelettiques de base.

Chapitre III : Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques, Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques, Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques.

CHAPITRE PREMIER

Les prothèses exosquelettiques de base

CHAPITRE II

Les prothèses endosquelettiques de base

Pour les prothèses exosquelettiques, le support et l'esthétique sont assurés par les différentes pièces constitutives de la prothèse.

Pour les prothèses endosquelettiques, le support est réalisé par un tube fixé à l'emboîture, l'esthétique est apportée par un revêtement en matériau souple reproduisant la morphologie du membre.

Dans chaque chapitre, les prothèses sont classées par niveaux d'amputation, au nombre de 8, de la hanche au pied.

Pour tous les niveaux d'amputation, le montage exosquelettique est réalisable : en revanche, en ce qui concerne les prothèses :

- pour amputation tibiotarsienne et transtarsienne ,
- pour désarticulation médiotarsienne,

le montage endosquelettique est à exclure pour des raisons techniques ou esthétiques.

Pour chaque niveau d'amputation, ont été retenus des appareils de base, généralement les appareils les plus simples et/ou les plus fréquemment prescrits ainsi que quelques appareils constituant un tout et n'admettant, ni adjonction, ni variante optionnelle.

Les appareils de base sont classés en fonction des matériaux utilisés pour leur fabrication.

Il est possible, lorsque les indications précédant la description de l'appareil de base le précisent, de compléter ce dernier par des adjonctions ou de le modifier par le biais de variantes optionnelles en se reportant au chapitre III.

Exemple d'utilisation

En cas d'appareillage :

Prothèse endosquelettique pour amputation de cuisse, moignon très court, avec emboîture de contact en résines stratifiées, avec genou à frein stabilisateur et pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation.

- **Prothèse endosquelettique** : Se reporter au chapitre II.

- **Amputation de cuisse, moignon très court** : Se reporter à PI 02.

- PI 02 :

Renvoi à PI03 mais en y ajoutant la référence prothèses en résines stratifiées pour moignon de cuisse très court : AI2S220.

- PI 03 :

Référence : prothèse de base avec emboîture à suspension en résines stratifiées, genou à articulation monoaxiale et pied articulé : PI03ZSD23.

Emboîture de contact (Variante optionnelle)

Se reporter au chapitre III "variantes optionnelles et adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques" applicables au segment fémoral :

Références : emboîture de contact en résines stratifiées : VI3S601.

Genou à frein stabilisateur (Variante optionnelle)

Se reporter au chapitre III "variantes optionnelles et adjonctions pour prothèses endosquelettiques" applicables au genou :
Référence : Articulation monoaxiale à frein stabilisateur: VI 4 Z H 20.

Pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) **avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation** (Variante optionnelle) : Se reporter au chapitre III "variantes optionnelles et adjonctions pour prothèses endosquelettiques" applicables au pied :
Référence : Pied rigide (Sach) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation :VI 8 Z 7 20.

En termes de nomenclature, la prescription est donc PI03ZSD23
+ AI2S220
+ VI3S601
+ VI4ZH20
+ VI8Z720

Nota: À noter que dans le texte, les chiffres entre parenthèses constituent des renvois à consulter à la fin de la section II.

A - Prothèses de base

La codification des prothèses de base est alphanumérique à neuf caractères.

Le premier : la lettre (P) - prothèse.

Le second: la lettre (I) - membres inférieurs.

Le troisième : le chiffre 0 précède le niveau d'amputation quand il ne s'agit pas d'une malformation congénitale. Lorsqu'il s'agit d'orthoprothèses pour agénésie, un chiffre autre que 0 indique la partie supérieure de l'emboîture (Cf codification anatomique).

Le quatrième : un chiffre indique le niveau d'amputation quand il ne s'agit pas d'une malformation congénitale. Lorsqu'il s'agit d'orthoprothèses pour agénésie, ce quatrième chiffre indique la partie inférieure de l'emboîture (Cf codification anatomique).

Le cinquième : une lettre indique le matériau utilisé pour la confection de la prothèse exosquelettique ou la lettre Z lorsqu'il s'agit d'un montage endosquelettique.

Le sixième : une lettre indique le matériau utilisé pour la confection de l'emboîture.

Le septième : une lettre indique le type de mécanisme employé au niveau du genou :

Le huitième : un chiffre indique le type d'emboîture

Le neuvième : un chiffre indique le type de prothèse (pilon, prothèse sans pied, prothèse avec pied et dans ce dernier cas, le type de pied utilisé).

B - Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses de base

À partir de certains appareils de base, il est possible, par le jeu d'adjonctions et/ou de variantes optionnelles, de réaliser d'autres types de prothèses.

La codification de ces adjonctions ou variantes optionnelles est alphanumérique à sept caractères :

Le premier: la lettre (A) - adjonction - la lettre (V) - variante optionnelle.

Le second: la lettre (I) - membre inférieur.

Le troisième : un chiffre indique le niveau d'utilisation de l'adjonction ou de la variante optionnelle :

Le quatrième : une lettre indique le matériau de l'adjonction ou de la variante optionnelle lorsqu'elle est commune aux prothèses endosquelettiques ou exosquelettiques ; lorsqu'il s'agit d'une adjonction ou d'une variante optionnelle propre aux prothèses endosquelettiques, la lettre est Z .

Le cinquième : selon le niveau où l'on se situe :

soit un chiffre indique le type d'emboîture ,

soit une lettre indique le type de mécanisme employé au niveau de l'articulation ,

soit un chiffre indique le type de pied ,

soit le chiffre 0 pour tout autre type d'adjonctions ou de variantes optionnelles que celles citées ci-dessus.

Le sixième et le septième : deux chiffres indiquent un numéro d'ordre.

Niveaux d'amputation

1. Désarticulation de hanche
2. Amputation fémorale (moignon très court)
3. Amputation fémorale
4. Désarticulation de genou ou moignon fémoral très long
5. Amputation tibiale à moignon très court ankylosé ou non
6. Amputation tibiale
7. Amputation tibiotarsienne et transtarsienne
8. Désarticulation médiotarsienne

Matériaux

- A. Acier
- B. Bois
- C. Cuir et peaux
- D. Métaux légers
- F. Composite de carbone
- J. Caoutchouc et polyisoprène
- K. Copolymère à base acrylique
- N. Polyoléfine
- P. Plâtre ou bandes plâtrées pour moulages
- R. Chlorure de polyvinyle
- S. Résines stratifiées
- T. Textile

- U. Textile enduit de mousse de polyuréthane
- V. Bandes plastiques d'immobilisation :
- X. Un ou des matériaux inscrits aux spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature
- Z. Montage endosquelettique.

Mécanismes au niveau de la hanche ou du genou

- A. Sans articulation
- B. Montant avec articulation pièce sur pièce
- C. Montant avec articulation à chape
- D. Articulation monoaxiale libre
- F. Articulation polycentrique à segment d'engrenage
- G. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (longues ou courtes)
- H. Articulation monoaxiale à frein stabilisateur
- L. Articulation de forme anatomique
- M. Articulation à mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied
- N. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire
- P. Articulation monoaxiale à mécanisme hydraulique de rappel du segment jambier
- Q. Articulation monoaxiale à blocage
- R. Articulation polycentrique à barre supérieure .

Types d'emboîture

1. Emboîture avec fermeture réglable
2. Emboîture rigide à suspension
3. Emboîture rigide à suspension avec manchon et tracteurs
5. Emboîture à adhérence musculaire
6. Emboîture de contact.

Types de pied

- 0. Pilon
- 1. Prothèse sans pied
- 2. Prothèse avec pied rigide
- 3. Prothèse avec pied articulé
- 4. Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach)
- 6. Pied feutre caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spéciale (S.T.)
- 7. Pied rigide Sach (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin ou en rotation
- 8. Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur.

A - Prothèses du membre inférieur

Chapitre I. - Prothèses exosquelettiques de base (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage)

PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cette prothèse comprend : - Une coque d'emboîture - Une prothèse du type PI 03.		
	Coque d'emboîture		
	a) Avec pièce de hanche et verrou		
AI1C101	En cuir moulé armé	1187,29	1187,29
AI1D101	En alliage léger	1691,75	1691,75
AI1S101	En résines stratifiées	1368,04	1368,04
	b) Avec articulation déportée à l'avant sans verrou		
AI1S111	En résines stratifiées (la prothèse adaptée à cette coque d'emboîture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires)	1385,37	1385,37
	c) Avec articulation déportée à l'avant avec verrou		
AI1S112	En résines stratifiées .	1519,21	1519,21

PI02 : Amputation de cuisse moignon très court

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Ajouter à une prothèse de type PI 03 (5) l'une des références suivantes :		
AI2B201	Pour prothèse en bois	162,64	162,64
AI2D201	Pour prothèse en alliage léger	143,28	143,28
AI2S201	Pour prothèse en résines stratifiées	96,86	96,86

PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long

Pour une emboîture de contact ou à adhérence musculaire se reporter à la rubrique Variantes optionnelles, à l'exception des emboîtures en cuir.

Prothèses avec emboîture à suspension et quillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1 ° Sans articulation au genou		
PI03ACA10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1550,21	1550,21
	2° Avec articulation et verrou au genou		
PI03ACC10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (provisoire) (4)	1617,23	1617,23
	En bois allégé, avec étrier et quillon en alliage léger		
PI03BBD20	Avec emboîture en bois (5)	1428,01	1428,01
PI03BCD10	Avec emboîture en cuir (3)	1513,02	1513,02
PI03BSD20	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1518,25	1518,25
	En alliage léger, avec étrier et quillon en alliage léger		
PI03DBD20	Avec emboîture en bois (5)	1659,45	1659,45
PI03DCD10	Avec emboîture en cuir (3)	1627,27	1627,27
PI03DDD20	Avec emboîture en alliage léger (5)	1446,32	1446,32
PI03DSD20	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1651,08	1651,08
	En résines stratifiées, avec étrier et quillon en alliage léger		
PI03SCD10	Avec emboîture en cuir (3)	1630,27	1630,27
PI03SSD20	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1532,73	1532,73

Prothèses avec emboîture à suspension verrou au genou, mollet et quillon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour une emboîture de contact ou à adhérence musculaire, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles, à l'exception des emboîtures en cuir.		
	En bois allégé		
PI03BBD21	Avec emboîture en bois (5)	1633,62	1633,62
PI03BCD11	Avec emboîture en cuir (3)	1743,12	1743,12
PI03BSD21	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1748,36	1748,36
	En alliage léger		
PI03DBD21	Avec emboîture en bois (5)	1961,38	1961,38
PI03DCD11	Avec emboîture en cuir (3)	1929,19	1929,19
PI03DDD21	Avec emboîture en alliage léger (5)	1748,25	1748,25
PI03DSD21	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1948,84	1948,84

	En résines stratifiées		
PI03SCD11	Avec emboîture en cuir (3)	1929,24	1929,24
PI03SSD21	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1831,70	1831,70

Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type d'emboîture (à l'exception des emboîtures en cuir) de genou et de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.		
PI03BBD23	Avec emboîture en bois (5)	1668,56	1668,56
PI03BCD13	Avec emboîture en cuir (3)	1502,36	1502,36
PI03BSD23	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1758,80	1758,80
	En alliage léger		
PI03DBD23	Avec emboîture en bois (5)	1732,44	1732,44
PI03DCD13	Avec emboîture en cuir (3)	1710,55	1710,55
PI03DDD23	Avec emboîture en alliage léger (5)	1529,59	1529,59
PI03DSD23	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1719,91	1719,91
	En résines stratifiées		
PI03SCD13	Avec emboîture en cuir (3)	1767,43	1767,43
PI03SSD23	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1669,85	1669,85

PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long

Pour les emboîtures en cuir, en cas de nécessité d'un point d'appui sous-ischiatique, se reporter à la rubrique Adjonctions.

Les prothèses avec emboîture en alliage léger ou en résines stratifiées sont réalisées avec ou sans appui sous-ischiatique (dans ce cas, l'appui sous-ischiatique ne constitue pas une adjonction).

Prothèses avec emboîture à suspension et quillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	1 ° Sans articulation au genou		

PI04ACA10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (4)	1715,65	1715,65
	2° Avec articulation et verrou au genou		
PI04ACB10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1724,84	1724,84
PI04DDC20	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en alliage léger (1)	1594,96	1594,96
PI04SSC20	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en résines stratifiées (1)	1478,50	1478,50

Prothèses avec emboîture à suspension, verrou au genou, mollet et quillon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI04BCB11	En bois allégé, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1992,30	1992,30
PI04DCB11	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	2283,46	2283,46
PI04DDB21	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en alliage léger (5)	2149,43	2149,43
PI04SCB11	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1988,22	1988,22
PI04SSB21	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en résines stratifiées (5)	1737,73	1737,73

Prothèses avec emboîture à suspension, avec ou sans verrou au genou et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.		
PI04BCB13	En bois allégé, avec montants en acier, verrou et emboîture en cuir (3)	2048,55	2048,55
PI04BCC13	En bois allégé, avec montants en acier et emboîture en cuir (1)	1994,61	1994,61
PI04DCB13	En alliage léger, avec montants en acier, verrou et emboîture en cuir (3)	2295,82	2295,82
PI04DCC13	En alliage léger, avec montants en acier, et emboîture en cuir (1)	2102,86	2102,86
PI04DDC23	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en alliage léger (1)	2071,78	2071,78
PI04SCB13	En résines stratifiées, avec montants en acier avec verrou et emboîture en cuir (3)	1998,04	1998,04
PI04SCC13	En résines stratifiées, avec montants en acier, et emboîture en cuir (1)	1980,98	1980,98
PI04SSC23	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en résines stratifiées (1)	1721,48	1721,48

PI05 : Amputation de jambe à moignon très court, ankylose ou non, nécessitant un appui du genou en flexion

En cas de nécessité d'un point d'appui sous-ischiatique, se reporter à la rubrique Adjonctions.

Prothèses avec emboîture à suspension et quillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI05ACA10	Avec montants en acier et emboîture en cuir, sans articulation (4)	1700,84	1700,84
PI05ACB10	Avec montants en acier, emboîture en cuir et articulation à verrou (3)	1653,60	1653,60

Prothèses avec emboîture à suspension, verrou au genou, mollet et quillon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI05BCB11	Bois allégé, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1865,12	1865,12
PI05DCB11	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	2155,92	2155,92
PI05SCB11	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en cuir (3)	1861,03	1861,03

Prothèses avec emboîture à suspension et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.		
PI05BCC13	En bois allégé, avec montants en acier et emboîture en cuir (1)	1867,40	1867,40
PI05DCC13	En alliage léger, avec montants en acier et emboîture en cuir (1)	2118,40	2118,40
PI05SCC13	En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en cuir (1)	1853,79	1853,79

PI06 : Amputation de jambe

Prothèses avec emboîture à suspension et quillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI06ACB10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (provisoire) (3)	1233,87	1233,87

PI06ACC10	Avec montants en acier et emboîture en cuir (définitive) (1)	1322,54	1322,54
-----------	--------------------------------------------------------------	---------	---------

Prothèses avec emboîture à suspension avec mollet et quillon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI06DDC31	En alliage léger, avec manchon en cuir et tracteurs (1)	1385,33	1385,33
PI06SSC31	En résines stratifiées, avec manchon en cuir et tracteurs (1)	1379,16	1379,16

Prothèses avec emboîture à suspension et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.		
PI06ACC13	Avec montants en acier et emboîture en cuir (1)	1378,08	1378,08
PI06DDC33	En alliage léger, avec manchon en cuir et tracteurs (1)	1391,26	1391,26
PI06SSC33	En résines stratifiées, avec manchon en cuir et tracteurs (1)	1504,55	1504,55

Prothèses avec emboîture de contact

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèse avec emboîture de contact et pied articulé, sans manchon : Le prix ne comprend pas celui des manchons qui est fixé dans la rubrique Variantes optionnelles.		
PI06SSA63	Avec emboîture en résines stratifiées	982,85	982,85
	- pour tout type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles,		
	- en cas de nécessité d'un cuissard se reporter à la rubrique Adjonctions.		
	Prothèses monobloc en composite de carbone (pour moignon stabilisé) avec emboîture de contact sans manchon, coin talonnier de souplesse variable, semelle et avant pied souples (poids maximum 850 gr. sans manchon)		
PI06FFA64	Avec emboîture en composite de carbone	1523,33	1523,33

PI07 : Amputation tibio-tarsienne et transtarsienne

En cas de nécessité d'un cuissard, se reporter à la rubrique Adjonctions.

Prothèse sans pied

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI07ACA11	Avec montants latéraux en acier et emboîture en cuir (dite "Botte de Roux")	1090,89	1090,89

Prothèses avec pied rigide

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI07ACA12	Avec montants en acier et emboîture en cuir	1283,67	1283,67
PI07SSA22	En résines stratifiées	1333,59	1333,59

Prothèses avec pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI07ACA13	Avec montants en acier, latéraux ou antéro-postérieurs et emboîture en cuir (dite "col de cygne")	1533,89	1533,89
PI07DDA23	En alliage léger, avec gaine interne en cuir pour amputation de Syme, Chopart, .	1816,45	1816,45
PI07SSA23	En résines stratifiées avec ou sans gaine interne en cuir	1641,48	1641,48

PI08 : Désarticulation médio-tarsienne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI08XXA22	Prothèse avec pied rigide (dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques)	Sur devis	

Chapitre II. - Prothèses endosquelettiques de base (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage)

PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cette prothèse comprend : Une coque d'emboîture Une prothèse du type PI 03		
	Coque d'emboîture		
	a) Avec articulation déportée à l'avant sans verrou		
AI1S120	En résines stratifiées (la prothèse adaptée à cette coque d'emboîture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires)	1543,67	1543,67
	b) Avec articulation déportée à l'avant avec verrou		
AI1S121	En résines stratifiées	1571,13	1571,13

PI02 : Amputation de cuisse moignon très court

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Ajouter à une prothèse du type PI 03 (5) l'une des références suivantes :		
AI2B220	Pour prothèse en bois	162,64	162,64
AI2D220	Pour prothèse en alliage léger	143,28	143,28
AI2S220	Pour prothèse en résines stratifiées	96,86	96,86

PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long

Prothèse d'entraînement ou d'étude avec emboîture de contact et guillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI03ZPA60	Avec emboîture en bandes plâtrées	460,49	460,49

PI03ZXA60	Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées	835,75	835,75
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

Prothèses d'entraînement ou d'étude avec emboîture de contact, genou à articulation monoaxiale à verrou et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI03ZPD63	Avec emboîture en bandes plâtrées	942,75	942,75
PI03ZXD63	Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées	1318,01	1318,01

Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type d'emboîture (à l'exception de l'emboîture en cuir), de genou et de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles. En cas de nécessité d'un dispositif de recherche d'alignement à incorporer à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.		
PI03ZBD23	Avec emboîture en bois (5)	1661,02	1661,02
PI03ZCD13	Avec emboîture en cuir (3)	1635,94	1635,94
PI03ZDD23	Avec emboîture en alliage léger (5)	1502,64	1502,64
PI03ZSD23	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1706,60	1706,60

Prothèses avec emboîture de contact avec genou hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI03ZBM63	Avec emboîture en bois (6)	3825,31	3825,31
PI03ZSM63	Avec emboîture en résines stratifiées (6)	3780,13	3780,13

Prothèse esthétique avec emboîture à suspension, articulation libre au genou et à la cheville

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI03ZXD23	Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées	1200,75	1200,75

PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé		
	Pour tout autre type d'emboîture, de genou, de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles. Les prothèses avec emboîture en alliage léger ou en résines stratifiées sont réalisées avec ou sans appui sous-ischiatique (dans ce cas l'appui sous-ischiatique ne constitue pas une adjonction).		
PI04ZBD23	Avec emboîture en bois (5)	1742,59	1742,59
PI04ZDD23	Avec emboîture en alliage léger (5)	1682,16	1682,16
PI04ZSD23	Avec emboîture en résines stratifiées (5)	1648,61	1648,61

PI06 : Amputation de jambe

Prothèses d'entraînement ou d'étude avec emboîture (de contact si moignon non ouvert) et quillon (pilon)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI06ZPA60	Avec emboîture en bandes plâtrées	412,12	412,12
PI06ZXA60	Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées	837,92	837,92

Prothèses d'entraînement ou d'étude avec emboîture (de contact si moignon non ouvert) et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles		
PI06ZPA63	Avec emboîture en bandes plâtrées	502,16	502,16
PI06ZXA63	Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées	927,96	927,96

Prothèses avec emboîture à suspension et pied articulé

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles à l'exception des pieds propulsifs. Pour le dispositif de recherche d'alignement incorporé à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.		
PI06ZDC33	Avec emboîture en alliage léger	1653,11	1653,11
PI06ZSC33	Avec emboîture en résines stratifiées	1545,50	1545,40

Prothèse avec emboîture de contact et pied articulé, sans manchon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Le tarif ne comprend pas celui des manchons qui est fixé dans la rubrique Variantes optionnelles Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles. En cas de nécessité d'un cuissard, se reporter à la rubrique Adjonctions. En cas de nécessité d'un dispositif de recherche d'alignement à incorporer à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.		
PI06ZSA63	Avec emboîture en résines stratifiées	1145,01	1145,01

Chapitre III. - Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

1°) Adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Applicables à la hanche

a) Pour les prothèses PI02 et PI03

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1AC01	Pièce de hanche avec articulation à chape et à charnière avec une traverse articulée et une ceinture en cuir	290,68	290,68
AI1AD01	Demi-ceinture pelvienne en acier engainée dans la ceinture en cuir (cette adjonction, applicable aux références AI1AC01, AI1AC05, comporte la garniture en peau de cheval de la ceinture en cuir et un laçage assurant le maintien dans cette dernière de la ceinture en acier) .	137,12	137,12
AI1AC02	Large ceinture en cuir moulé avec une pièce de hanche métallique avec une articulation à chape	216,81	216,81
AI1AC03	Verrou de hanche à chape	54,73	54,73
AI1AC04	Pièce de hanche à chevalet oscillant et tourillon avec une demi-ceinture pelvienne en acier engainée dans la ceinture en cuir	347,56	347,56

b) Pour les prothèses PI03, PI04, PI05 et PI06

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1CA01	Ceinture en cuir avec chape en cuir	71,97	71,97
AI1AC05	Pièce de hanche en T avec ceinture en cuir et articulation à chape	205,91	205,91

Applicables à l'ischion

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI2CA01	Point d'appui sous-ischiatique souple	46,93	46,93
AI2AA01	Point d'appui sous-ischiatique avec embrasse métallique rigide gainage compris	111,88	111,88

Applicables au segment fémoral

a) Pour les prothèses PI02 et PI03

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3A001	Cercle acier pour consolider une emboîture	35,48	35,48
AI3T020	Protège-pantalons .	55,69	55,69

b) Pour les prothèses PI03 et PI04

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3C301	Faux moignon .	233,59	233,59
AI3J601	Dispositif pneumatique pour compenser les variations de volume du moignon	71,14	71,14

AI3J602	Manchon intermédiaire pour emboîture de cuisse	136,53	136,53
AI3X001	Réalisation d'une bordure en silicone incluse dans la partie proximale de l'emboîture lors de la fabrication	192,95	192,95
AI3X601	Emboîture test matériau thermoplastique transparent servant d'approche et d'étude pour l'emboîture définitive (tarif du moulage non inclus)	631,05	631,05
	La prise en charge est assurée dans la limite d'une unité et après prescription dûment motivée.		
AI3Z003	Double emboiture de contact à ischion intégré (comportant une emboiture souple transparente ou translucide et une emboiture rigide avec structure en composite de carbone)	1818,06	1818,06
	Le prix comprend les emboitures d'essais nécessaires à la réalisation de l'appareillage définitif (quel qu'en soit le nombre) ainsi que les moulages.		
	La prise en charge est réservée aux amputés traumatiques, tumoraux ou emboliques, actifs, dont le moignon tonique supporte un contact total.		
	La prise en charge est prévue pour la première attribution et peut être renouvelée, y compris dans le cas d'un changement d'emboîture de contact.		
	La prescription médicale doit être motivée explicitant, le cas échéant, la nécessité du changement de technique de fabrication de l'emboiture.		
	Le prix de la référence AI3Z003 se cumule avec celui de la prothèse de base et celui de la seule variante optionnelle : emboiture de contact VI3F601.		
	Le prix de la réparation de la double emboiture AI3Z003 est assurée sur la base de la somme des prix de l'adjonction AI3Z003 et de la variante optionnelle VI0F601, auxquels est ajouté celui du forfait FI03XX002 de montage/démontage.		

c) Pour les prothèses PI06

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3C101	Cuissard en cuir avec montants en acier avec articulation à chape	479,84	479,84
AI3C102	Cuissard en cuir avec montants en acier avec articulation à segments d'engrenage .	673,95	673,95

Applicables au segment jambier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI6J601	Dispositif pneumatique pour compenser les variations de volume du moignon	66,36	66,36
AI6X605	Emboîture test en matériau transparent thermoplastique servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive (prix du moulage non inclus), sur prescription dûment motivé	545,82	545,82
AI6X607	Gaine en polymère assurant la suspension par succion, les deux unités	186,50	186,50
AI6U604	Gaine en polyuréthane assurant la suspension par succion	266,73	266,73
AI6Z601	Valve de dépressurisation	196,27	196,27

Applicables à la cheville

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI8Z102	Amortisseur de chocs verticaux en cône (par ressort) en composite de carbone et titane (utilisation préférentielle sur pieds à restitution d'énergie, classe II et III)	1101,24	1101,24
AI8Z103	Amortisseur de chocs verticaux et de torsion en composite de carbone et alliage léger (par ressort)	871,40	871,40
AI8Z104	Amortisseur de chocs verticaux et de torsion en alliage léger (par ressort)	816,43	816,43
AI8Z100	Cheville multiflexion	260,83	260,83

Applicables au pied

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI8C001	Garnissage d'un pied	33,60	33,60

Moyens de suspension

(Pour la variante optionnelle emboîture de contact, l'absence de moyen de suspension n'entraîne pas de diminution de prix)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3C001	Courroie de suspension sur poulie centrale ou poulies latérales	104,32	104,32
AI3C002	Ceinture silésienne	81,03	81,03
AI3C003	Courroie en cuir garni, pour suspension de prothèse	14,20	14,20
AI4C003	Bracelet de suspension	53,08	53,08
AI6C001	Fourche de rappel	17,77	17,77
AI3T001	Bretelle simple, largeur 35 mm, élastique devant sur une longueur de 25 cm .	25,81	25,81
AI3T002	La même, mais complètement en tissu élastique double face spécial pour bandage, largeur 35 mm	31,17	31,17
AI3T003	La même, mais avec un chef sur l'épaule opposée	25,81	25,81
AI3T004	Baudrier simple tissu rigide, largeur 45 mm, avec élastique sur 25 cm de longueur	25,81	25,81
AI3T005	Bretelle simple présentant à l'arrière et à l'avant une partie en tissu élastique sur 25 cm	13,54	13,54
AI3T006	Baudrier complété par une patte d'attache supplémentaire bouclant sur le cuissard ou sur une fourche de rappel	26,45	26,45

AI3T007	Bretelle double en tissu inextensible largeur 45 mm, pour prothèse avec rappel à l'extension par courroie de suspension	57,46	57,46
AI3T008	La même pourvue, devant et derrière, de parties élastiques fixées directement sur l'emboîture pour prothèse en bois	68,16	68,16
AI3T009	Bretelle double spéciale à entrecroisement avec parties élastiques, largeur 35 mm, pour appareillage bilatéral	134,13	134,13
AI3T010	Bretelle double pour appareils en cuir (cuisse et jambe), largeur 35 mm, avec courroie sous-cuisse en cuir chromé	57,46	57,46
AI3X002	Ceinture de suspension en néoprène	104,96	104,96

2°) Variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Applicables au segment fémoral

a) Emboîture à adhérence musculaire

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI3B501	Emboîture en bois	92,00	92,00
VI3D501	Emboîture en alliage léger .	142,48	142,48
VI3S501	Emboîture en résines stratifiées	75,84	75,84

b) Emboîture de contact

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité	Prix limite de vente au public
------	--------------	-------------------------	--------------------------------

		en euros	TTC en euros
VI3B601	Emboîture en bois	388,11	388,11
VI3F601	Emboîture flexible transparente avec sa structure stratifiée	435,50	435,50
VI3S601	Emboîture en résines stratifiées	410,62	410,62
VI3S602	Réalisation d'une emboîture de contact en résines stratifiées avec une ouverture interne ou externe réglable	425,44	425,44

c) Manchons fémoraux

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI3X603	Manchon préfabriqué en silicone ou en copolymère de qualité médicale servant de suspension à la prothèse	977,28	977,28
	Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient et le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (prix du moulage non inclus).		
	Ces manchons sont pris en charge dans les indications médicales suivantes : - pour moignon court, - pour moignon flasque, - pour moignon avec peau extrêmement fragile (chez les patients brûlés et/ou greffés), - pour moignon avec cicatrice(s) invaginée(s), chez les amputés des 2 membres inférieurs ou chez un amputé fémoral avec atteinte d'un ou des 2 membres supérieurs.		
VI3U601	Manchon polyuréthane préfabriqué	1482,17	1482,17
	La prise en charge d'un manchon fémoral en polyuréthane ne peut être envisagée qu'après l'échec médicalement constaté d'un manchon fémoral en silicone ou copolymère.		
VI3X003	Manchon injecté et tramé en silicone ou en copolymère de qualité médicale réalisé sur moulage servant de suspension à la prothèse	1068,04	1068,04
	Le prix comprend le manchon, le moulage pour réaliser le manchon, le dispositif de liaison		

	adapté aux besoins du patient (accrochage distal ou anneau d'étanchéité intermédiaire), le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (le tarif n'inclut pas le moulage de l'emboîture de la prothèse)		
VI3U602	Manchon polyuréthane injecté et tramé	1572,92	1572,92
	La prise en charge d'un manchon fémoral en polyuréthane ne peut être envisagée qu'après l'échec médicalement constaté d'un manchon fémoral en silicone ou copolymère.		

Applicables au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI4AC01	Montants avec articulation à chapes sans roulement à billes	0,00	0,00
VI4AC02	Montants avec articulation à chapes et roulements à billes	102,17	102,17
VI4AF01	Montants avec articulation polycentrique à segments d'engrenage	194,11	194,11

Applicables au segment jambier

VI6 - Manchons tibiaux assurant la protection du moignon. La prise en charge est assurée avec les prothèses tibiales de contact PI06SSA63, PI06FFA64, PI06ZSA63. Le tarif des références VI6N601, VI6X01, VI6J01, VI6J602, VI6X602, VI6X603 s'ajoute à celui des références des trois prothèses tibiales de contact citées ci-dessus.

Manchons tibiaux, avec moulage du moignon pour la confection du manchon.

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI6J601	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en caoutchouc (prix du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour deux manchons.	144,74	144,74

VI6N601	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en mousse de polyéthylène (prix du moulage non inclus). La prise en charge est assurée pour deux manchons.	99,54	99,54
VI6X601	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale (prix du moulage non inclus). La prise en charge est assurée pour un seul manchon.	317,88	317,88
VI6J602	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en caoutchouc, assurant la liaison mécanique entre le moignon et la prothèse ; le prix de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse (prix du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour deux manchons. .	537,95	537,95
VI6X602	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale, assurant la liaison mécanique entre le moignon et la prothèse ; le prix de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse (prix du moulage non inclus). La prise en charge est assurée pour un seul manchon.	1104,11	1104,11

Manchons préfabriqués et standardisés

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI6X603	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, préfabriqué et standardisé, en silicone de qualité médicale, assurant la liaison mécanique entre le moignon et la prothèse ; le prix de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse. La prise en charge est assurée pour un seul manchon	962,25	962,25
VI6X604	Manchon en gel copolymère préfabriqué de qualité médicale avec accrochage distal ou suspension proximale. Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux	1191,26	1191,26

	besoins du patient, le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (emboîture test comprise)		
VI6X605	Manchon préfabriqué de deuxième génération en gel épais de silicone de qualité médicale (épaisseur supérieure à 4 mm) avec accrochage distal. Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison distal, le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (prix du moulage non inclus)	1243,46	1243,46
VI6X608	Manchon en silicone expansé avec accrochage distal	1138,87	1138,87
VI6U605	Manchon en gel de polyuréthane de qualité médicale, personnalisé et réalisé sur moulage. Le tarif inclut le moulage nécessaire à la réalisation du manchon ; le prix n'inclut pas le moulage de l'emboîture et l'emboîture test si elle est prescrite	1474,59	1474,59
VI6U606	Manchon en gel de polyuréthane de qualité médicale avec accrochage distal ou valve de dépressurisation. Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient (accrochage distal ou valve), le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (prix du moulage et gaine de suspension non inclus)	1375,36	1375,36

Applicables aux prothèses PI03 - PI04

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI3F001	Supplément aux résines stratifiées pour confection en composite de carbone	416,83	416,83

Applicables aux prothèses PI05 - PI06 - PI07

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI6F001	Supplément aux résines stratifiées pour confection en composite de carbone	338,19	338,19

3°) Adjonctions pour prothèses exosquelettiques

Applicables au segment fémoral

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3D201	Double emboîture en alliage léger	153,83	153,83
AI3S201	Double emboîture en résines stratifiées	194,63	194,63

Applicables au genou

a) Pour les prothèses PI03D et PI03S

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4A001	Verrou central .	224,59	224,59

b) Pour les prothèses PI03B et PI03X

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4A002	Verrou central .	45,80	45,80
AI4X001	Commande facultative de verrou	37,78	37,78

c) Pour les prothèses PI04D et PI04S

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4A003	Verrou central .	224,58	224,58

d) Pour les prothèses PI03, PI04, PI05 et PI06

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4A004	Verrou double de Hoffa	155,64	155,64
AI4T001	Tracteur élastique au genou (damier)	33,30	33,30

e) Pour toutes les prothèses exosquelettiques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4C001	Patte antérieure en cuir	10,23	10,23
AI4C002	Demi-lune en cuir cousue sur manchon	10,46	10,46
AI4T002	Tissu élastique en "V" et ou rappel de genou	21,12	21,12

Applicables au segment jambier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AI6X001	Jambe postiche pour pilon PI03	104,32	104,32
AI6X002	Jambe postiche pour pilon PI06	126,67	126,67
AI6D201	Double emboîture en alliage léger	146,72	146,72
AI6S201	Double emboîture en résines stratifiées	66,70	66,70

Applicables au pied (pour les pilons et les jambes sans pied)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI8D001	Quillon de cultivateur, alliage léger avec socle en bois	17,93	17,93
AI8B001	Quillon de cultivateur, en bois	21,88	21,88

Gainage de pièces métalliques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1C001	Gainage d'une pièce de hanche	17,48	17,48
AI1C002	Gainage d'une pièce de ceinture	45,62	45,62
AI2C001	Gainage d'une embrasse sous-ischiatique	35,80	35,80
AI3C004	Cacheboucle	5,67	5,67
AI3C005	Gainage d'une embrasse de cuisse	17,90	17,90
AI3C006	Gainage d'un montant de cuisse (y compris tête d'articulation)	25,21	25,21

AI3C007	Gainage d'un montant de cuisse (tête d'articulation non comprise)	21,27	21,27
AI4C010	Gainage d'une tête d'articulation seule	10,69	10,69
AI4C011	Gainage d'une embrasse à enveloppement	41,30	41,30
AI4C012	Gainage d'une embrasse d'appui sous-genou	26,86	26,86
AI6C010	Gainage d'une embrasse sous-rotulienne ou de mollet	24,46	24,46
AI6C011	Gainage d'un montant de jambe	26,44	26,44

4°) Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques

Applicables au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI4AG01	Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (prothèses en alliage léger)	34,66	34,66
VI4AG02	Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (prothèses en résines stratifiées)	174,87	174,87
VI4AH01	Articulation monoaxiale à frein stabilisateur (prothèse en bois) (à déduire)	65,44	65,44
VI4AQ01	Articulation monoaxiale à blocage (prothèse en bois)	9,98	9,98
VI4XL01	Articulation de forme anatomique (prothèse en bois)	394,91	394,91

Applicables au pied

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité	Prix limite de vente au public
------	--------------	-------------------------	--------------------------------

		en euros	TTC en euros
VI8C001	Bavolet en cuir applicable au pied en bois articulé	56,51	56,51
	Pour les prothèses avec pied		
VI8J401	Pied rigide et coin talonnier de souplesse variable (Sach)	46,47	46,47

5°) Adjonctions pour prothèses endosquelettiques

Applicables au segment fémoral

Dispositif de recherche d'alignement

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI3Z001	Dispositif de recherche d'alignement permettant un réglage dans tous les plans	50,39	50,39

Adaptateurs de rotation

La prise en charge est assurée pour les adaptateurs suivants :

Code	Référence	Société	Tarif (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	TARIF (en euros TTC) à compter du 01-01-2011	TARIF (en euros TTC) à compter du 01-01-2011	Date de fin de prise en charge
AI3Z002	- Rotateur 4R57 ou 4R57=ST	OTTO BOCK	461,52	461,52	468,44	468,44	01-12-2014

Le rotateur 4R57 ou 4R57=ST est pris en charge dans le cas d'amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise pour les patients ayant un poids à 100 kg sur prescription d'un spécialiste de l'appareillage.

Applicables au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4Z001	Commande facultative de verrou	37,78	37,78
AI4Z003	Verrou de genou	69,44	69,44
AI4Z004	Dispositif hydraulique de contrôle de la phase pendulaire	883,68	883,68
AI4Z005	Dispositif de rappel du genou	42,08	42,08

Applicables au segment jambier

Génériques

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)
AI6Z001	Dispositif de recherche d'alignement permettant un réglage dans tous les plans .	101,61	101,61
AI6Z002	Dispositif pour récupération du flexum lorsque celui-ci est supérieur à 25°	126,85	126,85

Société Otto Bock France (Otto Bock)

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
AI6Z003	<p>Système à dépressurisation contrôlé, OTTO BOCK, système Harmony.</p> <p>Adjonction comprenant l'emboîture test en matériau transparent thermoplastique servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive et incluant le moulage de l'emboîture définitive.</p> <p>Le système Harmony est conditionné à l'unité et livré avec les composants suivants : raccord à fixer à l'emboîture, tuyaux flexibles d'évacuation d'air, pompe Harmony, jauge de mesure du vide et notice d'utilisation.</p>	4236,62	4236,62	30-10-2013

	<p>La prise en charge n'est assurée qu'après un échec d'appareillage avec une emboîture avec un manchon en polymère, une gaine de suspension et une valve de dépressurisation non contrôlée en cas d'amputation transtibiale au niveau du tiers supérieur avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des troubles trophiques cutanés par frottement ; - des variations de volume importantes ; - et/ou des limitations d'amplitudes. <p>Le système Harmony doit être garanti 2 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.</p> <p>La première prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. Le renouvellement prothétique n'est pas restreint à ce spécialiste.</p> <p>Le système doit être prescrit avec une emboîture moulée, un manchon en polymère et une gaine de suspension. La bonne mise en place du système Harmony nécessite la fabrication d'une emboîture préalable servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive.</p> <p>La mise en place doit être faite par un orthoprothésiste ayant reçu une formation obligatoire, et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>La prise en charge est assurée pour la gamme 4RH07 comprenant les références suivantes : 4R144, 4R146, 4R147, 4R150.</p> <p>Seul le manchon pris en charge sous le code VI6U605 peut être pris en charge avec le système Harmony.</p> <p>La prise en charge de ce code exclut la prise en charge des codes AI6Z01, AI8Z102, AI8Z103 et AI8Z104.</p>			
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

6°) Variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques

Applicables à la hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI1Z001	Articulation de hanche à axe déporté en avant en titane pour prothèse pour désarticulation de hanche ou équivalent	975,07	975,07
VI1Z002	Articulation de hanche dynamique à axe déporté en avant avec lame carbone pour prothèse pour désarticulation de hanche ou équivalent	1126,89	1126,89

Applicables au genou

Le tarif comprend l'ensemble des prestations liées à l'installation de chacun des genoux (composants, pièces de jonction, de montage et de finition, temps de montage, d'adaptation et de réglage du dispositif).

Pour tous ces dispositifs, les réparations sont effectuées sur devis au-delà de la durée de garantie du fabricant.

Genoux monoaxiaux (génériques)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI4ZM01	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire à accumulation d'énergie et contrôle du développement du pied en composite carbone (supplément sur PI03ZSM63 et PI03ZBM63 réalisés en alliage léger)	786,37	786,37
VI4ZE20	Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone avec dispositif de stabilisation avec frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas - P < 120 kg	4460,85	4460,85
VI4ZE21	Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone - P < 120 kg	3149,52	3149,52
VI4ZE24	Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone avec frein mécanique	4284,89	4284,89
VI4ZH20	Genou monoaxial à frein stabilisateur	32,74	32,74
VI4ZH21	Genou monoaxial avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation par frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas - P < 120 kg	2180,91	2180,91
VI4ZH22	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation par frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas - P < 120 kg	3730,39	3730,39

VI4ZH23	Genou monoaxial avec frein stabilisateur et rappel à mécanique à l'extension en titane	900,55	900,55
VI4ZH24	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec frein d'assistance hydraulique	2824,50	2824,50
VI4ZH25	Genou monoaxial avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec frein mécanique	2426,61	2426,61
VI4ZP20	Genou monoaxial à mécanique hydraulique de rappel du segment jambier avec rappel hydraulique	966,89	966,89
VI4ZP21	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en titane	1935,39	1935,39
VI4ZP22	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger	1604,83	1604,83
VI4ZP23	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec réglages dissociés de la flexion et de l'extension	3078,69	3078,69
VI4ZS20	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone renforcé pour niveau d'activité élevé - P < 120 kg	3837,75	3837,75
VI4ZS21	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone - P < 120 kg	3328,27	3328,27
VI4ZS23	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone et tube carbone et système d'alignement du segment jambier	4581,31	4581,31
VI4ZS24	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en alliage léger renforcé	3739,98	3739,98
VI4ZS25	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase endulaire et de la phase d'appui en alliage léger	4216,26	4216,26

Genoux monoaxiaux Société Össur Europe BV (Össur)

La prise en charge du genou prothétique RHEO KNEE est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.

Le genou prothétique est garanti cinq ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.

Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision annuelle obligatoire à vingt et quarante mois après la pose.

RHEO KNEE ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.

RHEO KNEE est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours.

La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.

L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation par ÖSSUR Europe BV et capable de procéder aux réglages du dispositif.

Le choix du genou prothétique RHEO KNEE se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de quinze jours. A l'issue de la période d'essai, il sera effectivement prescrit si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :

- périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ;
- vitesse de marche ≥ 4 km/h ;
- descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ;
- descente d'escaliers à pas alternés.

L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou RHEO KNEE.

Code	Nomenclature	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
VI 4 ZS 31	Genou monoaxial, articulation avec sécurité hydraulique de la phase d'appui et commande hydraulique de la phase pendulaire commandée par microprocesseur et fluide magnétorhéologique, ÖSSUR, RHEO KNEE. La prise en charge inclut la prothèse RHEO KNEE et la prestation liée à la pose. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de cinq ans à compter de la date de prise en charge initiale. La prise en charge est assurée pour les références - RKN 120003 avec pyramide mâle ; - RKN 120103 avec embout fileté pour moignon long ou désarticulation de genou.	15725,16	15725,16	30-10-2016
VI 4 ZS 32	Genou monoaxial, ÖSSUR, RHEO KNEE, révision vingt et quarante mois. La prise en charge de cette prestation correspond à la révision biennale qui aura lieu les vingtième et quarantième mois suivant la mise à disposition de ce dispositif. Un genou de remplacement est mis à la disposition du patient pendant la révision. Une copie du bilan de cette révision est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente	2456,00	2456,00	30-10-2016

préalable. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol.			
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

Genoux monoaxiaux Société Otto Bock France

La prise en charge est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 mètres.

Le genou 3C100 C-LEG monoaxial, doté d'une articulation commandée par microprocesseur, est composé de l'articulation de genou 3C100 C-LEG et de l'adaptateur tubulaire. Les articulations de genou C-LEG et les adaptateurs tubulaires sans unité de torsion ont un poids limite de patient de 136 kg (excepté pour celui de 110 mm qui reste limité à 100 kg). Les adaptateurs tubulaires avec unité de torsion ont un poids limite de patient de 125 kg.

Le dispositif 3C100 C-LEG est garanti six ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.

3C100 C-LEG ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.

3C100 C-LEG est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours.

La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.

L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif.

Le choix de la prothèse 3C100 C-LEG se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de quinze jours. À l'issue de la période d'essai, la prothèse 3C100 C-LEG sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :

- périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ;
- vitesse de marche \geq 4 km/h ;
- descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ;
- descente d'escaliers à pas alternés.

L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou 3C100 C-LEG.

La prise en charge est assurée pour les produits suivants :

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
VI4ZS26	Genou monoaxial, articulation commandée par microprocesseur avec sécurité hydraulique de la phase d'appui et commande hydraulique de la phase pendulaire, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100. La prise en charge inclut la prothèse C-LEG 3C100 et la prestation liée à la pose. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris,	16050,00	16050,00	02-01-2015

	<p>chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de 6 ans à compter de la date de prise en charge initiale. La prise en charge est assurée pour les articulations de genou dont les références sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3C98-2 : avec pyramide de réglage ; - 3C88-2 : avec raccord fileté. <p>La prise en charge est assurée pour les adaptateurs tubulaires dont les références sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2R 82 (sans unité de torsion), longueur du tube : 110 mm, 120 mm, 160 mm, 200 mm ou 240 mm ; - 2R 81 (avec unité de torsion), longueur du tube : 160 mm, 200 mm ou 240 mm. 			
VI4ZS27	<p>Genou monoaxial, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100, révision annuelle. La prise en charge de cette prestation correspond à chaque révision annuelle pour les 4 années suivant la mise à disposition de ce dispositif référencé VI 4 ZS 26. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Une copie du bilan de cette révision annuelle est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4B E01.</p>	1262,,50	1262,50	<p>30-07-2011 supprimé à/c du 31-07-2011 (Art. 2 de l'arrêté du 05-05-2008 - JO du 15-05-2008)</p>
VI4ZS28	<p>Genou monoaxial, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100, révision biennale. Pour les modèles 3C100 C-LEG référencés VI 4 ZS 26 livrés par le fabricant à l'orthoprothésiste après le 1er juillet 2006, la prise en charge de cette prestation correspond à la révision biennale qui aura lieu les deuxième et quatrième années suivant la mise à disposition de ce dispositif. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Une copie du bilan de cette révision biennale est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01.</p>	2525,00	2525,00	<p>02-01-2015</p>

Genoux monoaxiaux Société Protéor Handicap Technologie SA (Protéor)

La prise en charge est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.

La prothèse est garantie 5 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.

Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision annuelle obligatoire au-delà de la première année.

HYBRID-1P360 doit être adapté avec un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.

HYBRID-1P360 est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours. La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.

L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif.

Le choix de la prothèse HYBRID-1P360 se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours. A l'issue de la période d'essai, la prothèse HYBRID-1P360 sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même:

- périmètre de marche en continu supérieur à 2 km;
- vitesse de marche ≥ 4 km/h ;
- descente d'un plan incliné d'au moins 15 %;
- descente d'escaliers à pas alternés.

L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou HYBRID-1P360.

La prise en charge est assurée pour les produits suivants:

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)	PLV (en euros TTC)	Date de fin de prise en charge
VI4ZS29	Genou mono-axial, à phase pendulaire pneumatique asservie par microprocesseur et à phase d'appui gérée par frein rotatif hydraulique, PROTÉOR, HYBRID-1P360. La prise en charge inclut la prothèse HYBRID-1P360 et la prestation liée à la pose. Le genou HYBRID-1P360 est livré avec une batterie, un cache de protection à inclure dans la prothèse esthétique et un boîtier de programmation référencé 1P301. Le renouvellement de cette prothèse ne peut intervenir qu'à l'expiration d'une période de 5 ans à compter de la date de prise en charge initiale.	14531,50	14531,50	15-09-2012
VI4ZS30	Genou prothétique mono-axial, PROTÉOR, HYBRID-1P360, révision annuelle. La prise en charge de cette prestation correspond à chaque révision annuelle pour les 4 années suivant la mise à disposition de ce dispositif référencé VI4ZS29. Une copie du bilan de cette révision annuelle est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente	1310,43	1310,43	15-09-2012

préalable. Cette prestation comprend la révision, les remises en état, les changements de piles, et toutes réparations correspondant à l'utilisation prévue du genou. Cette prestation ne couvre donc pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs, ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01.			
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

Genoux polycentriques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI4ZE25	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire assistée par microprocesseur, pour différentes cadences de marche en composite carbone	5072,00	5072,00
VI4ZG20	Genou polycentrique à double articulation à biellettes courtes (à déduire)	22,24	22,24
VI4ZG21	Genou polycentrique à double articulation à biellettes longues	376,01	376,01
VI4ZG23	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en composite carbone et verrou facultatif	1105,12	1105,12
VI4ZG25	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en composite carbone avec dispositif de stabilisation et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas	1620,70	1620,70
VI4ZG24	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en titane	1005,88	1005,88
VI4ZN20	Genou polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire	1360,67	1360,67
VI4ZN21	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone et régulation	3082,01	3082,01

	pressurisée		
VI4ZN22	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone à biellettes longues	1966,07	1966,07
VI4ZN23	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone	1921,55	1921,55
VI4ZN24	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en alliage léger, avec double dispositif intégré de réglage d'alignement	1768,07	1768,07
VI4ZN26	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation et amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas	2452,62	2452,62
VI4ZN27	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en alliage léger et carbone	1715,51	1715,51
VI4ZR20	Genou polycentrique à barre postérieure (moignon long) avec rappel hydraulique .	2650,02	2650,02
VI4ZR21	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec dispositif de stabilisation par verrouillage actif et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas	2876,88	2876,88
VI4ZR22	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger renforcé avec dispositif de stabilisation par verrouillage actif et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas - P < 125 kg	5010,56	5010,56
VI4ZR23	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec dispositif de stabilisation et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas	3516,97	3516,97
VI4ZR24	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en titane - P < 110 kg	2159,33	2159,33

VI4BE01	Boîtier de programmation pour genou électronique à microprocesseur	906,08	906,08
---------	--------------------------------------------------------------------	--------	--------

Applicables au pied

Divers

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI8Z420	Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach) (à déduire) .	17,72	17,72
VI8Z620	Pied feutre, caoutchouc ou matière plastique, monté sur un ensemble de cheville spéciale (ST)	139,50	139,50
VI8Z720	Pied rigide (type Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation	10,40	10,40
VI8Z820	Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur	213,46	213,46

Pieds à restitution d'énergie

Conditions de prises en charge

Conférer les spécifications techniques.

Le pied à restitution d'énergie est un pied prothétique qui vient remplacer anatomiquement le pied amputé du patient. Il a la particularité de restituer l'énergie emmagasinée lors de la phase d'appui de la marche.

Le pied à restitution d'énergie est destiné à compenser la déficience à gérer une incapacité à marcher à la suite d'une amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur.

Les pathologies concernées par cette amputation ou agénésie sont principalement les maladies d'origines artéritique (notamment d'origine diabétique), tumorale, congénitale et les traumatismes auxquelles s'ajoutent diverses pathologies plus rares.

La prise en charge des pieds de classes I et II est assurée pour les patients amputés dont :

- le périmètre de marche en continu est supérieur à 500 mètres ;
- la vitesse de marche est supérieure ou égale à 3 km/h, et qui ne présentent pas par ailleurs de handicap lourd invalidant associé.

La prise en charge des pieds de classe III est assurée pour les patients amputés : marchant vite, c'est-à-dire ayant une vitesse de marche supérieure ou égale à 4,5 km/h, et/ou pratiquant une activité sportive.

Le pied pour amputation basse de jambe est indiqué en cas d'amputation basse de jambe.

La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied à restitution d'énergie, ou lors du renouvellement avec changement du type de pied.

Dans le cas du renouvellement du pied à restitution d'énergie à l'identique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste.

Pieds à restitution d'énergie de classe I

La prise en charge est assurée pour les pieds suivants :

Code	Références	Fabricant/ Fournisseur	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros	Date de fin de prise en charge
VI8Z101	Ensemble pied cheville Multiflex	Blatchford/Orthoplus	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynasafe	Medi Bayreuth/Medi France.	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	G-FOOT	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynamique Plus 1D25	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Greissinger 1A30	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynamic Motion 1D35	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynastep	Protéor/Protéor	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynawalk M1	Medi Bayreuth/Medi France	608,73	608,73	15-09-2009
VI8Z101	Dynawalk M2R	Medi Bayreuth/Medi France	608,73	608,73	15-09-2009

VI8Z101	Dynawalk M2LP	Medi Bayreuth/Medi France	608,73	608,73	15-09-2009
---------	---------------	---------------------------	--------	--------	------------

Pieds à restitution d'énergie de classe II

La prise en charge est assurée pour les pieds suivants :

Code	Références	Fabricant/ Fournisseur	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros	Date de fin de prise en charge
VI8Z102	Multiflex ERF.	Blatchford/Orthoplus	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	Tribute.	College Park Industries/Daw SA.	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	Sure-Flex.	Össur HF/Össur Europe BV.	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	Dynamique 1D10.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	Trias 1C30.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	Universal	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	985,03	985,03	15-09-2009
VI8Z102	ADJUST 1M10	Otto Bock HealthCare/Otto Bock SNC France.	985,03	985,03	01-02-2013
VI8Z102	DYNASTAR (gamme 1A500)	Proteor Handicap Technologie/Proteor SA.	985,03	985,03	01-02-2013
VI8Z102	PROMENADE	Freedom Innovations LLC/Freedom Innovations Europe BV	985,03	985,03	01-02-2013
VI8Z102	SENATOR	Freedom Innovations LLC/Freedom Innovations Europe BV	985,03	985,03	01-02-2013
VI8Z102	MEDI PANTHERA CF1	MEDI BAYREUTH/MEDI France	985,03	985,03	01-02-2013
VI8Z102	FLEX FOOT BALANCE	ÖSSUR/ÖSSUR Europe BV	985,03	985,03	01-02-2013

Pieds à restitution d'énergie de classe III

La prise en charge est assurée pour les pieds suivants :

Code	Références	Fabricant / Fournisseur	Tarif de responsabilité TTC en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros	Date de fin de prise en charge
VI8Z103	Trustep.	College Park Industries/Daw SA.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Venture.	College Park Industries/Daw SA.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Medipro Flex F	Medi France	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Medipro Flex V	Medi France	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Vari-Flex.	Össur HF/Össur Europe BV.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Flex-Foot Modular III.	Össur HF/Össur Europe BV.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Flex-Walk.	Össur HF/Össur Europe BV.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Talux	Össur HF/Össur Europe BV.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Springlite II Gold Medal.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Springlite Advantage DP	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	C-Walk 1C40	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Cadence HP	Protéor	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Dyna C	Protéor SA	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Elite	Orthoplus	2674,71	2674,71	15-09-2009
VI8Z103	Dyna J	Protéor SA	2674,71	2674,71	01-02-2013

VI8Z103	Catalyst 9	Trulife/Groupe G2M-Janton Distribution	2674,71	2674,71	01-02-2013
VI8Z103	TRITON	Otto Bock Healthcare/Otto Bock France SNC	2 674,71	2 674,71	01-02-2013
VI8Z103	RE-FLEX	Össur Hf/Össur Europe BV	2 674,71	2 674,71	01-02-2013
VI8Z103	HIGHLANDER	Freedom Innovations LLC/Freedom Innovations Europe BV	2 674,71	2 674,71	01-02-2013
VI8Z103	SIERRA	Freedom Innovations LLC/Freedom Innovations Europe BV	2 674,71	2 674,71	01-02-2013
VI8Z103	SILHOUETTE	Freedom Innovations LLC/Freedom Innovations Europe BV	2 674,71	2 674,71	01-02-2013

Pied pour amputation basse de jambe

La prise en charge est assurée pour les pieds suivants :

Code	Références	Fabricant / Fournisseur	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros	Date de fin de prise en charge
VI8Z104	Chopart.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	1918,42	1918,42	15-09-2009
VI8Z104	Lo Rider	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	1918,42	1918,42	15-09-2009
VI8Z104	Low Profil.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	1918,42	1918,42	15-09-2009
VI8Z104	Low Profil Axtion 1E56..	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	1918,42	1918,42	15-09-2009
VI8Z104	ProSymes 1C20.	Otto Bock HealthCare/Otto Bock France.	1918,42	1918,42	15-09-2009
VI8Z104	PACIFICA LP	Freedom Innovations LLC/Freedom	1918,42	1918,42	01-02-2013

Prothèses et orthoprothèses pour agénésie du membre inférieur

I - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au-dessus du genou du membre sain (PI23)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI23DDD13	Prothèse en alliage léger, emboîture en alliage léger, avec manchon en cuir moulé avec point d'appui sous-ischiatique : fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine	2503,62	2503,62
	L'emboîture est solidarisée à une calotte de genou en résines stratifiées articulée sur un mollet postiche également en résines stratifiées. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel.		
PI23SSD13	Prothèse en résines stratifiées, emboîture en résines stratifiées sans manchon intermédiaire avec point d'appui sous-ischiatique fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine	1819,74	1819,74
	L'emboîture est solidarisée à une calotte de genou en résines stratifiées articulée sur un mollet postiche également en résines stratifiées. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel.		

II - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au niveau du genou du membre sain (PI24)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI24DDC13	Prothèse en alliage léger, emboîture en alliage léger, avec manchon en cuir moulé avec point d'appui sous-ischiatique : fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine. Mollet postiche en résines stratifiées avec articulation du genou à roulements à billes. Le pied du patient est . placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel	2507,06	2507,06

PI24SSC13	Prothèse en résines stratifiées avec emboîture en résines stratifiées sans manchon intermédiaire avec point d'appui sous-ischiatique fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine. Mollet postiche en résines stratifiées avec articulation de genou à roulements à billes. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel	1856,20	1856,20
PI24SCC13	Prothèse en résines stratifiées, emboîture en cuir moulé avec fermeture antérieure et garnissage intérieur, armée par deux montants latéraux et deux embrasses dont une sous-ischiatique. Mollet postiche en résines stratifiées avec articulation de genou à roulements à billes. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel	1978,02	1978,02

III - Malformation congénitale dans laquelle le segment de cuisse et le genou sont normaux, le raccourcissement se situant au-dessous du genou (PI26 & PI46)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
PI26SSA13	Prothèse en résines stratifiées, sans manchon intermédiaire. L'emboîture, ouverte à sa partie antérieure et munie de volets de fixation avec fermeture, se prolonge sur la cuisse avec appui sous-ischiatique en enveloppant le genou. À sa base se trouve une malléole en bois recouverte par les couches de stratification. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel .	1525,80	1525,80
PI46SSA23	Prothèse en résines stratifiées, sans manchon intermédiaire, avec appui sur le tendon rotulien. L'emboîture, ouverte ou non à sa partie postérieure et munie ou non de volets de fixation, est terminée à sa base par une malléole en bois recouverte par les couches de stratification. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel	1395,01	1395,01
PI46ACA23	Prothèse en cuir et acier avec ou sans point d'appui sous-rotulien comprenant une gaine en cuir moulé, garnie intérieurement, une malléole en bois ou en alliage léger, sur laquelle sont fixés deux montants latéraux réunis par deux embrasses. Le pied du patient est placé dans la	1563,32	1563,32

	position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel .		
--	---------------------------------------------------------------------------	--	--

Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques pour agénésie

Applicables au segment fémoral

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cuissard en cuir sans appui sous-ischiatique avec fermeture antérieure, et garnissage intérieur, deux montants latéraux en acier et deux embrasses postérieures		
AI3C110	Sans articulation de genou, les montants étant solidarisés à l'emboîture en résines stratifiées ou aux montants latéraux armant l'emboîture en cuir	453,86	453,86
AI3C111	Avec articulation de genou à chape à roulements à billes, les montants de mollets étant solidarisés à l'emboîture en résines stratifiées ou aux montants latéraux armant l'emboîture en cuir	537,70	537,70

Applicables à l'emboîture

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI9J210	Manchon intermédiaire amovible en caoutchouc mousse, garni intérieurement en peau de cheval, enveloppant le pied atteint de malformation et le segment du membre sus-jacent	159,82	159,82

Supplément pour confection d'une orthoprothèse en composite de carbone

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
VI3F002	Pour prothèses PI23 - PI24 - PI26	416,83	416,83
VI6F002	Pour prothèses PI46	338,19	338,19

Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques pour agénésie

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables au pied		
VI8J401	Pied rigide et coin talonnier de souplesse variable (SACH)	46,47	46,47
	Pour les prothèses exosquelettiques ces pieds comportent le tube et son revêtement permettant de réaliser une prothèse endosquelettique.		
VI8Z410	Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach)	115,82	115,82
VI8Z610	Pied feutre, caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spéciale (ST)	220,12	220,12
VI8Z710	Pied rigide (type Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation	91,04	91,04
VI8Z810	Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur	294,08	294,08

Bonnet et gaine couvre-moignon

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	La prise en charge est assurée dans la limite de huit pièces (gainés et/ou couvre-moignons) maximum au choix par an.		
	Bonnet couvre-moignon pour prothèse classique (épaisseur 5 fils)		
PI21	Bonnet couvre-moignon pour cuisse	16,70	16,70
PI71	Bonnet couvre-moignon pour jambe	19,20	19,20
	Bonnet couvre-moignon pour prothèse dite de contact ou classique (épaisseur 3 fils)		
PI22	Bonnet couvre-moignon pour cuisse	15,30	15,30
PI72	Bonnet couvre-moignon pour jambe (y compris Chopart et Lisfranc).	16,14	16,14
	Gaine couvre-moignon.		
PI51	Gaine couvre-moignon en textile artificiel 100 % polyamide avec fermeture distale par remailage classique	8,72	8,72

Fix-prothèse

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	La prise en charge est assurée dans la limite de deux fix-prothèses maximum par an.		
PI41	Dispositif réservé au maintien des prothèses tibiales contact, réalisé en tricot tramé élastique à extensibilité différenciée sur trois niveaux.	46,10	46,10

Textes des renvois

(1) Prothèses livrées avec bretelles et articulations de genou à chape et roulements à billes.

(2) Prothèses livrées sans bretelle et avec articulations de genou à chape et roulements à billes.

(3) Prothèses livrées avec bretelles.

(4) Prothèses livrées avec ceinture et bretelles.

(5) Prothèses livrées avec bretelles et protège-pantalons.

(6) Prothèses livrées avec protège-pantalons.

B. - Orthopédie du membre inférieur (Le tarif des appareils ou adjonctions ne comprend pas le prix du moulage)

Codification

Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante :

a) Deux lettres indiquant :

La première qu'il s'agit d'appareils d'orthopédie (O) ou d'adjonction à ces appareils (A).

La deuxième étant la lettre I représentant le membre inférieur.

b) Deux chiffres indiquant :

Le premier la limite supérieure de l'appareil et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique.

Un chiffre indiquant qu'il s'agit d'adjonction et précisant son niveau d'utilisation.

c) Une lettre indiquant la matière première utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :

- A. - Acier ;
- B. - Bois ;
- C. - Cuirs et peaux ;
- D. - Alliages légers (duralumin) ;
- F. - Fibre ;
- G. - Caoutchouc et polyisoprène ;
- K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ;
- L. - Acétate de cellulose ;
- N. - Polyoléfine ;
- P. - Plâtre ;
- R. - Chlorure de polyvinyle ;
- S. - Stratifiés de polyester ;
- T. - Textiles (feutres, tissus) ;
- U. - Polyuréthane ;
- V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose ;
- X. - Un ou des matériaux inscrits aux spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ;
- Z. - Matières diverses.

d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un niveau d'amputation, présentant les différences de conception ou de fabrication.

Conditions de prise en charge

- La prise en charge des orthèses du membre inférieur en cuir, codées en C, et en alliages légers type " duralumin " codées en D n'est assurée qu'en cas de renouvellement pour les patients déjà appareillés avec ce type d'orthèses.

- La prise en charge des orthèses du membre inférieur réalisées en polyoléfine (polyéthylène), matériau thermoformable haute température, codées en N, est assurée pour toute immobilisation stricte prolongée (à partir de 6 semaines), de toute hauteur, dans des indications de corrections, d'affections dégénératives ou post-traumatiques.

- La prise en charge des orthèses du membre inférieur réalisées en mousse de polyuréthane, par moulage direct sur le patient, codées en U, n'est assurée que pour les orthèses de genou en cas d'immobilisation stricte post-traumatique ou post-chirurgicale ou pour les bottes d'immobilisation dans le cadre d'immobilisations post-traumatiques et de pathologies médicales nécessitant une mise en décharge.

§ 1. - Appareils types et variantes

OI59 : Petit appareil de marche

(Tuteurs capitonnés et deux embrasses garnies postérieures)

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	À tourillons		
OI59C01	Avec un seul montant latéral	419,98	419,98
OI59C02	Avec deux montants latéraux	480,15	480,15
	À étrier		
OI59C03	Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)	715,78	715,78
OI59C04	Non démontable (pièce sur pièce)	668,41	668,41
OI59C50	Orthèse jambière avec un seul montant pour hémiplégique, anti-varus, anti-équin, avec au niveau de la semelle, en avant du talon, une articulation à charnière avec butée	1771,76	1771,76
OI59C51	Orthèse jambière, avec un seul montant pour hémiplégique, anti-varus, anti-équin, avec ressort inclus dans l'articulation tibio-tarsienne à chape	1663,83	1663,83
OI59C52	Orthèse jambière avec un seul montant semi-rigide pour hémiplégique	1447,51	1447,51
OI59Z01	Orthèse, releveur de pied sur moulage, moulage non compris. L'orthèse, releveur de pied, est réalisée sur moulage avec ou sans flexion plantaire dans un des matériaux décrits dans les Spécifications techniques de la liste des produits et prestations remboursable. Elle est délivrée exclusivement par les orthoprothésistes et les podoprothésistes agréés. La prise en charge est subordonnée à la mention "sur moulage" inscrite sur la prescription médicale	309,79	309,79

OI59 : Petit appareil de marche articulé avec appui sous-condylien

(Jambière cuir moulé, deux montants latéraux, deux embrasses antérieures dont l'une forme appui sous-condylien)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI59C11	À tourillons .	692,72	692,72
	À étrier		
OI59C13	Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)	777,24	777,24
OI59C14	Non démontable (pièce sur pièce)	729,86	729,86

OI59 : Botte rigide

(Gaine jambière et pédieuse d'une seule pièce, deux montants latéraux, deux embrasses postérieures, semelle acier et deux attelles d'étai)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI59C20	Cuir moulé	807,98	807,98
OI59S20	Stratifié de polyester	424,17	424,17
OI59G20	Polyisoprène sans armature	585,89	585,89
OI59G21	Polyisoprène avec armature	690,70	690,70
OI59N60	Botte rigide en polyoléfine sans valve antérieure avec ou sans garnissage intérieur (sans armature)	442,35	442,35

OI59 : Botte rigide bivalve

(Gaine jambière pédieuse avec une valve antérieure)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI59N50	Botte de correction des déformations du pied	395,26	395,26
OI59G50	Botte de correction progressive des déformations congénitales du pied avec un réglage de l'abduction et de l'adduction de l'avant-pied	404,88	404,88
OI59U01	Textile G 4-1 enduit de mousse de polyuréthane	213,41	213,41
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales :		
OI59V01	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	354,62	354,62

OI59 : Botte articulée simple

(Gaine jambière et pédieuse, avec semelle et étrier d'une seule pièce, deux montants latéraux à articulation pièce sur pièce et deux embrasses postérieures)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI59C30	Cuir moulé	883,53	883,53
OI59F01	Petit appareil à tuteurs avec embrasse postérieure, chausson moulé, semelle et butée limitant l'équin du pied réalisé en fibre de carbone, (gainage et moulage compris)	588,18	588,18
OI59N65	Botte articulée en polyoléfine sans valve antérieure avec articulation monoaxiale simple avec	541,66	541,66

	ou sans garnissage intérieur (sans armature)		
OI59N66	Botte articulée en polyoléfine sans valve antérieure avec articulation souple avec ou sans garnissage intérieur (sans armature)	508,54	508,54

OI58 : Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI58C30	Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) assurant un maintien latéral du calcanéum. Cette gaine, à fermeture antérieure, est armée par des montants latéraux et deux embrasses en acier ou en alliage léger. Une coque talonnière (en adjonction AI8C30) peut être adaptée à cette orthèse	704,73	704,73

OI57 : Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI57U01	Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane	153,35	153,35

OI39 (2) : Grand appareil de marche sans appui sous-ischiatique

(Les appareils en cuir et acier comportent deux attelles latérales avec deux embrasses postérieures à la cuisse et deux embrasses postérieures à la jambe. Ces deux dernières peuvent être remplacées par une seule embrasse de 60 mm de large pour les orthèses dont le centre d'articulation du genou est situé à moins de 35 cm du sol et de 80 mm de large pour une mesure sol-genou supérieure à 35 cm. Avec certains matériaux, les embrasses peuvent ne plus être nécessaires)

Articulé au genou

Attelles acier pièce sur pièce

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	À tourillons		
OI39C01	Mollet et cuissard cuir moulé	2071,56	2071,56
OI39C02	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	1984,32	1984,32

OI39C03	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	1954,61	1954,61
	À étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)		
OI39C04	Mollet et cuissard cuir moulé	2195,91	2195,91
OI39C05	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	2104,95	2104,95
OI39C06	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	2073,42	2073,42
	À étrier non démontable (pièce sur pièce)		
OI39C07	Mollet et cuissard cuir moulé	2127,25	2127,25
OI39C08	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	2040,00	2040,00
OI39C09	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	2006,59	2006,59

Attelles alliage léger

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	À tourillons		
OI39D01	Mollet et cuissard cuir moulé	1813,09	1813,09
OI39D02	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	1735,63	1735,63
OI39D03	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	1710,32	1710,32
	À étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)		
OI39D04	Mollet et cuissard cuir moulé	1915,00	1915,00
OI39D05	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	1835,22	1835,22
OI39D06	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	1809,93	1809,93
	À étrier non démontable (pièce sur pièce)		
OI39D07	Mollet et cuissard cuir moulé	1857,33	1857,33
OI39D08	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	1781,46	1781,46
OI39D09	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	1754,59	1754,59
OI39S50	Orthèse, cruro-pédieuse articulée au genou et à la cheville avec coque talonnière se prolongeant à l'avant-pied	1564,72	1564,72
	Sans articulation de cheville		
OI39O50	Orthèse cruro-pédieuse avec articulation à chape au genou réalisée dans un ou plusieurs des matériaux prévus à la nomenclature pour ce type d'orthèse .	1171,36	1171,36
OI39O51	Orthèse cruro-pédieuse en double hélice inversée réalisée en fibre de carbone, avec articulation à chape au genou comportant une articulation à cardan sur la face interne et une articulation à pivot réglable sur la face externe et comprenant une sangle jambière	1155,19	1155,19

postérieure, une sangle jambière antérieure et un capitonnage

Attelles en composite de carbone

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39F50	Orthèse cruro jambière avec embrasses, articulation de genou libre à chape, à tourillons	1970,84	1970,84
OI39F51	Orthèse cruro jambière avec embrasses, articulation de genou libre à chape, avec botte postérieure rigide en polyoléfine	2172,65	2172,65
OI39F52	Orthèse cruro-pédieuse en fibre de carbone avec étrier en carbone	2658,09	2658,09

Avec dispositif autoverrouillable au genou

(Dispositif constitué de biellettes commandé par une durée antérieure sur la chaussure et permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement la rigidité de l'articulation du genou en extension)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39D20	Attelles alliage léger	2581,33	2581,33
OI39C42	Appareil de marche constitué par une attelle monotubulaire externe munie d'une articulation de genou avec verrou et dont la partie inférieure télescopique porte un tourillon qui pénètre dans un tube solidaire d'une semelle acier montée sur la chaussure. Cet appareil comporte au genou une coque en stratifié, antérieure ou postérieure, moulée selon la technique des prothèses de contact et montée sur une embrasse fixée sur un collier réglable et, à la cuisse, une embrasse postérieure également réglable	2255,32	2255,32
OI99D50	Appareil comprenant deux orthèses cruro-pédieuses reliées à un corselet en copolymère, par l'intermédiaire de deux pièces de hanche comportant un système alternatif permettant la marche à quatre temps	6291,80	6291,80

Rigide au genou

(Gaine, jambière et cuisse en cuir plus ou moins ajouré)

Attelles acier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39C30	À tourillons	1906,35	1906,35
	À étrier		
OI39C31	Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)	2080,81	2080,81
OI39C32	Non démontable (pièce sur pièce)	2013,98	2013,98

Attelles alliage léger

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39D30	À tourillons	1516,43	1516,43
	À étrier		
OI39D31	Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)	1618,65	1618,65
OI39D32	Non démontable (pièce sur pièce)	1563,32	1563,32
OI39N51	Orthèse cruro-pédieuse à correction de l'arrière-pied par un système à action progressive .	854,40	854,40

Cuissard jambière rigide (avec pied)

Pour maintien léger ou déformations rhumatismales

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39V30	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	433,53	433,53
OI39N53	Gouttière de nuit cruro-pédieuse garnie de mousse polyoléfine	533,55	533,55
OI39U01	Textile G 6-1 enduit de mousse de polyuréthane	249,33	249,33

Pour ankylose du genou en flexion

(Attelles latérales réunies à leur base en formant un socle sur lequel sont fixés une douille et un quillon semelle acier sur laquelle repose la chaussure.)

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	Attelles acier		
OI39C40	Cuir moulé .	2102,20	2102,20
OI39C50	Orthèse cruro jambière avec un seul montant anti-recurvatum	2818,46	2818,46
OI39C51	Orthèse cruro jambière avec un seul montant anti-recurvatum	2755,00	2755,00

Orthèse modulaire de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39T10	Orthèse comprenant un module de support de cuisse, un module de support de jambe, un module mécanique de cuisse et un module mécanique de jambe (3)	972,27	972,27
	Botte cruro-pédieuse de correction progressive		
OI39G51	Orthèse de correction progressive des déformations congénitales du pied avec partie crurale en flexum et dispositif permettant le réglage de la rotation du pied autour de l'axe jambier, l'éversion et inversion, l'abduction et adduction de l'avant-pied	591,58	591,58
OI39G52	Orthèse de correction progressive des déformations congénitales du pied avec partie crurale en flexum et avec, autour de l'axe des gouttières cruro jambières, un réglage de l'éversion du pied par une charnière sus-malléolaire, un réglage de l'équin du pied au niveau de l'articulation malléolaire, un réglage d'abduction ou d'adduction de l'avant pied	697,29	697,29

Gouttières

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39G53	Gouttière de nuit cruro-pédieuse	732,01	732,01

Orthèse pour ostéochondrite de hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI93N03	Orthèse de mise en abduction des hanches comprenant une ceinture, deux pièces de hanches, deux cuissards doublés et une barre d'abduction réglable articulée	1174,91	1174,91

OI39N52	Orthèse de décharge et d'abduction avec patin et articulation à chape au genou et tourillons à la semelle	2066,37	2066,37
OI39N54	Orthèse de décharge et d'abduction de la hanche avec cuissard en polyoléfine sans articulation de genou	1448,09	1448,09

OI29 (2) : Grand appareil de marche avec appui sous-ischiatique rigide

(Deux attelles latérales avec deux embrasses postérieures à la cuisse et deux embrasses postérieures à la jambe. Ces deux dernières peuvent être remplacées par une seule embrasse de 60 mm de large pour les orthèses dont le centre d'articulation du genou est situé à moins de 35 cm du sol et de 80 mm de large pour une mesure sol-genou supérieure à 35 cm)

Articulé au genou

Attelles acier pièce sur pièce

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	À tourillons		
OI29C01	Mollet et cuissard cuir moulé	2290,56	2290,56
OI29C02	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	2197,75	2197,75
OI29C03	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	2164,35	2164,35
	À étrier démontable à clavettes (pièces sur pièces)		
OI29C04	Mollet et cuissard cuir moulé	2413,07	2413,07
OI29C05	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir	2284,60	2284,60
OI29C06	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	2344,39	2344,39
	À étrier non démontable (pièce sur pièce)		
OI29C07	Mollet et cuissard cuir moulé	2249,74	2249,74
OI29C08	Embrasses garnies au mollet et au cuissard cuir	2216,49	2216,49
OI29C09	Embrasses garnies au mollet et au cuissard	2219,54	2219,54

Avec dispositif autoverrouillable au genou

(Dispositif constitué de biellettes commandé par une butée antérieure sur la chaussure et permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement la rigidité de l'articulation du genou en extension)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI29D20	Attelles alliage léger	2761,51	2761,51

Rigide au genou

(Gaine jambière et cuisse en cuir plus ou moins ajouré)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI29C30	À tourillons .	2177,37	2177,37
OI29C31	À étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)	2299,84	2299,84
OI29C32	À étrier non démontable (pièce sur pièce)	2231,15	2231,15

Pour ankylose du genou en flexion

(Attelles latérales réunies à leur base en formant un socle sur lequel sont fixés une douille et un quillon, semelle acier sur laquelle repose la chaussure.)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI29C40	Attelle acier, cuir moulé	2331,42	2331,42

OI38 : Gaine cuissard jambière rigide

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI38C30	Gaine cuissard jambière rigide, à fermeture antérieure, en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) d'une seule pièce avec prolongements latéraux sur les malléoles jusqu'à la base du calcaneum, armé par deux attelles latérales rigides et quatre embrasses en acier ou en alliage léger. Une coque talonnière (en adjonction AI8C30) peut être adaptée à cette orthèse .	1303,58	1303,58

OI37 : Jambière cuissard rigide au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
OI37V10	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	388,95	388,95
OI37G20	Polyisoprène sans armature	647,74	647,74

OI36 : Genouillère

(Gaine jambière et cuisse quatre embrasses postérieures)

Articulée au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI36C01	Cuir moulé (attelles acier pièce sur pièce)	1657,00	1657,00
OI36C02	Peau de chien souple en double épaisseur, la couche intérieure formant garniture (attelles en acier gainées chèvre, articulation à chape, sans embrasses postérieures, fermeture antérieure)	793,07	793,07
OI36D02	Cuir moulé (attelles alliage léger)	1466,20	1466,20
OI36N01	Polyoléfine avec armature (attelles acier pièce sur pièce)	571,96	571,96
OI36N02	Polyoléfine avec armature (attelle alliage léger)	578,28	578,28
OI36N50	Orthèse de contention des lésions ligamentaires du genou, de dérotation, rectitude et traction, réalisée par thermoformage sur moulage avec montants et articulations polycentriques à segments d'engrenage à butées réglables, l'ensemble des éléments constitutifs de cette orthèse est en polyoléfine, garnissage mousse, raidisseurs et ajourages compris .	578,37	578,37
OI36N51	Orthèse de contention des lésions ligamentaires du genou, de dérotation, rectitude et traction réalisée par thermoformage sur moulage avec montants et articulations polycentriques libres à segments d'engrenage, l'ensemble des éléments constitutifs de cette orthèse est en polyoléfine, garnissage mousse, raidisseurs et ajourages compris	578,37	578,37
OI36D10	Attelle de contention des lésions ligamentaires du genou constituée d'une attelle externe articulée au genou et d'une attelle interne également articulée et dont les montants de jambe et de cuisse sont galbés pour rejoindre l'attelle externe à ses extrémités inférieure et supérieure. Une plaque d'appui interne articulée au niveau de l'axe de genou reçoit des	939,29	939,29

	sangles de maintien, et des sangles de dérotation sont adaptées à la partie postérieure de l'orthèse		
OI36A50	Orthèse avec un seul montant de contrôle des laxités du genou avec articulation polycentrique	1046,08	1046,08
OI36D51	Orthèse de contrôle des laxités du genou avec articulation à chape avec arceau postérieur de compression condylienne	1007,19	1007,19
OI36N60	Orthèse cruro jambière en polyoléfine avec articulation de genou libre avec butées réglables et effet dynamique réglable	1394,40	1394,40
OI36N70	<p>Orthèse cruro-jambière sur mesure, gonarthrose, utilisant les articulations ODRA.</p> <p>Orthèse sur mesure pour gonarthrose du compartiment interne réaliséesur moulage et utilisant les articulations à crémaillère OdrA (orthèse de distraction et rotation pour arthrose) de la société PROTEOR SA.</p> <p>Cette orthèse de genou est composée de 2 articulations spécifiques, de 2 embrasses antérieures (l'embrasse supérieure étant souple et l'embrasse inférieure rigide), des montants reliant les articulations aux embrasses, d'un garnissage amovible et de 3 sangles (1 sangle maintenant la cuisse au niveau de l'embrasse supérieure, 1 sangle maintenant la jambe au niveau de l'embrasse inférieure et 1 sangle au niveau du creux poplité pour éviter le glissement de l'orthèse pendant la marche).</p> <p>La prise en charge est assurée pour les patients atteints de gonarthrose fémoro-tibiale du compartiment interne isolé et dont la douleur est supérieure à 40 mm sur l'échelle visuelle analogique (EVA).</p> <p>Cette orthèse est contre-indiquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chez les patients ayant des problèmes veineux (exemple : varices) sur le membre à appareiller en raison du risque de complications dues à la pression exercée par les sangles lors du port de l'orthèse ; - en cas d'arthrose du compartiment externe isolée. <p>La prise en charge est subordonnée à la prescription par un médecin justifiant d'une des spécialités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation fonctionnelle ; - médecin spécialiste en orthopédie ou en rhumatologie. <p>Les conditions de spécialités mentionnées ne s'appliquent pas au renouvellement de ces dispositifs.</p> <p>Le moulage ou la prise de mesures, l'application et la délivrance doivent être réalisés par un orthoprothésiste. Le moulage nécessaire pour ce type d'orthèse correspond au code I 18 P 01.</p> <p>La prise en charge de ce produit est soumise à une demande d'entente préalable.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2017.</p>	1200,00	1200,00

Rigide au genou

(Gaine jambière et cuisse d'une seule pièce)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI36C10	Cuir moulé (trois attelles acier ou alliage léger)	1132,38	1132,38
OI36K10	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	308,27	308,27
OI36N10	Polyoléfine, sans armature	289,15	289,15
OI36N11	Polyoléfine, avec armature	410,93	410,93
OI36S10	Stratifié de polyester	352,78	352,78
OI36G10	Polyisoprène, sans armature	433,08	433,08
OI36G11	Polyisoprène, avec armature	554,83	554,83
OI36U02	Textile B G 5-1 enduit de mousse de polyuréthane	267,56	267,56
OI36U01	Textile T 1 enduit de mousse de polyuréthane	174,26	174,26

Pour maintien léger ou déformations rhumatismales

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI36V10	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	336,98	336,98
OI36T01	Genouillère élastique tissée sur mesures, armée latéralement par deux attelles en acier articulées au genou, gainée de tissu. Le maintien est assuré par deux sangles en tissu avec fermeture par bande textile adhérente	220,47	220,47

Orthèse modulaire de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI36T10	Orthèse comprenant un module de support de cuisse, un module de support de jambe, un module mécanique de cuisse et un module mécanique de jambe (3)	972,27	972,27

OI96 : Ceinture cuissard-jambière

(Gaine jambière, cuisse et bassin, deux attelles latérales, ceinture métallique, quatre embrasses postérieures)

Articulée au genou et à la hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI96C01	Cuir moulé, attelles acier (pièce sur pièce)	2499,40	2499,40
OI96N01	Polyoléfine, avec armature attelles acier (pièce sur pièce)	757,57	757,57

Rigide au genou et à la hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI96C10	Cuir moulé, attelles acier	1948,89	1948,89
OI96N11	Polyoléfine, avec armature	574,49	574,49
OI96S10	Stratifié de polyester	767,76	767,76

Pour maintien léger ou déformations rhumatismales

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI96V10	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	623,83	623,83

Orthèse modulaire de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI96T10	Orthèse comprenant un module de support de tronc. (corset), un module de support de cuisse, un module de support de jambe, un module mécanique de tronc, un module mécanique de cuisse et un module de support de jambe (3)	1871,88	1871,88

OI93 : Ceinture-cuissard

(Gaine, cuisse et bassin, ceinture métallique, attelle externe, montant interne, deux embrasses postérieures)

Articulée à la hanche avec points d'arrêt

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI93C01	Cuir moulé, attelles acier (pièce sur pièce)	1703,18	1703,18
OI93N01	Polyoléfine, attelles acier (pièce sur pièce)	549,24	549,24
OI93S01	Stratifié de polyester	720,39	720,39

Rigide à la hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI93C10	Cuir moulé, attelles acier ou alliage léger	1472,28	1472,28
OI93L10	Acétate de cellulose, armé ou armaturé	695,32	695,32
OI93N11	Polyoléfine, avec armature	472,90	472,90
OI93S10	Stratifié de polyester	608,06	608,06
OI93G10	Polyisoprène, avec armature	638,35	638,35

Pour maintien léger ou déformations rhumatismales

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI93V10	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	519,86	519,86

Orthèse modulaire de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

OI93T10	Orthèse comprenant un module de support de tronc (corset), un module de support de cuisse, un module mécanique de tronc et un module mécanique de cuisse (3)	1514,11	1514,11
---------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------

§ 2. - Adjonctions

Pied

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI8A01	Système de traction du membre inférieur pour OI39N54	130,55	130,55

Cheville

A. - Applicables aux appareils à tourillons

Particulières aux appareils OI59

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A01	Butée excentrique réglable de limitation de flexion	49,88	49,88
AI7A02	Limitation de mouvement par ressort	37,20	37,20

Particulières aux appareils OI39 et OI29

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A10	Tourillons télescopiques	55,13	55,13

Communes à tous les appareils à tourillons

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
AI7A15	Butée fixe antérieure ou postérieure pour limitation de flexion ou d'extension .	37,29	37,29
AI7A11	Semelle acier avec tube tourillon soudé indépendante de celle incluse dans le tarif des appareils à tourillons référencés OI59, OI39 ou OI29 (montage sur chaussure compris)	50,18	50,18

Particulières aux orthèses avec attelle monotubulaire

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A16	Dispositif releveur de pied monté par collier réglable sur la partie inférieure du tube télescopique .	143,45	143,45
AI7A17	Butée fixe antérieure ou postérieure de limitation de flexion ou d'extension .	70,81	60,81
AI7A18	Butée excentrique réglable de limitation de flexion	75,07	75,07
AI7A19	Semelle avec tube soudé et dispositif à bille, l'ensemble réalisé, en acier inoxydable, indépendante de celle incluse dans le tarif de l'orthèse, incorporé dans la semelle de la chaussure (fixation sur la semelle première et remontage de la chaussure compris)	173,77	173,77

B. - Applicables aux appareils à étrier

Particulières aux appareils OI59

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A20	Butée déverrouillable	53,57	53,57

Communes à tous les appareils à étrier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A25	Articulations à chape en remplacement des articulations pièce sur pièce	54,28	54,28
AI7A26	Point d'arrêt de limitation de mouvement articulaire	43,06	43,06

	Dispositif élastique de limitation de mouvement ou de rappel du pied :		
AI7A27	Par ressort en traction prolongé par une courroie cuir permettant le réglage	31,57	31,57
AI7A28	Par ressort en traction ou en pression postérieur ou antérieur	31,57	31,57
AI7A29	Par ressort type "sécateur"	33,04	33,04
AI7A30	Par ressort inclus dans l'articulation	67,11	67,11
AI7A31	Étrier en deux branches indépendantes pénétrant par leur base dans le talon (tourillon plat)	22,83	22,83
AI7A32	Articulations latérales avec branche en "T" postérieure pénétrant dans le talon (tourillon plat postérieur)	54,13	54,13
AI7C01	Chaussette cuir moulé (au lieu de chaussure)	165,54	165,54
AI7Z01	Liège (jusqu'à 4 cm) dans chaussette cuir ou coutil	13,45	13,45
AI7A33	Étrier avec semelle acier et boulons d'axes indépendant de celui inclus dans le tarif des appareils à étrier référencés OI59, OI39 ou OI29 (montage sur chaussure compris)	117,31	117,31

C. - Applicables aux appareils OI59, OI39 et OI29

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7C10	Courroie anti-varus ou anti-valgus indépendante	15,42	15,42
	Adjonctions au niveau du pied		
AI8C30	Coque talonnière amovible en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) montée par vis sur les montants latéraux de jambe	238,85	238,85
AI8F02	Étrier carbone sur chausson ou chaussure	687,31	687,31

D. - Applicables à OI36 N60

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI8N60	Botte pour orthèse OI36N60	519,89	519,89

Genou

Particulières aux appareils OI59

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4Z01	Plaque condylienne capitonnée	28,07	28,007

A. - Applicables aux appareils articulés au genou

Particulières aux appareils OI39 et OI29

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4Z02	Disque condylien à pression réglable	62,93	62,93
AI4Z03	Plaque condylienne capitonnée	37,90	37,90

Particulières aux appareils OI39 et OI36

Société PROTEOR HANDICAP TECHNOLOGIE SA (PROTEOR)

Code	Nomenclature	Tarif en euros TTC	Prix limite de vente au public en euros TTC	Date de fin de prise en charge
AI4A16	<p>Articulation genou pour orthèse memb. infér., PROTEOR, SPL BASKO. Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, SPL BASKO de la société PROTEOR HANDICAP TECHNOLOGIE SA. La prise en charge de l'articulation du genou SPL BASKO est assurée en cas de déficience fonctionnelle du quadriceps, à caractère définitif, et à l'origine d'un défaut de verrouillage du genou. Pour permettre l'utilisation de SPL BASKO, les conditions suivantes doivent être réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une extension (passive) de hanche d'au moins 5° ; - un flexum de genou inférieur à 10° ; - une flexion active de la hanche, obtenue à l'aide des fléchisseurs de hanche ou en basculant le bassin grâce aux muscles de l'abdomen ; - la capacité à atteindre l'extension du genou à la fin de la phase pendulaire ; - un bon appui du côté controlatéral. <p>SPL BASKO est garanti trois ans. Son renouvellement ne peut être pris en charge que trois ans après la pose. Le remplacement des pièces d'usure doit être effectué au cours de</p>	2650,00	2650,00	15-02-2016

	<p>ces trois ans si nécessaire. La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation de l'orthèse devra être réalisée par un orthoprothésiste. Une rééducation est recommandée après l'adaptation de l'orthèse. L'orthèse SPL BASKO comprend une articulation SPL (Swing Phase Lock), une articulation SPC (Swing Phase Control), un satellite de commande et une notice d'utilisation. La prise en charge est assurée pour la référence Protéor 2H100. La prise en charge est assurée pour les orthèses OI 39 D, OI 39 C, OI 39 S, OI 39 F, OI 36 C, OI 36 D, OI 36 N et OI 39 O.</p>			
AI4A17	<p>Articulation genou pour orthèse memb. infér., PROTEOR, SPL BASKO, révis. annuel. Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, SPL BASKO de la société PROTEOR HANDICAP TECHNOLOGIE SA, révision annuelle. La prise en charge de la révision annuelle de SPL BASKO est assurée après la première année de pose. Elle comprend notamment : - le changement systématique des butées, des roulements et du câble ; - le changement des inserts et du satellite en fonction de l'usure, en moyenne une fois sur deux.</p>	400,00	400,00	15-02-2016

Communes à tous les appareils au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI4A10	Articulations à chapes au genou en remplacement des articulations pièce sur pièce (sans roulement à billes)	54,53	54,53
AI4A11	Articulations à chapes au genou en remplacement des articulations pièce sur pièce (avec roulement à billes)	63,73	63,73
AI4A12	Verrou double du type Hoffa	143,90	143,90
AI4A15	Verrou à coulisseau dit "canadien"	80,08	80,08
AI4T10	Tracteur élastique avec cercle pivotant au genou	32,39	32,39
AI4T11	Tracteur élastique sans cercle pivotant au genou	23,45	23,45
	Fronde rotulienne capitonnée		
AI4C15	Limitée à la rotule	74,83	74,83
AI4C16	Plus large et se prolongeant en coque condylienne	105,68	105,68

Amovibles pour les orthèses modulaires de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
AI1T01	Antiflexum de hanches .	33,16	33,16
AI4T01	Antiflexum du genou	84,10	84,10
AI7T01	Correction de pied	138,50	138,50

B. - Applicables aux appareils rigides au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Communes à tous les appareils		
AI4T15	Fente poplitée avec laçage antiflexum	13,95	13,95

Appui sous-ischiatique

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables aux appareils OI 39		
AI2C01	Point d'appui sous-ischiatique souple	92,46	92,46
AI2N50	Appui sous-ischiatique rigide pour orthèse en polyoléfine	120,94	120,94
AI2N51	Appui sous-ischiatique souple pour orthèse en polyoléfine	100,52	100,52

Hanche

Applicables aux appareils OI articulés à la hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1A40	Articulation de hanche à chape en remplacement de l'articulation pièce sur pièce (sans roulement à billes)	26,50	26,50
AI1A31	Verrou de hanche à chape	111,66	111,66
AI1A30	Verrou de hanche simple du type Hoffa	53,57	53,57

Applicables aux appareils OI39 et OI29 nécessitant un maintien de l'articulation de la hanche

Ceintures étroites avec pièces de hanche métallique

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1A02	Ceinture cuir, largeur 45 mm, avec pièce de hanche en "T" et articulation à chape	183,74	183,74
AI1A03	Large ceinture en cuir moulé avec pièce de hanche à chape	564,55	564,55

Ceintures larges ou corsets

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Fixation à l'appareil		
	Elle peut être réalisée par :		
	1. Des dispositifs non démontables		
AI1A11	Pièce de hanche métallique avec articulation à chape	83,47	83,47
	Articulation haute non physiologique		
AI1A12	Sans articulation au niveau de la hanche	103,53	103,53
AI1A13	Avec articulation au niveau de la hanche	215,48	215,48
AI1A14	Pièce de hanche métallique avec double articulation à chape et à verrou	352,29	352,29
	2. Des dispositifs démontables permettant la désolidarisation de l'appareil et du corset		
	Pièce de hanche démontable :		
AI1A20	À glissière .	60,14	60,14
AI1A21	Par berckoise	86,03	86,03
AI1A22	Par clavette	86,03	86,03
	(Ces dispositifs s'ajoutent, selon le cas, aux références AI1A11, AI1A12, AI1A13 ou AI1A14.)		
	Si un verrou de hanche est nécessaire, ajouter :		
AI1A30	Verrou de hanche simple du type Hoffa	53,57	53,57
AI1A31	Verrou de hanche à chape	111,66	111,66
AI1A32	Verrou de hanche à coulisseau dit "Canadien"	80,08	80,08

Dispositifs particuliers aux orthèses avec attelle monotubulaire

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Fixation à l'appareil		
	Elle peut être réalisé par :		
	1. Des dispositifs non démontables		
AI1D13	Articulation haute non physiologique constituée par une pièce métallique enveloppant un bloc de caoutchouc dans lequel s'engage un tube solidaire par sa partie inférieure d'une articulation double de hanche avec verrou	347,92	347,92
AI1D14	Articulation double de hanche sans verrou	425,13	425,13
	2. Des dispositifs démontables		
AI1D20	Articulation double de hanche sans verrou et dispositif à glissière ou à clavette permettant de désolidariser l'appareil d'une ceinture ou d'un corset	468,91	468,91
AI1D21	Articulation double de hanche avec verrou et dispositif à glissière ou à clavette permettant de désolidariser l'appareil d'une ceinture ou d'un corset	468,91	468,91

Ceintures ou corsets

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Ceinture en cuir moulé des trochanters aux fausses côtes		
TR79C11	En cuir moulé armé	900,80	900,80
TR79C12	En cuir moulé armé, avec partie antérieure en coutil	714,01	714,01
	Corselet en cuir moulé des trochanters à la pointe de l'omoplate		
TR59C11	En cuir moulé armé	1298,00	1298,00
TR59C12	En cuir moulé armé, avec partie antérieure en coutil	1043,86	1043,86
	Corset en cuir moulé des trochanters à l'épine de l'omoplate		
TR49C11	En cuir moulé armé	1552,32	1552,32
TR49C12	En cuir moulé armé, avec partie antérieure en coutil	1245,86	1245,86

Dispositifs particuliers aux orthèses avec attelle monotubulaire

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
AI1D30	Ceinture pelvienne gainée, en alliage léger, antérieure ou postérieure pour appareillage bilatéral	386,67	386,67

Dispositifs particuliers aux orthèses modulaires de maintien et de marche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1T10	Module de support (ceinture abdominale) adaptable aux orthèses du type OI39		
	Unilatérales	157,20	157,20
	Bilatérales	157,20	157,20
AI1T11	Module de support (corset) et module mécanique de tronc adaptable aux orthèses du type OI39		
	Unilatérales	898,90	898,90
	Bilatérales	1219,68	1219,68
AI7C11	Chaussures spéciales avec liaison à l'orthèse (la paire)	202,94	202,94
AI7Z10	Releveur de pied	6,77	6,77
AI7Z11	Coussinet de protection	6,37	6,37

Applicables à tous les appareils

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI0A50	Barre réglable et amovible réunissant deux ensembles d'orthèses (ridoire) .	219,52	219,52
	Dispositifs de suspension :		
	Par bretelles		
AI3T01	Bretelle simple avec partie élastique à l'avant sur une longueur de 25 cm	19,73	19,73
AI3T02	Bretelle simple complètement en tissu élastique	23,87	23,87
AI3T03	Bretelle simple avec partie élastique à l'avant sur une longueur de 25 cm avec un chef sur l'épaule opposée	16,87	16,87
AI3T05	Bretelle simple avec parties élastiques à l'avant et à l'arrière sur une longueur de 25 cm	20,57	20,57
	Par ceinture		
AI1C01	Ceinture en cuir largeur 45 mm avec chape en cuir	48,90	48,90

Gainage de pièces métalliques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Gainage		
AI89C01	D'une semelle acier extérieure sur chaussette cuir ou semelle seule intérieure et extérieure	35,05	35,05
AI6C01	D'une embrasse de jambière .	19,56	19,56
AI6C02	D'une embrasse sous-rotulienne	20,37	20,37
AI3C01	D'une embrasse de cuisse	20,37	20,37
AI3C02	D'une embrasse de cuisse en "S"	23,65	23,65
AI6C03	D'un montant de jambière	27,51	27,51
AI3C03	D'un montant de cuisse (y compris la tête d'articulation)	34,12	34,12
AI3C04	D'un montant de cuisse (sans tête d'articulation)	14,65	14,65
AI36C01	D'une attelle rigide, jambe, cuisse	38,51	38,51
AI79C01	D'une attelle rigide, cuisse, bassin	47,29	47,29
AI1C05	D'une pièce de hanche	19,80	19,80
AI1C06	D'une pièce de ceinture	12,22	12,22
AI79C02	D'une ceinture acier	35,05	35,05
AI79C03	Des extrémités seules de la ceinture acier	12,22	12,22
AI4C05	D'une tête d'articulation seule	15,42	15,42
	Gainage de l'armature métallique		
AT79C01	D'une ceinture réf TR 79 C	44,78	44,78
AT59C01	D'un corselet réf. TR 59 C	65,13	65,13
AT49C01	D'un corset réf. TR 49 C	98,23	98,23

§ 3. - Appareillage des infirmes moteurs cérébraux (Appareils types et variantes)

OI39 (2) : Grand appareil de marche sans point d'appui sous-ischiatique

(Deux attelles latérales avec une large embrasse postérieure garnie au mollet et au cuissard)

Articulé au genou

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
OI39C90	À tourillons avec attelles acier	1634,30	1634,30
OI39D90	À tourillons avec attelles en alliage léger	1526,32	1526,32
OI39C91	À étrier avec attelles latérales en acier (articulation tibio-tarsienne à chape et roulements à billes)	1693,99	1693,99
OI39D91	À étrier avec attelles latérales en alliage léger	1577,56	1577,56

Rigide au genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI39C92	À tourillons avec attelles latérales acier	1536,94	1536,94
OI39D92	À tourillons avec attelles latérales en alliage léger	1286,71	1286,71
OI39C93	À étrier avec attelles latérales en acier (articulation tibio-tarsienne à chape et roulements à billes)	1603,45	1603,45
OI39D93	À étrier avec attelles latérales en alliage léger	1332,54	1332,54
OI39C95	Grand appareil de marche constitué par une attelle monotubulaire externe munie d'une articulation de genou avec verrou et dont la partie inférieure télescopique porte un tourillon qui pénètre dans un tube solidaire d'une semelle acier montée sur la chaussure. Cet appareil comporte au genou une coque en stratifié, antérieure ou postérieure, moulée selon la technique des prothèses de contact et montée sur une embrasse fixée sur un collier réglable et à la cuisse, une embrasse postérieure également réglable	2255,29	2255,29

OI59 : Petit appareil de marche à tuteurs capitonnés, une embrasse garnie postérieure et une semelle métallique occupant la totalité de la chaussure

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	À tourillons		
OI59C90	Avec un seul montant latéral en acier	306,05	306,05
OI59C91	Avec deux montants latéraux en acier	340,59	340,59

OI19 : Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI19C90	Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier comportant une pièce de hanche à chevalet oscillant et tourillon avec demi-ceinture pelvienne en acier engainée dans la ceinture en cuir. Un câble de torsion monté sur cette pièce de hanche aboutit à un tourillon qui traverse le talon de la chaussure et est fixé à son extrémité par un écrou ; deux bracelets -en cuir avec fermeture antérieure sur la cuisse et la jambe assurent le maintien de l'orthèse	860,13	860,13

OI23 : Coques abductrices de cuisse

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
OI23K90	Coques abductrices de cuisse en copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle capitonnées et garnies, liées par une pièce métallique avec articulation dans le plan sagittal et souplesse dans le plan frontal. Fermeture des coques par bandes textiles adhésives	167,08	167,08

§ 4. - Adjonctions (Particulières à l'appareillage des infirmes moteurs cérébraux)

Cheville

Applicables aux appareils à tourillons

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A01	Butée excentrique réglable de limitation de flexion antérieure ou postérieure	49,88	49,88
AI7A15	Butée fixe antérieure ou postérieure pour limitation de flexion ou d'extension .	37,29	37,29

Applicables aux appareils à étrier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7A26	Points d'arrêt de limitation de mouvement articulaire	43,06	43,06
AI7A31	Étrier en deux branches indépendantes pénétrant par leur base dans le talon (tourillon plat)	22,83	22,83

Applicables aux appareils OI59 et OI39

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI7C10	Courroie anti-varus ou anti-valgus indépendante	15,19	15,19
AI7A16	Dispositif releveur de pied monté par collier réglable sur la partie inférieure du tube télescopique	143,45	143,45
AI7A17	Butée fixe antérieure ou postérieure de limitation de flexion ou d'extension .	70,81	70,81
AI7A18	Butée excentrique réglable de limitation de flexion	75,07	75,07
AI7A19	Semelle avec tube soudé et dispositif à bille, l'ensemble réalisé en acier inoxydable, indépendante de celle incluse dans le tarif de l'orthèse, incorporé dans la semelle de la chaussure (fixation sur la semelle première et remontage de la chaussure compris).	173,77	173,77

Jambe

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI6A90	Barre abductrice réglable et amovible se fixant sur les attelles internes de jambe	91,36	91,36

Genou

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables aux appareils O 39 articulés au genou		
AI4Z03	Plaque condylienne capitonnée .	37,90	37,90
AI4Z02	Disque condylien à pression réglable	62,93	62,93
	Fronde prérotulienne capitonnée		
AI4C15	Limitée à la rotule .	73,72	73,72

AI4C16	Plus large et se prolongeant en coque condylienne	104,12	104,12
AI4A12	Verrou double du type Hoffa	143,90	143,90
AI4A90	Verrou à coulisseau, dit "Canadien" avec bille de maintien de déverrouillage	108,10	108,10
AI4A91	Cadran articulé de genou corrigeant le flexum .	64,71	64,71

Cuisse

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables aux appareils OI39		
AI3A90	Barre abductrice réglable et amovible, se fixant sur les attelles internés	91,36	91,36

Appui sous-ischiatique

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables aux appareils OI39		
AI2C01	Appui sous-ischiatique souple	91,09	91,09

Hanche

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Applicables aux appareils OI 39 nécessitant un maintien de l'articulation de hanche		
	Ceinture avec pièce de hanche métallique		
AI1D90	Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux pièces de hanche en "T", "en alliage léger", articulation "pièce sur pièce" à roulements à billes (gainage des têtes compris)	648,31	648,31
AI1D91	Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux p'èces de hanche en alliage léger, articulations "pièce sur pièce", roulements à butées à aiguilles, verrou à deux enclenchements, réglage de rattrapage de jeu, avec ou sans butée de limitation d'extension (gainage des têtes compris)	631,03	631,03

AI1A91	Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux pièces de hanche en "T" en acier, articulation à chape à roulements à billes (gainage des têtes compris)	730,38	730,38
AI1D92	Plaque métallique doublée cuir et caoutchouc mousse, s'appuyant sur le trochanter, pour luxation de hanche fixée sur ceinture	50,63	50,63
AI1A90	Extensions dorsales verticales en acier souple doublées cuir, fixées sur ceinture avec suspension par bretelles	303,04	303,04,
AI1D93	Pièce de hanche comportant un verrou de blocage en extension et en flexion et un dispositif de réglage de limitation de l'abduction, l'abduction restant libre .	398,66	398,66

Corsets

Fixation à l'appareil

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Elle peut être réalisée par :		
	1. Des dispositifs non démontables		
	Articulation haute non physiologique		
AI1A12	Sans articulation au niveau de la hanche	103,53	103,53
AI1A13	Avec articulation au niveau de la hanche	215,48	215,48
	2. Des dispositifs non démontables permettant la désolidansation de l'appareil du corset		
	Pièce de hanche à montant démontable :		
AI1A20	À glissière	60,14	60,14
AI1A21	Par berckoise	86,03	86,03
AI1A22	Par clavette	86,03	86,03
	Si un verrou de hanche nécessaire, ajouter :		
AI1A92	Verrou de hanche à coulisseau, dit "Canadien", avec bille de maintien de déverrouillage	108,10	108,10

Dispositifs particuliers aux orthèses avec attelle monotubulaire

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI1D14	Articulation double de hanche sans verrou	425,13	425,13

AI1D30	Ceinture pelvienne gainée, en alliage léger, antérieure ou postérieure, pour appareillage bilatéral	386,67	386,67
--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

Gainage de pièces métalliques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AI6C90	Gainage d'une embrasse de jambe	26,42	26,42
AI3C90	Gainage d'une embrasse de cuisse	31,90	31,90
AI6C03	Gainage d'un montant de jambe	27,51	27,51
AI3C03	Gainage d'un montant de cuisse (y compris la tête d'articulation)	34,12	34,12
AI4C05	Gainage d'une tête d'articulation .	15,42	15,42
AI36C01	Gainage d'une attelle rigide au genou	38,51	38,51
AI1C05	Gainage d'une pièce de hanche métallique	19,80	19,80

§ 5. - Appareils de traitement

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Appareils de décharge		
OI58C50	Gaine jambière, prolongée jusqu'au talon, en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) avec fermeture postérieure, armée par deux montants latéraux en acier ou en alliage léger avec deux embrasses antérieures dont l'une forme appui sur les plateaux tibiaux. Sur les deux montants est fixé, par rallonges, un étrier en acier avec patin en caoutchouc et, éventuellement, une coque talonnière amovible (en adjonction AI 8 C 30)	1255,72	1255,72
	Appareils comprenant une gaine cuisse en cuir moulé ou en polyoléfine avec appui sous-ischiatique rigide, une large embrasse garnie au mollet, deux attelles métalliques latérales en acier et alliage léger, étrier rigide à rallonge en appui direct au sol ou dans la chaussure :		
OI29C50	Rigide au genou	2157,18	2157,18
OI29C60	Articulé au genou avec verrou	2692,49	2692,49
OI28C50	Gaine cuissard jambière rigide avec appui sous-ischiatique en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) d'une seule pièce, avec prolongements latéraux sur les malléoles jusqu'à la base du calcaneum, armée par deux attelles latérales rigides en acier ou en alliage léger. À chaque extrémité de ces attelles sont adaptées deux rallonges sur lesquelles sont fixés par vis, à la partie supérieure,	2199,20	2199,20

	deux montants supportant une embrasse sous-ischiatique et, à la partie inférieure un étrier rigide avec patin en caoutchouc et coque talonnière amovible. Une partie supérieure circulaire, sans appui sous-ischiatique, est livrée avec l'orthèse pour remplacer ultérieurement celle comportant un appui sous-ischiatique		
	Appareil comprenant une large ceinture amovible et une gaine cuisse en cuir moulé ou polyoléfine avec point d'appui sous-ischiatique rigide. L'armature en acier et alliage léger est constituée par une pièce de hanche à fourche et à chape articulée, à verrou, fixée sur une armature métallique de ceinture assurant une contre-adduction et montée sur rallonges sur une attelle latérale externe, une latérale interne, une embrasse demi-cuisse et une large embrasse garnie au mollet. Les attelles latérales sont montées par rallonges sur deux montants à tourillons s'articulant sur la chaussure, gainage des ferrures compris :		
OI99C50	Rigide au genou	3487,82	3487,82
OI99C60	Articulé au genou avec verrou	4399,34	4399,34

§ 6. - Adjonctions particulières aux appareils de traitement

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Certains appareils de traitement peuvent nécessiter des adjonctions identiques à celles utilisées dans les appareils définitifs. Leur tarification devra être faite selon les références prévues pour l'appareillage définitif.		
	Adjonctions particulières aux appareils de décharge		
AI7A50	Étrier rigide avec patin cuir et caoutchouc destiné à remplacer les montants à tourillons sur les rallonges des appareils de décharge du type OI99	175,75	175,75
AI3C50	Volet de cuissard cuir ou polyoléfine ménageant une fenêtre pour fixateur antérieur	219,10	219,10
AI3C51	Volet de cuissard cuir ou polyoléfine avec armature articulée, ménageant une fenêtre pour fixateur latéral	1061,62	1061,62
AI3C52	Volet de cuissard cuir ou polyoléfine avec armature articulée ménageant deux fenêtres pour fixateur latéral	1289,18	1289,18
AI6C25	Remplacement de l'embrasse garnie au mollet par une gaine en cuir moulé ou polyoléfine avec deux embrasses postérieures	270,93	270,93

Texte des renvois

(1)	Le prix de cet appareil est fixé avec garnissage molleton. Une majoration de 5% est admise pour la garniture en chamois sur prescription médicale en fonction de la durée prévue de l'appareillage
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	(supérieure à six mois).
--	--------------------------

(2)	Le tarif des appareils avec attelles acier est compris avec ou sans rallonges. Dans les appareils avec attelles en alliage léger, un réglage en hauteur réalisé par une rallonge comprenant une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger), donne lieu, par rallonge, à un supplément de 24,25 €.
-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(3)	Les orthèses modulaires de maintien et de marche sont fournies avec : - un compresseur (avec raccord, manomètre et cordon) : 184,17 euros - un sac : 21,46 euros.
-----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Section III. - Appareillage du tronc (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage)

Codification

Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante :

- a) Deux lettres indiquant qu'il s'agit d'appareils du tronc (TR) ou d'adjonctions à ces mêmes appareils (AT).
- b) Deux chiffres lorsqu'il s'agit des appareils. Ces deux chiffres indiquant, le premier la limite supérieure de l'appareil et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique.
Deux chiffres lorsqu'il s'agit d'adjonctions, indiquant l'étendue de l'orthèse à laquelle elles se rapportent.
- c) Une lettre indiquant la matière première utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :
 - A. - Acier.
 - C. - Cuirs et peaux.
 - D. - Alliages légers (duralumin).
 - G. - Caoutchouc et polyisoprène.
 - K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle.
 - L. - Acétate de cellulose.
 - N. - Polyoléfine.
 - S. - Stratifiés de polyester.
 - T. - Textiles.
 - U. - Polyuréthane.
 - V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose.
 - X. - Un ou des matériaux inscrits aux spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature.
 - Z. - Matière diverses.

d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un niveau d'amputation, présentent les différences de conception ou de fabrication.

Conditions de prise en charge

- La prise en charge des orthèses du tronc en cuir, codées en C, et en alliages légers type " duralumin " codées en D n'est assurée qu'en cas de renouvellement pour les patients déjà appareillés avec ce type d'orthèses.

- La prise en charge des orthèses du tronc réalisées en polyoléfine (polyéthylène), matériau thermoformable haute température, codées en N, est assurée pour toute immobilisation stricte prolongée (à partir de 6 semaines), de toute hauteur, dans des indications de corrections, d'affections dégénératives ou post-traumatiques.

- La prise en charge d'orthèses du tronc réalisées en mousse de polyuréthane, par moulage direct sur le patient, codées en U, n'est assurée que dans les cas de maintien lombaire de courte durée ne dépassant pas 3 mois, en cas de rachis dégénératifs ou traumatiques, de toute hauteur.

A. - Orthopédie du tronc

§ 1. - Appareils types et variantes

TR79 : Ceinture des trochanters aux fausses côtes

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR79C11	Cuir moulé (avec ceinture pelvienne en acier ou en alliage léger)	887,49	887,49
TR79K27	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	259,01	259,01
TR79L19	Acétate de cellulose, armé ou armaturé	356,04	356,04
TR79N35	Polyoléfine, sans armature	155,32	155,32
TR79N36	Polyoléfine, avec armature	302,23	302,23
TR79N50	Orthèse monovalve sans armature avec ouverture antérieure latérale ou postérieure garnie de mousse de polyoléfine	472,49	472,49
TR79S42	Stratifié de polyester	401,55	401,55
TR79G45	Polyisoprène, sans armature	391,54	391,54
TR79G46	Polyisoprène, avec armature	540,15	540,15
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR79V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1) .	380,56	380,56
TR79U01	Textile enduit de mousse de polyuréthane	271,89	271,89

TR59 : Corset des trochanters à la pointe de l'omoplate (sans béquillons)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR59C11	Cuir moulé, avec armature acier ou alliage léger comportant une ceinture pelvienne, deux tuteurs latéraux, deux tuteurs dorsaux et une ferrure transversale	1278,82	1278,82
TR59L19	Acétate de cellulose, armé ou armaturé	625,52	625,52
TR59K27	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	569,54	569,54
TR59N34	Polyoléfine rigide capitonné. Orthèse vertébrale active lombaire d'élongation (Ovale) bivalve (module préfabriqué ne nécessitant pas de moulage), avec poche lombaire gonflable en polyuréthane :		
	- grand module	714,43	714,43
	- petit et moyen module	651,95	651,95
TR59N36	Polyoléfine, avec armature	531,83	531,83
TR59N50	Orthèse sans armature, bivalve ou monovalve, avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine	595,28	595,28
TR59S42	Stratifié de polyester	490,79	490,79
TR59G46	Polyisoprène avec armature .	569,49	569,49
TR59U01	Textile enduit de mousse de polyuréthane	271,89	271,89
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR59V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	457,54	457,54

TR49 : Corset cuirasse complet des trochanters à l'épine de l'omoplate (sans béquillons)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR49C11	Cuir moulé, avec armature acier ou alliage léger comportant une ceinture pelvienne, deux tuteurs latéraux, deux tuteurs dorsaux et une ferrure transversale .	1529,37	1529,37
TR49K27	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	670,44	670,44
TR49L19	Acétate de cellulose, armé ou armaturé :	773,39	773,39
TR49N36	Polyoléfine, avec armature	658,16	658,16
TR49N70	Corset à valves modulaires en polyoléfine pour scoliose lombaire et dorso-lombaire	1537,25	1537,25
TR49N71	Corset à valves modulaires en polyoléfine pour scoliose dorsale et/ou combinée, comportant un appui sous axillaire en forme de L renversé .	1688,30	1688,30

TR49N50	Orthèse sans armature bivalve ou monovalve, avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine	746,80	746,80
TR49N51	Orthèse sans armature, bivalve, avec appui sternal, garnie de mousse de polyoléfine .	877,18	877,18
TR49N80	Orthèse active pour réduction tridimensionnelle des scoliose avant le début de la puberté avec liberté postérieure thoracique, avec ceinture pelvienne appui et contre-appui en polyoléfine reliés par une structure flexible réglable en composite de carbone pour scoliose idiopathique thoracique ou double majeure thoracique et lombaire avec hypocyphose thoracique	2306,91	2306,91
TR49S42	Stratifié de polyester	541,54	541,54
TR49K54	Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale réalisé dans un ou plusieurs des matériaux prévus à la nomenclature avec ceinture mono ou bivalve, tuteurs antérieur et postérieur sur lesquels sont fixés des "mains" réglables	858,89	858,49

Code	Nomenclature	Société	Tarif (en euros TTC)	Prix limite de vente au public (en euros TTC)
TR49T55	<p>Corset toilé de Saint-Étienne - Corset toilé élastique fabriqué sur mesure La prise en charge est assurée en cas de scoliose lombaires ou dorso-lombaires, évolutives, inférieures à 30 degrés, chez l'adolescent. Pour être pris en charge, le corset doit répondre aux spécifications techniques suivantes :</p> <p>Le corset est un corset trois points asymétriques, comportant deux mâts, de 4 mm d'épaisseur, en polypropylène capitonné de plastazote, flexibles dans le plan sagittal, l'un antérieur allant de l'appendice xyphoïde au pubis, l'autre postérieur allant des vertèbres dorsales au sacrum, sur lesquels sont fixées trois mains d'appui réalisées en damier élastique, rivées sur les mâts. Une sangle d'entrejambe est parfois utile pour stabiliser le dispositif. Le poids moyen du corset est inférieur à 350 grammes. La prise en charge du corset doit être renouvelée tous les 6 mois. La fabrication peut être réalisée par tout établissement d'orthoprothèse.</p>	Lecante SA France	401,52	401,52

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR49V49	Bandes plastiques d'immobilisations en fibre de verre et acétate de cellulose (1) . (Avec béquillons.)	747,03	747,03
	(Avec ou sans plastron élastique.)		
TR49C13	Cuir moulé (même armature avec béquillons)	1681,91	1681,91
TR49L20	Acétate de cellulose, armé ou armaturé	828,50	828,50

TR49N37	Polyoléfine, avec armature .	721,93	721,93
TR49S43	Stratifié de polyester .	643,04	643,04
TR49U01	Textile B 1 enduit de mousse de polyuréthane	271,90	271,90

TR49 : Corsets de sustentation

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR49C64	Cuir moulé, avec plaques de compression en nombre variable ou dispositif de Spitzzy	940,81	940,81
TR49K64	Le même, en copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	517,29	517,29
TR49G64	Le même en polyisoprène	629,73	629,73
TR49K66	Corset caractérisé par deux solides points d'appui antérieurs (pubien et sternal) avec plastron dorsal réglable	697,18	697,18
TR49N72	Corset à valves modulaires en polyoléfine pour cyphose, comportant un contre-appui scapulaire en sternal ayant un réglage antéro-postérieur Pour maintien léger ou déformations rhumatismales	1604,68	1604,68
TR49V63	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1) .	523,17	523,17

TR39 : Grand corset-cuirasse remontant jusqu'à la base du cou et enfermant la région claviculaire

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR39C11	Cuir, moulé (armature acier ou alliage léger comportant une ceinture pelvienne, deux tuteurs dorsaux, deux tuteurs latéraux et une ferrure transversale se prolongeant sur l'avant pour former appui sous-claviculaire)	1651,21	1651,21
TR39L19	Acétate de cellulose, armé ou armaturé	811,97	811,97
TR39N36	Polyoléfine, avec armature	690,30	690,30
TR39N50	Orthèse sans armature bivalve ou monovalve avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine	942,82	942,82
TR39N51	Orthèse sans armature monovalve moulée en correction à ouverture médiane antérieure ou postérieure avec effet correcteur par des points de compression et fenêtres d'expansion	1604,46	1604,46
TR39S42	Stratifié de polyester	599,30	599,30
TR39K50	Orthèse moulée en correction avec une valve dorsale, deux valves pelviennes, une valve	1668,38	1668,38

	sternale		
TR39U01	Textile R 3 enduit de mousse de polyuréthane	296,20	296,20
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR39V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	553,79	553,79

TR39 : Coquille de redressement pour l'ensemble de la colonne vertébrale

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR39V55	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de, verre et acétate de cellulose (1) .	427,81	427,81

TR29 : Corset à collier, partie têtère amovible s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR29C11	Cuir moulé (ceinture cuir moulé armée, bivalve à charnières, comportant deux à trois mâts de sustentation réglable en hauteur et supportant la partie têtère avec mentonnière amovible. Comporte également deux à trois mains de compression se fixant sur les mâts)	2316,82	2316,82
TR29K27	Le même en copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle.	901,40	901,40
TR29G27	Le même en polyisoprène	1321,36	1321,36
TR29U01	Textile R 5 enduit de mousse de polyuréthane	325,39	325,39
TR29N36	Polyoléfine, avec armature	935,20	935,20
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR29V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	672,71	672,71

TR29 : Corset-cuirasse avec minerve bivalve s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR29C12	Cuir moulé (gaine cuir bivalve avec armature métallique)	2069,17	2069,17
TR29N37	Polyoléfine, avec armature	900,77	900,77
TR29S43	Stratifiés de polyester .	675,39	675,39
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		

TR29V50	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	673,64	673,64
---------	----------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

TR27 : Corselet minerve s'étendant des fausses côtes aux régions occipitale et mentonnière

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR27O12	Corselet minerve réalisé dans un des matériaux prévus à la nomenclature, constitué par une valve postérieure année sur laquelle est fixé un montant portant à son extrémité supérieure une pièce occipito-temporale, et par une valve antérieure armée sur laquelle est fixé un montant amovible et réglable en hauteur portant la mentonnière avec le bandeau frontal élastique amovible (ne nécessitant pas de moulage)	596,55	596,55
	Supplément :		
	Applicable lorsque ce corselet minerve est réalisé en cuir moulé à la demande du médecin prescripteur	285,58	285,58

TR25 : Minerve à base thoracique (2)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Gaine bivalve prenant appui sur la partie supérieure de la cage thoracique avec fermeture sous-axillaire. La valve antérieure enveloppe la partie mentonnière alors que la valve postérieure s'étend à la région occipitale).		
TR25C11	Cuir moulé .	1168,37	1168,37
TR25C12	Corselet minerve en cuir moulé constitué par une valve postérieure armée sur laquelle est fixé un montant portant à son extrémité supérieure une pièce occipito-temporale armée, et par une valve antérieure armée sur laquelle est fixé un montant amovible et réglable en hauteur portant la mentonnière, avec bandeau frontal élastique amovible, gainage des ferrures compris	1300,44	1300,44
TR25K27	Le même en copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	506,84	506,84
TR25N35	Polyoléfine, sans armature	295,96	295,96
TR25N36	Polyoléfine, avec armature	530,36	530,36
TR25S42	Stratifiés de polyester .	443,54	443,54
TR25K50	Orthèse cervico-dorsale, pour traitement des cyphoses, maintenue par deux sangles passant au devant des épaules par une sangle passant sous l'aube costal et un mât postérieur	287,89	287,89

	permettant la mise en place d'un collier de rappel		
TR25U01	Textile R 2 enduit de mousse de polyuréthane	293,15	293,15
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR25V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1)	461,92	461,92

TR24 (2) : Minerve

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Gaine avec fermeture latérale ou bivalve prenant appui sur les régions claviculaires et scapulaires et soutenant la colonne cervicale en enveloppant les régions mentonnière et occipitale.)		
TR24C11	Cuir moulé	977,23	977,23
TR24K27	Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	406,07	406,07
TR24N35	Polyoléfine, sans armature	251,32	251,32
TR24S42	Stratifiés de polyester .	398,05	398,05
TR24G45	Polyisoprène, sans armature	366,66	366,66
TR24U01	Textile R 4 enduit de mousse de polyuréthane	245,42	245,42
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR24V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1) .	400,67	400,67

TR23 : Collier

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	(Appareil léger limitant les mouvements du cou)		
TR23C11	Cuir moulé, gaine prenant appui sur la base du cou et s'étendant aux régions mentonnière et occipitale	530,14	530,14
TR23N35	Polyoléfine	180,65	180,65
TR23G45	Polyisoprène (3)	305,91	305,91
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales		
TR23V49	Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose (1) .	320,19	320,19

TR12 : Protège-crâne

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR12S42	Protège-crâne ou casque d'étendue variable selon la lésion, réalisé en stratifié de polyester et comportant un capitonnage intérieur en molleton ou en matière cellulaire avec garnissage en peau intérieur et extérieur. Fixation assurée selon la nécessité (moulage compris)	341,39	341,39
TR12D01	Le même en alliage léger	561,80	561,80
TR12N35	Le même en polyoléfine	262,91	262,91

TR41 : Maillot pour orthèse du tronc

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR41	Maillot pour orthèse du tronc avec col et mi-manche 100 % coton sans couture latérale .	9,00	9,00

§ 2. - Adjonctions

Dispositif facilitant la mise en place du corset (charnières et fermetures comprises)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AT49A01	Sur corset type TR49	120,51	120,51
AT29A01	Sur corset type TR29	33,64	33,64
AT00N50	Raidisseurs pour tous types d'orthèses sans armature métallique, quel qu'en soit le nombre	87,46	87,46
AT00N51	Ajourages pour tous types d'orthèses n'en comportant pas dans leur conception d'origine, à la demande du médecin prescripteur	50,70	50,70

Gainage de pièces métalliques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en	Prix limite de vente au public
------	--------------	----------------------------	--------------------------------

		euros	TTC en euros
AT79C01	Gainage de l'armature d'une ceinture, référence TR79C	44,78	44,78
AT59C01	Gainage de l'armature d'un corset, référence TR59C	65,13	65,13
AT49C01	Gainage de l'armature d'un corset, référence TR49C	98,23	98,23
AT49C70	Minerve d'extension comportant une têtière avec mentonnière amovible montée sur un dispositif télescopique à pivot	1103,91	1103,91
AT49C71	Cache en cuir ou plastique pour les éléments des corsets à valves modulaires références TR49 N	34,49	34,49

§ 3. - Corsets - sièges

TR43 : C'est une orthèse de maintien en station assise réalisée sur le patient par le biais d'une prise de mesures par CFAO ou d'un moulage quelle qu'en soit la technique. Elle est constituée d'une coque montant jusqu'à l'épine de l'omoplate ou la base du cou, ou s'arrêtant à la charnière dorso-lombaire lorsque cette précision de hauteur est mentionnée et justifiée sur la prescription médicale, et comprenant les segments fémoraux avec cale d'abduction, quelles qu'en soient les angulations.

Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant.

Cette orthèse peut comporter des adjonctions énumérées sur la prescription médicale.

Le prix couvre :

- le coût de la prise de mesures par CFAO ou le coût du moulage pour le corset-siège de base et celui de certaines adjonctions,
- le coût d'un dispositif permettant la préhension du corset-siège pour en faciliter le transfert

Corset-siège en matériau thermoformable haute température

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR43Z01	Corset-siège en matériau thermoformable haute température	1069,66	1069,66

Adjonctions aux corsets sièges

La prise en charge des adjonctions est assurée quels que soient la forme et le type de fixation.

Les références AT43Z02, AT43Z03, AT43Z04 et AT43Z05 et AT43Z18 ne sont pas prises en charge lorsque l'orthèse s'arrête à la charnière dorso-lombaire.

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

AT43Z01	Dispositif de stabilisation adapté à la base de la coque, quel que soit le matériau	146,53	146,53
AT43Z02	Tête amovible ou non	137,12	137,12
AT43Z03	Tête réglable au minimum en 2 plans (hauteur, antéro-postérieur, inclinaison)	308,85	308,85
AT43Z04	Appui sous-claviculaire rigide et réglable	98,00	98,00
AT43Z05	Appui sternal rigide et réglable	185,84	185,84
AT43Z06	Maintien antérieur thoracique et/ou abdomino-pelvien souple. La prise en charge est assurée dans la limite de 2 unités au maximum lors de la livraison .	75,04	75,04
AT43Z07	Dispositif pour cale d'abduction amovible, quel que soit le matériau	161,58	161,58
AT43Z08	Segment jambier (à l'exclusion du retour poplité) avec ou sans sangle	188,29	188,29
AT43Z09	Segment pédieux avec ou sans sangle	140,69	140,69
AT43Z10	Repose-pied, quel que soit le matériau	151,04	151,04
AT43Z11	Tablette amovible suffisamment profonde pour pouvoir servir, si nécessaire, d'accoudoir avec support réglable, quel que soit le matériau	255,06	255,06
AT43Z12	Accoudoir	142,95	142,95
	La prise en charge de cette référence ne peut s'ajouter à la référence AT43Z11		
AT43Z13	Dispositif de fixation du corset-siège à un support	41,75	41,75
AT43Z14	Dispositif de fixation du segment fémoral	23,31	23,31
AT43Z15	Support roulant, pivotant et réglable en hauteur, comportant un système de freinage et un dispositif inclinable de réception du socle du corset-siège	405,72	405,72
AT43Z16	Dispositif d'inclinaison du socle adapté à la base du corset-siège soit par l'intermédiaire de	223,46	223,46

	charnière(s), soit par un dispositif permettant l'adaptation sur un support roulant et pivotant		
	La prise en charge de cette référence ne peut s'ajouter à la référence AT43Z15		
AT43Z17	Supplément pour épaisseur de la mousse du capitonnage supérieure à 3 cm à l'exclusion de la superposition par collage de plaques de mousse	402,15	402,15
	La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage du corset-siège de base TR43Z01 ne suffit pas.		
AT43Z18	Mentonnière.	143,90	143,90
AT43Z19	Double capitonnage amovible	96,38	96,38
AT43Z20	Supplément pour mise en place lors de la réalisation du corset-siège d'inserts d'aide à la prévention des escarres en gel de silicone ou en polyuréthane au niveau des appuis ischiatiques et/ou trochantériens et/ou sacrés .	248,24	248,24
	La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage du corset-siège de basé TR43Z01 ne suffit pas. La prise en charge de la référence AT43Z20 ne peut s'ajouter à celle de la référence AT43Z17 ni à celle de la référence AT43Z19.		
AT43Z21	Articulation d'un segment jambier avec verrouillage et quel qu'en soit le type, avec la possibilité de démontage rapide, si précisée sur la prescription médicale	343,50	343,50

Société PROTÉOR Handicap

La prise en charge est assurée, pour des patients d'un poids maximum de 40 kg, pour les pathologies nécessitant une assistance de la mobilité du tronc associée à une stabilité de la position assise :

- infirmité motrice cérébrale et d'origine cérébrale (IMC IMOC) ;
- patients cérébro-lésés et polyhandicapés ;
- pathologies évolutives à caractère vital.

Elle est assurée dans les conditions de prescription et d'utilisation suivante :

- prescription soumise à un médecin de Médecine Physique et de Réadaptation, un pédiatre ou un chirurgien orthopédiste.

La prise en charge de la référence AT43Z22 n'est assurée que conjointement à la prise en charge des trois références suivantes :

- dispositif de stabilisation (AT43Z01) ;
- maintien antérieur (AT43Z04 ou AT43Z05 ou AT43Z06) ;
- dispositif de fixation du corset-siège (AT43Z13).

Pour des raisons d'incompatibilités, la prise en charge de la référence AT43Z22 interdit la prise en charge d'une des références suivantes :

- dispositif d'inclinaison du socle (AT43Z16) ;
- supplément pour épaisseur de mousse (AT43Z17) ;
- mentonnière (AT43Z18) ;
- articulation d'un segment jambier (AT43Z21).

La prise en charge est assurée pour le produit suivant :

CODE	NOMENCLATURE	SOCIÉTÉ	TARIF (en euros TTC)	PRIX LIMITE de vente au public (en euros TTC)
AT43Z22	Adjonction pour corset-siège, dossier mobile SIDO, PROTÉOR. Dossier mobile SIDO, de la société PROTÉOR, composé d'une lame en composite de carbone avec dispositif de réglage et de précontrainte, d'une sangle de limitation des mouvements d'extension et d'un kit de verrouillage temporaire.	PROTÉOR Handicap	680,91	680,91

§ 3Bis. - Selle

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR73Z01	Selle	1035,82	1035,82
	<p>C'est une orthèse réalisée sur le patient par le biais d'un moulage quelle qu'en soit la technique. Elle est constituée d'une coque s'arrêtant à la charnière lombo-sacrée, comprenant ou non des segments fémoraux dont l'abduction et la flexion sont définies par le prescripteur. Elle peut être fixée sur un support ou un châssis roulant permettant au patient de redresser son tronc en prenant appui sur le sol et éventuellement de déambuler.</p> <p>Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant</p> <p>Le prix de remboursement couvre le coût du moulage</p> <p>Cette orthèse peut comporter les adjonctions AT43Z14 et AT43Z15 des corsets-sièges, ou être livrée sur un châssis roulant inscrit au titre IV, mentionnés sur la prescription</p>		

§ 4. - Appareil de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale.

C'est une orthèse soit de maintien, soit de correction, en position horizontale ou verticale, réalisée sur le patient à partir d'une prise de mesures par CFAO ou d'un moulage de son tronc et de ses membres inférieurs, quelle que soit la technique utilisée pour celui-ci.

Elle est constituée d'une coque thoracopelvienne incluant les membres inférieurs.

Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant.

Elle est conçue avec sangle(s) de maintien du bassin et des membres inférieurs.

Cette orthèse peut :

- être en position horizontale ou en position verticale ;
- être antérieure ou postérieure ;
- s'arrêter exceptionnellement à la charnière dorsolombaire lorsque cette précision de hauteur est mentionnée et justifiée sur la prescription médicale ;
- s'arrêter au niveau des malléoles ou inclure les pieds ;
- comporter des adjonctions.

Chacune des options choisies ainsi que chacune des adjonctions doivent être indiquées sur la prescription médicale.

Le prix couvre :

- le coût de la prise de mesures par CFAO ou le coût du moulage pour les orthèses de base et celui de certaines adjonctions ;
- le coût de(s) sangles) de maintien du bassin et des membres inférieurs ;
- le coût du capitonnage ;
- le coût, lorsqu'il s'agit de l'orthèse TR47Z01, d'un dispositif permettant la préhension de celle-ci pour en faciliter son transfert.

Orthèse de maintien

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
TR29Z01	Orthèse de maintien, en position horizontale en mousse expansée. La prise en charge de la référence TR29Z01 exclut celle d'adjonctions à l'exception des housses si nécessaire et celle d'une autre orthèse de maintien ou de correction référencée TR47Z01 en position horizontale.	1870,82	1870,82

Orthèse de maintien ou de correction

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

TR47Z01	Orthèse de maintien ou de correction, en position horizontale ou en position verticale, en matériau thermoformable haute température	1605,55	1605,55
---------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------

Adjonctions

La prise en charge des adjonctions est assurée quels que soient la forme et le type de fixation.

Les références AT47Z02, AT47Z03, AT47Z04, AT47Z05, AT47Z18 ne sont pas prises en charge lorsque l'orthèse s'arrête à la charnière dorsolombaire.

Pour l'orthèse TR29Z01, seule l'adjonction AT29Z19 est prise en charge.

Pour l'orthèse TR47Z01 en position horizontale, les seules adjonctions prises en charge sont référencées AT47Z02, AT47Z09 et AT47Z17.

La prise en charge des références AT47Z04 et AT47Z05 (quand il s'agit d'un appui sternal) n'est assurée que pour les orthèses postérieures.

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
AT47Z02	Têtière amovible ou non	137,11	137,11
AT47Z03	Têtière réglable au minimum en deux plans (hauteur, antéro-postérieur, inclinaison)	308,85	308,85
AT47Z04	Appui sous-claviculaire rigide et réglable	98,00	98,00
AT47Z05	Appui sternal (orthèse postérieure) ou fessier (orthèse antérieure) rigide et réglable .	185,84	185,84
AT47Z06	Maintien thoracique ou abdomino-pelvien souple, l'unité	75,04	75,04
	La prise en charge de la référence AT47Z06 est assurée dans la limite de 2 unités maximum, lors de la livraison.		
AT47Z07	Socle (mât et système de verrouillage et de déverrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), sans progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins	390,29	390,29
AT47Z08	Socle (mât et système de verrouillage et de déverrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), avec progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins	457,83	457,83
AT47Z09	Module pédieux moulé, la paire	281,39	281,39
AT47Z10	Cale de rattrapage d'abduction, la paire (à l'exclusion de superposition de mousse)	223,46	223,46

AT47Z11	Tablette amovible pouvant servir d'accoudoir, avec support réglable quel que soit le matériau	255,06	255,06
AT47Z17	Supplément pour épaisseur de la mousse du capitonnage supérieur à 3 cm à l'exclusion de la superposition par collage de plaques de mousse .	402,15	402,15
	La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage de l'orthèse de base référencé TR47Z01 ne suffit pas.		
AT47Z18	Mentonnière	143,90	143,90
AT29Z19	Housse dans la limite de quatre par an maximum	29,90	29,90

Texte des renvois

- | | |
|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| (1) | Le prix de cet appareil est fixé avec garnissage molleton. Une majoration de 5% est admise pour la garniture en chamois sur prescription médicale en fonction de la durée prévue de l'appareillage (supérieure à six mois). |
| (2) | Ces appareils peuvent être réalisés avec mentonnières amovibles. Dans ce cas, le prix est majoré de 102,42 €. |
| (3) | Le moulage n'est pas indispensable, sauf sur demande expresse de la commission d'appareillage. |

Nota. - Pour les corsets en tissu armé, voir Titre II, chapitre 1 : Orthèses.

Section IV. - Réparations

Lorsqu'une opération décrite à la nomenclature dans cette rubrique est réalisée comme "adjonction" à un appareil neuf, le tarif applicable est celui de la réparation diminué de 20%.

Jusqu'à concurrence d'un montant annuel de **165,10** euros par appareil, les réparations de gros appareillage à l'exception de celles des prothèses de membre supérieur mues par énergie électrique sont remboursées sur simple présentation de la facture acquittée par le fournisseur.

Codification

Dispositions applicables à l'ensemble des réparations, à l'exception des prothèses du membre inférieur

Les nouvelles références des réparations d'appareils de prothèse et d'orthopédie sont établies selon la codification suivante :

a) Deux lettres indiquant :

La première (R) qu'il s'agit de réparation ;

La deuxième représentant :

(T) Pour le tronc.

(S) Pour le membre supérieur.

(I) Pour le membre inférieur.

b) Un chiffre indiquant en fonction de la codification anatomique soit le niveau d'utilisation de la pièce à réparer ou à remplacer, soit le segment de l'appareil de prothèse intéressé par la réparation, le chiffre dans ce cas étant celui représentant le niveau moyen du membre pris entre les articulations.

Deux chiffres lorsque la réparation concerne un appareil d'orthopédie, ces deux chiffres indiquant :

- le premier la limite supérieure de l'appareil.

- le second sa limite inférieure.

c) Le chiffre 10 est utilisé pour indiquer les réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie.

d) Une lettre indiquant, pour les réparations et rechanges particuliers, la matière première utilisée à la confection de l'appareil concerné, selon la codification suivante :

A. - Aciers

B. - Bois

C. - Cuirs et peaux

D. - Alliages légers (duralumin)

F. - Fibre

G. - Caoutchouc et polyisoprène

K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle

L. - Acétate de cellulose

N. - Polyoléfine

P. - Plâtre

R. - Chlorure de polyvinyle

S. - Stratifiés de polyester

T. - Textiles (feutre, tissu)

V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose

X. - Un ou des matériaux inscrits aux spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature

Z. - Matières diverses.

Deux chiffres donnant un numéro d'ordre aux pièces à remplacer ou réparer.

Ces dispositions sont applicables à l'ensemble des réparations, à l'exception des prothèses du membre inférieur.

Dispositions applicables aux réparations des prothèses du membre inférieur

Toute réparation doit aboutir à un état de surface ou de présentation conforme à l'aspect de finition de l'appareil.

Certains articles qui figurent à la rubrique Adjonctions ne sont pas inscrits à la section Réparations. Leur prix de remplacement est celui de l'adjonction auquel s'ajoute la facturation d'un forfait.

Si la réparation nécessite, de l'avis de la consultation médicale d'appareillage ou du médecin spécialiste reconnu compétent aux termes de l'article R 165-30 du code la sécurité sociale et de l'arrêté du [29-02-1984](#), un démontage-remontage (renvois 2 - 4 - 5) ou un démontage-remontage avec essayage et adaptation (renvois 1 et 3) un forfait de prise en charge est facturé. Le forfait (renvois 1 - 2 - 3 - 4 - 5) ne peut être appliqué qu'une seule fois par appareil quels que soient la complexité et le nombre d'opérations de réparations à réaliser dans l'ensemble de la prescription de réparation à effectuer.

Les réparations sur un appareil ne doivent être effectuées que si elles n'excèdent pas les 4/5 du prix du même appareil neuf sauf après accord des organismes de prise en charge.

Jusqu'à concurrence d'un montant annuel de **165,10** euros par appareil, les réparations de gros appareillage sont remboursées sur simple présentation de la facture acquittée par le fournisseur.

Il est prévu exclusivement pour les prothèses avec genou muni d'un système hydraulique ou pneumatique de contrôle de la phase pendulaire un entretien préventif bisannuel dont le montant est fixé pour chaque entretien à **87,67** euros.

Codification

La codification des réparations est alphanumérique à neuf caractères.

Le premier: la lettre (R) - réparation : la lettre (F) - forfait de réparation
la lettre (E) - échange standard (c'est à dire le remplacement d'un mécanisme dont l'état et l'usure autorisent la remise en état par un mécanisme identique rénové apportant les mêmes garanties qu'une pièce neuve).

Le deuxième : la lettre (I) - membre inférieur

Le troisième : le chiffre est 0 s'il s'agit d'une réparation propres aux prothèses, le chiffre est 1 s'il s'agit d'une réparation commune aux prothèses et orthèses.

Le quatrième : un chiffre situe le niveau de la réparation du forfait de réparation ou de l'échange standard par le biais de la codification anatomique. S'il s'agit d'une réparation commune aux prothèses et orthèses le chiffre est 0.

Le cinquième : une lettre indique le matériau s'il s'agit d'une prothèse exosquelettique ; la lettre est (Z) s'il s'agit d'un montage endosquelettique.

Le sixième : une lettre indique la matière première de la réparation, du forfait de la réparation ou de l'échange standard.

Le septième :

Soit une lettre indiquant le type de mécanisme de l'articulation :

- A. Sans articulation
- B. Articulation pièce sur pièce
- C. Articulation à chape
- D. Articulation monoaxiale libre

- F. Articulation polycentrique à segments d'engrenage
- G. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (longues ou courtes),
- H. Articulation monoaxiale à frein stabilisateur
- L. Articulation de forme anatomique
- M. Articulation à mécanisme hydraulique, à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied
- N. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire
- P. Articulation monoaxiale à mécanisme hydraulique de rappel du segment jambier
- Q. Articulation monoaxiale à blocage
- R. Articulation polycentrique à barre postérieure.

Soit un chiffre indiquant :

- le type d'emboîture :

- 1. Emboîture à fermeture réglable
- 2. Emboîture rigide à suspension
- 3. Emboîture rigide à suspension avec manchon et tracteurs
- 5. Emboîture à adhérence musculaire
- 6. Emboîture de contact.

- ou le type de pied :

- 2. Pied rigide
- 3. Pied articulé
- 4. Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (Type Sach)
- 6. Pied feutre caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spéciale (S.T.)
- 7. Pied rigide Type Sach (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation
- 8. Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur.

- un 0 pour une réparation autre que changement ou remise en état d'articulation,, changement ou regarnissage d'emboîture, ou changement de pied.

Le huitième et le neuvième : deux chiffres correspondant aux types de réparations suivantes :

- De 01 à 39. Remplacer
- De 40 à 49. Réadapter
- De 50 à 59. Remettre en état
- De 60 à 69. Regarnir
- De 70 à 79. Poser.

A. - Réparation et rechanges de pièces relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie - Membre supérieur

Réparations et rechanges communs à différents appareils de prothèse

Main. - RS8

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS801	Plaquette d'assemblage d'une main (goujon fileté compris)	16,77	16,77
RS802	Ressort de pouce	6,15	6,15
RS803	Chevalet de pouce, axe compris	16,77	16,77
RS810	Main en bois à pouce articulé (sur appareil postiche)	209,27	209,27
RS811	Main en bois à pouce articulé pour appareil de travail de force	196,90	196,90
RS812	Doigt en bois rigide .	26,48	26,48
RS813	Doigt en bois articulé	110,37	110,37
RS815	Main en feutre	261,38	261,38
RS816	Doigt en feutre	39,73	39,73
RS820	Crispin pour main bois ou feutre	17,66	17,66
RS821	Tracteur en boyau avec anneau et mousqueton pour commande de pouce	16,77	16,77
RS822	Bretelle de commande de pouce	16,77	16,77

Laquer ou vernir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité	Prix limite de vente au public
------	--------------	-------------------------	--------------------------------

		en euros	TTC en euros
RS825	Mains en bois	16,77	16,77

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS830	Anneau à vis, poli et nickelé avec queue fileté de prise rapide à guillotine	42,38	42,38
RS831	Anneau rond poli et nickelé avec queue de prise rapide à guillotine	29,13	29,13
RS832	Crochet poli et nickelé avec queue de prise rapide à guillotine	22,93	22,93
RS833	Tête mobile à vis, polie et nickelée	7,92	7,92

Avant-bras. - RS6

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS601	Dispositif à prise rapide complet	146,57	146,57
RS602	Dispositif à prise rapide par échange standard pour remise en état	67,02	67,02
RS603	Bouton de commande de prise rapide	5,28	5,28
RS604	Ressort de guillotine de prise rapide	4,40	4,40

RS605	Tige de Trèves, seule, polie et nickelée	66,20	66,20
RS606	Tige rigide, pour bras, polie et nickelée	14,12	14,12
RS607	Un manchon en silicone de qualité médicale préfabriqué ou injecté avec tige de fixation	437,91	437,91
	Le tarif du moulage nécessaire pour manchon injecté n'est pas inclus		

Réparations particulières aux appareils en cuir et acier

Avant-bras. - RS6C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS6C01	Cupule d'avant-bras avec ses deux montants	100,66	100,66
RS6C02	Montant de cupule (par brasage) articulation pièce sur pièce	36,19	36,19
RS6C03	Le même, avec articulation à chape	56,50	56,50
RS6C04	Montant de cupule pour moignon d'avant-bras ankylosé	73,29	73,29
RS6C05	Noyau fileté de cupule	36,19	36,19
RS6C06	Montant d'avant-brassard postiche articulé au coude	48,30	48,30
RS6C07	Montant avec partie palmaire pour porte-outil	68,88	68,88
RS6C12	Avant-brassard en cuir pour avant-bras à cupule, garniture, courroies ou lacet compris	94,92	94,92
RS6C13	Gaine avant-brassard, brassard en cuir pour moignon d'avant-bras ankylosé (garniture et courroies comprises)	84,27	84,27

RS6C14	Avant-brassard postiche en cuir	53,86	53,86
RS6C15	Avant-brassard mitaine en cuir (garniture et lacet compris)	121,85	121,85
RS6C16	Mitaine en cuir (garniture et lacet compris)	90,04	90,04

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS6C20	Avant-brassard à cupule	37,96	37,96
RS6C21	Gaine avant-brassard, brassard pour moignon d'avant-bras ankylosé, courroies comprises	58,27	58,27
RS6C22	Avant-brassard mitaine, lacet compris	47,63	47,63
RS6C23	Mitaine seule	25,59	25,59
RS6C24	Gainer partie palmaire de montant à palette (peau ou plastique)	12,34	12,34

Bras. - RS3C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS3C01	Montant externe ou interne de brassard articulé au coude, boulon compris	47,68	47,68
RS3C02	Montant externe de brassard articulé au coude et à l'épaule, boulon compris	65,33	65,33

RS3C04	Cercle acier de calotte .	37,96	37,96
RS3C05	Cupule de bras avec ses deux montants	100,66	100,66
RS3C10	Brassard cuir, garniture et courroies comprises	135,09	135,09
RS3C11	Brassard cuir à calotte cuir ou bois, garniture et courroies comprises (calotte de coude non comprise)	127,16	127,16
RS3C12	Brassard embauchoir d'épaule en cuir, garniture courroie ou lacet compris	174,85	174,85
RS3C13	Calotte de coude en cuir	42,38	42,38
RS3C14	Calotte de coude en bois	37,96	37,96
RS3C15	Bracelet cuir, garniture et courroies comprises	79,46	79,46

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS3C20	Brassard, lacet compris	39,73	39,73
RS3C21	Brassard à calotte cuir ou bois, lacet compris	46,78	46,78
RS3C22	Brassard embauchoir d'épaule, lacet compris	60,91	60,91
RS3C23	Bracelet	22,04	22,04

Épaule. - RS1C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1C01	Corselet en cuir, garniture comprise avec tour de corps et coulisseau	271,07	271,07
RS1C05	Gilet en coutil	81,33	81,33
RS1C08	Pattes élastiques d'attache de corselet au brassard (la paire)	11,47	11,47

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1C10	Corselet en cuir (seul)	67,09	67,09

Réparer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1C14	Ferrure de corselet .	17,66	17,66

Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de vie sociale en chlorure de polyvinyle

Doigt. - RS9R

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS9R01	Gant type classique	45,95	45,95
RS9R02	Calotte	122,05	122,05
RS9R03	Armature médiane	105,39	105,39
RS9R04	Pièce intermédiaire dure	122,05	122,05
RS9R05	Pièce intermédiaire souple	69,73	69,73

Main. - RS8R

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS8R01	Gant type classique	116,49	116,49
RS8R02	Pièce intermédiaire paume dure	120,45	120,45
RS8R03	Pièce intermédiaire paume souple	233,77	233,77
RS8R04	Pièce intermédiaire doigts	120,45	120,45

Avant-bras. - RS6R

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS6R01	Calotte	254,00	254,00
RS6R02	Armature médiane	219,58	219,58
RS6R03	Pièce intermédiaire	120,45	120,45
RS6R04	Contention poignet	250,41	250,41
RS6R05	Gant type classique	116,49	116,49
RS6R06	Gant de succion	116,49	116,49
RS6R07	Montants d'avant-bras sur coude souple (pour prothèses des types PS4R01, PS3R01, PS2R01, PS1R01)	53,35	53,35
RS6R08	Montants d'avant-bras sur coude avec verrou (pour prothèses des types PS4R01, PS3R01, PS2R01, PS1R01)	53,49	53,49

Coude. - RS4A

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS4R01	Axe de coude souple	53,56	53,56
RS4R02	Axe de coude avec verrou .	53,56	53,56
RS4R03	Système de verrouillage de coude avec verrou	135,41	135,41
RS4R04	Câble de tirage du verrou (pour coude avec verrou)	30,83	30,83
RS4R05	Coude souple, axe compris	171,26	171,26
RS4R06	Coude avec verrou, axe compris	192,86	192,86

Bras. - RS3R

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS3R01	Emboîture en chlorure de polyvinyle (sur prothèse PS 3 R 01 ou PS 4 R 01)	484,71	484,71
RS3R02	Gant de revêtement de bras (sur prothèse PS 3 R 01 ou PS 4 R 01)	103,04	103,04

Épaule. - RS1R

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Remplacer		
RS1R01	Emboîture en chlorure de polyvinyle (sur prothèse PS2R01 ou PS1R01)	566,17	566,17
RS1R02	Gant de revêtement épaule et bras (sur prothèse PS2R01 ou PS1R01)	161,06	161,06
RS1R03	Sangle de maintien (sur prothèse PS2R01 ou PS1R01)	31,13	31,13

Réparations et rechanges particuliers à la main en matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort faisant l'objet du supplément AS9D03

Démontage et remontage du gant

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RSD01	Démontage et remontage du gant	22,15	22,15

Main. - RS8D

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS8D01	Échange standard de la main complète (démontage et remontage du gant non compris) .	201,64	201,64
RS8D02	Remplacer un doigt souple ou rigide (démontage et remontage du gant non compris)	28,80	28,80
RS8D03	Échange standard du mécanisme seul (démontage et remontage du gant non compris)	79,18	79,18
RS8D04	Révision et nettoyage du mécanisme avec remplacement éventuel des pièces (démontage et remontage du gant non compris)	29,63	29,63
RS8D05	Remplacer les capots (démontage et remontage du gant non compris)	32,52	32,52
RS8D06	Remplacer le câble de tirage seul (démontage et remontage du gant non compris)	22,90	22,90
RS8D07	Remplacer la queue de prise rapide (démontage et remontage non compris)	33,91	33,91

Réparations et rechanges particuliers à la main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, faisant l'objet du supplément à la référence AS9D04

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS9D50	Révision de la main comprenant nettoyage, réglage et graissage des différents mécanismes, avec remplacement de tous les petits éléments usés .	194,95	194,95

RS9D51	Remplacement d'un doigt rigide non mobilisé (annulaire ou auriculaire) .	51,45	51,45
RS9D52	Remplacement d'un doigt rigide mobilisé (index, majeur ou annulaire) .	131,07	131,07
RS9D53	Remplacement d'un doigt mobilisé et ayant une articulation inter phalangienne proximale (index, majeur ou annulaire)	310,13	310,13
RS9D54	Remplacement d'un pouce rigide à 2 positions pré réglables (sans sa chape d'articulation)	109,80	109,80
RS9D55	Remplacement d'une plaque de fermeture (paume ou dos)	74,29	74,29
RS9D56	Remplacement du dispositif passif de prono-supination à friction réglable et blocage instantané	87,62	87,62
RS9D57	Remplacement du dispositif passif de prono-supination à rotule à friction réglable et blocage instantané	145,16	145,16
RS9D58	Remplacement du mécanisme interne de la main	482,00	482,00
RS9D59	Échange standard du mécanisme interne de la main	281,42	281,42
RS9D60	Remplacement du variateur favorisant la force de préhension	486,32	486,32
RS9D61	Échange standard du variateur favorisant la force de préhension	368,12	368,12
RS9D62	Remplacement d'une chaînette et d'un ressort de doigt articulé	74,48	74,48
	Avant-bras. - RS6D		
RS6D01	Remplacer le prolongateur (démontage et remontage du gant non compris)	29,99	29,99

Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de service

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	RS9		
RS9A01	Les deux doigts de recouvrement en caoutchouc ou en matière plastique (sur les branches d'un crochet-pince)	15,52	15,52
RS9A02	Ensemble de ressorts de rappel sur crochet-pince	16,50	16,50
RS9A03	Les trois doigts de recouvrement en caoutchouc ou matière plastique (sur pince tridigitale)	37,10	37,10
RS9A04	Un doigt avec son recouvrement (sur pince tridigitale)	138,23	138,23
	RS7S		
RS7S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	393,95	393,95
	RS6S		
RS6S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	393,95	393,95
	RS5S		
RS5S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	451,90	451,90
	RS4S		
RS4S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	449,28	449,28
	RS3S		
RS3S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	424,10	424,10
	RS2S		
RS2S01	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris	541,80	541,80
	RS1S		
RS1S01	Remplacer le corselet de fixation en stratifié de polyester, articulation non comprise,	467,79	467,79

démontage, adaptation et remontage compris		
--------------------------------------------	--	--

Réparations et rechanges particuliers aux prothèses tubulaires de vie sociale

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RSZ01	Démontage et remontage de la main et du revêtement seuls (ne peut être facturé qu'une seule fois pour la même prothèse)	27,03	27,03
RSZ02	Essayage, adaptation et livraison de la prothèse à l'amputé, sur avis de la commission d'appareillage (ne peut être facturé qu'une seule fois pour la même prothèse) .	41,18	41,18
	Remplacer le revêtement en matière plastique cellulaire avec gaine textile de recouvrement:		
RSZ03	Pour prothèse PS4 - PS3 ou PS2	78,56	78,56
RSZ04	Pour prothèse PS1	129,17	129,17
	RS9Z		
RS9Z01	Remplacer la main souple gant non compris (RSZ01 et RSZ02 non compris)	207,31	207,31
RS9Z02	Remplacer le gant à manchette longue (RSZ01 et RSZ02 non compris)	165,11	165,11
RS9Z03	Remplacer la main souple avec gant à manchette longue (RSZ01 et RSZ02 non compris)	351,28	351,28
	RS7Z		
RS7Z01	Remplacer la queue filetée de la main souple (RSZ01 et RSZ02 non compris)	21,73	21,73
RS7Z02	Remplacer l'adaptateur pour le dispositif terminal (RSZ01 et RSZ02 non compris)	46,63	46,63
	RS6Z		
RS6Z01	Remplacer le tube d'avant-bras (RSZ01 et RSZ02 non compris)	36,82	36,82
	RS4Z		
RS4Z01	Remplacer l'articulation du coude avec verrou (RSZ01 et RSZ02 non compris) .	105,17	105,17
RS4Z02	Remplacer l'emboiture d'une prothèse PS4Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)	551,26	551,26
	RS3Z		
RS3Z01	Remplacer le tube de bras (RSZ01 et RSZ02 non compris)	36,82	36,82

RS3Z02	Remplacer femboiture d'une prothèse PS3Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)	443,55	443,55
	RS2Z		
RS2Z01	Remplacer femboiture d'une prothèse PS2Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)	648,44	648,44
	RS1Z		
RS1Z01	Remplacer l'emboîture d'une prothèse PS1Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)	678,91	678,91
RS1Z02	Remplacer la bretelle de suspension (RSZ01 et RSZ02 non compris)	73,08	73,08
RS1Z03	Remplacer l'articulation d'épaule simple à friction	211,61	211,61
RS1Z04	Remplacer l'articulation d'épaule à rotule	236,15	236,15

Réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie du membre supérieur RS10

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1001	Verrou de coude complet	95,34	95,34
RS1002	Verrou seul, sans le secteur	47,68	47,68
RS1003	Tuteur de verrou	16,77	16,77
RS1004	Ressort du verrou	4,40	4,40
RS1010	Pièce d'épaule à charnière roulée, ajustée sur une pièce de bras	17,19	17,19
RS1011	Pièce de bras à charnière roulée, ajustée sur pièce d'épaule	30,89	30,89
RS1012	Partie mâle de charnière d'épaule à double articulation, ajustée sur partie femelle	46,78	46,78

RS1013	Partie femelle de charnière d'épaule à double articulation, ajustée sur partie mâle	66,20	66,20
RS1014	Goupille pour charnière	4,40	4,40
RS1015	Embrasse polie en "S"	22,04	22,04
RS1016	Embrasse polie droite pour brassard ou avant-brassard	18,52	18,52
RS1017	La même, non polie	14,12	14,12
RS1018	Boulon d'articulation n° 5 (trois pièces)	11,47	11,47
RS1019	Vis d'articulation à portée .	9,69	9,69
RS1020	Vis d'assemblage pour articulation à roulement	4,40	4,40
RS1022	Vis à métaux 4-75	1,74	1,74
RS1023	Bouton fileté en cuivre ou en acier	4,40	4,40
RS1024	Chape et poulie pour câble de tirage	4,40	4,40
RS1025	Boucle à rouleau, 14 ou 16 mm avec chape cuir	4,40	4,40

Réparer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1030	Butée d'articulation ou point d'arrêt en larme brasé	14,12	14,12
RS1031	Joue brasée .	16,77	16,77
RS1032	Goujon brasé .	9,69	9,69

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1040	Huit en cuir, posé	5,28	5,28
RS1041	Courroie de 14 ou 16 mm posée	4,40	4,40
RS1042	Courroie libre de maintien d'avant-brassard	16,77	16,77
RS1043	Sous-laçure de brassard ou d'avant-brassard	16,77	16,77
RS1045	Dessus d'embrasse en cuir à courroie	12,51	12,51
RS1050	Courroies d'attache d'une épaulière de suspension (deux courroies cuir, deux pattes élastiques)	31,78	31,78
RS1051	Courroie en cuir (seule) avec oeillets pour épaulière de suspension	5,28	5,28
RS1052	Courroie élastique (seule) pour épaulière de suspension	11,47	11,47
RS1053	Courroie tour de corps (sans coulisseau)	14,12	14,12
RS1054	Coulisseau pour tour de corps	7,04	7,04

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RS1065	Embrasse garnie de brassard ou d'avant-brassard	22,04	22,04
RS1066	Montant de garniture d'un montant en acier	20,29	20,29
RS1067	Épaulière en cuir	22,04	22,04

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1070	Montant de brassard ou d'avant-brassard	9,69	9,69
RS1071	Embrasse en "S" de brassard	9,69	9,69
RS1072	Embrasse ordinaire de brassard ou d'avant-brassard	7,92	7,92
RS1073	Tête d'articulation	7,04	7,04

Réparer cuir et garniture

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1076	Pièce de renfort sous un montant de brassard ou d'avant-brassard	9,69	9,69
RS1077	Recoudre, réparer ou reborder garniture de brassard ou d'avant-brassard	7,92	7,92
RS1078	Recoudre ou réparer garniture de bracelet ou d'épaulière en cuir	4,40	4,40
RS1079	Recoudre ou réparer garniture de corselet ou de gaine épaulière	11,47	11,47

Capitonner

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1084	Brassard ou avant-brassard	9,69	9,69
RS1085	Gaine brassard épaulière	22,04	22,04

Lacets

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1089	Plume (le mètre)	1,74	1,74
RS1090	Tresse (le mètre cinquante)	2,63	2,63

Réparations et rechanges particuliers aux appareils d'orthopédie

Avant-bras. - Main. - RS58

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS5801	Montant interne à palette fixe	47,68	47,68
RS5802	Montant externe simple	26,48	26,48

RS5803	Montant à palette palmaire à griffes (ou autre système)	52,08	52,08
RS5804	Palette palmaire amovible, gainée ou polie	46,78	46,78
RS5805	Palette palmaire brasée	31,78	31,78
RS5806	Palette palmaire à charnière, gainée ou polie	35,30	35,30
RS5807	Montant à charnière, sans la palette	16,77	16,77
RS5808	Ressort à spires pour palette articulée	7,92	7,92
RS5809	Ressort à lame d'acier, pour palette articulée	11,47	11,47
RS5810	Ressort de tension, courroie comprise	11,47	11,47
RS5811	Embrasse polie	12,34	12,34
RS5815	Avant-brassard demi-gantelet en cuir, garniture boucles et courroies ou lacets compris	119,19	119,19
RS5816	Avant-brassard pour gaine d'avant-bras, garniture boucles et courroies ou lacets compris	90,93	90,93

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS5820	Avant-brassard demi-gantelet, lacet compris	46,78	46,78
RS5821	Avant-brassard de gaine d'avant-bras, lacet compris	37,96	37,96

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RS5825	Palette circulaire palmaire pour dispositif de paralysie radiale	17,66	17,66
--------	------------------------------------------------------------------	-------	-------

Bras. - Avant-bras. - RS36

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RS3601	Attelle externe ou interne pour gaine rigide de coude	73,29	73,29
--------	-------------------------------------------------------	-------	-------

RS3602	Gaine rigide de coude entière, garniture courroies et boucles comprises	261,38	261,38
--------	-------------------------------------------------------------------------	--------	--------

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RS3603	Gaine rigide de coude entière	79,46	79,46
--------	-------------------------------	-------	-------

Avant-bras. - Bras. - Épaule. - RS16

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RS1601	Montant externe de brassard épaulière avec ferrure d'épaule à armature circulaire et articulation de coude	76,80	76,80
RS1602	Montant externe de brassard épaulière avec ferrure d'épaule circulaire sans articulation de coude	67,99	67,99
RS1603	Montant externe de brassard épaulière, articulé au coude (sans ferrure circulaire d'épaule)	52,98	52,98
RS1604	Montant externe de brassard épaulière sans ferrure circulaire d'épaule ni articulation de coude	42,38	42,38
RS1605	Montant interne, sans articulation	26,48	26,48
RS1610	Gaine brassard épaulière en cuir, garniture lacet et courroie tour de corps compris .	174,85	174,85
RS1611	Avant-brassard en cuir, garniture et lacet compris	90,93	90,93

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RS1615	Gaine brassard épaulière avec avant-brassard, garniture et lacet compris .	110,37	110,37
RS1617	Gaine brassard épaulière seule (sans tour de corps), garniture et lacet compris .	60,91	60,91
RS1618	Avant-brassard à embrasses garnies	49,43	49,43
RS1619	Avant-brassard cuir entier	36,19	36,19
RS1620	Garniture réparée, recousue après réparation d'une pièce métallique d'une gaine brassard épaulière	14,12	14,12

B. - Réparations des prothèses du membre inférieur

Les prix en euros sont applicables à compter du 01-01-2002.

Forfaits de réparation de prothèses du membre inférieur

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
FI01XA001	Pour démonter ou remplacer une pièce de hanche ou une ceinture	50,76	50,76
FI01XC001	Pour gagner une pièce métallique fourniture comprise (5) ou (1)	21,96	21,96
FI03AC001	Pour gagner une pièce métallique fourniture comprise (1) ou (2)	28,02	28,02
FI03XX001	Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou	131,41	131,41
FI03XX002	Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou	58,84	58,84
FI03XX003	Pour remplacer un moyen de suspension fourniture comprise	91,59	91,59
FI06AC001	Pour gagner une pièce métallique fourniture comprise (3) ou (4)	28,02	28,02
FI06XX001	Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de jambe	113,13	113,13
FI06XX002	Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de jambe	60,71	60,71
FI06XX003	Pour remplacer un moyen de suspension fourniture comprise	46,05	46,05

Renvois des forfaits de réparation des prothèses du membre inférieur

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

	(1) Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou ou une orthèse. (FI03XX001)	131,41	131,41
	(2) Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou ou une orthèse. (FI03XX002)	58,84	58,84
	(3) Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de jambe ou une orthèse. (FI06XX001)	113,13	113,13
	(4) Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de jambe ou une orthèse. (FI06XX002)	60,71	60,71
	(5) Pour démonter ou remplacer une pièce de hanche ou une ceinture ou une orthèse. (FI01XA001)	50,76	50,76

Réparations applicables au niveau de la hanche RI01

Prothèses exosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI01AC101	Une coque en cuir moulé armé, avec pièce de hanche et verrou, adaptation et finition comprises de la coque (2)	1569,49	1569,49
RI01DD101	Une coque en alliage léger, avec pièce de hanche et verrou, adaptation et finition comprises de la coque (2)	2057,91	2057,91
RI01DD102	Une coque pour désarticulation, remontage de la pièce de hanche et du verrou, coussin de fond de coque, adaptation et finition comprises (ceinture en cuir non comprise) de la coque (2)	1546,20	1546,20
RI01SS101	Une coque en résines stratifiées, avec pièce de hanche et verrou, adaptation et finition	1567,77	1567,77

	comprises de la coque (ceinture en cuir non comprise) (2)		
RI01XA001	Un verrou de hanche à chape à branche double, vis et ressort compris (5)	102,97	102,97
RI01XA002	Une pièce de hanche complète à fourche et à chape (5)	522,81	522,81

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI01XA050	Un système de roulement (1) ou (2)	270,69	270,69
RI01XA051	Un verrou de hanche, vis et ressort compris (1) ou (2)	42,82	42,82

Prothèses endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI01ZX001	Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire avec bas de recouvrement sur prothèse pour désarticulation de hanche (1) ou (2)	320,23	320,23
RI01ZS101	Une coque en résines stratifiées avec articulation déportée à l'avant sans verrou, adaptation et finition comprises de la coque (la prothèse adaptée à cette coque d'emboiture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires) (2)	1569,35	1569,35
RI01ZS102	Une coque en résines stratifiées avec articulation à verrou déportée à l'avant, adaptation et finition comprises de la coque (2)	1698,08	1698,08

RI01ZZ001	Une coque pour amputation de hanche ou équivalent (sans l'articulation), moulage non compris	1466,50	1466,50
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------	---------	---------

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI01CC010	Une ceinture en cuir, spéciale pour coque (largeur 18 à 20 cm) garnie en peau de cheval chromée (1) ou (2)	220,79	220,79
RI01XX010	Un coussin en matière cellulaire garni en peau de cheval chromée	39,35	39,35

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI01XC160	Une coque, coussin compris (5)	117,90	117,90
RI01XC061	Une demi-ceinture en cuir (5)	76,27	76,27

Réparations applicables au niveau de la cuisse RI03

Prothèses exosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03AA001	Un montant externe à tête d'articulation d'étrier et de hanche pour cuissard en cuir à calotte porte-genou (1) ou (2)	187,27	187,27
RI03AA002	Un montant externe ou interne pour cuissard ou emboîture (1) ou (2)	77,91	77,91
RI03BB001	Un cuissard en bois pour cupule de désarticulation de hanche (sans la calotte), adaptation et finition comprises du cuissard (2)	272,66	272,66
RI03DD001	Un fût externe seul en alliage léger, fixation, adaptation à l'emboîture et finition comprises du fut (double fut) (2)	199,20	199,20
RI03XA001	Un montant externe ou interne pour cuissard ou emboîture (1) ou (2)	91,95	91,95
RI03XA002	Un montant externe ou interne avec verrou Hoffa pour cuissard ou emboîture (1) ou (2)	165,38	165,38
RI03XD001	Un ensemble poulie latérale	78,71	78,71
RI03XD002	Un ensemble poulie centrale	76,00	76,00
RI03AC101	Une emboîture à suspension en cuir, à calotte, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	734,22	734,22
RI03BB201	Une emboîture à suspension en bois, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	799,12	799,12
RI03DD201	Une emboîture à suspension en alliage léger, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	695,48	695,48
RI03SS201	Une emboîture à suspension en résines stratifiées, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	875,02	875,02
RI03BB501	Une emboîture à adhérence musculaire en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	866,84	866,84

RI03DD501	Une emboîture à adhérence musculaire en alliage léger avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	808,84	808,84
RI03SS501	Une emboîture à adhérence musculaire en résines stratifiées avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	818,38	818,38
RI03BB601	Une emboîture de contact en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	907,28	907,28
RI03SS601	Une emboîture de contact en résines stratifiées, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	833,03	833,03
RI03SS602	Une emboîture de contact en résines stratifiées avec une ouverture interne ou externe réglable, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	1128,14	1128,14
RI03SF601	Une emboîture flexible transparente de contact avec sa structure stratifiée , adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	1137,20	1137,20

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03XX050	La prothèse par un laquage complet (1) ou (2)	74,64	74,64

Prothèses endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI03ZX001	Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire sur une prothèse fémorale, le revêtement s'arrêtant au niveau des malléoles (1) ou (2)	158,80	158,80
RI03ZX002	Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire sur une prothèse fémorale, le revêtement se prolongeant jusqu'à l'avant-pied (1) ou (2)	216,54	216,54
RI03ZX003	Un bas de recouvrement sur une prothèse fémorale	10,16	10,16
RI03ZC101	Une emboîture à suspension, en cuir, à calotte, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	841,46	841,46
RI03ZB201	Une emboîture à suspension, en bois, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	854,78	854,78
RI03ZD201	Une emboîture à suspension, en alliage léger, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	691,12	691,12
RI03ZS201	Une emboîture à suspension, en résines stratifiées, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	887,82	887,82
RI03ZB501	Une emboîture à adhérence musculaire, en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	925,65	925,65
RI03ZD501	Une emboîture à adhérence musculaire, en alliage léger, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	828,74	828,74
RI03ZS501	Une emboîture à adhérence musculaire, en résines stratifiées, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	884,88	884,88
RI03ZB601	Une emboîture de contact en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	978,42	978,42
RI03ZF601	Une emboîture flexible transparente de contact avec sa structure stratifiée, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	1095,88	1095,88
RI03ZS601	Une emboîture de contact, en résines stratifiées, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	884,88	884,88

RI03ZS602	Une emboîture de contact en résines stratifiées avec une ouverture interne ou externe réglable, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	1086,83	1086,83
RI03ZP601	Une emboîture en plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	278,68	278,68
RI03ZX601	Une emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que le plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2)	641,73	641,73

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03BX010	Un frettage sur une emboîture en bois parchemmage en couronne compris, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2)	91,68	91,68
RI03DD010	Une bordure d'ouvertures (en alliage léger) (1) ou (2)	15,17	15,17
RI03XA010	Un cercle en acier pour consolider une emboîture (1) ou (2)	39,32	39,32
RI03XC010	Un fourreau en cuir dans une emboîture de l'épaisseur d'un ou de deux bas couvre-moignon (1) ou (2)	74,11	74,11
RI03XX010	Une masselote (1) ou (2) .	11,15	11,15
RI03XX011	Une soupape d'obturation	19,35	19,35
RI03XX012	Un siège de valve (1) ou (2)	74,85	74,85
RI03XX013	L'emboîture flexible seule de l'emboîture test servant d'approche et d'étude pour l'emboîture	247,86	247,86

	définitive		
RI03XX014	Un anneau flexible d'étanchéité pour emboîture test servant d'approche et d'étude pour l'emboîture définitive	268,92	268,92
RI03XX015	Un manchon en silicone ou copolymère préfabriqué ou injecté et tramé de qualité médicale (tarif du moulage nécessaire non inclus pour manchon injecté)	464,65	464,65
RI03XX016	Un manchon polyuréthane	1390,41	1390,41

Réadapter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03BB040	Une emboîture en bois par retouches, finition comprise de l'emboîture (1) .	51,55	51,55
RI03DD040	Une emboîture en alliage léger par retouches, finition comprise de l'emboîture (1) .	77,65	77,65
RI03DD041	Un fût externe par retouches après réadaptation ou remplacement de l'emboîture, finition comprise du fut (1)	104,39	104,39
RI03DD042	Une emboîture en alliage léger par ajustement et fixation sur le genou, finition comprise de l'emboîture (1)	88,32	88,32
RI03SS040	Une emboîture en résines stratifiées par retouches, finition comprise de l'emboîture (1) .	51,55	51,55

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03BB050	Une emboîture en bois par reparcheminage, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2) .	87,50	87,50

RI03BB051	Une emboîture en bois, par reparcheminage en couronne, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2)	59,03	59,03
RI03BB052	Une emboîture en bois par laquage (1) ou (2)	32,96	32,96
RI03BB053	Une emboîture en bois par vernissage intérieur (1) ou (2)	44,78	44,78
RI03DD050	Une emboîture en alliage léger par débosselage, relaquage ou polissage compris de l'emboîture (1) ou (2)	46,02	46,02
RI03DD051	Une emboîture en alliage léger avec double fût par débosselage, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2)	84,59	84,59
RI03DD052	Une emboîture ou un cuissard postiche en alliage léger par finitions intérieures et extérieures de l'emboîture (1) ou (2)	100,76	100,76
RI03SS050	Une emboîture par stratification de finition (1) ou (2)	91,74	91,74

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03AC160	Une emboiture à calotte en cuir dans son ensemble (1) ou (2)	91,63	91,63

Poser

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI03BB070	Un flipot pour fêlure d'emboiture (1) ou (2)	20,40	20,40

RI03BB071	Une clé (1) ou (2) .	12,32	12,32
RI03DD070	Une pièce soudée à une emboiture ou un cuissard, finition comprise de l'emboiture ou du cuissard (1) ou (2)	77,55	77,55

Réparations applicables au niveau du genou RI04

Prothèses exosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI04AA001	Une embrasse à enveloppement pour appui de genou (1) ou (2)	129,32	129,32
RI04AA002	Une embrasse droite pour appui de genou (1) ou (2)	82,69	82,69
RI04AA003	Un étrier complet pour appareils à appui de genou au point d'appui sous-ischiatique (douille, bagues et bossage, vis de quillon compris) (1) ou (2)	351,80	351,80
RI04AC001	Une calotte de genou en cuir (1) ou (2)	123,36	123,36
RI04BA001	Un verrou de genou complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI03 en bois) (1) ou (2)	139,03	139,03
RI04BC001	Les deux courroies de fixation de l'articulation du genou de forme anatomique (1) .	74,01	74,01
RI04BT001	Un tendeur de bâtonnet	61,59	61,59
RI04BT002	Les rappels élastiques d'extension pour jambe en bois à marcher sur le genou (la paire) .	41,95	41,95
RI04DD001	Un étrier en alliage léger avec son verrou (sans le quillon) démontage et réglage compris (1) ou (2)	102,57	102,57

RI04XA001	Une fenêtre en acier inoxydable pour poulie centrale (1) ou (2)	19,17	19,17
RI04XA002	Un cercle en acier pour calotte en cuir (1) ou (2)	69,01	69,01
RI04XA003	Un câble de verrou	63,09	63,09
RI04XA004	Un cadran de verrou	71,15	71,15
RI04XA005	Un verrou de genou complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI03 en alliage léger et en résines stratifiées) (1) ou (2) .	139,03	139,03
RI04XA006	Un verrou de genou- complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI04 en alliage léger ou en résines stratifiées) (1) ou (2) .	98,16	98,16
RI04XC001	Un soufflet de jarret	62,62	62,62
RI04XC002	Un tendeur arrière en cuir chromé	65,96	65,96
RI04XC003	Une courroie de jarret garnie	77,12	77,12
RI04XT001	Une fronde de rappel du segment jambier pour le genou de forme anatomique	76,30	76,30
RI04XT002	Les deux tendeurs arrières du genou de forme anatomique (1)	63,77	63,77
RI04XT003	Une fronde élastique de rappel du segment jambier	76,30	76,30
RI04XT004	Un sandow (1) ou (2)	27,89	27,89
RI04XX001	Une potence pour jambe à cordes	75,81	75,81
RI04XX002	Un coussin pour calotte d'appui de genou	67,67	67,67
RI04XX003	Une tirette pour verrou	61,12	61,12
RI04XX004	Une butée feutre ou caoutchouc pour bâtonnet ou verrou	31,81	31,81

RI04XX005	Une calotte du genou pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied	165,10	165,10
RI04BBD01	Un genou à articulation monoaxiale libre (prothèse en bois)	242,12	242,12
RI04BBH01	Un genou à articulation monoaxiale à frein stabilisateur (prothèse en bois) y compris le tendeur, finition comprise du genou (1) ou (2)	489,58	489,58
RI04BBL01	Un genou à articulation anatomique (prothèse en bois) (1) ou (2)	720,52	720,52
RI04BBL02	La partie supérieure du genou de forme anatomique, finition comprise du segment fémoral (1) ou (2)	345,37	345,37
RI04BBL03	La partie inférieure du genou de forme anatomique, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	389,14	389,14
RI04BBQ01	Un genou à articulation monoaxiale à blocage (prothèse en bois) (1) ou (2)	511,57	511,57
RI04DDD01	Un genou à articulation monoaxiale libre (prothèse en alliage léger) (1) ou (2) .	240,50	240,50
RI04SSD01	Un genou à articulation monoaxiale libre (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2) .	313,69	313,69
RI04SSG01	Un genou à double articulation à biellettes (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2)	289,97	289,97

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI04XAO50	Un verrou de genou complet et sa butée (1) ou (2)	94,92	94,92
RI04BBD50	Un genou à articulation monoaxiale libre avec son mécanisme (prothèse en bois) (1) ou (2)	191,28	191,28
RI04BBH50	Un genou monoaxial à frein stabilisateur avec son mécanisme (prothèse en bois) (1) ou (2)	77,74	77,74

RI04BBQ50	Un genou monoaxial à blocage avec son mécanisme (prothèse en bois) (1) ou (2)	110,58	110,58
RI04DDD50	Un genou à articulation monoaxiale libre avec son mécanisme (prothèse en alliage léger) (1) ou (2)	72,77	72,77
RI04DDG50	Un genou à double articulation à biellettes avec son mécanisme (prothèse en alliage léger) (1) ou (2)	105,98	105,98
RI04SSD50	Un genou à articulation monoaxiale libre avec son mécanisme (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2)	46,64	46,64
RI04SSG50	Un genou à double articulation à biellettes avec son mécanisme (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2)	79,85	79,85
RI04XAM50	Les articulations du genou pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied : remplacer les deux bagues et les axes	237,46	237,46

Prothèses endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI04ZA001	Un câble de verrou .	63,09	63,09
RI04ZT001	Un rappel d'extension .	78,88	78,88
RI04ZDR01	Un genou à articulation polycentrique à barres (moignon long) (1).	1874,20	1874,20
RI04ZXD01	Un genou à articulation monoaxiale libre (1) ou (2)	218,23	218,23

RI04ZXG01	Un genou à double articulation polycentrique à biellettes courtes (1) .	334,94	334,94
RI04ZXG02	Un genou à double articulation polycentrique à biellettes longues (1) .	627,71	627,71
RI04ZXH01	Un genou à double articulation à frein stabilisateur (1)	241,76	241,76
RI04ZXP01	Un genou à articulation monoaxiale avec rappel hydraulique (1)	1098,46	1098,46
RI04ZX001	Une calotte de genou .	182,73	182,73

Échange standard pour les prothèses endosquelettiques

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
EI04ZDR01	D'un genou à articulation polycentrique à barres (moignon long) (1)	1334,09	1334,09
EI04ZXD01	D'un genou à articulation monoaxiale libre (1) ou (2)	175,33	175,33
EI04ZXG01	D'un genou à double articulation polycentrique à biellettes courtes (1)	268,70	268,70
EI04ZXG02	D'un genou à double articulation polycentrique à biellettes longues (1)	504,39	504,39
EI04ZXH01	D'un genou à double articulation à frein stabilisateur (1)	194,15	194,15
EI04ZXP01	D'un genou à articulation monoaxiale rappel hydraulique (1)	880,75	880,75

Réparations applicables au niveau de la jambe RI06

Prothèses exosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI06AA001	Un étrier complet pour pilon à emboîture jambière en cuir (3) ou (4).	351,80	351,80
RI06AA002	Un montant pour botte de Roux	150,82	150,82
RI06AA003	Une ferrure complète pour appareil à col de cygne, en cuir (3) ou (4).	302,00	302,00
RI06AA004	Un montant avant ou arrière pour appareil en cuir (3) ou (4)	138,79	138,79
RI06AA005	Un montant forgé, butée forte pour appareil à cupule et ferrures latérales (3) ou (4) .	140,03	140,03
RI06AA006	Une cupule en acier (3) ou (4)	182,41	182,41
RI06AA007	Une embrasse circulaire (3) ou (4)	83,92	83,92
RI06AA008	Un cercle en acier pour malléole en bois, pour emboîture jambière en cuir (3) ou (4) .	76,34	76,34
RI06AB001	Une malléole en bois pour emboîture jambière en cuir, fixation sur les montants en acier, remontage sur le pied, finition comprise de la malléole (3) ou (4)	145,49	145,49
RI06AC001	Une calotte et fronde en cuir, garniture comprise (3) ou (4)	163,21	163,21
RI06AC002	Une calotte en cuir sans la fronde, garniture comprise (3) ou (4)	127,72	127,72
RI06AC003	Une fronde de renforcement en cuir (3) ou (4)	50,70	50,70
RI06BA001	Un petit montant simple pour mollet postiche d'appareil en bois à marcher sur le genou, butée forte, vis d'articulation, parcheminage et finition comprise du mollet postiche (1) ou (2)	111,82	111,82
RI06BA002	Un petit montant à chape pour mollet postiche d'appareil en bois à marcher sur le genou, butée forte, vis d'articulation, parcheminage et finition comprise du mollet postiche (1) ou (2)	152,98	152,98

RI06BA003	Un petit montant pour mollet postiche d'appareil en bois à emboîture ou cuissard postiche (1) ou (2)	108,06	108,06
RI06BB001	Une malléole en bois, parcheminage et finition comprise du segment jambier (3) ou (4) .	108,32	108,32
RI06BB002	Un mollet postiche pour appareil en bois à marcher sur le genou (3) ou (4) .	209,01	209,01
RI06BB003	Un mollet et une malléole postiches en bois (1) ou (2)	342,88	342,88
RI06DA001	La paire de ferrures d'articulation complète pour appareil en alliage léger, montants de cuisse et montants d'emboîture à fourche avec roulements à billes, renforts, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	520,67	520,67
RI06DA002	Un montant à fourche et à chape pour emboîture de jambe en alliage léger, nickelage, renforts, finition comprise du segment jambier (3) ou (4) .	157,21	157,21
RI06DA003	Un montant à chape pour emboîture de jambe en alliage léger demi-circulaire fermée, nickelage des ferrures, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	130,52	130,52
RI06DA004	Un montant à fourche et à chape avec son roulement à billes pour mollet postiche d'appareil en alliage léger à marcher sur le genou, nickelage et réglage de l'articulation compris (3) ou (4)	170,16	170,16
RI06DD001	Un mollet et une malléole en alliage léger avec réemploi de la ferrure circulaire rivée, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	425,67	425,67
RI06DD002	Un mollet en alliage léger jusqu'au niveau de la malléole, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	492,38	492,38
RI06DD003	Un bout d'emboîture seul, finitions comprises (3) ou (4)	111,85	111,85
RI06DD004	Un mollet postiche complet en alliage léger, y compris sa ferrure circulaire soudée à la malléole, l'axe de la cheville finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	364,32	364,32
RI06DD005	Un mollet postiche en alliage léger avec réemploi de la ferrure circulaire et de la malléole soudées, finition comprise du segment jambier (1) ou (2) .	313,64	313,64

RI06DD006	Un bout de mollet postiche en alliage léger, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	111,85	111,85
RI06DD007	Une circulaire en alliage léger du mollet postiche, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	108,46	108,46
RI06DD008	Une malléole soudée en alliage léger, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	104,54	104,54
RI06DD009	Un support de pont et une potence pour emboîture de jambe à cordes (1) ou (2)	38,26	38,26
RI06DD010	Une bordure d'ouverture en alliage léger (3) ou (4)	15,17	15,17
RI06DD011	Un quillon de cultivateur en alliage léger	79,78	79,78
RI06DD012	Un quillon en alliage léger avec embout et sabot caoutchouc	38,23	38,23
RI06DD013	Un embout de quillon en alliage léger à collerette	15,94	15,94
RI06DD014	Un embout de quillon ordinaire en alliage léger	15,94	15,94
RI06DD015	Un quillon en alliage léger sans embout	22,56	22,56
RI06XA001	La paire de ferrures d'articulation complète, montants de cuisse et ferrure d'emboîture circulaire à chape avec roulements à billes, nickelage de ferrures, finitions comprises (3) ou (4)	273,60	273,60
RI06XA002	Un montant avec tête d'articulation de genou à chape (3) ou (4)	162,18	162,18
RI06XA003	Une embrasse spéciale en "V" pour mollet postiche avec son système d'attache du cheik, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	169,17	169,17
RI06XA004	Une vis transversale pour malléole (3) ou (4)	22,96	22,96
RI06XAD01	Un jeu de deux montants simples avec axe de genou, parcheminage, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	169,17	169,17

RI06XB001	Un quillon de cultivateur en frêne, rond ou ovale (dit bateau)	119,24	119,24
RI06XC004	Un manchon en cuir moulé avec tracteurs et garnissage pour emboîture de jambe (3)	239,61	239,61
RI06XT001	Les tracteurs élastiques seuls (la paire)	62,75	62,75
RI06XT002	Une grande corde pour appareil à emboîture de cuisse (1) ou (2)	36,43	36,43
RI06XT003	Une petite corde pour appareil à emboîture de cuisse ou de jambe (1) ou (2) .	29,42	29,42
RI06XT004	Un ressort avec corde en boyau pour appareil à emboîture de cuisse (1) ou (2)	24,78	24,78
RI06AC101	Une emboîture en cuir, la calotte et la fronde en cuir pour appareil à cupule et à ferrures latérales, adaptation et finition comprises de l'emboîture (4)	622,44	622,44
RI06AC102	Une emboîture en cuir pour appareil à col de cygne, adaptation et finition comprises de l'emboîture (4)	622,44	622,44
RI06AC103	Une emboîture jambière en cuir à appui sous-rotulien, adaptation et finition comprises de l'emboîture (4)	586,50	586,50
RI06DD201	Une emboîture en alliage léger sans changer le mollet (3)	262,00	262,00
RI06SS201	Une emboîture en résines stratifiées, à suspension (3)	330,49	330,49
RI06SS202	Un mollet en résines stratifiées jusqu'au niveau de la malléole avec le manchon cuir, adaptation et finition comprises du mollet et du manchon (4) .	1002,30	1002,30
RI06SS601	Une emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (adaptation et finitions comprises), destinée à recevoir le manchon court (4) .	849,45	849,45

Réadapter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI06XC040	Un manchon en cuir d'emboîture de jambe par agrandissement ou rétrécissement d'un centimètre au maximum (3)	43,54	43,54
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------

RI06XT040	Les cordes sur prothèse de cuisse, par réglage (1)	14,92	14,92
-----------	----------------------------------------------------	-------	-------

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI06BB050	Un mollet postiche en bois par allongement ou raccourcissement, finition comprise du segment jambier (1)	111,09	111,09
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06BB052	Un mollet postiche en bois, par frettage, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)	74,29	74,29
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------

RI06BX050	Par reparcheminage en couronne, finition comprise du segment jambier (3) ou (4) .	74,66	74,66
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------	-------

RI06BX051	Un mollet postiche en bois, avec malléole par reparchemage, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	103,84	103,84
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06BX052	Un mollet de jambe en bois avec malléole, par laquage (3) ou (4)	23,01	23,01
-----------	------------------------------------------------------------------	-------	-------

RI06DD050	Une emboîture en alliage léger par agrandissement ou rétrécissement de 3 ou 4 centimètres, finition comprise du segment jambier (3)	118,43	118,43
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06DD051	Une emboîture jambière ou un mollet postiche en alliage léger, par allongement ou raccourcissement, finition comprise du segment jambier (3) .	129,00	129,00
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06DD052	Une emboîture jambière ou un mollet postiche en alliage léger par pose d'une pièce et remise en forme (3) ou (4)	113,46	113,46
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06DD053	Une emboîture jambière ou un mollet postiche en alliage léger par pose d'une pièce soudée, finition comprise du segment jambier (3) ou (4)	110,97	110,97
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI06DD054	Une emboîture jambière ou un mollet postiche en alliage léger par débosselage sans démontage de la jambe, finition comprise du segment jambier (3) ou (4).	78,99	78,99
RI06DD055	Une emboîture jambière, finition comprise de l'emboîture (3) ou (4).	78,99	78,99
RI06DD056	Une emboîture jambière ou mollet postiche en alliage léger pour appareil à marcher sur le genou, par rivetage d'une circulaire (3) ou (4)	50,39	50,39
RI06DX050	Une emboîture jambière ou un mollet postiche en alliage léger par finitions intérieures et extérieures du segment jambier (3) ou (4)	21,14	21,14

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI06AC060	Le manchon de jambe en cuir, y compris le bourrelet et le réparer s'il y a lieu .	94,37	94,37
RI06AC061	Le bourrelet du manchon de jambe en cuir ou le réparer	65,58	65,58
RI06AC062	Une calotte en cuir, coussin en matière cellulaire compris	76,59	76,59
RI06AC063	Un appui-sous-rotulien	75,66	75,66
RI06AC160	Une emboîture jambière et un cuissard en cuir à point d'appui sous-ischiatique (3) ou (4)	170,52	170,52
RI06AC161	Une emboîture jambière et un cuissard en cuir sans point d'appui sous-ischiatique (3) ou (4)	123,07	123,07
RI06AC162	Une emboîture en cuir à calotte complète, coussin en matière cellulaire et fermeture compris	116,00	116,00
RI06AC163	Une emboîture en cuir pour botte de Roux, coussin et fermeture compris	116,00	116,00
RI06AC164	Une emboîture en cuir pour appareil col de cygne	101,93	101,93

RI06AC165	Une emboîture jambière en cuir avec appui sous-rotulien, fermeture comprise (3) ou (4) .	85,89	85,89
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-------

Prothèses endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI06ZD001	Un tube en alliage léger pour prothèse de jambe (3) ou (4)	21,66	21,66
RI06ZX001	Un revêtement en matière plastique cellulaire du segment jambier (3) ou (4) .	93,79	93,79
RI06ZX002	Un bas de recouvrement du segment jambier	56,22	56,22
RI06ZAM01	Un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1)	1600,53	1600,53
RI06ZAM02	Un châssis pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1)	212,09	212,09
RI06ZDP01	Un bloc hydraulique pour prothèse à genou à mécanisme hydraulique sans contrôle du mouvement du pied (1)	812,96	812,96
RI06ZP601	Une emboîture en plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises (4)	249,42	249,42
RI06ZS601	'Une emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (adaptation et finitions comprises) destinée à recevoir le manchon court (4) .	904,26	904,26
RI06ZX601	Une emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que le plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises (4)	661,67	661,67

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI06ZAM50	Un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1)	435,22	435,22
RI06ZDP50	Un système de contrôle de la phase pendulaire d'un genou muni d'un tel système qu'il soit hydraulique ou pneumatique (1)	216,61	216,61

Échange standard

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
EI06ZAM01	D'un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1)	1283,39	1283,39
EI06ZDP01	D'un bloc hydraulique pour prothèse munie d'un système hydraulique de contrôle de la phase pendulaire ou d'un genou muni d'un système de contrôle pneumatique de la phase pendulaire	653,36	653,36

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Remplacer

RI06 - Manchon tibial avec moulage du moignon pour la confection du manchon pour les prothèses PI06SSA63 - PI06FFA64 - PI06ZSA63

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI06XJ001	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en caoutchouc (3) (tarif du moulage)	173,05	173,05

	non inclus)		
RI06XN001	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en mousse de polyéthylène (3) (tarif du moulage non inclus)	127,87	127,87
RI06XX001	Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus)	346,09	346,09
RI06XJ002	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en caoutchouc (3) (tarif du moulage non inclus)	565,83	565,83
RI06XX002	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus)	586,00	586,00
RI06XX003	Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, préfabriqué et standardisé, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus)	476,26	476,26
RI06XX004	Un manchon en gel de silicone préfabriqué de qualité médicale (pose et adaptation comprises)	759,66	759,66
RI06XX005	Les manchons en gel copolymère préfabriqué	549,47	549,47
RI06XX006	Les manchons en gel polyuréthane	1219,01	1219,01
RI06XX010	Dispositif de liaison permettant l'accrochage distal destiné aux manchons hauts (4) non cumulable avec la référence RI06XX011	260,90	260,90
RI06XX011	Emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (y compris le dispositif de liaison et de travail d'application, de fabrication et de finition) destinée à recevoir un manchon haut à accrochage distal, en silicone de qualité médicale	1591,54	1591,54

Réparations applicables au niveau de la cheville RI07

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI07XA001	Une articulation de pied (1) ou (3)	84,55	84,55
RI07XX001	Un amortisseur pour cheville multiflexion .	68,90	68,90

Réparations applicables au niveau du pied RI08

Prothèses exosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI08AA001	Un éther à empattement formant demi-semelle pour appareil à cupule et ferrure latérale (3) ou (4)	140,82	140,82
RI08XA001	Un axe d'articulation pour appareil à col de cygne ou ferrures latérales	75,24	75,24
RI08AB201	Un pied en bois pour appareil à cupule et ferrures latérales	354,47	354,47
RI08XB202	Un pied rigide	239,25	239,25
RI08XB301	Un pied articulé en bois (ressort de bout de pied, coussinet, garniture, laquage, pose compris) (3)	249,48	249,48
RI08XJ301	Un pied articulé moulé (3)	44,39	44,39
RI08XJ401	Un pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (Sach)	99,66	99,66

Prothèses endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI08ZB301	Un pied pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) ou (2)	168,84	168,84
RI08ZB302	Un pied articulé en bois (ressort de bout de pied, coussinet, garniture, laquage, pose compris) (3)	249,48	249,48
RI08ZD001	Une embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation, pose et réglage compris (3) ou (4)	55,38	55,38
RI08ZJ301	Un pied articulé moulé (3)	44,39	44,39
RI08ZJ401	Un pied rigide (Sach) avec coin talonnier de souplesse variable	99,66	99,66
RI08ZJ701	Un pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation	155,05	155,05
RI08ZJ801	Un pied monté sur un ensemble de cheville spécial, muni d'un réglage antéro-postérieur, pose et réglage compris (3)	223,45	223,45
RI08ZJ850	Un pied monté sur un ensemble spécial de cheville, muni d'un réglage antéro-postérieur (3)	180,25	180,25

Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI08XJ302	Les butées de pied articulé (1) ou (3)	9,03	9,03

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI08XC060	Un pied (2) ou (4)	38,72	38,72

Réparations et rechanges communs aux prothèses et orthèses du membre inférieur RI10

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10AA001	Une embrasse sous-ischiatique (1) ou (2)	132,95	132,95
RI10AA002	Une embrasse de cuisse en "S"	118,91	118,91
RI10AA003	Une embrasse sous-rotulienne	104,24	104,24
RI10AA004	Une embrasse droite	118,79	118,79
RI10XA001	Un verrou "Hoffa" ressort et vis à portée compris	126,49	126,49
RI10XA002	Un ressort en acier pour verrou "Hoffa"	48,17	48,17

RI10XA003	Une demi-ceinture en acier pour large ceinture en cuir (5)	187,13	187,13
RI10XA004	Une pièce de ceinture (boulon compris) (5)	25,29	25,29
RI10XA005	Un montant de pièce de hanche (5)	60,51	60,51
RI10XA006	Un roulement à billes	62,77	62,77
RI10XA007	Une vis d'assemblage pour articulation à roulements	48,96	48,96
RI10XA008	Une vis à portée d'articulation	50,06	50,06
RI10XA010	Une boucle à rouleau avec chape en cuir	44,63	44,63
RI10XA011	Une boucle à talon	39,23	39,23
RI10XA012	Un ou des oeillets ou un ou des crochets de laçage	31,14	31,14
RI10XAB01	Un montant avec tête d'articulation pièce sur pièce (vis à portée comprise) (1) ou (2)	100,48	100,48
RI10XAC01	Un montant avec tête d'articulation à chape (vis d'articulation comprise) (1) ou (2)	140,07	140,07
RI10XC001	Une bande d'oeillets pour cuissard ou jambière (1) ou (2)	36,36	36,36
RI10XC002	Une courroie de 22 mm	42,53	42,53
RI10XC003	Une courroie de 14 mm ou 16 mm	39,50	39,50
RI10XC004	Une large ceinture en cuir moulé sur crêtes iliaques pour pièce de hanche, garniture et fermeture comprises (5)	287,67	287,67
RI10XC005	Une ceinture en cuir, en forme, non garnie (hauteur 15 cm) (5)	95,06	95,06
RI10XC006	Une ceinture en cuir, en forme, non garnie (hauteur 12 cm) (5)	110,10	110,10

RI10XC007	Une ceinture en cuir, en forme , non garnie (hauteur 10 cm) (5)	99,55	99,55
RI10XC008	Une ceinture en cuir, droite (hauteur 10 cm) (5)	83,13	83,13
RI10XC009	Une ceinture en cuir à engainement pour plaque pelvienne, garniture de laçage compris (hauteur 45 mm) (5)	130,11	130,11
RI10XC010	Une ceinture en cuir non garnie (hauteur 45 mm) (5)	42,20	42,20
RI10XC011	Une ceinture en cuir non garnie (hauteur 35 mm) (5)	40,60	40,60
RI10XC012	Une pièce de hanche en cuir	20,47	20,47
RI10XC013	Une sous-laçure de ceinture moulée (5)	43,39	43,39
RI10XC014	Une sous-laçure de cuissard (1) ou (2)	51,32	51,32
RI10XC015	Une sous-laçure de jambière (1) ou (2)	49,29	49,29
RI10XC016	Un bavolet fessier en cuir (1) ou (2)	34,73	34,73
RI10XC017	Un écusson cheik (3) ou (4)	18,48	18,48
RI10XC018	Un cheik tendeur en cuir chromé (lacet)	35,17	35,17
RI10XC019	Une courroie de suspension sur poulie centrale	43,37	43,37
RI10XC020	Une courroie de suspension sur poulie latérale	42,76	42,76
RI10XC021	Une fourche de rappel	45,63	45,63
RI10XC022	Un lacet en cuir chromé de 1,50 mètre de long	33,93	33,93
RI10XC101	Un cuissard en cuir avec point d'appui sous-ischiatique, garniture et fermeture comprises (3) ou (4)	246,68	246,68
RI10XC102	Un cuissard en cuir sans point d'appui sous-ischiatique, garniture et fermeture comprises (3)	178,03	178,03

	ou (4)		
RI10XT001	Une fermeture Velcro de 25 mm (3) ou (4)	14,30	14,30
RI10XT002	Une fermeture Velcro de 30 mm (3) ou (4)	17,27	17,27
RI10XT003	Une ceinture en tissu de 10 cm de hauteur (garnissage compris) (5)	123,75	123,75
RI10XT004	Un cheik tendeur en tissu rigide (3) ou (4)	10,12	10,12
RI10XT005	Une patte élastique de fourche de rappel	38,89	38,89
RI10XT006	Un rappel à deux branches en tissu élastique de 35 mm de large, avec deux pattes	68,95	68,95
RI10XT007	Un rappel à une branche en tissu élastique de 35 mm de large, avec pattes	53,06	53,06
RI10XT008	Un rappel en tissu élastique pour verrou "Hoffa"	41,47	41,47
RI10XT009	Un rappel élastique en tissu damier de 12 cm de large	63,74	63,74
RI10XT010	Un lacet tressé de 1,50 mètre de long	32,86	32,86
RI10XX001	Un cache-boucle	33,90	33,90

Remettre en état

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10AA050	Un bout de montant par brasage ou soudure (1) ou (2)	47,90	47,90
RI10AA051	Un point d'arrêt en lame pour butée d'articulation, par brasage et soudure (1) ou (2)	47,26	47,26
RI10AAC50	Une chape d'articulation, par resserrage et ajustage (1) ou (2)	22,38	22,38

RI10AA053	Un verrou "Hoffa" (1) ou (2)	39,18	39,18
RI10XC050	Recoudre et réparer une garniture avec réparation d'une pièce métallique sur une ceinture, un cuissard ou une jambière (1) ou (2)	68,46	68,46
RI10XD050	Une emboiture présentant une fente, par soudure (1) ou (2)	74,02	74,02

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10XC160	Un cuissard avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris, en peau de cheval chromée (1) ou (2)	106,55	106,55
RI10XC161	Un cuissard avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris, en basane (1) ou (2)	98,21	98,21
RI10XC162	Un cuissard sans point d'appui sous-ischiatique, en peau de cheval chromée (1) ou (2) .	71,33	71,33
RI10XC163	Un cuissard sans point d'appui sous-ischiatique, en basane (1) ou (2) .	63,65	63,65
RI10XC064	Un point d'appui sous-ischiatique seul (1) ou (2)	55,78	55,78
RI10XC065	Reborder un bout de cuissard ou de jambière (1) ou (2)	23,96	23,96
RI10XC066	Une ceinture en cuir de 12 à 15 cm (5)	63,59	63,59
RI10XC067	Une ceinture en cuir de 45 mm (5)	35,14	35,14
RI10XC068	Une pièce de ceinture (5)	19,24	19,24

Réparations et rechanges des appareils d'orthopédie du membre inférieur RI10

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI1001	Montant externe ou interne de cuissard à point d'appui sous-schiatique .	76,80	76,80
RI1002	Montant externe ou interne de cuissard sans point d'appui sous-ischiatique	61,80	61,80
RI1004	Embrasse de cuisse en "S" polie	30,89	30,89
RI1008	Poulie de sous-cuisse seule .	4,40	4,40
RI1009	Chape et poulie de sous-cuisse	12,34	12,34
RI1024	Boulon trois pièces n° 2 ou en "T"	13,22	13,22
RI1025	Boulon rivet à tête goutte de suif	9,69	9,69
RI1026	Vis à métaux 4/75	1,74	1,74
RI1027	Goupille pour charnière	4,40	4,40
RI1028	Boulon fileté en cuivre ou en acier	4,40	4,40

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
	Cuissard cuir avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris		
RI1091	Large ceinture cuir moulé sur les crêtes iliaques	76,80	76,80
RI1092	Ceinture en forme de 12 à 15 cm de hauteur	53,86	53,86
RI1093	Demi-garnissage de la ceinture ci-dessus	22,93	22,93

RI1094	Ceinture à engainement (en cheval chromé, feutre ou caoutchouc mousse compris)	36,19	36,19
RI1095	Demi-garnissage d'une ceinture cuir en 45 mm de large	11,47	11,47
RI1097	Montant de garniture pour pièce de hanche en acier	11,47	11,47

Capitonner

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI1098	Cuissard cuir	20,85	20,85
RI1099	Molletière cuir	16,77	16,77
RI10100	Large ceinture en cuir moulé	26,48	26,48

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10101	Gainage en vachette d'une embrasse sous-ischiatique de cuisse en "S"	22,93	22,93
RI10102	Gainage en vachette d'une embrasse de cuisse, de jambe ou sous-rotulienne .	14,12	14,12
RI10103	Gainage en vachette d'un montant de cuisse tête d'articulation comprise	17,66	17,66
RI10104	Gainage en vachette d'une tête d'articulation	5,28	5,28
RI10105	Gainage en vachette d'un montant de mollet	14,12	14,12
RI10106	Gainage en vachette d'un bas de montant d'un bout d'attelle ou d'un bout de ceinture	7,92	7,92

Réadapter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10111	Réadaptation d'un cuissard et de ses ferrures nécessitée par engraissement ou amaigrissement (essayage compris)	43,26	43,26
RI10112	Réadaptation avec essayage d'une gaine ou d'une emboîture fémorale ou jambière	37,96	37,96

Reborder, recoudre

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10115	Reborder un cuissard de jambière ou d'emboîture et de regarnir le point d'appui sous-ischiatique souple	18,52	18,52
RI10116	Reborder simplement un haut cuissard ou de jambière	8,82	8,82
RI10117	Recoudre et réparer garniture après réparation d'une pièce métallique sur une ceinture, un cuissard ou une jambière	11,47	11,47

Accessoires divers (Remplacer)

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI10125	Courroie sous-cuisse en cuir chromé	4,40	4,40
RI10126	Fourchette de rappel tout cuir pour jambe	11,47	11,47

RI10127	Fourchette de rappel en cuir avec patte élastique pour jambe	11,47	11,47
RI10135	Lacet plume (le mètre)	1,74	1,74

Réparations et rechanges particuliers des appareils d'orthopédie du membre inférieur

Jambe. - RI59C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI59C01	Montant à empattement pour botte rigide (rivé sur la semelle)	55,61	55,61
RI59C02	Attelle d'étai sur botte rigide	26,48	26,48
RI59C03	Semelle d'acier rivée sur les montants, polie	46,78	46,78
RI59C04	Semelle d'acier brasée sur les montants, polie	81,22	81,22
RI59C05	Montant forgé à tourillon et son contre-écrou	88,29	88,29
RI59C06	Montant avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon	58,28	58,28
RI59C12	Cuir entier de botte rigide, garniture et lacet compris	258,71	258,71
RI59C13	Chaussette en cuir (seule) de botte rigide, garniture comprise	74,17	74,17
RI59C14	Mollet seul sur botte articulée, garniture et lacet compris	165,11	165,11
RI59C15	Mollet cuir avec appui sous-rotulien, courroies ou lacet compris	173,07	173,07

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI59C20	Botte rigide ou articulée, chaussette cuir comprise avec lacets	103,30	103,30
RI59C21	Mollet seul sur botte articulée, lacet compris	55,61	55,61
RI59C22	Chaussette cuir seule sur botte rigide, lacet compris	36,19	36,19
RI59C23	Appareil OI59 à embrasses garnies sans dessus vachette, y compris garniture des montants	53,86	53,86

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI59C28	Montant de garniture d'un montant en acier sur appareil OI59 à embrasses garnies	20,29	20,29

Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI39C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI39C01	Montant latéral externe ou interne de cuissard jambière rigide avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon	103,70	103,70
RI39C02	Montant entier externe ou interne de cuissard jambière rigide pour ankylose de genou en	120,97	120,97

	flexion		
RI39C03	Étrier à rallonges pour cuissard jambière rigide pour ankylose de genou en flexion	105,96	105,96
RI39C04	Bout de montant par brasure sur cuissard jambière pour ankylose de genou en flexion	78,58	78,58
RI39C10	Cuir entier de cuissard jambière rigide (garniture et courroies comprises)	365,58	365,58
RI39C11	Volet de cuissard jambière rigide	68,88	68,88
RI39C12	Sous-laçure de cuissard jambière rigide	39,73	39,73

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI39C20	Cuir entier de cuissard jambière rigide (lacet compris)	129,39	129,39
RI39C21	Cuir entier de cuissard jambière rigide pour ankylose du genou (lacet compris) .	155,40	155,40

Réparation garniture

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI39C25	Recoudre garniture après réparation du montant brasé pour ankylose du genou	17,66	17,66

Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI29C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI29C01	Montant latéral externe rigide avec tête d'articulation à la hanche et tête d'articulation pour étrier ou tourillon	132,46	132,46
RI29C02	Montant latéral interne rigide avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon	107,71	107,71
RI29C10	Cuir entier de cuissard jambière à point d'appui sous-ischiatique, garniture et courroies comprises	441,52	441,52

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI29C20	Cuir entier de cuissard jambière à point d'appui sous-ischiatique	152,75	152,75

Genouillère. - RI36C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI36C01	Montant de cuisse ou de jambière pour genouillère articulée, boulon ou point d'arrêt compris	61,80	61,80
RI36C02	Attelle pour genouillère rigide	49,43	49,43

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI36C05	Genouillère rigide complète, lacet compris	109,49	109,49
---------	--------------------------------------------	--------	--------

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI36C06	Attelle rigide entière	22,04	22,04
---------	------------------------	-------	-------

Ceinture. - Cuissard. - Jambière. - RI96C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RI96C01	Montant latéral externe à fourche pour ceinture cuissard jambière rigide . :	118,31	118,31
---------	------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI96C02	Montant latéral interne pour ceinture cuissard jambière rigide	109,49	109,49
---------	----------------------------------------------------------------	--------	--------

RI96C05	Cuissard cuir pour ceinture cuissard jambière articulée, garniture et lacet compris .	212,80	212,80
---------	---------------------------------------------------------------------------------------	--------	--------

RI96C06	Ceinture cuir entière, garniture et courroies comprises	248,12	248,12
---------	---------------------------------------------------------	--------	--------

RI96C07	Volet de ceinture en cuir moulé, boucles ou courroies comprises	47,68	47,68
---------	-----------------------------------------------------------------	-------	-------

RI96C08	Volet de cuissard jambière rigide	68,88	68,88
---------	-----------------------------------	-------	-------

RI96C09	Sous-laçure de cuissard jambière rigide	39,73	39,73
---------	-----------------------------------------	-------	-------

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI96C15	Ceinture cuissard, jambière articulée complète, lacet compris	197,79	197,79
RI96C16	Ceinture cuissard jambière rigide, lacet compris	199,55	199,55
RI96C17	Cuissard seul, lacet compris	79,46	79,46

Ceinture. - Cuissard. - RI93C

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI93C01	Montant latéral de ceinture cuissard articulée	73,29	73,29
RI93C02	Montant latéral externe à fourche pour ceinture cuissard rigide	60,68	60,68
RI93C03	Montant interne de ceinture cuissard rigide ou articulée	46,78	46,78
RI93C08	Cuissard cuir de ceinture cuissard articulée, garniture, courroies ou lacet compris .	212,80	212,80
RI93C09	Ceinture cuir, garniture courroies ou lacet compris	248,12	248,12
RI93C10	Volet de cuissard, boucles ou courroies comprises	53,86	53,86

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI93C15	Ceinture cuissard articulée entière, lacet compris	160,75	160,75
RI93C16	Ceinture cuissard rigide, lacet compris	143,03	143,03
RI93C17	Cuissard seul, lacet compris	78,58	78,58

Réparations et rechanges communs aux appareils d'orthopédie du membre inférieur

Pied. - RI89

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI8901	Semelle acier entière, montée sur chaussure	25,59	25,59
RI8902	Semelle acier entière, rivée sur étrier, polie	43,26	43,26
RI8903	Semelle acier avec griffes ou oreilles	39,73	39,73
RI8904	Semelle acier avec tube tourillon	39,73	39,73
RI8905	Demi-semelle acier, montée sur chaussure	20,29	20,29
RI8906	Demi-semelle acier, rivée sur étrier, polie	37,96	37,96
RI8907	Demi-semelle étrier d'une seule pièce, polie	78,58	78,58

RI8912	Étrier à empattement pour chaussure ou pour chaussette (semelle, boulon ou vis non compris)	61,80	61,80
RI8913	Étrier forgé à chape, pour chaussure ou chaussette	90,93	90,93
RI8914	Embrasse pour étrier	14,12	14,12
RI8916	Clavette pour étrier démontable, polie, vis à portée comprise	17,66	17,66
RI8917	Boulon d'articulation à gorge pour clavette	11,47	11,47
RI8918	Boulon tourillon entier avec contre-écrou brasé	17,66	17,66
RI8919	Boulon tourillon amovible avec contre-écrou	12,34	12,34
RI8920	Goujon tourillon de 4 cm brasé	11,47	11,47
RI8930	Supports de ressort pour releveur de pied, fixés sur étrier (la paire)	18,52	18,52
RI8931	Ressort pour releveur de pied	7,04	7,04

Remonter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI8934	Étrier ou semelle à tourillon sur chaussure	13,22	13,22

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité	Prix limite de vente au public
------	--------------	-------------------------	--------------------------------

		en euros	TTC en euros
RI8940	Chaussette en cuir, garniture et lacet compris	61,80	61,80
RI8941	Chaussette en coutil complète, garniture, gainage et lacet complet .	66,20	66,20
RI8942	Dessous de semelle en vachette	14,12	14,12

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI8945	Chaussette cuir seule, lacet compris	36,19	36,19

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI8948	Semelle acier complète (pour appareils de marche sans chaussette cuir) .	26,48	26,48

Jambe. - RI58

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI5801	Montant de jambière avec tête d'articulation pièce sur pièce au genou et à l'étrier ou au tourillon	81,22	81,22

RI5802	Embrasse droite non polie	16,77	16,77
RI5810	Jambière en cuir sans point d'appui sous-rotulien	162,47	162,47
RI5811	Dessus d'embrasse garnie en cuir à courroie	12,34	12,34
RI5812	Montant de garniture d'un montant acier de jambière	18,52	18,52
RI5813	Volet de jambière en cuir (crochet compris)	31,78	31,78
RI5814	Montant carbone	169,19	169,19

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI5820	Jambière en cuir sans point d'appui sous-rotulien (lacet compris)	53,86	53,86
RI5821	Plaque condylienne	5,28	5,28
RI5822	Embrasse de mollet à embrasses garnies (seule, sans dessus vachette) .	26,48	26,48

Cuisse. - RI35

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI3501	Montant de cuisse avec tête d'articulation à la hanche et au genou	81,22	81,22

RI3502	Embrasse non polie	16,77	16,77
RI3505	Montant de garniture d'un montant de cuissard	18,52	18,52
RI3506	Dessus d'embrasse en cuir à courroie	12,34	12,34
RI3507	Volet de cuissard en cuir	48,54	48,54

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RI3512	Embrasse garnie de cuissard à embrasses garnies (seule, sans dessus vachette) .	26,48	26,48

C. - Réparation et rechanges - Orthopédie du tronc

Réparations et rechanges particuliers à un type d'appareil

RT79

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT79C01	Ceinture cuir entière, lacet compris	96,22	96,22

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT79K01	Une valve antérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	87,11	87,11
RT79K02	Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) .	124,76	124,76

RT59

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT59C01	Ceinture cuir entière, lacet compris	144,80	144,80

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT59Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30
RT59T01	Un devant en coutil avec lacet	55,66	55,66
RT59N01	Une sous-patte en polyoléfine	17,86	17,86
RT59N02	Une poche lombaire gonflable en polyuréthane	109,32	109,32

RT59K01	Une valve antérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	113,13	113,13
RT59K02	Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	177,40	177,40
RT59A01	Une barre sternale .	51,93	51,93
RT59A02	Une articulation latérale de réglage pour barre sternale	37,20	37,20
RT59A03	Un appui sternale garni avec charnière	60,28	60,28

RT49

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT49C01	Fermeture berkoise	49,43	49,43
RT49C02	Tuteur dorsal .	52,08	52,08
RT49C03	Tuteur latéral .	61,80	61,80
RT49C04	Tuteur transversal, partiellement	42,38	42,38

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT49C10	Corset cuirasse entier, lacet compris	177,47	177,47

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT49Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30
RT49T01	Un devant coutil	74,03	74,03
RT49N01	Une sous-patte en polyoléfine	20,51	20,51
RT49K01	Une valve antérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	139,74	139,74
RT49K02	Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	216,29	216,29
RT49A01	Une barre sternale	51,93	51,93
RT49A02	Une articulation latérale de réglage pour barre sternale	37,20	37,20
RT49A03	Un appui sternal garni avec charnière	60,28	60,28

RT39

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT39Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30

RT39T01	Un devant coutil avec lacet	92,42	92,42
RT39N01	Une sous-patte en polyoléfine	23,14	23,14

RT29

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29C01	Ferrure de mentonnière, partie avant ou partie arrière (garniture comprise)	81,22	81,22
RT29C02	Pièce centrale du transversal	37,96	37,96
RT29C03	Support à fourche de collier	61,80	61,80
RT29C04	Valve avant ou arrière du collier minerve, garniture comprise	74,17	74,17
RT29C08	Ceinture cuir, garniture et lacet compris	240,18	240,18
RT29Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30
RT29T01	Un devant coutil .	92,42	92,42
RT29N01	Une sous-patte en polyoléfine :	25,53	25,53

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
------	--------------	----------------------------------	---------------------------------------------

RT29C12	Corset cuirasse entier avec minerve bivalve, lacet compris	196,91	196,91
RT29C13	Mentonnière entière seule -	30,89	30,89
RT29C14	Ceinture cuir seule, lacet compris	9,69	9,69

RT25

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT25C01	Ferrure par pièce rivée	Sur devis	
RT25C02	Cuir moulé	Sur devis	

Regarnir

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT25C03	Minerve entière, lacet compris	214,57	214,57

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT25C10	Une valve antérieure ou postérieure en cuir moulé (moulage non compris) avec fermeture	171,76	171,76

RT25K01	Une valve antérieure ou postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) sans fermeture	155,00	155,00
RT25N01	Une valve antérieure ou postérieure en polyoléfine (moulage non compris) sans fermeture	92,10	92,10
RT25S01	Une valve antérieure ou postérieure en stratifié de polyester (moulage non compris) avec fermeture	153,78	153,78
RT25A01	Une fermeture métallique .	53,68	53,68
RT25Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30

RT24

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT24C10	Une valve antérieure ou postérieure en cuir moulé (moulage non compris) .	145,51	145,51
RT24K01	Une valve antérieure ou postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)	131,88	131,88
RT24N01	Une valve antérieure ou postérieure en polyoléfine (moulage non compris)	82,67	82,67
RT24G01	Une valve antérieure ou postérieure en polyisoprène (moulage non compris)	111,09	111,09
RT24S01	Une valve antérieure ou postérieure en stratifié de polyester (moulage non compris)	146,33	146,33
RT24A01	Une fermeture métallique	53,68	53,68
RT24Z01	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30

Réparations particulières aux appareils de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale TR47Z01

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
FT47XX001	Forfait pour réfection de l'enduit	291,07	291,07
	La prise en charge de cette référence s'applique à la référence AT47Z 17		
FT47XX002	Forfait démonter, remonter, adapter	89,39	89,39
	La prise en charge de la référence FT47XX002 est assurée pour les adjonctions réutilisables AT47Z02, AT47Z03, AT47Z07, AT17Z08, AT47Z11. La récupération des adjonctions précitées et leur réutilisation sur un corset siège neuf, n'est pas systématique, elle est fonction de leur degré d'usure et de salissure		

Réparations particulières aux corsets-sièges TR43

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
FT43XX001	Réfection de l'enduit .	291,07	291,07
	La prise en charge de cette référence s'applique à la référence AT43Z17		
FT43XX002	Forfait "démonter, remonter, adapter "	89,39	89,39
	La prise en charge de la référence FT43XX002 est assurée pour les adjonctions réutilisables AT43Z02, AT43Z03, AT43Z10, AT43Z11, AT43Z12, AT43Z15. La récupération des adjonctions précitées et leur réutilisation sur un corset siège neuf, n'est pas systématique, elle est fonction de leur degré d'usure et de salissure.		

Réparations et rechanges particuliers à l'orthèse TR49K54

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
RT49D10	Un mât antérieur ou postérieur	32,68	32,68
RT49A10	Une barrette de liaison simple sans charnière	16,97	16,97
RT49A11	Une barrette de liaison simple avec charnière	25,46	25,46
RT49A12	Une barrette de liaison double sans charnière	26,48	26,48
RT49A13	Une barrette de liaison double avec charnière	35,30	35,30
RT49K10	Une plaque manubriale	86,21	86,21
RT49K11	Une valve demi-pelvienne (moulage non compris)	137,08	137,08
RT49K12	Une main-d'appui ou plaque sous-axillaire	73,08	73,08
RT49T10	Un capitonnage d'un appui	20,47	20,47
RT49A14	Une vis de fixation .	3,05	3,05

Réadapter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT49K13	Une orthèse avec réglage des plaques d'appui	46,92	46,92

Réparations et rechanges communs aux orthèses TR29C11, TR29K27, TR29G27 et TR29N36

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29D10	Un demi-mât postérieur .	40,74	40,74
RT29D11	Un demi-mât antérieur	36,60	36,60
RT29A10	Une demi-tête sans les appuis	49,26	49,26
RT29G09	Les appuis occipitaux capitonnés	42,72	42,72
RT29G11	L'appui mentonnier	21,88	21,88
RT29G12	Le capitonnage des appuis occipitaux	24,96	24,96
RT29C11	Une main de compression ou plaque d'appui capitonnée	35,18	35,18
RT29Z10	Une fermeture (sangle cuir ou textile)	8,30	8,30
RT29A11	Une barre en T de maintien d'une main de compression	20,73	20,73
RT29Z11	La garniture d'un mât antérieur ou postérieur	15,15	15,15

Réadapter

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29Z12	Une orthèse avec réglage	46,92	46,92

Réparations particulières à l'orthèse TR29C11

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29C10	La ceinture pelvienne en cuir, fermeture comprise (moulage non compris) [1]	194,74	194,74
RT29A12	L'armature métallique de la ceinture pelvienne (sans charnière)	113,97	113,97

Réparations particulières à l'orthèse TR29K27

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29K10	La ceinture pelvienne en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle, fermeture comprise (moulage non compris) [1]	210,16	210,16
RT29A13	Une barrette de liaison double avec charnière	35,06	35,06

Réparations particulières à l'orthèse TR29G27

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29G10	Remplacer la ceinture pelvienne en polyisoprène, fermeture comprise (moulage non compris) [1]	222,91	222,91

Réparations particulières à l'orthèse TR29N36

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT29N10	Remplacer la ceinture pelvienne en polyoléfine, fermeture comprise (moulage non compris) [1]	126,95	126,95

[1] Lorsque la morphologie du patient ou l'évolution du cas nécessitent, en plus du changement de la ceinture pelvienne, une réadaptation de l'orthèse, la référence RT29Z12 est à ajouter

Réparations et rechanges communs à plusieurs appareils

Remplacer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT1001	Ceinture acier pour corselet, ceinture ou ceinture cuissard rigide ou articulée	83,00	83,00
RT1002	Ceinture acier pour corset cuirasse	91,82	91,82
RT1003	Ferrure de balancement (garnissage non compris)	39,73	39,73
RT1004	Tuteur dorsal .	52,08	52,08
RT1005	Tuteur latéral	61,80	61,80
RT1006	Transversal entier (garniture comprise)	113,90	113,90
RT1007	Pièce de côté transversal	22,93	22,93
RT1008	Béquillon, garniture comprise	36,19	36,19
RT1009	Porte-béquillon	37,96	37,96

RT1010	Tourillon de porte-béquillon (brasé)	13,22	13,22
RT1020	Volet cuir de ceinture, sans regamissage	58,27	58,27
RT1021	Volet cuir de ceinture, avec regamissage de la ceinture seule, courroies, boucles ou laçage compris	143,05	143,05
RT1022	Bretelle de béquillon	11,47	11,47
RT1023	Plastron élastique, courroies comprises	52,98	52,98
RT1024	Montant de garniture pour tuteur dorsal ou pour tuteur latéral	16,77	16,77

Regarnir, réparer

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
RT1030	Béquillon, sans bretelle	11,47	11,47
RT1031	Béquillon, avec bretelle .	17,66	17,66
RT1032	Transversal entier	30,89	30,89
RT1033	Garniture réparée et recousue d'un tuteur dorsal ou latéral	5,28	5,28
RT1034	Garniture réparée et recousue après réparation d'une pièce métallique	9,69	9,69
RT1035	Garniture réparée et recousue d'une demi-ceinture	11,47	11,47

Gainer

Code	Nomenclature	Tarif de	Prix limite de
------	--------------	----------	----------------

		responsabilité en euros	vente au public TTC en euros
RT1040	Ceinture pelvienne en acier	42,15	42,15
RT1041	Ferrures complètes d'un corset cuirasse ou d'une ceinture cuissard rigide ou articulée	96,25	96,25

Moulages sur nature

I. - Membre supérieur

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
S58P01	Avant-bras, main (du coude aux métacarpiens inclus)	42,15	42,15
S57P01	Avant-bras (du coude au poignet)	40,78	40,78
S28P01	Bras, avant-bras, main (de l'acromion aux métacarpiens inclus)	56,47	56,47
S27P01	Bras, avant-bras (de l'acromion au poignet)	42,34	42,34
S24P01	Bras seul (de l'acromion au coude)	35,28	35,28
S17P01	Épaule, bras, avant-bras (des scapulum-clavicule au poignet)	61,97	61,97
S14P01	Épaule, bras (des scapulum-clavicule au coude)	47,85	47,85
S1P01	Demi-corselet (hémithorax, de la base du cou aux fausses côtes)	62,75	62,75

II. - Membre inférieur

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
I79P01	Pied (des malléoles aux orteils)	29,79	29,79
I59P01	Jambe avec pied (du genou aux orteils)	52,55	52,55
I58P01	Jambe sans pied (du genou au talon)	42,34	42,34
I19P01	Membre inférieur avec pied (du trochanter aux orteils)	63,52	63,52
I18P01	Membre inférieur sans pied (du trochanter au talon)	56,47	56,47
I96P01	Bassin, cuisse, jambe (des fausses côtes aux malléoles)	104,32	104,32
I94P01	Bassin, cuisse (des fausses côtes au genou)	88,65	88,65
I14P01	Cuisse (du trochanter au genou)	43,91	43,91

III. - Tronc

Code	Nomenclature	Tarif de responsabilité en euros	Prix limite de vente au public TTC en euros
T79P01	Bassin (des fausses côtes aux trochanters)	68,24	68,24
T39P01	Torse (de la base du cou aux trochanters)	107,47	107,47
T29P01	Torse minerve (de la base du crâne - menton et occiput - aux trochanters)	134,93	134,93
T26P01	Minerve (de la base du crâne - menton et occiput - aux fausses côtes)	75,30	75,30
	Majoration pour déplâtrage, nettoyage, changement de garnitures internes et remise en plâtre : 15 %		

www.association-afa.fr
www.afa-ampan.fr